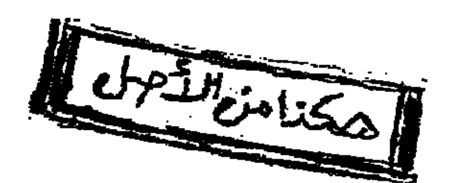


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12995 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 8 NOVEMBRE 1986

Pause ou impasse entre les Grands ?

La fin « abrupte » que MM. Reagan et Gorbatchev ont donnée le 12 octobre dernier à leur rencontre de Reykjavik semble devoir entraîner une pause plus longue qu'il n'était initialement prévu dans le dialogue entre les Deux Grands ; telle est la conclusion qui se dégage des deux jours d'entretiens que leurs ministres des affaires étrangères, MM. Shultz et Chevardnadze, viennent d'avoir dans la capitale autrichienne.

Non seulement les deux hommes n'ont pu se mettre d'accord sur aucun texte consignant les progrès déjà enregistrés dans les négociations de désarmement, mais ils n'ont même pas abordé, selon M. Shultz, la question qui avait été à l'ordre du jour de toutes leurs rencontres précédentes, celle d'un nouveau sommet soviéto-américain à Washington. A l'évidence, cette perspective est renvoyée à beaucoup plus tard. En attendant, c'est à Genève que les deux parties reprendront l'examen des dossiers. Or la présente session de négociations doit prendre fin la semaine prochaine, et l'on ne sait même pas encore si des visites d'experts, du type de celles que les deux capitales avaient échangées cet été, pourront être organisées dans l'intervalle.

Deux raisons expliquent l'attentisme observé de part et d'autre. Aux Etats-Unis, les élections parlementaires ont sérieusement affaibli le président Reagan, qui devra compter avec un Sénat à majorité démocrate où les partisans d'une réduction des crédits militaires (y compris de ceux affectés à l'initiative de défense stratégique) seront encore plus nombreux et influents. Les réticences des alliés européens, les remous causés dans le pays par certaines imprudentes promesses du président sur une liquidation totale des armes nucléaires, imposent également de plus amples concertations.

A Moscou aussi, certaines ambiguïtés devront être éclaircies avant une reprise du dialogue au fond. Le but de M. Chevardnadze, en allant à Vienne, était d'obliger les Américains à consigner les grands points d'accord constatés à Reykjavik, mais sans entrer dans les détails ni consigner les désaccords qui restent à surmonter, comme le voulait M. Shultz. Preuve de cette volonté de rester dans le vague : le ministre soviétique n'était accompagné que de M. Karpov, le chef de sa délégation à Genève, alors que le secrétaire d'Etat avait fait venir avec lui toute l'équipe de ses experts au grand complet (pas moins de sept responsables de haut calibre en matière de désarmement).

La première ambiguïté qui devra être dissipée concerne toujours le lien que Moscou prétend maintenant établir entre tous les dossiers, notamment entre un accord sur l'IDS et l'élimination des missiles à moyenne portée en Europe. Bien que M. Gorbatchev et la presse de Moscou aient été catégoriques dans leurs plus récents commentaires pour exclure un accord séparé sur ce dernier sujet, les responsables soviétiques sont moins nets dans les propos qu'ils tiennent à la table des négociations.

Or c'est sur ce point surtout que l'on jugera si les Deux Grands prennent au sérieux leur rapprochement de Reykjavik et si l'idée du désarmement pourra un jour sortir de la rhétorique pour passer dans les faits. Même si ce rapprochement n'est pas dans l'intérêt de tout le monde, comme M. Raimond l'a opportunément rappelé à Vienne, il n'en reste pas moins une des nouvelles données de l'après-Reykjavik.

(Lire nos informations page 4.)

A travers des propos prêtés à M. Chirac

Un journal américain déclenche une polémique au sujet de la tentative d'attentat contre El Al

Le « Washington Times » vient de déclencher une polémique sur les responsabilités dans la tentative d'attentat d'avril dernier contre un avion d'El Al, à Londres.

Selon le journal américain, M. Chirac aurait affirmé au directeur de ce quotidien, Arnaud de Borchgrave, que le chancelier Kohl et le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, l'avaient informé que la Syrie n'était pas impliquée dans cette affaire.

Toujours selon le quotidien américain, M. Chirac aurait ajouté que, selon MM. Kohl et Genscher, cette tentative d'attentat était due au Mossad, les services secrets israéliens, et à des opposants du président syrien Assad.

Le premier ministre aurait aussi déclaré au journaliste américain, qu'il a rencontré mardi dernier pendant une heure et demie, qu'il n'était absolument pas convaincu par les preuves fournies par la Grande-Bretagne pour justifier la rupture des relations diplomatiques avec la Syrie.

Les propos prêtés à M. Chirac ont été immédiatement démentis à Bonn. La porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, M. Bettzuege, a indiqué à notre correspondant, Henri de Bresson, que son ministère n'avait pas connaissance d'une conversation à ce sujet entre M. Chirac et MM. Kohl et Genscher. Joint à Vienne, le porte-parole de M. Genscher a affirmé lui aussi qu'il pouvait démentir toute l'affaire.

A Matignon, où l'on reconnaît que M. Chirac a bien reçu M. de Borchgrave, le premier ministre a simplement fait diffuser un communiqué, ce vendredi 7 novembre en fin de matinée, pour affirmer que *« l'interprétation donnée à ses propos par M. de Borchgrave est dénuée de tout fondement »*. Les propos prêtés à M. Chirac par le *Washington Times* sont rapportés au style indirect, le premier ministre ayant demandé à n'être pas cité directement. M. de Borchgrave affirme cependant avoir enregistré sa conversation avec M. Chirac, avec l'autorisation de ce dernier. Rappelons que le premier ministre doit effectuer, dimanche prochain, une visite privée en RFA, à la résidence du *chancelier* Kohl, à Oggersheim.

(Lire en page 3, l'article de BERNARD GUETTA.)



Découverte française

Un médicament contre le rejet de greffe de moelle

Deux équipes françaises viennent de mettre au point une nouvelle méthode pour favoriser les transplantations de moelle osseuse. Cette technique pourrait être étendue à d'autres types de greffes.

PAGE 9

Assassinat au Mexique de l'éditeur du « Monde diplomatique » en espagnol

Ivan Menendez est le douzième journaliste assassiné dans ce pays ces deux dernières années

PAGE 36

Rachat d'Alfa Romeo

Fiat l'emporte sur Ford

PAGE 32

Hausse des prix en France et en RFA

L'écart d'inflation entre les deux pays a recommencé à augmenter

PAGE 32

Le sommaire complet se trouve page 36

Un article de M. Valéry Giscard d'Estaing

Pour une expression de solidarité européenne

La nouvelle réunion, lundi prochain, du conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté offre l'occasion d'une manifestation de solidarité européenne. Je souhaite qu'elle soit saisie.

Deux événements viennent de dominer l'actualité internationale : la vague d'attentats terroristes, et la tenue du sommet de Reykjavik. Chacun d'eux, dans son domaine, invite à resserrer la solidarité des pays de la Communauté européenne.

∴

Les attentats terroristes ont frappé successivement à Londres, à Rome, à Berlin, et récemment à Paris. Toutes les grandes capitales européennes ont été atteintes, sans oublier, pour d'autres motifs, Madrid.

L'origine de ces attentats est extérieure à l'Europe, même s'ils y trouvent des complicités, ou y déclenchent des émulations.

La manière de réagir des Etats concernés le souligne, puisqu'ils font appel à des mesures tournées vers l'extérieur : surveillance accrue des frontières, et rétablissement des visas d'entrée.

Dans leurs modalités d'application on peut voir un signe du progrès de l'Europe : les visas ne s'appliquent pas aux ressortissants de la Communauté et la surveillance aux frontières épargne les Européens.

Si l'opinion a compris et accepté ces mesures, elle s'inquiète de l'incapacité d'affirmer la solidarité de l'Europe, lorsqu'un de ses membres y fait appel.

Le dernier exemple est celui de la Grande-Bretagne. Un long procès public, faisant suite à une tentative d'attentat contre un avion civil israélien, a démontré, selon la procédure judiciaire britannique, la complicité active de diplomates syriens. La Grande-Bretagne a pris des mesures nationales. Puis elle a fait appel à la solidarité de ses partenaires. Celle-ci a paru vacillante.

On peut en comprendre certains motifs : la maladresse de la présentation, consistant en un catalogue de mesures proposées par les Britanniques, puis modifiées ou retirées en cours de séance ; la nécessité de disposer de preuves sérieuses avant de s'associer à une condamnation ; la fragilité du régime syrien vis-à-vis des pressions ou des sollicitations soviétiques.

Mais l'essentiel n'est pas là : il réside dans le fait que *la solidarité doit s'affirmer d'abord*, et que les mesures d'application ne doivent être discutées qu'ensuite.

Quand une communauté, quelle qu'elle soit, est agressée de l'extérieur, son premier réflexe, à la fois de sauvegarde et d'identité, consiste à réagir immédiatement, d'un seul et même mouvement. Les modalités de son action peuvent être ensuite pesées et réfléchies.

L'opinion européenne attend du conseil des ministres de lundi une expression claire et ferme de la solidarité européenne.

Il est important que tous les groupes, organisations, ou éventuellement gouvernements, qui préparent ou soutiennent à l'extérieur des actions terroristes visant l'Europe, sachent qu'ils devront compter sur une réaction vigoureuse et solidaire de l'ensemble des Etats de la Communauté.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

(Lire la suite page 4.)

Le tête-à-tête Mitterrand-Rocard

Une histoire de courte échelle

M. Mitterrand a reçu M. Rocard jeudi 6 novembre pendant une heure à l'Elysée. Auparavant, au cours d'un déjeuner qui réunissait les journalistes de la presse régionale, le chef de l'Etat a manifesté son peu d'enthousiasme à l'idée d'une nouvelle candidature. Mais il a rappelé qu'il n'excluait pas pour autant de briguer un second mandat.

M. Michel Rocard est *« l'homme de talent et de conviction dont la France a besoin »*. Diable ! Qui donc s'est engagé si avant ? M. Guy Penne, sénateur socialiste, maire de Sainte-Cécile-des-Vignes (Vaucluse) et surtout ancien conseiller du président de la République dont la France dispose actuellement, c'est-à-dire M. François Mitterrand. M. Penne a décerné ce label enthousiaste au maire de Conflans-Sainte-Honorine quelques heures avant que M. Rocard, interrompant une tournée triomphale dans le Midi socialiste de la France, ne consente un crochet par l'Elysée, où M. Mitterrand l'a reçu pendant une heure, jeudi après-midi 6 novembre.

Certes, ce rendez-vous était pris depuis longtemps. Certes, M. Mitterrand a déjà rencontré M. Rocard depuis le 16 mars, au même titre que les principaux dirigeants socialistes avec lesquels il s'entretient de temps à autre. Certes, tout tête-à-tête entre ces deux hommes qu'opposent d'anciennes inimitiés prend un tour spectaculaire. On se souvient que M. Rocard ayant traité M. Mitterrand d'*« archaïque »* avait tenté une opération de conquête du Parti socialiste en 1979, puis une OPA, manquée, sur la candidature à l'élection présidentielle de 1981.

Rancune tenace, M. Mitterrand, élu président, parlait encore, un an plus tard, de ce concurrent obstiné, en agitant la jambe afin de signifier qu'il s'était débarrassé du roquet qui, jusqu'alors, lui mordillait le mollet.

Jeudi, l'affiche était plus belle qu'à l'ordinaire. Car cette rencontre intervient au moment où M. Rocard, parcourant la France, installe chaque jour plus profondément dans les esprits l'idée de sa candidature à la prochaine élection présidentielle, tout en se réservant la possibilité d'une sortie honorable au cas où M. Mitterrand tenterait de renouveler son bail à l'Elysée. *« L'avenir se prépare mal, mais je suis optimiste. On passe aux choses sérieuses en 1988 »*, a-t-il encore déclaré mercredi dans le Vaucluse. L'appréciation – qu'on ne s'y trompe point – s'applique à la politique de M. Chirac et non pas à la présence maintenue de M. Mitterrand à l'Elysée.

La rencontre trouve aussi sa place dans une période où M. Mitterrand confie de plus en plus souvent à ses interlocuteurs son peu d'enthousiasme à l'idée de briguer un nouveau mandat. Jeudi, avant de recevoir M. Rocard, le chef de l'Etat – manteau et casquette sombres, couleur de muraille – était allé se promener une demi-heure faubourg Saint-Honoré, afin de prendre l'air au terme d'un déjeuner qui avait réuni en sa présence une dizaine de journalistes de la presse régionale.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

COOPÉRATION NORD-SUD

Un colloque sur le tiers-monde est organisé à Toulouse les 7 et 8 novembre par le groupe Rencontre-Solidarité Nord-Sud et le Centre d'information pour un développement solidaire (CIDES). Stéphane Hessel met en relief les multiples initiatives prises par les associations, les collectivités locales et les organisations professionnelles. Plus polémique, Pierre Bourgeade s'en prend à la politique française à l'égard de l'Afrique.

L'éternelle enfant ?

L'Afrique souffre du jeu politique français qui tend à perpétuer une situation bloquée.

par PIERRE BOURGEADE (*)

LA nomination comme « conseiller du président de la République pour les affaires africaines et malgaches » du propre fils du chef de l'Etat illustre de façon caricaturale le népotisme (1) qui continue de caractériser les relations franco-africaines. Car il ne manque pas, dans notre pays, d'hommes capables de conseiller utilement le président en la matière : diplomates, ethnologues, universitaires, médecins, hommes d'affaires, journalistes sont nombreux à avoir consacré une part de leur vie au continent africain. Ils eussent pu apporter au pouvoir cette part de vision étrangère à soi-même qu'un homme raisonnable attend d'un conseiller. Mais non : en matière africaine, le « grand chef » des Français entend n'être conseillé que par son propre rejeton.

L'Afrique est un continent, peuplé de grands enfants, qui a besoin de pères et de tuteurs. Un enfant de quarante ans s'en occupera donc à l'Élysée, *parce qu'il est l'enfant du président*, de même que naguère un Habib Bourguiba junior « *conseillait* » le président tunisien. La boucle est bouclée. A l'approche du XXIe siècle, M. Mitterrand ne pouvait trouver meilleur symbole du fait que sa pensée et sa politique, à l'égard de l'Afrique, régressent vers ce que l'on croyait être le passé.

A l'aube des temps modernes, la pensée blanche considère les Africains comme une aberration de l'espèce, mi-enfants, mi-animaux. L'esclavage s'ensuit. Au XVIIIe siècle s'élève la voix des philosophes français selon qui les Noirs participent de la même « nature humaine » que les Blancs : ils peuvent donc être sujets des mêmes droits. Un siècle plus tard, l'esclavage est aboli. Un siècle encore, et dans la foulée des démocraties victorieuses, les peuples acquièrent (ou, quant au Maghreb, conquièrent) l'indépendance.

A partir de là, tout *régresse*. Car un grand nombre d'Africains continuent de tenir la France pour la puissance tutélaire où ils jouissent *de facto* de plus de droits qu'ils n'en disposent dans leurs propres Etats devenus indépendants. Droits sociaux, s'entend, pour lesquels ils renoncent (continuant de trouver le ciment de leur communauté dans des formes ethniques ou religieuses immuables) aux droits politiques qu'ils ne cessaient hier de revendiquer. Les voici donc agglomérés dans nos principales métropoles, constituant des enclaves opaques, exilés et humiliés, mais préférant, dans la situation où la conjuration des « pères » tient l'Afrique, cette condition paradoxale au combat à mener dans leurs propres pays pour moins de misère et pour plus de démocratie.

Egoïsme blanc, fatalisme africain

La France, qui appela à elle les premiers de ces migrants, dans les années 60, est certes responsable de la situation ici décrite. Mais, pourquoi le taire, les actuels gouvernements maghrébins et africains ne le sont pas moins. S'ils laissent aller hors des frontières leurs nationaux les plus aventureux, ceux-là mêmes dont leurs pays auraient le plus besoin, c'est qu'il s'agit aussi des éléments les plus turbulents, qui pourraient menacer leur pouvoir.

Egoïsme blanc, fatalisme africain, cynisme des élites : tout se ligue pour que reflue le mouvement qui, venu du XVIIIe siècle, semblait devoir conduire l'Afrique, noire autant que maghrébine, à sa véritable émancipation.

L'actuel jeu de la politique franco-africaine (symbolisée par la nomination d'un Gilbert Mitterrand ou d'un Foccart), tend à perpétuer une situation bloquée, dont on sent bien qu'elle devient peu à peu explosive. Mais l'intérêt des pouvoirs en place, d'un côté et de l'autre de la Méditerrannée, est trop fort pour qu'il soit renoncé aux habitudes (népotisme) et aux poncifs (« l'antiracisme » de papa, persuadé que l'avenir de l'Africain est nécessairement dans la civilisation blanche, jugée supérieure !) qui conduisent à l'impasse actuelle.

Qui aura le courage de proposer un « plan Marshall » de la CEE pour l'Afrique, permettant à celle-ci de faire, comme le fit *l'Europe sortant de ses ruines*, un « bond en avant » décisif dans le développement ? Qui aura le courage d'appeler au renversement *volontaire* des flux migratoires, afin que l'homme africain construise de ses mains *sa propre démocratie*, respectueuse enfin des droits de l'homme et capable de donner à chacun son dû ?

Faute de courage, les prochaines années risquent de voir l'Afrique basculer tout entière dans une théorie et une pratique politiques incapables à la fois d'affronter le défi d'une nature hostile et d'arracher l'homme africain à la condition humiliée où le maintient, des deux côtés de l'eau, une conception archaïque du pouvoir.

Les « pères » disparus, le communisme sera-t-il l'âge adulte de l'Afrique ?

(*) Écrivain.

(1) Petit Larousse : « (de l'italien *nepotismo*, du latin *nepos : neveu*.) *Attitude de certains papes qui accordaient des faveurs particulières à leurs neveux ou à des membres de leur famille.* » Népotisme, *a fortiori*, peut donc se dire d'un fils... et paraît un mot particulièrement apte à caractériser l'actuelle présidence socialiste.

Un exemple de réussite décentralisée : le programme « Solidarité-Eau »

Le pullulement des initiatives est une richesse mais il faut éviter certains pièges.

par STÉPHANE HESSEL (*)

IL se passe quelque chose dans le monde fermé de la coopération. Les acteurs de notre développement économique et social – collectivités territoriales : communes, départements et régions, organisations socioprofessionnelles, associations d'aide au développement – revendiquent une place de choix dans la politique d'aide au développement.

Ainsi se renforce l'idée que la coopération n'est pas un secteur à part, coupé des nations, des sociétés et des économies européennes, qui ne pourrait être confiée qu'à des spécialistes.

Mais mettre l'Europe « en état de coopération », cela exige avant tout que soient informées, intéressées, mobilisées les forces économiques et sociales dans tous les pays de la Communauté. Tâche urgente, exaltante. Trois grandes familles d'acteurs sont entrées en scène ces dernières années : d'abord les associations, occupées pour l'essentiel au développement social et culturel de leur pays ; puis les collectivités territoriales, qui ont la responsabilité de la gestion de l'espace et du développement local ; enfin, dans le champ économique, des organisations professionnelles (chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie ou des métiers).

C'est par milliers que l'on peut compter les initiatives et les expériences tentées par les uns et les autres avec des partenaires du tiers-monde, les jumelages entre villes d'Europe et celles des continents du Sud, les microréalisations non gouvernementales, les solidarités entre professionnels dans le cadre de partenariats directs.

Si le pullulement des initiatives est une richesse évidente, il importe d'éviter certains pièges de cette forme d'action : difficultés de communication, voire de compréhension entre partenaires, danger des transferts Nord-Sud non raisonnés, foisonnement des microréalisations sans souci des cohérences macroéconomiques, discontinuité des opérations, hétérogénéité des méthodes et des équipements... Ces critiques ont bien sûr été adressées aux « nouveaux acteurs » par les grands anciens. Elles ont incité les uns et les autres à travailler ensemble et *à inscrire leurs actions dans un cadre commun.*

C'est le cas du programme « Solidarité-Eau » que nous avons mis sur pied. Il permet à des collectivités territoriales d'Europe de se rapprocher des associations de développement et de bénéficier de l'appui des ministères et des institutions scientifiques et techniques compétentes. Une résolution adoptée par le conseil des ministres de l'environnement de la Communauté européenne est venue encourager ce nouveau type de coopération, en juin 1984.

Un remarquable fil conducteur

L'eau est pour beaucoup de communautés rurales ou urbaines dans les pays du Sud une ressource *précieuse, rare et difficile* à maîtriser, dont dépend souvent leur frêle survie. C'est un remarquable fil conducteur pour saisir la lutte quotidienne, journalière, pour le développement.

Le conseil des communes et régions d'Europe, la Fédération mondiale des villes jumelées, l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux, participent activement au programme, à travers des milliers de collectivités territoriales, et encouragent leurs membres à soutenir, conjointement avec leurs partenaires européens (à travers des liens de jumelage, par exemple), des projets de développement dans un pays du tiers-monde.

Ces organisations ont demandé aux associations de développement de leur présenter des projets émanant de collectivités et d'associations du Sud.

Une « bourse » a été ainsi constituée regroupant après une sélection rigoureuse près de deux cents projets : ce sont donc déjà deux cents communautés du tiers-monde qui vont recevoir un appui d'une collectivité européenne. En ce qui concerne la France, les ministères de la coopération et de l'environnement ont accepté d'appuyer ce programme et de participer à *son financement.* De grandes institutions scientifiques et techniques spécialisées en matière d'hydraulique apportent également leur indispensable appui. Au comité français qui a été constitué en 1985 pour animer le programme « Solidarité-Eau » correspondent, aujourd'hui, des comités allemand, italien et, bientôt des comités belge, hollandais, espagnol, anglais et irlandais. Enfin un comité européen (1) est né fin 1985 pour donner toute sa dimension au programme.

Le processus engagé en France en 1985 a déjà produit des résultats encourageants : plus de cinq cents collectivités territoriales y ont apporté un appui au programme permettant la prise en charge d'environ quarante-cinq projets. Un financement de près de 10 millions de francs a été collecté. A lui seul, le Syndicat des eaux de l'Ile-de-France, qui regroupe *cent quarante-quatre* communes, soutient sept projets d'adduction d'eau et d'irrigation au Rwanda, au Mali et au Burkina en appliquant à ses consommateurs français la règle du « centime par mètre-cube d'eau consommée ».

Remarquable exemple que chacun peut suivre en incitant la commune où il vit à adhérer à son tour à un programme qui accueille avec reconnaissance les contributions même les plus modestes des villages ou des petits bourgs désireux de manifester de façon tangible leur esprit de solidarité.

Chacun de ces projets aide bien sûr des hommes et des femmes du tiers-monde à améliorer leurs conditions de vie au sens le plus réel du terme. Mais il est plus : il est le vecteur d'une relation directe entre des communautés du Nord et du Sud, une ouverture vers la réalité vécue de l'autre, une concrétisation de notre solidarité.

(*) Ambassadeur de France, président du comité français de « Solidarité-Eau ».

(1) Secrétariat du comité européen. 41, quai d'Orsay, 75007 Paris.

COURRIER DES LECTEURS

« Oignez vilain... »

C'est une situation regrettable pour un gouvernement de n'être pas cru sur parole lorqu'il définit son attitude à l'égard de tel ou tel problème. C'est, hélas ! celle où se trouve le nôtre en ce qui concerne nos projets de relations économiques avec la Syrie (1). Il ne se passe guère de jours où, en dépit de démentis répétés, des journaux français ou étrangers ne considèrent pas que ces démentis mettent le point final à la controverse.

Et rien n'alimente ce doute comme l'affirmation répétée de l'absence de preuves de l'engagement terroriste de la Syrie en dépit d'une accumulation de présomptions suffisantes pour entraîner une intime conviction confirmée par le procès de Londres.

Si bien qu'on en vient à se demander si nous n'avons pas oublié l'adage de nos ancêtres : « Oignez vilain il vous poindra, poignez vilain il vous oindra. »

Pis encore si c'est Damas qui pense non seulement pouvoir nous « poindre » impunément, mais encore en attendre que nous l'« oignions ».

FRANÇOISE DE ROSE,
ambassadeur de France.

(1) Cf. *le Monde* daté 26-27 octobre : « Paris embarrassé ».

Vive la solidarité européenne supranationale !

Ceux qui voient beaucoup de lâcheté, sans doute à juste titre, dans le refus des autres Européens de se solidariser avec la Grande-Bretagne face à la Syrie sont pour la plupart les mêmes qui réclament à cor et à cri une Communauté européenne politiquement intégrée, supranationale comme on disait naguère, parlant d'une seule voix, celle de la majorité ; ceux qui fustigent l'union des Etats, chère au général de Gaulle ; ceux qui militent, en brandissant, pour commencer un prétendu « acte unique européen », pour l'élimination du « veto », source à leurs yeux de tous les maux dont souffre l'Europe.

Ont-ils réfléchi un instant aux effets de la loi du nombre dans la situation présente ?

La diplomatie musclée du gouvernement de Londres serait aujourd'hui repoussée par une majorité massive, et Mme Thatcher condamnée, au nom de la solidarité supranationale, à... renouer *illico* des relations diplomatiques avec Damas.

MAURICE DELARUE
(Paris.)

Pourquoi parler arabe sur A 2 ?

A une heure de grande écoute, Antenne 2 a invité le vice-recteur de la mosquée de Paris à s'adresser à ses auditeurs avant la Journée de la paix du 27 octobre. Ce personnage, qui parle certainement notre langue, a jugé opportun de s'exprimer en arabe, qui n'est pas – peut-être pas encore – langue officielle en France.

N'aurait-il pas été convenable que A 2 s'abstienne de diffuser cet entretien en arabe ? Le pape, pendant tout son séjour en France, a parlé en français, et même M. Savimbi !

JEAN VILLEMAIN
(Versailles.)

● RECTIFICATIF. – C'est par erreur que nous avons qualifié M. André Weil-Curiel de « *secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire* ». Il est « *secrétaire national* » de ce même mouvement.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

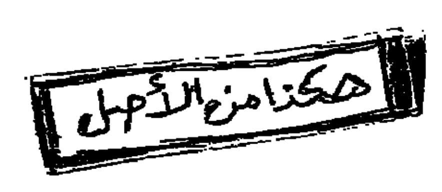
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Selon des propos prêtés à M. Chirac par le « Washington Times »

MM. Kohl et Genscher auraient mis en cause les services israéliens dans la tentative d'attentat contre El Al à Londres

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Jacques Chirac a été *« informé »* par le chancelier et le ministre des affaires étrangères ouest-allemands que la Syrie n'était pas impliquée dans la tentative d'attentat déjouée, le 17 avril dernier, à l'aéroport de Londres contre un avion d'El Al et il *« partage le scepticisme »* de MM. Kohl et Genscher sur l'implication dans cette affaire de l'ancien ambassadeur syrien en Grande-Bretagne.

Selon le premier ministre français, dont les vues sont exposées dans un long article (1) publié vendredi 7 novembre par le *Washington Times*, MM. Kohl et Genscher lui auraient déclaré être arrivés à la conclusion que cette tentative d'attentat, qui avait, le 25 octobre, conduit le gouvernement de Mme Thatcher à rompre ses relations diplomatiques avec Damas, était en fait *« une provocation organisée conjointement par le Mossad, le service secret israélien, et des éléments renégats de l'entourage du président syrien Hafez El Assad »*.

Daté de Paris et signé par Arnaud de Borchgrave, le directeur de ce quotidien proche de la Maison Blanche et propriété de la secte Moon, l'article ne donne à aucun moment de citation directe de M. Chirac, car tel était le souhait, est-il précisé, du premier ministre. M. de Borchgrave indique cependant s'être entretenu, mardi, pendant quatre-vingt-dix minutes avec M. Chirac, qui *« a donné son accord pour que ses vues soient rendues publiques »* et que l'entretien soit enregistré.

Tels qu'ils sont *« résumés »* par M. de Borchgrave, les propos de M. Chirac souffrent d'une ambiguïté fondamentale, puisque le premier ministre apparaît se référer uniquement à ses deux interlocuteurs allemands sans jamais se prononcer lui-même sur leurs conclusions, dont il n'indique pas sur quoi elles sont fondées. M. Chirac va ainsi jusqu'à *« concéder ne pas savoir la vraie vérité sur l'incident de Londres, car il n'a pas vu le dossier complet de l'affaire »*, mais il n'en marque pas pour autant la moindre distance vis-à-vis de la thèse qu'il prête à MM. Kohl et Genscher.

A l'en croire donc, les deux dirigeants allemands considéreraient que l'objectif du Mossad et de ces *« éléments de l'entourage »* de M. Assad aurait été d'*« embarrasser le président* (syrien) *et de faire tomber son régime »*. Si la bombe qu'avait placée Nezar Hindawi dans le bagage à main de la jeune Anglaise à laquelle il avait promis le mariage avait explosé en plein vol, trois cent soixante-seize personnes auraient été tuées. M. de Borchgrave, paraphrasant le premier ministre, écrit : *« cela aurait suscité un genre d'action de représailles contre la Syrie qui – selon ce que M. Chirac dit que les dirigeants ouest-allemands lui ont déclaré – aurait provoqué l'écroulement du régime Assad. »*

Il n'est pas expliqué pourquoi le chef du gouvernement de la France, dont la présence, les intérêts et les amitiés au Proche-Orient, y compris en Syrie, sont sans commune mesure avec ceux de l'Allemagne fédérale, a aujourd'hui besoin d'aller, en ce domaine, chercher ses informations et ses analyses à Bonn. M. de Borchgrave écrit en revanche que M. Chirac *« a repoussé* [au cours de l'entretien, comprend-on] *les preuves produites par les services de renseignement britanniques en y opposant un haussement d'épaules et un rejet désabusé, comme sans valeur, de l'ensemble des services de renseignement occidentaux* [qu'il] *croit tous pénétrés par des taupes de la CIA à la DGSE »*.

La nationalité de ces taupes n'est pas indiquée, mais *« les dirigeants allemands considèrent que les comploteurs, quels qu'ils aient été, ont donné pour instruction à Hindawi de faire rapport à l'ambassade syrienne* [après avoir transformé son amie en bombe vivante] *et que cela avait été conçu pour compromettre le gouvernement syrien »*.

C'est sur ce point que le premier ministre exprime une opinion à lui en déclarant partager le scepticisme de Bonn, car il a *« parlé à des gens qui connaissaient »* l'ancien ambassadeur et qui étaient *« tous convaincus (...) qu'il est le genre de diplomate qui n'accepterait jamais de prendre part à aucun complot terroriste, et que l'accusation britannique n'est pas plausible »*.

Décrivant ensuite les différents services secrets syriens comme un panier de crabes dont les agents sont manipulés contre le président Assad par certains de ses adeversaire intérieurs et extérieurs, M. Chirac déclare ne pas douter que Damas organise des actions terroristes, mais n'avoir aucune preuve d'aucune sorte d'une implication syrienne dans des affaires terroristes sur le sol français.

Des sarcasmes contre les alliés

La Syrie, poursuit-il, est la clé d'une solution pacifique au Liban. Ce serait donc une marque de *« folie diplomatique »* que d'essayer d'exclure Damas de la recherche d'une solution, et cela d'autant plus qu'à côté de la *« propagation d'un fondamentalisme musulman violemment anti-occidental à travers le Proche-Orient (...) les bombes terroristes qui explosent dans les capitales occidentales sont de simples pétards »*.

L'intérêt de tous les pays occidentaux, dit encore M. Chirac, est de soutenir et protéger les pays arabes modérés et de restaurer la paix au Liban, ce qui ne peut se faire qu'*« en coopération avec la Syrie »*. *« Il ne peut en conséquence*, écrit M. de Borchgrave, *retenir ses sarcasmes sur le cynisme de ses alliés »* américains, israéliens et britanniques qui, en aidant l'Iran, *« creusent plus profond la tombe de la civilisation occidentale »*.

Au passage, et sans craindre de ranimer une vieille polémique avec Washington, M. Chirac qualifie de *« totalement contre-producteurs »* les bombardements américains sur la Libye, qui n'auraient que retardé l'éclatement de troubles intérieurs menaçant le colonel Kadhafi.

BERNARD GUETTA.

(1) La rédaction du *Washington Times* a bien voulu, ce dont nous la remercions, nous communiquer une copie de cet article avant que le journal ne sorte des presses.

Les Etats-Unis, les otages du Liban et l'Iran

L'ancien président Bani Sadr assure que les Américains ont livré récemment à Téhéran du matériel perfectionné

Dans une déclaration au *Monde*, l'ancien président iranien Abolhassan Bani Sadr, qui garde d'étroits contacts avec l'Iran malgré son exil parisien, a affirmé que le voyage de M. McFarlane au mois de septembre en Iran avait été préparé par une *précédente mission américaine* qui avait été reçue à Téhéran par le *député Mohamed Ali Hadi Nadjafabadi*, le président de la commission des *affaires étrangères* du Parlement, un ancien ami de l'ayatollah *Montazeri*, *rallié* depuis un an à l'hodjatoleslam Rafsandjani. Toujours selon M. Bani Sadr, M. McFarlane a eu au cours de ce séjour à Téhéran de nombreux entretiens avec les commandants des Pasdarans et a discuté avec eux des moyens de remédier au problème du manque d'équipements de l'armée.

L'ancien président iranien croit savoir que trois jours seulement après le départ de M. McFarlane, deux avions-cargos CI américains, partis d'une base militaire des Philippines, ont débarqué à l'aéroport de Téhéran des cargaisons de pièces détachées et d'appareils électroniques destinés aux radars de l'armée iranienne, ainsi qu'aux hélicoptères et avions F-5, F-4 et F-14 livrés par les Etats-Unis à l'Iran à l'époque du chah. Selon M. Bani Sadr, les Américains ont également livré aux Iraniens un matériel perfectionné pour le brouillage des postes de radio des opposants iraniens installés à la périphérie de l'Iran grâce aux dons américains.

En tous les cas, la présence de M. McFarlane à Téhéran avait été signalée au début d'octobre par des tracts distribués par les frères Hachemi, arrêtés vers la mi-octobre par les services du ministre des renseignements, l'hodjatoleslam Ray-Chahri (*le Monde* du 25 octobre). Dans ces tracts, les frères Hachemi, responsables de la section des Pasdarans chargée des mouvements de libération islamiques et du bureau de l'ayatollah Montazeri dénonçaient les *« rapports entretenus par certains dirigeants avec les Etats-Unis et les contacts établis avec les émissaires américains »*.

Depuis, la section des Pasdarans chargée de l'aide aux mouvements de libération islamiques a été décapitée à la suite de l'arrestation de ses principaux responsables et se trouve maintenant placée sous l'autorité de l'hodjatoleslam Rafsandjani, le président du Majlis et le représentant de l'imam auprès du conseil supérieur de défense.

Embarras à la Maison Blanche

Les informations sur des tractations américaines avec l'Iran pour faire libérer les otages américains au Liban continuent à susciter un embarras croissant à la Maison Blanche. Le président Ronald Reagan a demandé, jeudi 6 novembre à la presse, au cours d'une cérémonie à la Maison Blanche, de cesser de se livrer à des spéculations pour ne pas compromettre la libération des otages américains. Il s'est refusé à tout commentaire sur d'éventuelles tractations avec l'Iran, mais il a ajouté que *« les spéculations et les commentaires (...), qui, selon nous, n'ont aucun fondement, rendent plus difficiles nos efforts pour faire libérer les autres otages »*.

Le silence des autorités américaines paraît confirmer que le gouvernement de Washington a recherché un accommodement au moins partiel avec l'Iran, en contradiction apparente avec la politique antiterroriste qu'il affiche. Cette affaire semble également avoir provoqué des dissensions au sein du gouvernement, certains hauts responsables du département d'Etat craignant de que le désir de la Maison Blanche d'obtenir la libération des otages ne compromette les intérêts des Etats-Unis dans la région.

En outre, ces révélations mettent les autorités américaines dans une position délicate vis-à-vis de leurs alliés européens après leurs appels à isoler les pays soutenant le terrorisme. L'Iran se trouve, comme la Libye et la Syrie, sur la liste des pays liés au terrorisme établie par le département d'Etat. C'est ainsi que M. Hodding Carter, ancien porte-parole du département d'Etat, notamment pendant la crise des otages de Téhéran, a estimé, jeudi, que le gouvernement américain semblait être en train de refaire la même erreur que celui de M. Jimmy Carter *« en présumant qu'il y a certaines factions en Iran avec lesquelles on peut traiter »*.

Pour sa part, le *Washington Post*, qui avait violemment critiqué la France en l'accusant de s'apprêter à vendre des armes à la Syrie pour obtenir la libération des otages français, invitait jeudi dans un éditorial M. Reagan à faire la lumière sur cette affaire. Selon le quotidien, *« rien de ce dont la France a été accusée n'est aussi grave que la suggestion que les Etats-Unis ont envisagé de modifier un élément essentiel de leur politique au Proche-Orient pour cultiver des « modérés » iraniens afin d'obtenir la libération des otages américains »*.

Une interview du premier ministre syrien

A Damas, dans une interview accordée à Radio France Internationale, le premier ministre syrien, M. Abdel Raouf El Kassem a affirmé que son pays continuait de *« faire tout ce qui lui est possible pour libérer les otages qui se trouvent au Liban ou ailleurs »*, et s'est prononcé pour une *« coordination non seulement avec la France »*, mais avec *« tout pays cherchant sérieusement à collaborer honnêtement avec la Syrie »*. Le premier ministre syrien s'est déclaré *« satisfait »* des relations avec la France, parce que, a-t-il dit, elle *« veut avoir une politique indépendante, hors des pressions américano-israéliennes. Nous ne demandons ni à la France ni aux autres pays d'être contre* [les Israéliens et les Américains]. *Nous leur demandons de suivre une politique objective et nous rencontrons beaucoup d'objectivité dans la politique française »*.

J. G.

Avant la réunion des Douze à Londres

Une mise en garde de M. Klibi secrétaire général de la Ligue arabe

TUNIS
de notre correspondant

A la veille de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze, lundi prochain à Londres, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a exprimé ses craintes que la crise entre Londres et Damas, *« problème bilatéral »*, ne se transforme en *« un problème euro-arabe »*.

« J'espère que tous nos amis en Europe prendront conscience de l'importance de l'enjeu, nous a déclaré M. Klibi. *Malheureusement, depuis quelques semaines, nous sentons qu'une certaine action se développe en Europe occidentale et en Amérique, au niveau politique et au niveau des médias ; elle exerce évidemment une grande pression sur les gouvernements en vue de provoquer une rupture entre communauté arabe et communauté européenne. Nous souhaitons que nos amis européens, tous nos amis européens, se gardent de tomber dans un tel piège. »*

Le secrétaire général de la Ligue arabe a estimé que les décisions arrêtées par la Communauté européenne, le 27 octobre à Luxembourg, trois jours après la rupture des relations diplomatiques syro-britanniques, étaient *« déjà en elles-mêmes regrettables »*. Les aggraver par des mesures pouvant porter atteinte aux échanges commerciaux avec la Syrie – ainsi que Londres le demande – ne pourrait, selon lui, qu'*« affecter le climat de la coopération euro-arabe »*.

« La France et d'autres membres de la CEE, qui s'attachent surtout à préserver l'avenir des relations entre les deux communautés, semblent avoir compris ce risque », a souligné M. Klibi. Quant aux Etats membres de la Ligue, a-t-il ajouté, ils sont, eux aussi, désireux de préserver ces relations et *« souhaitent vivement que les membres de la Communauté européenne s'abstiennent de tout ce qui pourrait les envenimer »*.

M. D.

La Grèce face au terrorisme

Un problème de compétence plus que de complaisance

La Grèce n'a pas innové le lundi 27 octobre en se désolidarisant de la résolution adoptée par ses onze partenaires de la CEE à propos de la Syrie. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement d'Athènes fait cavalier seul. On retiendra qu'il a moins irrité cette fois certains de ses partenaires, d'habitude prompts à vilipender son manque de solidarité européenne, mais qui apparemment songeaient surtout à freiner des quatre fers devant les sollicitations britanniques. Il serait donc mal venu de saisir cette occasion pour reprocher à la Grèce d'être le maillon faible de l'Europe en matière de lutte contre le terrorisme.

Le refus de la Grèce de souscrire à la résolution pourtant prudente de Luxembourg illustre les principes que M. Papandréou avait longuement exposés le 30 mai dernier devant le Parlement d'Athènes. Le premier ministre s'était alors exercé à une distinction hasardeuse entre les terrorismes qui méritent leur nom et ceux qui ne le méritent pas et estimé qu'aucun Etat n'avait le droit d'imposer aux autres ses propres critères de distinction.

Pas de solidarité qui vaille, donc, ni européenne ni occidentale. M. Papandréou s'était d'autre part opposé à ce que l'on désignât du doigt des Etats responsables, ce qui pour lui était *« faire le jeu d'une grande puissance »* ou en tout cas *« obéir à des ordres venus de l'étranger »*. Il flattait l'indépendantisme de son électorat, sa défiance à l'égard des Etats-Unis, ses réflexes volontiers pro-arabes et notamment pro-palestiniens.

La Libye était alors sur la sellette, un pays proche de la Grèce avec lequel cette dernière entretient des relations particulières, entre autres raisons parce que le colonel Kadhafi, ancien élève de l'école militaire d'Athènes, parle grec. Un pays aussi pour lequel la Grèce joue un peu le rôle d'interlocuteur européen que l'Italie a cessé de jouer.

Mais, comme souvent avec le gouvernement socialiste d'Athènes, il y a loin du discours aux actes. En même temps qu'il tenait ce langage, assez éloigné des principes qui guident ses alliés occidentaux, le premier ministre avait opéré depuis plusieurs mois déjà un net changement de politique face au terrorisme.

Changement de cap

Un an plus tôt, le laxisme des autorités grecques en matière de sécurité avait failli avoir raison des efforts de compréhension de Washington envers son allié turbulent. En juin 1985 des pirates de l'air s'étaient emparés d'un avion de la TWA au départ d'Athènes. L'un des pirates, arrêté à Athènes, avait été relâché sans concertation avec les alliés, en échange de la libération de certains otages grecs. La TWA avait suspendu ses vols vers Athènes. Le président Reagan avait appelé ses concitoyens à boycotter la Grèce.

Ce différend a été rapidement clos. Chacun estime aujourd'hui que le dispositif de sécurité mis en place à l'aéroport d'Athènes est satisfaisant.

Qui plus est, la Grèce s'est finalement alignée, sans en avoir l'air, sur ses partenaires européens à propos des seules sanctions sur lesquelles ils soient parvenus à se mettre d'accord envers la Libye. Le 15 avril avait eu lieu le raid américain sur Tripoli. Trois jours plus tard, le secrétaire d'Etat libyen aux affaires étrangères, M. Ahmed Chahati, était à Athènes, venant chercher l'appui de son interlocuteur privilégié au sein de la CEE. Il repartait plus tôt que prévu, sans tenir la conférence de presse annoncée. Un mois et demi après, le temps de venir à bout des résistances libyennes, Athènes annonçait discrètement le *« rappel »* par Tripoli de vingt-deux de ses représentants à Athènes (sur cinquante). Ces vingt-deux personnes avaient, semble-t-il, été désignées par les Américains comme suspectes d'avoir trempé dans des attentats terroristes en Europe.

La Grèce participe au comité européen sur la lutte antiterroriste et entretient des contacts avec les polices occidentales. La direction de la police grecque a été profondément remaniée au printemps dernier. On projette également de mettre sur pied une force spéciale anti-terroriste et de réformer les services de renseignement dont la grande indigence était clairement apparue en septembre 1985 avec l'affaire Krystallis, cet agent des services spéciaux, par ailleurs journaliste de télévision, dont on découvrit qu'il était mêlé à certaines affaires terroristes.

Parallèlement, le ministre des affaires étrangères, M. Papoulias, a, à plusieurs reprises, convoqué les ambassadeurs arabes en poste à Athènes pour les mettre en garde contre les règlements de compte entre différents mouvements moyen-orientaux sur le territoire grec et demander leur coopération.

La fréquence de ces règlements de compte s'était d'ailleurs considérablement ralentie jusqu'à l'assassinat à Athènes de deux représentants de l'OLP, l'un le 9 juin, l'autre le 21 octobre derniers. Contrairement à l'OLP, prompte à voir ici la main du Mossad, la police grecque estime que ce dernier attentat pourrait être l'œuvre d'un commando de Libanais et d'Irakiens proches du Hezbollah et du groupe Abou Nidal. Les mesures de sécurité ont été renforcées ces derniers jours aux abords de certaines ambassades.

Dans les milieux occidentaux, y compris américains, on a cessé en tout cas de faire à la Grèce le procès de complaisance à l'égard des terrorismes arabes. Le vrai problème, dit-on, est aujourd'hui celui de la compétence et de l'efficacité de la police grecque.

Ce changement d'attitude obéit à des considérations pragmatiques plutôt que doctrinales. Les bénéfices qu'Athènes espérait retirer de ses déclarations d'amitié avec les pays arabes (à savoir l'ouverture de marchés) ont déçu. Les moyens de pression des Américains (l'aide militaire) et des Européens (des subventions dont l'économie grecque n'était plus en état de se passer) devenaient plus convaincants.

La fermeté accrue en matière de terrorisme est allée de pair avec une certaine mise en sourdine des différends avec les Européens sur les questions internationales (Turquie exceptée) et un discret mais net rapprochement vers les Etats-Unis et Israël, où la Grèce reste désormais le seul pays européen à n'avoir pas de véritable ambassade.

Un groupe arménien

On ne peut enfin évoquer le problème du terrorisme en Grèce sans une allusion au Mouvement populaire arménien, un groupe apparemment peu nombreux, qui a pignon sur rue à Athènes et qui n'est autre, de l'avis général, que la couverture légale de l'ASALA. Ce groupe, qui semblait moins actif depuis quelque temps, s'est fait à nouveau remarquer ces dernières semaines, avec le Comité de soutien aux prisonniers politiques arméniens (CSPPA), par des conférences de presse au cours desquelles il a justifié les attentats commis à Paris. Il propage une abondante littérature en diverses langues (arménien, grec, français, anglais, arabe, iranien), de ton extrêmement violent, très antifrançaise et toujours antisémite. Une des brochures s'intitule *le Rôle du sionisme dans le génocide arménien*, et on a même trouvé à Ataturk un lointain ancêtre juif de Salonique... Parmi les bêtes noires de ce groupe, *« la clique Arafat-Abou Iyad »*, devenue *« la marionnette des services secrets occidentaux »*.

Cela étant, la Grèce n'a jamais été mise en cause par ses alliés pour sa tolérance envers ce groupe.

CLAIRE TRÉAN.

Diplomatie

L'échec de la rencontre soviéto-américaine de Vienne

M. Chevardnadze accuse les Etats-Unis de vouloir « oublier Reykjavik »

Les conversations de Vienne entre *MM. Shultz et Chevardnadze* n'ont abouti à aucun progrès sur le contrôle des armements. Il n'est même pas sûr que les cinq heures d'entretien entre les ministres soviétique et américain des affaires étrangères, mercredi et jeudi, auxquelles il faut ajouter les discussions entre experts, aient permis de clarifier *les positions respectives.* Les négociateurs américains ont été frappés par le caractère vague des réponses soviétiques à certaines de leurs questions, par exemple à propos des plafonds autorisés de têtes nucléaires sur les lanceurs stratégiques, plus précisément des « sous-limites », par catégories de vecteurs, proposées par les Américains.

D'une manière générale, a expliqué l'un des principaux experts américains, les Soviétiques ont refusé de se prêter à l'exercice auquel les conviaient les Américains : coucher noir sur blanc non seulement les points d'accord, tels qu'ils étaient apparus lors du sommet de Reykjavik, mais aussi les points de désaccord.

Cette attitude évasive pourrait s'expliquer de manière assez simple : ne pas reconnaître qu'il y a en fait de nombreux points de désaccord permet aux Soviétiques de parler encore *et toujours* de l'IDS, et de présenter le projet reaganien de « guerre des étoiles » comme l'unique responsable du blocage. Les Américains soupçonnent l'URSS de vouloir continuer à développer sur ce thème la vaste campagne de propagande qui, jusqu'à présent, lui a plutôt bien réussi.

Pas de nouveau « sommet »

C'est en tout cas ce que laisserait supposer le ton particulièrement déplaisant adopté à l'égard des Etats-Unis par M. Chevardnadze, tant dans son discours devant la CSCE que dans sa déclaration précédant avant son départ de Vienne, immédiatement après son second entretien avec M. Shultz. Le ministre soviétique a accusé les Américains de vouloir *« oublier Reykjavik aussi vite que possible »* (les Américains répètent sans arrêt le contraire) et de ne proposer *« qu'un sac de vieilles idées emballées dans la naphtaline mélangées aux concessions faites par l'URSS à Reykjavik dans le cadre du « paquet » proposé ».*

M. Shultz, lui, s'était efforcé de plaider la bonne volonté des Américains, venus à Vienne, a-t-il souligné, *« bien préparés et avec l'intention de faire des progrès ».* Dans ces conditions, aucun rendez-vous n'a été pris entre les *deux hommes*, et un *éventuel* prochain « sommet » Reagan-Gorbatchev n'a même pas été évoqué. Les Américains ont seulement proposé de nouvelles rencontres d'experts. Et les Soviétiques ont annoncé qu'ils iraient, ce vendredi, présenter aux négociateurs américains de Genève une mise à jour de *leurs* positions tenant compte des « résultats » de Reykjavik.

Dans un registre plus positif, les Américains ont tenu à souligner que les conversations sur les droits de l'homme s'étaient plutôt mieux déroulées que les entretiens sur le contrôle des armements. Les Soviétiques auraient même accepté que ce chapitre soit désormais régulièrement évoqué lors des rencontres bilatérales.

Après le départ de M. Chevardnadze, M. Shultz a réuni les autres ministres des pays de l'OTAN présents à Vienne pour la CSCE (M. Raimond avait quitté l'Autriche la veille). Il leur a confirmé que les Etats-Unis souhaitaient toujours obtenir des résultats concrets sur la réduction des forces conventionnelles en Europe dans le cadre des négociations dites « MBFR ». Les Soviétiques, eux, semblent vouloir laisser ces MBFR – qui piétinent depuis treize ans sans résultat – mourir de leur belle mort et imaginer un autre cadre de discussions. A ce sujet, les opinions semblent assez partagées au sein de l'alliance atlantique, qui ne fixera sa position qu'après une réunion *ad hoc* en décembre.

Jeudi fut aussi la dernière journée du « Miroir d'Helsinki », la « contre-conférence » organisée par des défenseurs des droits de l'homme dans le bloc soviétique. Le secrétaire d'Etat français aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret, était venu pour quelques heures de Paris apporter son soutien à cette manifestation. Il a estimé que la proposition soviétique de tenir à Moscou un « forum » consacré aux questions humanitaires était *« surréaliste ».*

JAN KRAUZE.

Aux Nations unies

Des résistants afghans agressés par des diplomates musclés de Kaboul

NEW-YORK
de notre correspondant

L'ONU n'en revient pas de l'affligeant spectacle offert, jeudi 6 novembre, par des représentants du gouvernement afghan venus, comme si l'on était sur une place de marché, *« porter la contradiction »* à sept représentants *de la résistance afghane.* Invités par l'association de la presse accréditée à l'ONU (UNCA) à s'adresser aux journalistes dans les locaux de l'association, au « quartier de la presse » du troisième étage du palais de verre, les moudjahidines ont été accueillis à la porte par trois « hommes forts » de la mission afghane auprès des Nations unies, qui, sans autre explication, les ont attaqués à coups de poing.

Pensant qu'il s'agissait de membres des services de sécurité des Nations unies, les représentants de la résistance ont alors tenté de s'éclipser, mais – les issues n'étant pas nombreuses – ils furent rejoints par les assaillants, dont l'un barrait déjà l'entrée des locaux où devait se tenir la conférence de presse : coups, insultes, turbans défaits, djellabas déchirées... Neutralisés par la sécurité de l'ONU, les « diplomates » de Kaboul ont dû abandonner leur entreprise et laisser les moudjahidines en compagnie des journalistes. La conférence de presse, peu intéressante au demeurant, a pu avoir lieu.

L'invitation aux moudjahidines avait été votée par le comité de l'UNCA par 12 voix contre 3 – celles de journalistes des pays de l'Est, – et l'annonce de la conférence de presse avait été arrachée à plusieurs reprises du tableau d'affichage situé à un endroit auquel seuls les correspondants ont accès. Selon le porte-parole du secrétariat général, l'organisation *« reconnaît l'extraterritorialité des locaux mis à la disposition de la presse et n'entend nullement s'immiscer dans le travail de celle-ci ». « Le secrétaire général regrette que de tels incidents puissent se produire à l'intérieur de l'ONU à l'instigation d'une mission permanente »*, a-t-il ajouté.

Aucun des mouvements de la résistance afghane n'est accrédité auprès des Nations unies, mais ils peuvent y avoir accès à l'invitation d'un Etat membre. Les moudjahidines étaient escortés par des représentants pakistanais et saoudiens.

Ch. L.

Pour une expression de solidarité européenne

(Suite de la première page.)

A quelques heures d'intervalle, le sommet de Reykjavik a été présenté deux fois comme un succès, mais pour des raisons exactement contraires.

Le premier succès était celui de la fermeté : face à l'habileté manœuvrière de M. Gorbatchev, et à sa demande inacceptable d'abandon de l'IDS (guerre des étoiles), le président Reagan avait su faire preuve de fermeté, et opposer un refus catégorique. D'où la rupture.

Mais, dès le lendemain, une autre version du succès faisait surface. On avait frôlé un accord historique : la totalité des lanceurs à moyenne portée aurait été retirée des deux côtés de l'Europe, et la moitié des lanceurs stratégiques aurait été détruite pendant une première période de cinq ans. Seule une intransigeance soviétique inexplicable sur l'IDS avait empêché l'accord. Mais, désormais, la grande négociation était engagée. Elle finirait bien par aboutir.

De ce cafouillage, on doit retenir deux enseignements qui intéressent directement l'Europe : l'atmosphère d'improvisation, qui risque d'aboutir à un accord tenant insuffisamment compte de la sécurité européenne; et l'indifférence, ou la quasi-indifférence, aux problèmes spécifiques de l'Europe.

L'improvisation est évidente, puisqu'il reste difficile encore aujourd'hui de savoir si la réduction de moitié du nombre des lanceurs stratégiques concernait exclusivement les missiles basés à terre ou lancés à partir des sous-marins, ou si elle s'appliquait également aux bombardiers à long rayon d'action, et aux missiles de croisière!

∴

Quant à la quasi-indifférence aux problèmes spécifiquement européens, on peut la lire dans les aller et retour sur l'option zéro. En 1979, à la Guadeloupe, le sommet occidental, réuni à l'initiative de la France, avait tracé deux voies : il marquait sa préférence pour l'option zéro, c'est-à-dire pour le démantèlement complet des SS-20 soviétiques pointés vers l'Europe. En cas de refus soviétique, il serait procédé au déploiement d'un nombre équivalent de missiles Pershing 2 et de missiles de croisière en Europe de l'Ouest.

Devant l'obstination soviétique, le déploiement a débuté effectivement en 1984. Puis, au début de l'année *1986, Américains et Soviétiques* ont paru prêts à se mettre d'accord sur le retour à l'option zéro. En septembre dernier, un mémorandum américain proposait de conserver deux cents missiles en Europe : cent SS-20 à l'Est et un nombre équivalent de Pershing à l'Ouest, sans doute pour éviter le *risque* d'un « découplage » de la sécurité européenne et de la défense des Etats-Unis. Mais voici qu'à Reykjavik, on accepte soudain la proposition *soviétique* de démantèlement complet des missiles, de l'Atlantique à l'Oural. Que signifie ce ballet, dansé par des missiles ? Où s'expriment les intérêts de l'Europe ?

Cette atmosphère d'improvisation et cette quasi-indifférence font apparaître que la sécurité ultime de l'Europe est en train de revenir, comme d'ailleurs il est naturel, entre les mains des Européens eux-mêmes.

Cette évolution n'est pas surprenante. Les Etats-Unis ont démontré abondamment le soutien qu'ils ont apporté à la sécurité de l'Europe. Pour assurer cette sécurité, ils ont même, au moment du blocus de Berlin, accepté de frôler la guerre.

Mais quarante ans après le dernier conflit mondial, dont le souvenir s'estompe avec les changements de générations, et compte tenu des découvertes technologiques qui obligent à reprendre les réflexions stratégiques, il est naturel que les problèmes de sécurité reviennent au berceau *de chaque continent.*

Les Américains le pressentent pour eux-mêmes, avec leur tentative de IDS, entièrement consacrée à la protection du continent nord-américain. Et les Européens doivent se préparer à assumer leurs responsabilités continentales, tout en conservant leur étroite alliance militaire avec les Etats-Unis. Pour cela, ils doivent revenir à une évaluation plus juste des capacités dont peut disposer une communauté de 350 millions d'habitants, maintenant que s'éloignent les souvenirs odieux de la dernière guerre. Et ils doivent prendre en compte les moyens nucléaires dont deux Etats européens, la Grande-Bretagne et la France, ont su se doter, et qu'ils continuent de moderniser. Ils doivent être conscients que si, pour des raisons tactiques visant à déblayer la voie vers un accord, les arsenaux nucléaires français et britanniques ont été tenus à l'écart des entretiens de Reykjavik, ils seront inévitablement impliqués dans les négociations ultérieures sur la deuxième phase de réduction du nombre des lanceurs stratégiques.

Depuis plusieurs années, le sujet, jadis tabou, de la personnalité européenne de défense mûrit lentement. Les perspectives ouvertes par le sommet de Reykjavik le font entrer dans l'actualité.

C'est à ceux qui détiennent les lourds et savants dossiers de la défense qu'il appartient de faire avancer la réflexion et d'engager les conversations.

Mais une chose est certaine et doit être comprise par tous : la solidarité européenne, indispensable vis-à-vis du terrorisme, n'est que l'avant-garde d'une solidarité plus profonde, qui viendra garantir un jour l'ultime sécurité de notre continent.

∴

Je souhaite que, lundi, le conseil des ministres européens parle haut et fort le langage de la solidarité européenne.

Car le réflexe de solidarité traduit aujourd'hui l'instinct le plus sûr qui nous guide vers l'union de l'Europe.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Pretoria révèle un plan du Mozambique et du Zimbabwe visant à renverser le président du Malawi

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Un plan *« diabolique et dangereux »*, selon l'expression de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a été révélé par ce dernier, jeudi soir 6 novembre, au cours d'une conférence de presse. Ce plan, étayé sur des documents dont l'authenticité ne fait aucun doute, d'après M. Botha, visait à renverser le gouvernement du président du Malawi, M. Kamuza Banda. Ses instigateurs : les dirigeants du Mozambique et du Zimbabwe. Les preuves : une réunion qui s'est tenue le 16 octobre, à Maputo, entre Samora Machel et une délégation du Zimbabwe, composée de ministres et de militaires. Les documents relatifs à ce *« complot »* ont été découverts parmi les décombres du Tupolev du président Samora Machel qui s'est écrasé, le 19 octobre, en territoire sud-africain.

L'affaire est prise très au sérieux par le gouvernement de Pretoria. A *tel* point que M. « Pik » Botha a modifié l'opinion qu'il avait de Samora Machel. *« Je suis consterné, déçu, choqué, je ne m'attendais pas à cela »*, a-t-il souligné. Il a annoncé que des messages avaient été envoyés aux gouvernements concernés afin de demander des explications sur ce qu'il qualifie de *« conspiration ».*

« Le poison qu'on inocule »

Le Malawi est le seul Etat africain à entretenir des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. Il est utilisé comme refuge par les rebelles armés de la RNM (Résistance nationale du Mozambique) en lutte contre le régime de Maputo. C'est justement cette question qui préoccupait ses deux voisins et qui était au centre de la réunion du 16 octobre.

Le document de quarante-neuf pages remis à la presse retrace les conversations qui ont eu lieu entre Samora Machel et M. Emmerson Munangagwa, ministre de la sécurité du Zimbabwe et le général Rex Nhongo, commandant en chef de l'armée. Selon la transcription qui en a été faite, il s'agissait de bloquer les frontières du Malawi sous prétexte de réparer les routes et les ponts et de concentrer des troupes dans les provinces voisines de Tete et et de Zambeze. Il n'est pas certain qu'une invasion en règle du Malawi était prévue. Samora Machel, toujours selon ce document, précise que *« l'action militaire doit être associée à une action politique »* et que le peuple du Malawi doit être convaincu que les forces du Zimbabwe et du Mozambique agissent par solidarité avec lui.

En fait, il s'agit plutôt de créer un front de libération du Malawi pour se débarrasser du président Banda selon la stratégie de Mao Zedong citée par l'ancien président du Mozambique : *« Gagner la majorité, isoler la minorité et l'éliminer petit à petit ».* L'échéance varie selon la dose de *« poison qu'on inocule »* mais ne peut aller au-delà de douze mois.

Pour M. Botha, l'incursion était *« imminente »* et certains aspects du plan *« avaient déjà été accomplis ».* Mais pourquoi avoir attendu trois semaines avant de le révéler ? Le ministre des affaires étrangères n'en a *eu connaissance que mardi*, a-t-il affirmé, et les investigations techniques ont pris du temps. Toujours est-il que le gouvernement de Pretoria fait un grand battage autour de cette affaire, voulant ainsi démontrer que les Etats voisins se livrent au jeu dangereux de la déstabilisation.

L'occasion était belle de prouver à l'opinion internationale que la menace marxiste est une réalité, d'autant que le document fait mention de l'utilisation des conseillers soviétiques et cubains au Mozambique.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Proche-Orient

En Roumanie

Le colloque israélo-palestinien s'est achevé sans incident

Costinesti (Roumanie) *(AFP).* – La rencontre entre pacifistes israéliens et responsables de l'OLP à Costinesti s'est achevée sans incident, jeudi 6 novembre. En deux *jours de tête-à-tête, les membres des* deux délégations n'ont pu que présenter leurs points de vue respectifs,et il n'y a pas eu de véritable débat. Contrairement aux espoirs exprimés avant la rencontre par certains pacifistes israéliens, le colloque de Costinesti n'a pas donné lieu à un communiqué conjoint.

Cette réunion est donc une double première : c'est, en effet, la première fois qu'une qu'une rencontre israélo-palestinienne est annoncée officiellement avant sa tenue par l'OLP, et c'est la première fois également que des Israéliens défient ouvertement la loi interdisant ce type de rencontre, malgré les menaces des autorités. Du côté des Palestiniens, les risques ne sont pas moindres. *« Nous avons été menacés. Les Israéliens sont passibles de trois années de prison, nous, nous avons risqué d'être tués »*, a déclaré le conseiller de M. Yasser Arafat, M. Ahmed Chakour.

ISRAËL

« Sur Mohammed, feu ! »

Tel-Aviv *(AP).* – Un député israélien s'est plaint auprès du chef d'état-major de l'armée des méthodes employées pour apprendre aux jeunes recrues à tirer, et l'armée a accepté d'ouvrir une enquête, a-t-on appris jeudi 6 novembre.

Selon le député de gauche Elazar Granot, les jeunes soldats doivent tirer sur des cibles portant des keffieh, et ouvrir le feu lorsque les officiers crient *« sur Mohammed, feu ! »*

M. Granot a fait part de sa réprobation au chef d'état-major de l'armée, le général Moshe Levy, lors d'une session à huis clos de la commission des affaires étrangères et de la défense à la Knesset, au début de la semaine.

La condamnation de la militante blanche de l'ANC

« Ma vie a un sens »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Marion Monica Sparg, militante blanche de l'ANC (Congrès national *africain*), qui a *été condamnée*, jeudi 6 novembre, à vingt-cinq ans d'emprisonnement *(le Monde* du 7 novembre), a été reconnue coupable de trois attentats à la bombe (dont un manqué), qui n'avaient fait que des dégâts matériels, et de trois incendies criminels (dont une *tentative*) au moyen de cocktails Molotov. Des faits que Marion Sparg n'a jamais contestés et qu'elle a même revendiqués.

Pour cette jeune fille, il s'agissait d'actes de *« patriotisme ».* En 1977, elle avait été *« horrifiée »* par la mort de Steve Biko, dirigeant du *Mouvement de la conscience noire* victime des coups reçus dans un commissariat de police. L'indifférence de ses amis blancs l'avait scandalisée. Elle décida de rejoindre la lutte et quitta le pays.

Dans une lettre adressée à sa mère peu après son arrestation, elle écrit : *« Il n'y a tout simplement pas d'autre vie pour moi que celle que j'ai accepté de vivre... Ma vie a un sens maintenant. Je sais où je veux aller et je sais ce que je veux atteindre, même si je ne l'obtiens pas moi-même. Je ne me suis jamais sentie aussi satisfaite... Cette guerre doit être menée jusqu'au bout. Et cela va être rude. »*

En la condamnant, le juge Van Der Walt a fait remarquer qu'il considérait comme une circonstance aggravante le fait que M[lle] Sparg soit blanche. *« S'il s'agissait d'un Noir*, a-t-il ajouté, *ses actes pourraient être compris, bien qu'étant inexcusables. »* En février dernier, un autre Blanc, âgé de vingt et un ans, Eric William Pesler, avait été condamné à sept ans d'emprisonnement pour avoir épousé la cause des nationalistes noirs.

M. B.-R.

A Paris et en province

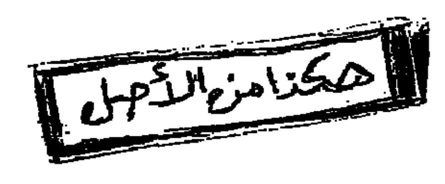
Manifestations contre la venue de M. Botha en France

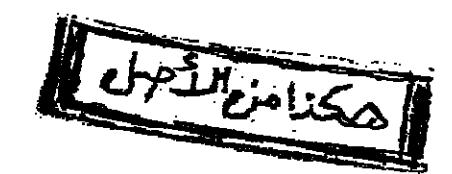
La venue en France, le 11 novembre prochain, du président sud-africain, M. Pieter Botha, qui doit inaugurer, à Longueval (Somme), un musée à la mémoire des combattants sud-africains morts au cours des deux conflits mondiaux, a suscité, jeudi 6 novembre, des manifestations à Paris et en province. Dans la capitale, deux défilés ont été organisés en fin d'après-midi. Le plus important réunissait cinq mille personnes – quinze mille selon les organisateurs, – à l'appel de la CGT et du Parti communiste. Le cortège avec, à sa tête, le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, et celui de la CGT, M. Henri Krasucki, s'est rendu de la place de la République à la place de la Bastille. Des banderoles indiquaient : *« Botha hors de France »*, ou *« Botha ne doit pas souiller le sol français ».*

D'autre part, à l'appel d'une trentaine d'organisations syndicales et politiques (PS, PSU, Ligue communiste, mouvement SOS-Racisme, FEN, SNI, etc.), mille à deux mille personnes, conduites par plusieurs députés socialistes et M. Jacques Pommateau, secrétaire général de la FEN, se sont regroupées au carrefour Sèvres-Babylone, pour se rendre ensuite vers l'ambassade d'Afrique du Sud.

En province, des manifestations se sont déroulées notamment à Toulouse, Tarbes, Marseille, Tours, Poitiers, Rennes, Lyon, Grenoble, Mulhouse, Nice, Metz et Nancy, où elles ont rassemblé quelques dizaines ou centaines de personnes, selon les cas.

En outre, le ministre congolais des affaires étrangères, M. Antoine Ndinga-Oba, dont le pays assure la présidence en exercice de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), qui était jeudi de passage à Paris, a exprimé la crainte que la venue de M. Botha *« ait un impact négatif sur le sommet de Lomé »* (conférence franco-africaine, qui doit se tenir les 15 et 16 novembre dans la capitale togolaise).




هكذا من الأصل

Europe

RFA : les élections régionales de Hambourg

Un SPD bon teint aux prises avec les femmes, les écolos et le milieu...

HAMBOURG
de notre envoyé spécial

« Von Dohnanyi pour Hambourg ! Hambourg pour von Dohnanyi ! » : l'équation proposée par le SPD aux Hambourgeois pour le renouvellement, dimanche 9 novembre, de leur Sénat a au moins le mérite de la simplicité. Les deux principaux partis, le SPD et la CDU, ont eu bien du mal à se différencier dans la campagne, dont le principal enjeu est finalement de savoir si le Parti social-démocrate est capable, en se démarquant clairement des Verts, de gagner des voix vers le centre. Après la Bavière, un nouvel échec du SPD serait un bien mauvais présage pour les élections législatives fédérales de janvier.

Selon une tradition bien établie, l'opulente cité hanséatique, dont le déclin si souvent annoncé s'accommode encore de forts beaux restes, vote à gauche, ce qui s'explique par la particularité du SPD local, à la réputation conservatrice bien ancrée. L'important est que les affaires marchent, celles des grandes maisons d'armateurs et celles qui ont de tous temps fait la richesse de la ville.

Si, au début des années 80, peu avant la chute du chancelier Helmut Schmidt, une partie de l'électorat avait cru le moment venu de changer de casaque, l'irruption des Verts sur la scène politique locale et la menace d'un Sénat ingouvernable l'avaient vite convaincue de rentrer dans le rang. Après un semblant de négociations avec les Verts, M. Von Dohnanyi, qui avait appelé à de nouvelles élections, reconquérait sans coup férir pour le SPD la majorité absolue fin décembre 1982.

Libéralisme bon teint

Hambourg avait pu demeurer après la guerre, en tant que premier port ouest-allemand, un des premiers pôles commerciaux et industriels de la RFA. Mais la crise de l'énergie des années 70 a tout remis en cause. Le spectre de Liverpool a soudain fait frissonner dans leurs beaux parcs à l'anglaise, le long de l'Elbe, les descendants des puissantes familles de la ville. Toute la base de l'industrie locale (chantiers navals, pétrochimie, transformation des matières premières) était ébranlée. Sans qu'on y prenne garde, les industries modernes avaient pris le chemin du sud, de Munich et de Stuttgart, laissant les Hambourgeois à leur hautaine vanité, à leurs cloaques industriels, aux néons désuets de Sankt-Pauli, le plus grand bordel d'Europe, avec ses bandes de coupe-jarrets d'un autre âge.

Le plan de M. von Dohnanyi repose sur l'idée que, si l'on ne peut éviter l'effondrement de l'industrie traditionnelle, avec son cortège de pertes d'emplois, au moins la transformation des activités portuaires devait-elle être accélérée et les activités de services développées. La grande cité hanséatique, capitale des médias ouest-allemands, conservait malgré tout assez d'attraction pour les cadres et les chefs d'entreprise de demain. Corollaire d'une politique visant à encourager les nouvelles technologies, un important effort a été lancé dans le domaine culturel dans un sens résolument moderniste et libéral.

Mais l'emploi souffre de cette politique : le taux de chômage est de plus de 12 %. L'endettement de la ville, qui atteint 18 milliards de DM, bat des records inquiétants, sans que soient satisfaites les demandes de la gauche du SPD ou des Verts pour soulager des nouveaux pauvres, de plus en plus nombreux, ni résoudre les problèmes d'environnement hérités du passé.

Violences et répression

Mais surtout le libéralisme bon teint d'un Klaus von Dohnanyi se heurte vite à ses limites. La crise du marché de la prostitution, due à l'épidémie de SIDA, entraîne une nouvelle vague de règlements de comptes sanglants au sein du « milieu » hambourgeois, de plus en plus versé dans le trafic de la drogue. L'agitation reprend à l'extrême gauche, à cause de l'énergie nucléaire, et les vitrines volent en éclats. En juillet dernier, après quelques manifestations violentes, la police avait inauguré une méthode inédite contre les manifestants, bloquant neuf cents personnes dans une nasse pendant quinze heures – méthode qui vient d'être jugée parfaitement illégale par un tribunal de la ville. Quelques semaines plus tard, le scandale suscité par le suicide spectaculaire d'un tueur du milieu, qui avait auparavant tué sa femme et le procureur en plein prétoire avec une arme qu'il s'était procurée on ne sait comment, a définitivement convaincu le bourgmestre de la nécessité de montrer sa poigne. Les deux sénateurs de l'intérieur et de la justice, jugés trop libéraux, ont été priés de céder la place. La sécurité est désormais entre les mains d'un vieux cheval de retour, M. Paweltchik, dont la première grande décision a consisté à envoyer la police contre une communauté de squatters tolérés jusqu'à présent par la ville et dans laquelle se seraient infiltrées des personnes proches de la scène terroriste. Action qui a immédiatement suscité en représailles une série d'actes de vandalisme.

En se montrant un peu trop empressé envers l'électorat conservateur, M. von Dohnanyi prend des risques, en particulier à l'égard de la gauche du parti, qui ne retrouve décidemment pas ses marques. Une abstention massive favoriserait les Verts, qui ont apporté une bouffée d'air dans la campagne en présentant une liste composée entièrement de femmes.

« Nous sommes femmes du GAL, blondes, perverses, brutales » : ces dames n'ont pas déçu, fin octobre, lors de leur présentation officielle, à mi-chemin du cabaret et de la réunion politique. *« Irruption dans le monde des hommes »*, proclame leur affiche électorale, représentant deux mains féminines en train d'affubler d'un nez postiche le mâle sexe du David de Michel-Ange.

HENRI DE BRESSON.

Le fantôme de Goebbels au Bundestag

BONN
de notre correspondant

Le parallèle tracé par le chancelier Helmut Kohl entre les dons respectifs de communicateurs de M. Gorbatchev et de Goebbels a donné lieu jeudi 6 novembre a un violent affrontement au Bundestag entre les partis de la majorité et ceux de l'opposition. Venu faire une déclaration sur la politique étrangère de son gouvernement, le chancelier avait réaffirmé en début de séance que ses propos, publiés par l'hebdomadaire américain *Newsweek*, avaient été déformés et qu'il prenait ses distances avec l'interprétation qui en était faite.

Diffusé jeudi à Bonn par la rédaction de l'hebdomadaire, l'enregistrement de cette interview – que la chancellerie s'était refusée elle-même à rendre public – ne laisse cependant aucun doute sur ce qu'a dit M. Kohl. Dans une déclaration, l'hebdomadaire a indiqué qu'il s'était résolu à cette démarche inhabituelle en raison de la mise en cause directe de sa réputation. Le chancelier, dont les propos sont relayés par un interprète, souligne, dans cet enregistrement, qu'on ne saurait prendre M. Gorbatchev pour un *« libéral »*, mais que le secrétaire général du PC soviétique est en revanche un *« leader communiste moderne »*. *« Il n'a jamais été en Californie ou à Hollywood, mais il comprend quelque chose en relations publiques. M. Goebbels comprenait aussi quelque chose en relations publiques. Il faut bien appeler les choses par leur nom »*, a-t-il dit textuellement.

Cette interview provoque une vive irritation chez les Soviétiques qui ont annulé coup sur coup les visites prévues à Moscou du ministre ouest-allemand de la recherche et du directeur des affaires culturelles du ministère des affaires étrangères. Pour tenter de régler l'incident, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. H.D. Genscher, a officiellement abordé la question mardi à Vienne avec son collègue soviétique, M. Chevardnadze, à qui il a *transmis un message du chancelier*.

Violemment attaqué par les partis d'opposition, qui lui ont reproché d'avoir porté atteinte au crédit de la RFA à l'extérieur, le chancelier a rendu jeudi devant le Bundestag un hommage appuyé au rôle du chef du Parti communiste soviétique dans le dialogue en cours entre les deux superpuissances.

H. de B.

Le bourgmestre de Berlin-Ouest en visite à Paris

« Berlin vaut le voyage... », proclamait naguère une publicité de l'office du tourisme de l'ancienne capitale du Reich. L'inverse, c'est-à-dire le trajet Berlin-Paris, s'est révélé on ne peut plus nécessaire pour le bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen, qui était, jeudi 6 novembre, l'hôte de la capitale française.

Les cérémonies célébrant le sept cent cinquantième anniversaire de l'ancienne capitale du Reich vont, en effet, être l'occasion de nombreux échanges entre Paris et Berlin. M. François Mitterrand a répondu favorablement à l'invitation lancée, lors du sommet de Francfort par le chancelier Kohl de se rendre à Berlin-Ouest au printemps 1987, et M. Jacques Chirac y donnera le départ du Tour de France cycliste au mois de juillet prochain. Reçu tour à tour par le président de la République et le premier ministre, M. Diepgen, tout en s'entendant réaffirmer la solidarité de la France avec la ville qui incarne les divisions de l'Europe, s'est néanmoins vu signifier les « réserves » du gouvernement français concernant son éventuelle participation aux cérémonies de Berlin-Est. Le bourgmestre a, en effet, reçu une invitation officielle de son homologue de Berlin-Est, M. Ehrard Krack, pour participer à la célébration anniversaire de l'autre côté du mur.

Pour les trois puissances alliées (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne), garantes du statut de la ville, la présence de M. Diepgen aux côtés de M. Honecker reviendrait à reconnaître Berlin-Est comme la capitale de la RDA, ce à *quoi elles se sont toujours refusées*. Pour l'instant, M. Diepgen n'a répondu ni positivement ni négativement aux avances de Berlin-Est. *« Je suis venu pour évaluer les conséquences que pourrait avoir un tel geste »*, nous a-t-il déclaré.

Partisan d'une *« interprétation dynamique »* du statut de Berlin, M. Diepgen a, en tout cas, pu constater que Paris est bien résolu à se hâter lentement dans ce domaine.

L. R.

La visite de M. Chirac à Madrid

La fin de décennies d'incompréhension

Tout n'était que sourires et éloges mutuels à l'issue de la visite officielle de sept heures que M. Jacques Chirac a effectuée à Madrid le jeudi 6 novembre. Le premier ministre français a été reçu par le roi et s'est longuement entretenu avec son homologue espagnol, M. Felipe Gonzalez, avant de rencontrer le président de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga.

MADRID
de notre correspondant

Face aux journalistes, MM. Chirac et Gonzalez ont rivalisé d'emphase pour souligner l'excellence des relations bilatérales, après des décennies d'incompréhension et de polémiques. *« J'ai une grande nouvelle pour l'opinion publique espagnole*, a annoncé le second avec un grand sourire : *nos relations sont désormais normales, basées sur la raison et non plus sur la passion »*, tandis que le premier renchérissait : *« Nos deux pays ont découvert qu'ils étaient faits pour s'entendre. Ne partagent-ils pas un même système de société, un même système de défense et une même communauté ? »*

Sur le sujet du terrorisme, les deux hommes sont apparemment en telle harmonie, à les croire, qu'ils en ont à peine parlé ! *« Seulement pour constater que notre collaboration dans ce domaine est des plus satisfaisantes »*, a précisé le président du gouvernement espagnol, qui a tenu à *« exprimer publiquement à la France les remerciements de l'Espagne pour sa solidarité et sa compréhension »*. Pour M. Chirac également, tout allait apparemment de soi : *« La solidarité complète dans ce domaine est normale entre deux Etats de droit, de démocratie, et ne devrait même pas faire l'objet de discussions »*, a-t-il souligné.

Les deux chefs de gouvernement ont souligné que ces véritables « retrouvailles » franco-espagnoles devraient se traduire dorénavant par une coopération plus étroite dans le domaine industriel, et, plus particulièrement, en ce qui concerne les technologies avancées, tant civiles que militaires. Après les responsables de l'agriculture et de la défense, ce sont les ministres de l'industrie des deux pays qui se rencontreront donc très prochainement, pour étudier de possibles projets communs.

L'un d'entre eux a d'ailleurs été examiné, vu son importance, par les deux chefs de gouvernement : la participation de la Telefonica, la compagnie espagnole des téléphones, au nouveau consortium de télécommunications formé par la CGE et ITT. MM. Chirac et Gonzalez ont exprimé leur désir qu'un accord soit atteint, ce qui implique, a souligné le premier, que *« les deux côtés réduisent le niveau de leurs exigences »*.

Interrogé plus particulièrement sur l'actuelle tension entre la Grande-Bretagne et la Syrie, M. Chirac a affirmé : *« La situation géographique, tant de la France que de l'Espagne, nous amène à avoir avec les Etats arabes des relations aussi bonnes que possible. Certes, il y a une limite : on ne peut accepter le soutien manifeste d'un pays à des actes terroristes. Mais, de toute manière, il faut éviter toute attitude susceptible d'alimenter l'anti-occidentalisme dans les pays arabes, qui aurait des effets déstabilisateurs pour les Etats modérés. On ne peut, dans ce domaine, se contenter de réagir à des pulsions immédiates. »* Une position à laquelle a sosucrit sans réserve M. Gonzalez.

« Lune de miel entre Paris et Madrid », affirmait, jeudi soir, la télévision espagnole. Longtemps encline à la francophobie, la presse de Madrid affiche, ce vendredi matin, un enthousiasme général.

THIERRY MALINIAK.

URSS : l'anniversaire de la Révolution

Le ministre de la défense n'a pas assisté au défilé sur la place Rouge

MOSCOU
de notre correspondant

Le traditionnel défilé militaire commémorant la Révolution de 1917 a eu lieu ce vendredi 7 novembre sur la place Rouge en l'absence du ministre de la défense, le maréchal Serguei Sokolov. Il faut des circonstances exceptionnelles pour empêcher le ministre de la défense d'assister à ce défilé. Le précédent titulaire de cette fonction, le maréchal Oustinov, qui avait manqué à l'appel le 7 novembre 1984, était mort un peu moins d'un mois plus tard.

Le maréchal Sokolov a été remplacé vendredi par un de ses trois adjoints immédiats, le général d'armée Piotr Louchev.

Du haut de la tribune du mausolée de Lénine, où il avait pris place à côté de M. Gorbatchev, le général Louchev a apporté le soutien remarqué de l'armée aux propositions avancées par ce dernier à Reykjavik : *« Seule l'absence chez l'administration américaine de la volonté d'accomplir une démarche réciproque a empêché d'entamer un processus réel d'arrêt de la course aux armements nucléaires et d'atténuation du danger de guerre atomique »*, a-t-il déclaré. Le rituel de l'anniversaire de la révolution comporte également, la veille de la parade militaire, une séance solennelle au Kremlin. L'honneur d'y prendre la parole est attribué par rotation aux membres du noyau dirigeant. Il est revenu jeudi à M. Ligatchev, le numéro deux du parti, responsable de l'idéologie.

M. Ligatchev a développé les deux concepts clés du vocabulaire politique actuel : *« restructuration »* et *« transparence)*. La *« restructuration »* ou *« refonte »* s'applique aussi bien à l'activité économique qu'à celle du parti.

Au chapitre de la *« transparence »*, le numéro deux fait l'éloge des *« critiques honnêtes et ouvertes »*.

M. Ligatchev a affirmé au passage que la récolte de céréales devrait s'élever cette année à 210 millions de tonnes, le plus haut niveau atteint depuis 1978.

D. Dh.

Asie

PHILIPPINES

Le chef d'état-major met en garde les militaires contre toute tentative de coup d'Etat

Manille. – Le chef d'état-major des forces armées philippines, le général Fidel Ramos, a mis en garde, jeudi 6 novembre, les militaires contre toute tentative de coup d'Etat et donné ordre aux officiers de *« neutraliser »* d'éventuels complots. Cette mise au point a fait suite à des informations selon lesquelles certains militaires de droite auraient envisagé une *« opération chirurgicale »* pour éliminer du gouvernement de Mme Aquino certains de ses *« sympathisants de gauche »*. L'opération aurait été envisagée avant le tenue, le 2 février, d'un référendum constitutionnel auquel Mme Aquino a lié son avenir politique (*le Monde* du 7 novembre).

Un collaborateur du ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, très critique ces dernières semaines à l'égard des représentants de la gauche au sein du gouvernement, a démenti, ce vendredi, ces rumeurs de coup d'Etat.

D'autre part, notre correspondant à Manille nous signale que le lieutenant-colonel Victor Corpuz, qui fut un temps membre de la guérilla communiste avant d'être réintégré dans l'armée, affirme que *l'insurrection était responsable*, comme l'avait soutenu le régime Marcos, d'un attentat meurtrier commis le 21 août 1972 au cours d'une réunion électorale de l'opposition. C'est à la suite de cet attentat de la plaza Miranda que M. Marcos avait décrété la loi martiale. Diverses organisations proches du Parti communiste ont démenti les propos du lieutenant-colonel Corpuz. Ces révélations apportent toutefois de l'eau au moulin des adversaires d'un cessez-le-feu avec les communistes, à un moment où les négociations en vue d'une trêve paraissent sur le point d'aboutir. Des copies d'une confession de l'officier ont été distribuées aux journaux de Manille peu après que le négociateur gouvernemental, le ministre de l'agriculture, M. Ramon Mitra, a fait état, jeudi, de ces progrès.

Enfin, une bombe a explosé, jeudi également, dans un cinéma de la banlieue de Manille, blessant seize personnes. Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, est le cinquième commis dans la capitale au cours des trois dernières semaines.

JAPON : l'explosion à bord de l'Airbus thaïlandais

Le gangster avait des états d'âme...

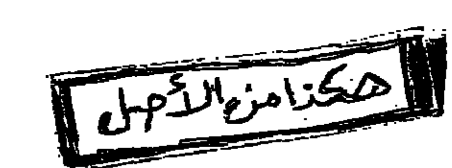
TOKYO
de notre correspondant

On peut être un *yakuza* (gangster), « rouler des mécaniques », afficher sa virilité, mais n'en être pas moins aussi un homme avec ses faiblesses. En tout cas, l'explosion qui s'est produite le 26 octobre dernier à bord d'un Airbus de la compagnie Thai International et a failli provoquer une catastrophe, a pris ces derniers jours un tour tragi-comique. La police d'Osaka en est, en effet, arrivée à la conclusion que Seiki Nakagawa, le gangster membre d'un groupe affilié au plus puissant syndicat du crime nippon, le Yamaguchi-gumi, qui introduisit la grenade à bord de l'Airbus, avait des *« états d'âme »* et qu'il aurait peut-être voulu se suicider – entraînant avec lui dans la mort quelque deux cent quarante-sept personnes.

Grièvement blessé, le *yakuza* est toujours interrogé par la police. Il a admis avoir été porteur d'une grenade. Mais il nie, pour l'instant, avoir voulu se suicider. Les présomptions de la police sont fondées sur des témoignages et sur le fait que le *yakuza* aurait été exclu de son groupe il y a quelque temps pour avoir échoué dans sa mission de monter un réseau de trafic d'armes avec les Philippines. Avant de quitter le Japon, il aurait pris une assurance sur la vie.

La saga du *yakuza* dépressif a en tout cas permis à la police japonaise, dont une équipe d'enquêteurs a été dépêchée à Manille, de percer certains des mystères du trafic d'armes. Selon les investigations des policiers nippons, les trafiquants parviennent à passer sans encombre les contrôles de police précédant l'embarquement pour une raison très simple : ils seraient *« escortés »* jusqu'à l'appareil par des militaires ou des douaniers philippins. Ceux-ci gagneraient entre 80 000 yens et 320 000 yens (de 3 600 francs à 13 000 francs) pour leur *« aide »*. Il suffisait d'y penser... et d'être aux Philippines.

Ph. P.



La discussion du budget des affaires sociales et de l'emploi à l'Assemblée nationale

La politique familiale du gouvernement très critiquée

Le budget des affaires sociales et de l'emploi a été adopté par l'Assemblée nationale, jeudi 6 novembre, au terme de deux jours de discussion (le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS, le PCF et le Front national contre).

Au cours de cette journée, la politique de la famille défendue par Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a été vigoureusement critiquée par l'opposition et notamment par Mme Georgina Dufoix (PS, Gard), qui a tenté de désolidariser M. Philippe Séguin de la politique dessinée par son ministre délégué.

« Je me félicite que vous soyez là, madame le ministre, pour vous dire les choses en face : votre plan famille me paraît parfaitement injuste », a expliqué à la tribune, sur un ton sobre, presque solennel, Mme Georgina Dufoix ; puis, tournant son regard vers M. Séguin : *« Il importe, monsieur le ministre, que vous vous en rendiez compte. »* L'ancien ministre socialiste des affaires sociales a demandé à plusieurs reprises à M. Séguin de revoir la copie de Mme Barzach : *« Il faut que vous examiniez ce plan en détail. (...) La logique à laquelle le gouvernement obéit quand il prend ces mesures* [suppression de la prime de déménagement, supression du complément familial aux familles de trois enfants, etc.], *c'est de rendre les riches plus riches et les pauvres beaucoup plus pauvres »*, s'est indignée Mme Dufoix.

« Vous affirmez que notre plan pour la famille est inéquitable, antinataliste et anti-économique, pourtant, s'est étonnée, en réponse, Mme Michèle Barzach, *il ne pénalise et ne priviligie aucune catégorie sociale. Quant à soutenir qu'il va contre la natalité, c'est un comble. »*

Pour le ministre, il s'agit avant tout de créer *« un climat où les familles nombreuses se sentent soutenues »*. Le ministre a contesté en outre le caractère anti-économique qu'aurait son plan. (Mme Dufoix avait estimé que la baisse des prestations entraînerait une baisse de certaines activités économiques). *« Il me semble que vous ne comprenez pas ce que signifie le mot redéploiement... Il implique que l'enveloppe financière est maintenue ; or vous parlez de perte »*, a estimé Mme Barzach.

M. Séguin avait, quant à lui, tenu la veille à mettre l'accent sur *« l'exemplarité »* de la déduction fiscale pour frais de garde (elle passe de 5 000 à 10 000 francs). Une disposition qui favorise, selon le ministre, l'emploi dans les services aux particuliers, mais qui a fait bondir M. Guy Bèche (PS, Doubs), rapporteur pour avis : *« En encourageant les gardes à domicile, vous favorisez les familles aisées, seules à utiliser ce système. »*

Pour le reste, M. Séguin a rappelé que le gouvernement entend traiter les couples *« quel que soit leur mode de vie »* — de manière non discriminatoire. *« C'est une curieuse faveur pour l'union libre et le concubinage »*, s'est plaint M. Georges-Paul Wagner (FN, Yvelines). *« Vous pourriez pourtant (...) établir une différence juridique entre union légitime et union illégitime. » « Il n'appartient pas à l'Etat de définir une morale*, a répondu Mme Barzach. *En revanche, il lui appartient de ne pas défavoriser les couples mariés. C'est ce que nous avons fait. »*

« Vous faites preuve d'un cynisme sans nom, s'est exclamée Mme Jacqueline Hoffmann (PC, Yvelines). *Comment pouvez vous qualifier votre plan pour la famille de généreux et d'ambitieux (...) ? Ce plan est financé en prenant les milliards aux familles les plus modestes. »*

En revanche, M. Jean-François Michel (UDF, Ardèche) a vu dans ce plan trois motifs de satisfaction : la correction d'iniquités fiscales qui pénalisaient les couples mariés, la *prise en compte de la nécessité de* respecter le choix de la mère entre le travail et l'éducation de ses enfants, enfin l'ouverture de la voie au développement de nouveaux emplois relevant de l'aide familiale et éducative.

L'IVG demeure controversée

Dans la soirée, le débat sur la famille devait rebondir sur la question de l'interruption volontaire de grossesse. Plusieurs orateurs du Front national, mais aussi de la majorité — M. Hector Rolland (RPR) et M. Bernard-Claude Savy (apparenté RPR — se sont élevés contre l'IVG.

Trois amendements demandant la suppression des crédits de remboursement de l'IVG ont été déposés par M. Michel de Rostolan (FN, Essonne), M. Yvon Briant (non inscrit, Val-d'Oise) et M. Bernard-Claude Savy (apparenté RPR, Nièvre). M. Séguin a demandé à ces députés de retirer leurs amendements, estimant qu'*« un débat à la sauvette, au détour d'une discussion budgétaire, n'était pas de mise sur un sujet aussi important »*. Il a rappelé que la représentation nationale pourrait en débattre, lors d'une prochaine discussion à l'Assemblée de diverses dispositions d'ordre social. MM. Briant et Savy ont accepté de retirer leurs amendements. L'extrême droite a maintenu le sien, qui a été rejeté, seules les voix du Front national s'étant portées sur lui.

« Ce n'est pas la marque du recul »

D'autre part, au chapitre des retraites, le ministre des affaires sociales et de l'emploi a annoncé qu'il avait demandé à ses services de préparer un texte établissant le principe de l'interdiction des clauses imposant aux salariés le départ à la retraite à un âge précis. En réponse à une question de M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines), M. Séguin a estimé, en effet, qu'il y avait *« contradiction »* entre la loi qui *« laisse théoriquement la liberté aux salariés de prendre leur retraite à l'âge où ils le souhaitent et certaines conventions collectives qui comportent des dispositions imposant un âge fixe et obligatoire »*. Le ministre a expliqué qu'il convenait, selon lui, de lutter contre les effets *« nocifs »* de ce système, qui empêche des salariés à l'âge de la retraite de continuer à travailler et à des entreprises *« de conserver des salariés âgés et expérimentés »*.

Pour sa part, M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, a *récusé les accusations des députés* de gauche selon lesquelles le gouvernement procéderait à une *« déréglementation systématique »* du droit du travail. Il s'agit, a expliqué le secrétaire d'Etat en réponse à l'ancien ministre socialiste M. Jean Auroux, de lutter contre les rigidités qu'avait introduites le code du travail, *« pénalisant ainsi l'emploi »*. Quant à M. Adrien Zeller, ministre chargé de la Sécurité sociale, il s'est défendu de vouloir *« mettre à mort la Sécurité sociale »*. *« Cette mise à mort aura lieu si nous ne maîtrisons pas les dépenses de la Sécurité sociale. En 1987, la protection des assurés coûtera 35 milliards de plus qu'en 1986 et 60 de plus qu'en 1985. Ce n'est pas précisément la marque du recul ou de l'abandon. »*

Enfin, le ministre des affaires sociales, répondant à une question de M. Jacques Roux (PC, Hérault) sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, a abordé la question de la compatibilité de l'accord national interprofessionnel signé sur cette question par les partenaires sociaux (et que le gouvernement doit intégrer dans un projet de loi) et de l'accord de branche des travaux publics. *« J'ai lu et entendu que le gouvernement allait être gêné (...) et certains de supputer sur l'habileté politique dont il devrait faire preuve pour concilier l'inconciliable*, a ironisé M. Séguin. *Mais le proplème est simple : l'accord de branche pourra-t-il s'intégrer dans l'accord interprofessionnel, donc dans la loi ? »* Le ministre a expliqué qu'une disposition de l'accord de branche des travaux publics (celle qui fixe le délai qui doit s'écouler entre le projet de licenciement et le licenciement effectif) *« contredit au moins partiellement »* une directive européenne. *« Or*, a souligné M. Séguin, *l'accord des travaux publics comporte une clause insolite »* qui le rend caduque si une de ses dispositions s'avère en contradiction avec une disposition législative au réglementaire, existante ou à venir. *« Si cette clause était confirmée (...), c'est la Fédération des travaux publics elle-même et les syndicats signataires qui reconnaîtraient que cet accord est nul et non avenu »*, a conclu le ministre.

PIERRE SERVENT.

La grosse colère de M. Séguin

M. Séguin s'est emporté au cours du débat budgétaire contre les députés socialistes qui lui avaient demandé de préciser sa *position sur la réforme du code* de la nationalité. *« Cette réforme est dangereuse pour certains de ses articles »*, avait affirmé M. Jean-Yves Le Deaut (PS, Meurthe-et-Moselle), en interrogeant le ministre. Le député socialiste estimait que la prestation de serment, demandée entre autres par M. Jacques Toubon, pour l'acquisition de la nationalité française pouvait être considérée par des jeunes gens nés en France, *« à la croisée de deux cultures, comme un reniement de leur culture d'origine »*.

« Vous dites n'importe quoi, vous affirmez que le serment est contraire aux traditions républicaines. Or il a été introduit dans notre droit par la Constitution de 1791 », a répondu M. Séguin. Le ministre s'est toutefois prononcé pour une autre *« forme de solennité plus conforme à nos mœurs actuelles »* que le serment. *« Vous parlez de massacre des libertés*, a poursuivi le ministre à l'adresse des députés socialistes, *sous prétexte qu'avant de donner la nationalité française à certains on envisage de leur demander s'ils souhaitent bien l'acquérir ! Vous me faites penser à ces boy-scouts qui, soucieux de faire à tout prix leur BA, veulent faire traverser la rue à une vieille dame qui n'a strictement aucune envie de changer de trottoir ! Quand on veut donner des leçons de droit de l'homme à la terre entière, il ne faut pas dire n'importe quoi ! »*, a-t-il conclu, applaudi, une fois n'est pas coutume, par les députés du Front national...

● **Le projet de réforme du code de la nationalité.** — Archevêque de Marseille, Mgr Robert Coffy, critique, dans une interview au *Matin* du 7 novembre, le projet de réforme du code de la nationalité. *« Il est incertain et dangereux*, explique-t-il. *Ce projet est en retard d'une déclaration des droits de l'homme et du citoyen »*. Pour lui, l'appartenance à une nation ne relève pas seulement d'une *« acceptation juridique »*. Elle est *« une affaire culturelle et sentimentale »*.

La nouvelle politique du logement

Le projet de M. Méhaignerie adopté par le Sénat

Le Sénat a adopté, dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 novembre, par 228 voix contre 79 (communistes et socialistes) le projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif, l'accession à la propriété des logements sociaux et le *« développement de l'offre foncière »*. Ce dernier terme a été ajouté *in fine* par les sénateurs à l'intitulé initial du projet pour mieux tenir compte des dispositions assouplissant les procédures d'urbanisme telles que la révision des plans d'occupation des sols ou encore modifiant le droit de préemption urbain et le plafond légal de densité.

Si la majorité a approuvé le projet défendu par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, c'est, comme l'a résumé M. Christian Bonnet (RI, Morbihan), parce qu'il est *« à mi-distance entre un socialisme dogmatique et un libéralisme débridé »*. C'est aussi, comme l'a affirmé M. Michel Caldaguès (RPR, Paris), parce qu'il permettra de *« rééquilibrer le marché du logement »*.

La gauche, elle, est sceptique, *pour ne pas dire franchement hostile*. Ainsi, M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) ne voit dans les dispositifs proposés qu'un favoritisme marqué pour *« les bailleurs, les gros propriétaires, la spéculation foncière, au détriment des locataires »*. Pas plus que ce dernier, M. Marc Bœuf (PS, Gironde) et M. Jacques Bellanger (PS, Yvelines), ne croient que cette loi pourra donner confiance au secteur du logement. Le principal reproche formulé par les socialistes touche à ce qu'ils jugent être une « déstabilisation » des rapports entre bailleurs et locataires. Sans compter que, comme l'a souligné M. Michel Darras (PS, Pas-de-Calais), la loi Quilliot voit certaines de ses dispositions maintenues alors que le projet de M. Méhaignerie en décrète l'abrogation. Cette *« fureur d'abroger n'est que*, a-t-il déclaré, *propagande et tromperie »*.

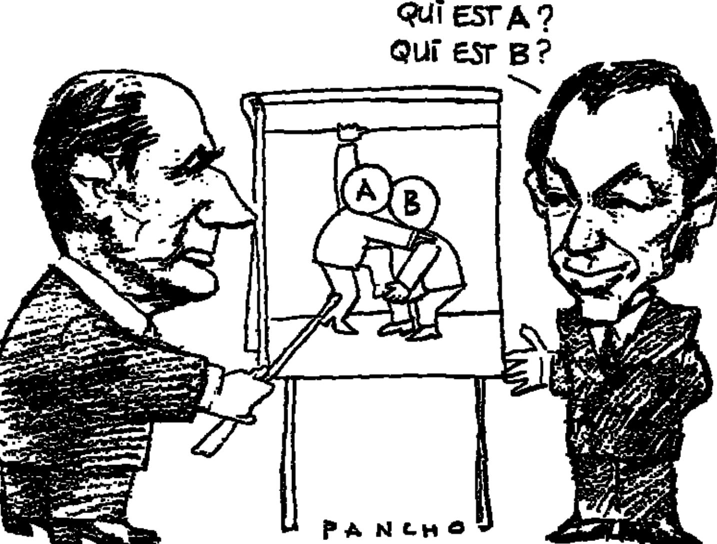
Le tête-à-tête Mitterrand-Rocard

(Suite de la première page.)

Au cours du repas, M. Mitterrand a dit à ses invités que, tout bien pesé, il n'a aucune envie de se représenter. Il a rappelé qu'il avait exprimé, à plusieurs reprises, l'*idée qu'un seul mandat* suffit. Une nouvelle fois, il a évoqué son âge. Il aura soixante douze ans en 1988 (1). Bref, dans la balance de son jugement actuel sur la question, il y a, dit-il, *« des kilos »* d'un côté (pas de nouvelle candidature) et *« des grammes »* de l'autre (mandat renouvelé).

De gramme en gramme, on parvient vite, pourtant, au kilo. M. Mitterrand prend toujours soin d'ajouter qu'il n'exclut rien du tout, qu'il lui reste d'importantes missions à accomplir. Il cite, par exemple, l'Europe. Il gnant des orientations définies par lui, de marquer sa prééminence dans les domaines dits « partagés » (politique extérieure et défense). Dans le même mouvement, il montre que le domaine propre au gouvernement ne lui est pas indifférent. Non pas qu'il décide : le gouvernement « gouverne », et cela ne le regarde pas. Mais il sonne l'alerte à l'occasion, met en garde, attire l'attention des Français, comme il l'a fait mardi dernier à Montpellier à propos de la décentralisation, du rôle de l'Etat, de la recherche, de la protection sociale et de la réforme hospitalière (*le Monde* du 6 novembre). Il continuera sous peu.

M. Mitterrand aime à dire qu'il avait amorcé ce nouvel équilibre avec M. Laurent Fabius. La coexistence institutionnelle serait donc, entre autres, l'occasion de parachever cette œuvre. Il a affirmé, jeudi, que ce mouvement devrait être irréversible et que ses successeurs ne pourront pas revenir au système monarchique installé par la pratique d'antan.



explique, mine de rien (ce qu'il n'a pas fait cependant devant ses interlocuteurs de jeudi) qu'un autre candidat socialiste éprouverait de plus lourdes difficultés que lui, y compris M. Rocard, bien qu'il soit, à ses yeux, *« le mieux placé »* ou, en d'autres termes, le *« chouchou des sondages »* pour reprendre une autre expression utilisée par M. Penne.

M. Mitterrand considère qu'il remplit aujourd'hui, en marchant, une mission essentielle à ses yeux : donner aux institutions, à l'équilibre des pouvoirs entre le président et le premier ministre, l'empreinte qui correspond à son aspiration de toujours. La cohabitation est entrée dans une phase où cet équilibre se dessine mieux que jamais. Le chef de l'Etat vient, à coups d'interventions spectaculaires et en manifestant sa volonté de faire entrer le gouvernement dans le cadre contrai-

Voire... Si M. Chirac était élu, on l'imagine mal privé des moyens de se doter d'un premier ministre à l'ancienne, exécuteur fidèle et quasiment muet des volontés du maître. Sa propre expérience auprès de M. Valéry Giscard d'Estaing (il a préféré, en août 1976, partir sur un éclat plutôt que de taire ses désaccords) suffirait à l'en dissuader. Voilà donc, du point de vue de M. Mitterrand qui a, fort logiquement, une haute conception de sa mission historique, une raison supplémentaire, s'il en était besoin, d'empêcher M. Chirac de lui succéder.

Qui, pour y parvenir, serait le mieux placé ? M. Rocard ? Les socialistes en décideront, à moins que M. Mitterrand ne règle lui-même la question. En 1980, l'actuel chef de l'Etat, alors lancé dans la course à l'Elysée, dont il avait éliminé M. Rocard, déclarait : *« Nous sommes face à un mur de 2 m de haut ; moi, j'arrive à 1,80 m. Rocard nous donne les 20 centimètres qui manquent. »* M. Mitterrand a franchi le mur à la courte échelle. Pour une nouvelle tentative, 20 centimètres de marge seraient toujours bons à prendre. Quant à M. Rocard, il pourrait aujourd'hui reprendre à son compte la formule de celui dont il fut le rival. Ils ont besoin l'un de l'autre.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Le général de Gaulle avait *soixante-quinze ans lorsqu'en 1965* il a brigué un nouveau mandat pour la première élection présidentielle organisée *sous* la Ve République, au *suffrage* universel. Il avait, semble-t-il, hésité à se présenter, en raison de son âge notamment, ainsi que le rapporte Jean Lacouture dans le troisième tome de son ouvrage consacré à de Gaulle. Après avoir rencontré le président, qui n'avait pas encore pris sa décision, Maurice Schumann avait confié : *« Il reste dominé par une hantise, celle de Pétain vieillissant. »*

En Polynésie

Nouvelle plainte contre M. Flosse

En Polynésie française, les adversaires politiques de M. Gaston Flosse, président du gouvernement territorial, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, poursuivent leur offensive contre celui-ci. M. Quito Braun-Ortega, conseiller territorial, membre du Parti républicain et dirigeant, aux côtés de M. Emile Vernaudon, maire de Mahina, de l'Union pour la Polynésie française, a déposé, le 28 octobre, une nouvelle plainte avec constitution de partie civile en accusant M. Flosse de *« corruption électorale »*.

Il affirme que la campagne pour les élections territoriales du 16 mars dernier a été marquée, de la part du parti de M. Flosse, le Tahoeraa Hiraatira (Rassemblement populaire pour la Polynésie), de *« manœuvres de nature à nuire à la régularité et à la sincérité du scrutin »*. Témoignages à l'appui, M. Braun-Ortega estime notamment qu'*« il est de notoriété publique que, dans les semaines précédant le scrutin, les archipels éloignés, notamment les Tuamotus, les îles Australes et les Marquises, ont très largement bénéficié des largesses de l'Agence territoriale de la reconstruction (ATR) dans des conditions contraires à la finalité de cet organisme et directement liées à l'imminence du scrutin. Les listes* [de M. Flosse] *ont mis à profit cette agence sous contrôle du gouvernement du territoire pour influencer le vote des électeurs »*.

Dans sa plainte, M. Braun-Ortega précise que diverses familles d'îles éloignées ont ainsi *« bénéficié d'importantes distributions de matériaux de construction dans la semaine précédant le scrutin »*. Les adversaires de M. Flosse avaient déjà argué de ces générosités pour demander au tribunal administratif de Papeete de prononcer l'annulation du scrutin, mais cette instance ne les avait pas suivis dans leurs conclusions, compte tenu du grand écart de voix entre les scores de leurs listes, minoritaires, et ceux obtenus par le parti de M. Flosse, majoritaire au niveau territorial.

De son côté, M. Flosse, revenu à Paris, devait être reçu vendredi après-midi 7 novembre par M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon.

Le comité central du RPR

« C'est parti, et ça roule ! »

Le comité central du RPR se réunit, samedi 8 novembre, sous la présidence de M. Chirac, dans les locaux de l'Assemblée nationale. Ses débats se dérouleront sur le thème suivant : *« Le RPR prépare l'avenir ; les jeunes : un défi et une priorité ».* Neuf membres du gouvernement prendront la parole avant le premier ministre. Le RPR prépare également la célébration de son dixième anniversaire pour le 6 décembre.

M. Chirac continuera d'exercer son mandat de président du RPR le plus longtemps possible avant l'élection présidentielle. Quelques semaines avant le scrutin, il se placera en quelque sorte en « congé de présidence du mouvement », comme il l'avait déjà fait avant l'élection présidentielle de 1981. M. Jacques Toubon demeurera secrétaire général du RPR jusqu'à l'élection présidentielle, prévue en principe pour le mois d'avril 1988.

Ces deux décisions ont été prises la semaine dernière par le premier ministre et coupent ainsi court aux diverses rumeurs concernant les intentions des deux dirigeants du mouvement. C'est en fonction d'elles que le RPR met désormais au point son organisation et les modalités de la campagne électorale présidentielle de façon à être prêt à tout moment à se mobiliser derrière « son » candidat puisqu'il ne fait aucun doute que celui-ci ne pourra être que M. Chirac (*le Monde* du 1er novembre).

Le plan élaboré s'étend – dans l'hypothèse d'une élection à la date prévue – jusqu'au printemps de 1987 où *« tout alors sera paré »*. Le secrétaire général nous explique : *« L'année 1987 sera la première depuis bien longtemps sans élections. Nous allons donc en profiter pour procéder à une mobilisation de l'appareil et des militants afin d'accroître l'enracinement et le rayonnement du RPR. Nous allons également mettre le mouvement davantage à l'écoute des aspirations des Français. Nous devons enfin approfondir nos propositions pour ce qui concerne l'organisation de la société et son adaptation pour les années à venir. »*

M. Toubon attache beaucoup d'importance à la création des quelque cinq mille postes de délégués cantonaux, car, nous dit-il, *« ceux-ci, près des gens, sont mieux à même de convaincre et d'expliquer que ne peut le faire une vaste, mais impersonnelle, campagne nationale d'adhésions »*. Il ajoute : *« Leurs arguments seront simples et concrets et ils pourront expliquer avec les mots de tous les jours la doctrine nationale du RPR, la politique du premier ministre et le programme de notre candidat à l'Elysée. »*

D'ores et déjà, le comité central du samedi 8 novembre sera consacré à ce que M. Toubon appelle des *« idées porteuses pour l'avenir »*. La mise en œuvre concrète de celles-ci ne peut être entièrement attendue de l'actuel gouvernement, qui dispose de trop peu de temps pour des réformes de longue haleine. Elles devront donc se réaliser après l'échéance de 1988. Il s'agit essentiellement de l'emploi au sens large, avec à la fois la formation professionnelle et la participation de la jeunesse et de la famille, avec aussi bien la lutte contre la drogue et contre l'insécurité que la politique de la natalité, l'école et le sport.

« La décennie de la génération Chirac »

M. Toubon, qui se souvient que le slogan choisi par le RPR pour son comité central du 5 juillet dernier était : *« ça démarre »*, réfléchit à un autre slogan qui s'inspirerait d'une formule du genre : *« C'est parti et ça roule pour longtemps ! »*. Les délégués au comité central, qui entendront M. Chirac tracer un bilan naturellement *« globalement positif »* de ses sept premiers mois de gouvernement, vont recevoir des consignes de renouvellement et d'ouverture.

Le RPR souhaite, en effet, préparer dès maintenant ses cadres, ses candidats, ses élus pour les quinze prochaines années qui nous séparent de la fin du deuxième millénaire. Ils devront également se montrer tolérants et accueillants à tous ceux qui sans vouloir être RPR se sentent proches de son chef... c'est-à-dire qui sont prêts à voter pour lui au printemps 88.

Afin de maintenir la pression et d'entretenir le zèle des militants, M. Toubon organisera de multiples manifestations après le comité central : un bureau politique en novembre, des meetings régionaux dans neuf grandes villes, des assemblées générales dans chaque département, un congrès extraordinaire consacré à la famille et à la jeunesse et une grande fête foraine ouverte à tous sur la pelouse de Reuilly au début de l'été 1987.

Mais auparavant, deux grandes manifestations sont prévues. Le 6 décembre, au palais du CNIT à la Défense, le RPR fêtera le dixième anniversaire de sa fondation par M. Chirac (*le Monde* du 9 décembre 1976, pages 1 et 9). M. Chirac, selon M. Toubon, devrait y démontrer que *« le rassemblement pour la République est devenu ce qu'on voulait qu'il soit, qu'il a obtenu les résultats escomptés et qu'il est sur la bonne voie pour justifier toujours son nom »*.

Après un congrès extraordinaire du mouvement le matin, une manifestation illustrera la *« décennie de la génération Chirac »* à travers un certain nombre de personnalités dans tous les domaines qui se sont illustrées durant cette période. Enfin, un spectacle de variétés et une soirée dansante clôtureront cette célébration, placée selon M. Toubon *« sous le signe de la fête »* et qui aura surtout *« une valeur médiatique symbolique »*.

En avril 1987, le RPR réunira ses assises nationales – les dernières ont eu lieu à Grenoble les 17 et 18 novembre 1984 – qui devraient rassembler au moins cent mille militants et qui seront les dernières avant le scrutin présidentiel. Le RPR compte y faire la démonstration de la force du courant populaire qui sera appelé à soutenir M. Chirac, le moment venu.

ANDRÉ PASSERON.

Mme Veil : soutenir la personnalité la plus crédible

Mme Simone Veil souhaite implicitement, dans une interview à « l'Evénement du jeudi », que M. Raymond Barre se déclare ouvertement dans la course pour l'élection présidentielle de 1988. L'UDF *« devra soutenir la personnalité la plus crédible »*, affirme-t-elle. Elle ajoute que s'il appartient à M. Raymond Barre et à lui seul de décider du moment pour se porter candidat, elle souligne le fait que *« la nature a horreur du vide. Les gens ont besoin d'investir dans une image, un projet, une personnalité »*. S'agissant de l'éventuelle candidature de M. François Léotard, Mme Veil précise qu' *« il ne suffit pas de se déclarer pour être celui qui peut rassembler l'UDF. D'autres peuvent alors s'estimer aussi bien placés ou qualifiés »*. Par ailleurs, l'ancienne présidente du Parlement européen estime que *« si l'UDF est aujourd'hui en position de retrait par rapport au RPR, c'est parce qu'elle a eu tort de ne pas avoir de premier ministrable le 16 mars dernier. La même erreur ne doit pas se reproduire pour l'élection présidentielle. »*

Adhésions au PSD

« Sociaux pas socialistes » : ainsi se définissent les adhérents du Parti social-démocrate, né en 1973 du refus de certains socialistes d'une alliance privilegiée entre le PS et le PCF. Composante de l'UDF depuis 1978, le PSD revendique sur l'échiquier politique *« une plus juste place que celle qu'on veut bien lui octroyer »*. Sont là pour en témoigner un nouveau siège (191, rue de l'Université, 75007 Paris), une nouvelle maquette de son bulletin *le Message*, l'organisation d'une convention nationale les 22 et 23 novembre au cours de laquelle M. Jacques Chirac interviendra et le lancement d'un mouvement de jeunes, « les jeunes sociaux-libéraux ».

D'autre part, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député de Paris où il est adjoint au maire, a rendu publique sa décision d'adhérer au PSD et de quitter ainsi le Parti radical valoisien avec lequel il se déclare *« en profond désaccord »*. Un autre futur adhérent du PSD s'est également annoncé : M. Léonce Deprez, député (app. UDF) du Pas-de-Calais.

Le sixième congrès du CDS

M. Méhaignerie poussé à « passer la vitesse supérieure »

Les centristes vont-ils réussir leur révolution culturelle ? Sont-ils prêts, pour reprendre l'expression de leur secrétaire général, M. Jacques Barrot, à faire fi de leurs états d'âme pour manifester enfin sans détour leurs exigences ? Sont-ils capables, comme l'espère leur président, M. Pierre Méhaignerie, de passer enfin *« la vitesse supérieure »* pour bâtir un CDS qui ne se contenterait plus d'être respectable, mais saurait se faire respecter ? Réponses à toutes ces questions dimanche 9 novembre au terme de leur sixième congrès, qui se tient à partir de ce vendredi à Metz, la ville dont est maire l'un de leurs sénateurs, M. Jean-Marie Rausch.

Ce congrès de Metz qui en rappelle d'autres, le CDS ne peut se permettre de le rater. A dix-huit mois du rendez-vous présidentiel, l'enjeu d'un congrès centriste n'est peut-être jamais apparu aussi important pour l'avenir du CDS, car qui doute aujourd'hui qu'une fois de plus cette élection présidentielle se jouera au centre.

A gauche comme à droite, les grandes manœuvres ont commencé, et une fois de plus le risque le plus grand pour les centristes est de se voir expropriés du centre, de voir le sort du pays se jouer par dessus leur tête, malgre leur fidélité aux *« idées »* de M. Raymond Barre. De lui, les centristes veilleront d'ailleurs à ne point trop parler. D'abord parce que pour une très large majorité d'entre eux cette fidélité n'est plus à discuter. Ensuite parce que les dirigeants du CDS ne peuvent pas rompre la *« trêve de la présidentialomanie »* qu'ils furent les premiers à vouloir instaurer au sein de l'UDF. Enfin parce que ce sera aussi une première façon de montrer qu'il sont soucieux en priorité d'affirmer *« la force et l'autonomie »* de leur parti.

« Le centre, c'est le CDS » : vaste programme qui se suffit à lui-même, que ce banal slogan marquant la toute récente campagne lancée par le CDS. Etre *« incontournable »*, devenir le *« moteur »* du prochain septennat, voilà donc les ambitions déclarées de ces centristes. En ont-ils les moyens ?

Ce n'est pas nouveau, les centristes ont toujours cru au poids des idées sur les réalités de la vie politique française. Force est de constater que sur ce terrain ils n'en ont jamais été dépourvus. Leurs thèmes fondamentaux ? *« La priorité à l'entreprise dans l'économie participative de marché, les nouvelles solidarités contre la grande pauvreté et les exclusions, un grand dessein familial et démographique, l'amélioration du processus de décentralisation, la construction européenne »*, autant d'idées-forces que les centristes ne voient pas sans intérêt et satisfaction percer la carapace de la société française, à l'exemple de ce qui se produit en Allemagne fédérale ou aux Pays-Bas.

Effort de mobilisation

Les mots ne figurent pas dans leur vocabulaire, mais s'ils osaient, ces centristes diraient qu'ils ont la conviction de pouvoir remporter la guerre idéologique.

Les socialistes qui les observent, les libéraux qui se rapprochent petit à petit, les chiraquiens qui hésitent ; *« le CDS représente une synthèse pour laquelle les temps sont venus »*, affirme joliment M. Méhaignerie. Lequel ajoute : *« A nous de savoir ce que l'on veut, de renforcer l'ossature des idées-forces pour lesquelles ont veut se battre. Si les autres changent, on verra bien. »* Voilà fixé le premier objectif de ce congrès.

Le second consistera à montrer la force militante du parti. Pour ce congrès, un effort de mobilisation, exceptionnelle a été décrété. Deux mille militants sont attendus dans la capitale de la Lorraine. Au moins, les centristes n'ont-ils plus peur de leur ombre !

Des idées qui passent, des militants qui se mobilisent, un président enfin qui s'impose. Car ce congrès devrait être aussi celui de M. Méhaignerie. Au bout de quatre années à la tête du CDS, celui-ci est assuré d'une réélection triomphale, à la russe. Il tient bien le parti. MM. Barrot et Stasi ne songent plus à lui disputer son fauteuil. Ses capacités de ministre sérieux et efficace font école.

Déjà qualifié par M. Barre de *« meilleur ministre de l'agriculture de la Ve République »*, il s'est imposé à la tête de son superministère de l'équipement. Atout supplémentaire : malgré sa déjà longue expérience ministérielle, il apparaît à l'opinion comme un homme neuf.

Aujourd'hui ministres du CDS, militants, chacun le pousse aussi à *« passer la vitesse supérieure »*. *« Je souhaite qu'un garçon comme lui puisse jouer un rôle plus important au niveau national »* est le premier à dire le plus autonome des centristes M. René Monory. Le *« syndrome Léotard »* a frappé le CDS, et, au moment où à son tour le numéro deux du Parti républicain, M. Alain Madelin, obtient son « heure de vérité », les militants regrettent que leur numéro un soit encore absent de ces grandes confrontations médiatiques.

« Il faut qu'il y aille... »

Les centristes ont toujours été réticents à toute personnalisation excessive du débat politique, mais les médias étant ce qu'ils sont, ils admettent qu'il leur faut revoir leur religion en la matière. Par pudeur naturelle, plus enclin au travail en équipe, M. Méhaignerie a toujours rechigné à se mettre sous les projecteurs. Mais aujourd'hui il n'a plus guère le choix. M. Barre n'étant pas éternel, un parti pour exister et peser doit avoir son présidentiable. *« Il nous faut un candidat en 1995. Pierre Méhaignerie a un rendez-vous à ne pas manquer. Il faut qu'il y aille, c'est un devoir pour lui »*, affirme nettement M. Jean Arthuis. *« S'il faut y passer, j'y passerai »*, se résout M. Méhaignerie.

Ce congrès permettra donc de juger également de son degré de résolution. D'autant que le président du CDS devra sans doute faire face à une certaine grogne à la base. M. Méhaignerie et les six autres ministres centristes soutiennent qu'ils sont *« à l'aise »* au gouvernement. Il n'est pas certain que l'avis soit général. Indiscutablement « l'affaire Stasi » a laissé des aigreurs chez les militants. La politique sociale du gouvernement Chirac leur semble pour le moins timorée, celle de l'immigration plutôt osée, et ils se désolent de voir la cause de l'Europe si mal défendue. Bref, c'est tout le procès de la cohabitation qui risque d'être instruit à Metz.

DANIEL CARTON.

L'assemblée générale annuelle des Verts

Les écologistes hésitent entre l'ouverture et le « fondamentalisme »

Les Verts tiennent leur assemblée générale annuelle, assimilable à un congrès, samedi 8 et dimanche 9 novembre, à Paris. Le mouvement écologiste va tenter de définir sa stratégie politique – fondamentalisme écolo-environnementaliste ou ouverture sur l'extrême gauche, – d'élaborer une procédure de désignation d'un candidat pour l'élection présidentielle, et de renouveler une partie de sa direction.

Si l'« AG » des Verts ressemble à l'étonnant ensemble de documents préparatoires reçus par les participants, cela promet une joyeuse pagaille. Une constante chez les écologistes. Il est en effet malaisé de faire la différence entre ce qui est baptisé textes de résolution, motions ou simples contributions au débat.

Crédités de 1,2 % des suffrages aux élections législatives de mars dernier, les Verts arrivent, une nouvelle fois, à la croisée des chemins. Entre la poursuite du *« ni droite, ni gauche »*, et l'ouverture sur d'autres composantes (PSU, Fédération de la gauche alternative – FGA), les « écolos » vont devoir choisir. Deux textes d'orientation résument cette alternative et portent en germe un risque d'éclatement du mouvement.

Le premier, cosigné notamment par trois des onze membres du collège exécutif (MM. Antoine Waetcher, Michel Delore et Michel Carré), porte l'empreinte « fondamentaliste ». Semblant privilégier les élections municipales par rapport à la stratégie présidentielle, ce texte affirme que *« l'écologie n'est pas à marier »* tout en reconnaissant que des *« convergences d'analyses »* existent avec le PSU et la FGA. Mais *« une profonde différence d'ancrage affectif rend impossible tout mariage, à moins de nier l'identité de l'un des partenaires »*. C'est pourquoi les auteurs prônent *« l'affirmation intransigeante de l'originalité et de l'identité »* des écologistes, sous peine de confondre *« ouverture et formation d'un cartel électoral hétérogène »*.

Mise en garde contre la « satellisation à gauche »

Le second texte d'orientation (1), paraphé par les quatre porte-parole des Verts (MM. Didier Anger, Jean Brière, Yves Cochet, Guy Marimot) et le délégué aux publications, M. Guy Hascoet, siégeant tous au collège exécutif, suggère de *« créer une solution de remplacement au modèle néolibéral actuellement dominant »* autant défendu, selon les auteurs, par la droite que par la gauche. Mettant en garde contre le *« sectarisme »* et la *« satellisation à gauche »*, il propose de *« construire l'alternative à l'alternance »*, dont les trois idées forces seraient *« autonomie, solidarité, écologie »*.

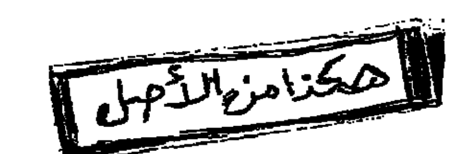
Si les défenseurs de la thèse *« fondamentaliste »* veulent se prémunir contre ce que certains appellent *« une absorption politique par l'extrême gauche »*, en resserrant les liens avec le circuit associatif et la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), les tenants du texte intitulé « Construire » souhaitent faire participer les écologistes au mouvement, ténu, de recomposition politique de ce qui reste de l'extrême gauche, des alternatifs et même de certains « rénovateurs » du PCF. Deux stratégies contradictoires !

Si le texte « fondamentaliste » apparaît minoritaire au sein de la direction des Verts, rien ne dit, *a contrario*, qu'il n'est pas majoritaire au sein de la base militante. Par déduction, le second pourrait bien avoir les caractéristiques inverses. Cette situation risque, dans ces conditions, de provoquer une scission à l'intérieur du mouvement et d'entraîner, à tout le moins, une redistribution des cartes pour les postes de porte-parole, ainsi que parmi le quart des membres du conseil national interrégional (CNIR) élus par l'assemblée générale annuelle.

En tout état de cause, même mis en minorité à l'« AG », les « fondamentalistes » auraient le recours de l'organisation d'un référendum interne d'initiative militante sur les rapports avec le PSU et la FGA, proposé par M. Yves-Luc Boulis, représentant de l'Aquitaine. Il ne sera peut-être pas nécessaire d'en arriver là, et certains des porte-parole, « décalés » par rapport à l'organisation écologiste, seraient conduits à en tirer les conclusions.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Contrairement à ce que nous indiquions dans le *Monde* du 1er octobre, ce ne sont pas les deux tiers du collège exécutif mais cinq de ses onze membres qui soutiennent le texte « Construire ».



En Corse

Les ambitions économiques de la Brise de mer

BASTIA
de notre envoyée spéciale

Le jeudi 16 octobre, atterrit à Bastia, par le vol de Paris, un curieux commando : en complet-veston et attaché-case mais armés jusqu'aux dents, vingt-cinq fonctionnaires de la Brigade nationale des enquêtes économiques et de l'Office central de répression du banditisme débarquent. Leur objectif : la bande de truands de Haute-Corse connue sous le nom de la Brise de mer (*le Monde* du 10 juillet).

Dès le lendemain, au petit matin, les enquêteurs à qui se sont joints des policiers de l'île commencent les perquisitions. En une semaine, tambour battant, ils saisissent des documents, interpellent treize personnes. Sur la sellette, quatre établissements de la ville, dont on suppose qu'ils sont contrôlés par la Brise de mer : une discothèque, l'Apocalypse, et trois bars, le Palais des Glaces, le Saint-Nicolas et le Continental. Déjà, les policiers découvrent dans ce dernier une double comptabilité : entre l'officielle et l'occulte, les bénéfices de l'an passé ont été minorés d'environ un million de francs. Quatre hommes liés au sort du Continental sont arrêtés. Ils sont emprisonnés, le 18 octobre, pour abus de biens sociaux (ou complicité) et présentation de bilans inexacts.

Parmi eux, Robert Moracchini, que visait le commando d'enquêteurs. C'est un célibataire âgé de vingt-sept ans, réputé être l'un des piliers de la Brise de mer. Roulant en Porsche achetée au nom du Continental — dont sa mère est gérante, — souvent accusé mais jamais condamné, c'est un « dur ». Au moment où l'opération est déclenchée, à la mi-octobre, il est le premier à être interpellé... et n'en revient pas. Incarcéré à la maison d'arrêt, il ne décolère pas. Les autorités tentent de l'emmener à la prison des Baumettes à Marseille, mais de nombreux codétenus font obstacle à son départ. Parce qu'il est un caïd ? En fin de compte, il est transféré.

De nombreux braquages ont été attribués à la bande de la Brise de mer, en Corse et sur le continent, comme ceux qui ont été commis par le « gang des postiches » (1). Cette bande est également accusée de racketter, de tuer à l'occasion : une vingtaine de cas en quatre ans. De plus, elle a multiplié ses prises de contrôle dans les établissements de nuit de Haute-Corse en achetant des petits et des grands commerces, des appartements, notamment à Bastia. On lui prête l'intention d'acquérir le Palm Beach, un des plus luxueux restaurants d'Ajaccio. En outre, elle aurait fait des offres de participation dans des projets de complexes touristiques et posséderait déjà à Nice plusieurs affaires immobilières et d'hôtellerie... avant de s'installer à Paris.

L'assassinat d'un industriel italien

D'où viennent les fonds nécessaires à ce train de vie, à ces investissements ? Le patrimoine accumulé par la Brise de mer est-il pour elle — ou d'autres circuits — le moyen de blanchir l'argent hold-up et de trafics ? Des bons du Trésor provenant d'un braquage attribué par les enquêteurs à la Brise de mer et commis dans une agence du Crédit agricole à Montesoro (quartier de Bastia) en 1984 ont été retrouvés en Italie : un citoyen de ce pays tentait de les négocier. Autre énigme italienne : le meurtre d'un industriel honorablement connu de Monza, Mario Ligarotti, en septembre 1983. Celui-ci avait financé, selon ses proches qui se sont portés partie civile, la construction d'un restaurant à Bastia. Il aurait investi dans cette affaire 1 milliard de lires — soit environ 1 700 000 de francs — sous forme de prêt. Ces fonds auraient transité d'Italie en Corse par la City Bank de Monaco. Puis, Mario Ligarotti tente de récupérer son argent, pour acheter un appartement à Monte-Carlo. Il est alors assassiné. La justice italienne recherche les auteurs de ce meurtre : son enquête incrimine un établissement de Bastia qui serait selon les enquêteurs, passé entre les mains de la bande de la Brise de mer.

A la tête d'un important patrimoine, les amis de la Brise de mer, semblent désormais s'intéresser de très près à la chambre de commerce de Haute-Corse. Aux dernières élections, en 1985, il est apparu que la plupart des suffrages avaient été exprimés par procurations et que bon nombre de ces dernières avaient été sollicitées par des amis de la Brise de mer.

Après la chambre de commerce, la Brise de mer s'est préoccupée du tribunal de commerce de Bastia. Le nombre de juges consulaires passant de neuf à douze, il y a eu récemment des élections. Les amis de la Brise de mer conseillèrent aux commerçants de rester chez eux dans un premier temps : pas de quorum. Au deuxième tour, leur conseil, inverse, fut largement suivi ; l'élection put se faire. L'enjeu n'est pas mince. En octobre 1987, sa présidence sera disponible. On ne prête pas à l'actuel président l'intention de se représenter. Actuellement, on parle de deux candidatures possibles : celle de M. Pierre Sebastiani et celle de M. Joseph Guglielmi, dirigeant de sociétés du groupe Paul Natali, un industriel bien connu de la région bastiaise et président de la chambre de commerce de Haute-Corse.

Volonté politique

La volonté de stopper l'ascension de la Brise de mer est affichée au plus haut échelon, jusqu'à M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité. Elle s'affirme au moment où les élus du département commencent à s'impatienter, confrontés à de nombreux articles de presse régionaux et nationaux évoquant les agissements de la bande. Le conseil général s'est réuni exceptionnellement les 21 et 22 octobre, à la demande de M. Vincent Carlotti (PS), pour examiner l'affaire.

« Que les rapports économiques s'établissent sur des bases saines et non pas sur la menace et le racket » : tel est, dans cet esprit, le souhait de M. François Leblond, l'actuel préfet délégué à la police en région Corse. *« On ne répare pas la dégradation par un coup de poing. L'action de l'Etat se fera dans la continuité,* assure-t-il, *aussi longtemps que nécessaire. »* Quelles vont être les suites de l'action en cours ? Nul ne peut se hasarder à faire un pronostic, à Paris comme à Bastia. Là, on s'attend aussi à la prochaine invalidation des élections régionales par le Conseil d'Etat pour fraude, à la suite de la campagne lancée par les nationalistes de l'île, et on se demande de quels appuis politiques la Brise de mer peut bien bénéficier...

DANIELLE ROUARD.

(1) Treize membres présumés de la Brise de mer sont actuellement incarcérés pour divers crimes et délits sur l'île et le continent.

POINT DE VUE

Le mythe du « super-magistrat »

Deux futurs magistrats, Mlle Isabelle Gorce et M. Alain Vogelweith, actuellement en stage comme auditeurs de justice à Grasse (Alpes-Maritimes), réagissent à un article paru dans le *Monde* du 21 octobre, article dans lequel nous faisions état de critiques formulées actuellement à la chancellerie à l'encontre de la formation des jeunes magistrats.

Sans doute faut-il voir dans les dernières interrogations sur le recrutement des magistrats l'un des aspects des critiques dont la justice fait l'objet depuis quelques temps.

Après avoir souligné la juvénilité de certains magistrats, on s'attaque aujourd'hui non seulement à leurs qualités intellectuelles mais aussi à leur personnalité jugée « perturbée ».

Plus que jamais, les sophismes élitistes sont à la mode. Impossible de recruter aujourd'hui, nous dit-on, deux cent quarante futurs magistrats de qualité. Les seuls bons éléments ne figureraient que parmi le premier ou le deuxième tiers des promotions, le dernier tiers étant constitué, par définition, de « futurs mauvais magistrats », ceux qui commettront, quelques années plus tard, maladresses et folies... Et pourquoi parmi ces derniers n'y trouverait-on pas les meilleurs magistrats ? Faut-il applaudir, par ailleurs, la pratique sélective d'avant 1968 ?

Les juridictions sont aujourd'hui très majoritairement engorgées, tant au civil qu'au pénal. La qualité des décisions produites ne peut qu'en souffrir. Si cent quatre-vingt onze postes sur les cinq cent cinquante-cinq offerts de 1959 à 1967 n'ont pas été pourvus, cela n'est pas sans conséquences sur les conditions de travail des magistrats, quand bien même s'agirait-il de « super-magistrats » admirablement sélectionnés tant pour leurs qualités intellectuelles que morales.

Ne voit-on pas se profiler le mythe d'un « surhomme » infaillible qui produirait une justice à son image. Bien plus, n'y a-t-il pas dans de telles vues, une volonté de définir un profil de magistrat comme il existe un profil d'énarque. Le complexe de certains magistrats n'est pas loin.

Qualités morales, certes, mais lesquelles ? *« Equilibre psychologique et affectif, maîtrise du caractère, appréciation objective des situations »,* nous disent certains conseillers. Mais comment apprécier « objectivement » ces qualités ? Par des tests de personnalité à l'image de ceux que pratiquent certains recruteurs privés pour le compte d'entreprises et avec tout l'arbitraire qu'on leur connaît ? Comment préjuger de l'évolution psychologique d'un individu ainsi sélectionné ?

Bien plus, ne risque-t-on pas de rétrécir encore les bases d'un recrutement qui n'est déjà pas suffisamment diversifié. Les auditeurs de justice, c'est ainsi qu'on appelle les futurs magistrats, sont déjà très « calibrés » sur le plan intellectuel pour que l'on uniformise égalemnt leur tempérament.

Tout cela ne paraît guère œuvrer dans le sens de la sacro-sainte indépendance des magistrats, sans parler des risques de dérapage que comporterait ce genre de recrutement.

Néanmoins, il serait sans doute intéressant de prendre davantage en compte les expériences humaines des candidats (activités professionnelles antérieures, participation à la vie associative, sportive...).

De toute façon, le problème de recrutement des magistrats apparaît indissociable de celui de la formation dispensée dans les universités. Ouverture sur l'extérieur bien sûr, mais celle-ci ne devrait-elle pas déjà être réalisée au niveau de l'Université ?

Les meilleurs magistrats sont sans doute ceux qui sont les plus proches de leurs semblables. L'élitisme tant intellectuel que social n'est dont pas sans comporter de nombreux écueils. On ne peut pas vouloir l'ouverture sur l'extérieur et prôner l'élitisme.

MÉDECINE

Greffe de moelle osseuse

Un nouveau traitement contre le rejet

Un nouveau-né atteint d'un déficit immunitaire congénital grave. Un enfant ou un adulte jeune atteint de leucémie aiguë ou d'aplasie médullaire. Dans chacun de ces cas, l'issue thérapeutique est la même : la greffe de moelle osseuse. Il s'agit alors, soit de trouver une moelle compatible, c'est-à-dire de même groupe tissulaire (système HLA) — et c'est très difficile — soit utiliser des moelles HLA non identiques, mais dans lesquelles il faut au préalable éliminer les cellules dangereuses, responsables de la réaction du greffon contre l'hôte, et donc du rejet.

Ces techniques d'épuration de moelle, extrêmement compliquées, ont permis jusqu'à présent de pratiquer dans le monde environ deux cents greffes HLA non identiques, chez des enfants atteints de déficits immunitaires graves qui, sans cela, seraient décédés. Selon une étude faite dans quatorze centres européens, le pronostic de guérison totale avec chacune de ces deux méthodes est sensiblement le même (70 % avec une moelle transplantée HLA identique et 60 % avec une moelle non identique).

Aujourd'hui, deux équipes de l'INSERM, celle de Claude Mawas et Daniel Olive (U 119, Marseille) et celle du professeur Claude Griscelli et du docteur Alain Fischer (U 132, Hôpital Necker-Enfants-Malades) ont mis au point une nouvelle méthode favorisant la prise de greffe dans les transplantations de moelle osseuse HLA non indentique (1). Elle a été expérimentée avec succès à partir de juin 1985 sur sept enfants atteints de déficits immunitaires ou d'ostéopétrose (une maladie qui se caractérise par une densification anormale des os). Dans les sept cas, une prise de greffe a été obtenue. Cinq de ces sept enfants sont toujours en vie, avec une moelle complètement reconstituée. Les deux enfants morts ont été victimes d'infections virales et non pas des suites du traitement.

La nouvelle méthode consiste à injecter par voie intraveineuse un anticorps monoclonal dont l'action tend à inhiber les capacités de rejet du sujet. La découverte de cet anticorps monoclonal est le fruit de l'observation clinique d'une maladie héréditaire rare qui se caractérise par un défaut de protéine dite d'adhésion au niveau de la membrane de certaines cellules, les cellules cytotoxiques. Il en résulte chez le malade une absence complète de cytotoxicité et, de ce fait, une incapacité de rejet de greffe. Partant de cette constatation, l'équipe du professeur Griscelli a étudié cette protéine (la LFA 1) et a réussi à fabriquer « son » anticorps monoclonal correspondant. Et, en définitive, celui-ci s'est révélé d'un intérêt fondamental puisqu'il est capable d'empêcher le rejet de greffe en se collant sur ces protéines, situées sur toutes les cellules cytotoxiques.

Cette méthode vise donc à prévenir la réaction de l'hôte contre le greffon, alors que des médicaments tels que la ciclosporine, eux aussi employés pour prévenir le rejet de greffe, visent à prévenir la réaction du greffon contre l'hôte. L'utilisation de cet anticorps monoclonal permet d'envisager une extension des greffes de moelle HLA non identique, non seulement à d'autres déficits immunitaires dans lesquels subsiste la capacité de rejet du sujet, mais également à d'autres maladies comme les leucémies aiguës et les aplasies médullaires. D'ores et déjà, nous a indiqué le docteur Fischer, une étude française va débuter dans quelques semaines, utilisant le même médicament mais cette fois chez des enfants ou adultes jeunes atteints de certaines formes de leucémie ou d'aplasie médullaire. Et une étude européenne ne devrait pas tarder à démarrer. On saura dans quelques mois si, dans de tels cas, les résultats sont aussi spectaculaires que chez les enfants atteints de déficits immunitaires ou d'ostéopétrose. Sur un plan plus général, cet anticorps monoclonal pourrait être le premier d'une série. Un autre anticorps de ce type a été isolé par le docteur Mawas. Il est actuellement expérimenté à Nantes dans la prévention du rejet des greffes de rein. Et il est probable que d'autres types de greffes pourront, sous peu, bénéficier de ce qu'il faut bien appeler, tout simplement, une nouvelle classe de médicaments, les anticorps monoclonaux.

FRANCK NOUCHI.

(1) Les résultats de cet essai thérapeutique vont être publiés dans un prochain numéro de la revue médicale britannique *the Lancet*.

Une collaboration exemplaire entre chercheurs et praticiens

MARSEILLE
de notre correspondant

Le centre d'immunologie INSERM-CNRS de Marseille-Luminy, l'un des plus importants centres de recherche fondamentale en biologie de France, avec ses quatre-vingts chercheurs, a fêté, le 7 novembre, son dixième anniversaire, en présence de deux Prix Nobel de médecine (les professeurs B. Benacerraf et G. Edelman). Mais, au-delà d'un anniversaire, c'est un bilan de dix années d'activité qui a été dressé.

Le centre marseillais a toujours eu pour vocation de faire déboucher la recherche sur des applications pratiques. On y a particulièrement étudié les récepteurs des lymphocytes T, ces « cellules tueuses » qui, mises en présence d'un antigène, s'organisent pour le chasser de l'organisme et interviennent notamment dans le rejet des greffes. On y a également étudié les antigènes dits « d'histo-compatibilité » (HLA), que l'on trouve sur les membranes des lymphocytes et qui leur servent à « communiquer » entre elles. Enfin, une grande partie des activités du centre concernent les propriétés des anticorps monoclonaux.

En 1982, fut créée la société Immunotech (mille deux cents mètres carrés de laboratoires et soixante salariés dont trente chercheurs), qui assume toutes les fonctions d'une entreprise et commercialise les résultats de la recherche. Par convention avec l'INSERM, Immunotech, dirigée sur le plan scientifique par le professeur Michel Delaage, propose aux laboratoires d'analyses médicales un « catalogue » de plus de deux cents anticorps monoclonaux présentés en « kits », exploitant les découvertes du centre d'immunologie et utilisant les propriétés des anticorps. Ils permettent, par exemple, le typage des leucémies et le dosage des hormones. Cette activité a placé la société, en quatre ans, au troisième rang mondial, après Hybritech (USA) et Celltech (Grande-Bretagne).

C'est grâce à une collaboration exemplaire entre les recherches fondamentales faites par l'équipe du docteur Claude Mawas — qui fut chercheur au centre d'immunologie avant de diriger l'unité de recherche INSERM 119 de Marseille, — et l'équipe du docteur Alain Fischer, dans le service du professeur Claude Griscelli, à l'hôpital Necker-Enfants malades, que vient d'être expérimenté le nouveau médicament antirejet de greffes, fabriqué par Immunotech. Les résultats ont été si prometteurs qu'ils ont incité les chercheurs à expérimenter cette technique dans d'autres domaines. *« Une étude semblable vient de commencer avec un autre hybridome étudié par le docteur Mawas »,* précise le professeur Delaage, hybridome à partir duquel Immunotech a assuré la fabrication d'un anticorps antirécepteur de l'interleukine II, qui intervient dans le rejet de la greffe du rein. Six patients subissent actuellement une expérimentation dans le service du professeur Soulioo à Nantes.

La commercialisation du LFA 1 à l'échelle mondiale, qui dépasse les capacités actuelles d'Immunotech, sera confiée à un laboratoire français d'importance internationale.

JEAN CONTRUCCI.

Société

« Le Cas Vergès », de Jacques Givet

Dissection d'une « stratégie »

Jacques Givet a bien connu Jacques Vergès. C'était en 1960, au temps où l'avocat du FLN algérien se faisait remarquer par sa fameuse « défense de rupture », considérée par lui comme une stratégie. Aujourd'hui, Jacques Vergès se prépare à plaider tout à la fois pour Georges Ibrahim Abdellah et pour Klaus Barbie, ancien SS accusé de crimes contre l'humanité, ayant déjà proclamé qu'il userait de la même stratégie. A ceux qui se sont étonnés ou inquiétés de le voir s'engager dans de telles causes, il a répondu maintes fois qu'il ne trahissait rien de ses idées ni de ses conceptions. Voilà précisément ce que Jacques Givet, avec *le Cas Vergès*, entend battre en brèche.

Son livre n'est pas une biographie de Jacques Vergès. Ce n'est pas non plus un pamphlet, même si certains passages et, à l'occasion, un certain tour de plume le font, au fil des pages, pencher vers ce genre. C'est une tentative de recherche de la véritable pensée, de l'exacte démarche d'un homme à la lumière de ses propres écrits ou déclarations, et tout au long d'un itinéraire politique que l'on pourrait croire contradictoire. C'est aussi une façon de signifier qu'il n'y a pas à avoir peur de quelqu'un pour qui inspirer la peur fait partie de son arsenal.

« *Ce n'est pas,* écrit Jacques Givet, *parce qu'il assume la défense d'un capitaine SS que les prises de position d'un Jacques Vergès doivent, à mon sens, être combattues ; c'est parce qu'il le fait non pas en sa qualité d'avocat, mais en qualité de partisan et militant d'une cause politique définie, qui devrait, à mon sens, être combattue avec la dernière vigueur.* » Peu importe à l'auteur de savoir où vécut et ce que fit Jacques Vergès de mars 1970 à décembre 1978, près de neuf années qui ont beaucoup excité les imaginations et sur lesquelles l'intéressé s'est visiblement amusé à entretenir le mystère. Sur ce chapitre, Jacques Givet avoue bien volontiers qu'il n'a « *aucune certitude* ». En revanche, l'intéresse au plus haut point celui qui, depuis ce retour, s'est affiché en défenseur de l'OLP, comme de certains militants d'Action directe.

Combat pour des luttes de libération ou combat contre l'Etat d'Israël, pour la justification d'un terrorisme décrété « noble cause » comme pour mieux dissimuler les formes nouvelles de l'antisémitisme ? Pourquoi Jacques Vergès, défenseur de Barbie, n'a-t-il jamais eu un mot pour les victimes juives du IIIe Reich ? Pourquoi l'affirmation que ce dossier « est vide », dès lors que l'affaire Jean Moulin en est exclue ? Et pourquoi trouve-t-on dans le sillage de Jacques Vergès le banquier genevois François Genoud, nostalgique déclaré du nazisme ? Jacques Givet s'attarde aussi sur la plaidoirie que prononça Jacques Vergès, en avril 1982, pour deux « amis » de Carlos, Bruno Bréguet et Magdalena Kaup. Il y trouve une illustration complémentaire de sa thèse : « *Barbie, Carlos, même combat à quarante ans de distance, même défenseur.* »

« Les Oradour des pauvres »

Ce sont ces rapprochements, ces exégèses, de valeur toutefois inégales, sur les propos, sur les attitudes qui conduisent Jacques Givet, ancien résistant, à voir dans le cas Vergès l'illustration d'une continuité. La façon d'inverser les rôles, la manière d'affirmer les moyens qu'on y emploiera, tous ces procédés qui ont fondé une renommée se trouvent là tournés et retournés. Et le constat qui en résulte, c'est que, partout, et toujours, Jacques Vergès a réservé ses coups aux démocraties occidentales, à l'otage et non aux preneurs d'otages, aux victimes et non aux bourreaux. Oradour-sur-Glane est effacé par ces « Oradour des pauvres » que furent les exactions françaises en Algérie, américaines au Vietnam. Massu et le lieutenant Calley occultent Barbie, même si Barbie a pu dire, lui, qu'il comprenait très bien l'auteur du massacre de My-Lai. Le projecteur laisse dans l'ombre le SS pour se braquer sur des résistants proclamés Judas de l'un des leurs.

Alors pour qui « roule » cet avocat, ce militant, ce tribun, champion des diplomaties parallèles ? Jacques Givet n'a qu'une certitude : « *Vergès aime Vergès. Le reste suit.* »

Le livre refermé, une question vient à l'esprit : comment l'accueillera, le ressentira celui qui s'y trouve de la sorte étrillé, mis à mal, sinon mis à nu ? Le « muscadin » aux élégances d'un Brummel, l'épicurien provocateur et fascinant, le communiste de stricte obédience des années de jeunesse, le volontaire engagé à dix-sept ans dans les Forces françaises libres que peignent les premières pages a toujours goûté que l'on parle de lui. Soyons assurés qu'il ne laissera rien paraître. Comme à son ordinaire, il continuera de répondre aux soucieux de savoir comment il se porte, même après une volée de bois vert : « Incurablement bien. »

J.-M. THÉOLLEYRE.

★ *Le Cas Vergès*, de Jacques Givet. Editions Lieu commun, 192 pages, 79 F.

Un livre sur «l'affaire Nut» menacé de saisie

A peine sorti des presses, l'ouvrage *l'Affaire Nut : mort d'un agent secret*, de Bernard Violet, fait l'objet d'une demande de saisie formée par la veuve et les enfants du colonel Bernard Nut, cet officier de la DGSE dont le cadavre a été découvert au bord d'une route des Alpes-Maritimes le 15 février 1983.

Devant M. Bernard Lathelier, juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, Me Szpiner, conseil de Mme Jacqueline Nut et de ses enfants, a soutenu que l'ouvrage constituait «*l'illustration complète des délits de presse et des fautes civiles dont il est possible de se rendre coupable en éditant un livre*». C'est ainsi que l'ouvrage contiendrait à la fois des injures, des diffamations et des atteintes à la vie privée, une atteinte à la mémoire d'un mort, et même une violation «sélective» du secret de l'instruction, toujours en cours au tribunal de Nice.

Les deux éditeurs, Carrère et Christian Chalmin, se déclaraient prêts à retarder la diffusion du livre, mais le défenseur de l'auteur, Me Henri Leclerc, a insisté pour que l'ouvrage soit normalement publié. «*Des centaines d'articles ont été écrits sur cette affaire*», a souligné l'avocat, avant de rappeler que la propre fille du colonel s'était prêtée à une interview accordée à *Paris-Match* en 1984, mettant elle-même la vie privée de son père «*sur la place publique*». En outre, Me Leclerc s'est abrité derrière l'arrêt de la cour d'appel de Paris autorisant, le 11 juin dernier, la vente du livre de Christine Villemin, *Laissez-moi vous dire*», en infirmant une ordonnance de saisie prononcée en référé. Les conditions de saisie d'un livre, étroitement définies par la cour, ne seraient pas réunies en l'occurrence, et l'avocat s'est opposé à l'application d'une mesure aussi grave.

Le magistrat rendra son ordonnance le 13 novembre.

MARC PORTEY.

● **Ecoles ouvertes à Montfermeil.** – M. Pierre Bernard, le maire (divers droite) de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), a accepté, jeudi 6 novembre, d'inscrire les enfants immigrés dont il refusait l'entrée dans les écoles maternelles (*le Monde* du 28 octobre). Sous la pression du collectif d'associations qui dénonçait la « *discrimination raciale* », le préfet de Seine-Saint-Denis, M. Raymond-François Le Bris, a réuni, en présence du maire, l'inspecteur d'académie et le président communiste de l'office départemental des HLM. Ce dernier a accepté de se concerter avec le maire de Montfermeil «*pour mieux assurer à l'avenir (...) la maîtrise du logement*» dans cette commune. Fort de cette assurance qu'il réclamait depuis longtemps, M. Bernard a accepté de scolariser, à compter du 10 novembre, la cinquantaine d'enfants en attente pour lesquels l'éducation nationale créera un poste d'enseignant.

Les projets télématiques du ministère de l'éducation nationale

Guerre du minitel entre M. Monory et les syndicats

Le ministre de l'éducation nationale supporte mal que les enseignants soient informés par les syndicats – et non par l'administration – des réponses à leurs demandes de mutation et des résultats du CAPES ou de l'agrégation. Il regrette aussi de ne pouvoir communiquer, directement et rapidement, avec l'armée de neuf cent mille fonctionnaires (dont six cent mille enseignants) *qui compose son ministère* et avec celle, encore plus considérable, des usagers de l'école.

Or M. Monory croit aujourd'hui avoir trouvé, avec le minitel, l'instrument-miracle pour court-circuiter le pouvoir syndical et pour se forger dans le public l'image de patron de « *l'entreprise du futur* » qu'il revendique. Le rêve ministériel doit connaître un début de réalisation jeudi 13 novembre avec l'inauguration – dont l'annonce est encore confidentielle – de la première tranche du service télématique de l'éducation nationale destinée au grand public. Elle proposera un « journal hebdomadaire », comprenant des informations pratiques (calendrier scolaire, statistiques sur l'éducation), tous les détails sur les faits et gestes du ministre, ainsi que des jeux.

L'autre volet du service, qui fonctionnera ultérieurement, concernera plus particulièrement les enseignants, avec notamment une version télématique du *Bulletin officiel* du ministère, où sont systématiquement publiés les textes réglementaires et législatifs concernant la vie des établissements, les programmes, les règles d'avancement et de mutation.

Surtout, le minitel ministériel se donne pour but de faire mieux que le Syndicat national des enseignements de second degré. Le SNES (FEN), non content d'avoir déjà diffusé sur son serveur télématique les résultats du CAPES et de l'agrégation et informé les enseignants de leur affectation à la rentrée dès juillet dernier, offre actuellement sur le petit écran un dossier très complet *et personnalisé sur les demandes de* mutation (1). Le SNES entend ainsi aider chaque professeur, adhérent ou non, à remplir son dossier, en adoptant la stratégie la plus efficace au regard du nouveau barème *décidé par M. Monory. Il ne se prive* pas au passage de dire tout le mal qu'il pense de la politique du ministre et tout l'avantage qu'il y a à se syndiquer.

Les réticences de la DGT

Grâce à la télématique officielle qui se prépare, M. Monory souhaite pouvoir donner le résultat des opérations de mutation de mai prochain quelques heures seulement après la réunion des commissions paritaires. Les syndicats, déjà privés de l'accès au listing informatique dressant la liste des mutations (*le Monde* du 24 septembre), risquent donc d'être doublés sur un terrain qui leur valait une certaine popularité.

Mais la réalisation de ce second volet du service télématique, destiné aux enseignants et à tous les services administratifs du ministère, a été ralentie pour des raisons à la fois financières et logistiques. Dans un premier temps, le ministre avait souhaité un équipement massif et spectaculaire en minitels de tous les établissements. Mais la direction générale des télécommunications (DGT), qui gère le programme Télétel, n'est pas encore convaincue de l'intérêt commercial de l'opération. Depuis plusieurs mois, les écoles, collèges et lycées, en tant qu'abonnés au téléphone, ont déjà pu retirer gratuitement un minitel, dans la mesure où ils sont situés dans une zone de distribution de l'annuaire électronique (71 % des lignes téléphoniques sont concernées).

Une campagne d'incitation a même été systématiquement été menée dans les établissements secondaires au moment de l'opération « Informatique pour tous ». *Mais les petits écrans n'ont pas tous* été retirés, et lorsqu'ils l'ont été, c'était pour se trouver enfermés dans un local administratif, voire l'appartement du proviseur... Les municipalités, elles, craignent que l'accès de leurs écoles au réseau téléphonique national et aux serveurs télématiques ne provoque une inflation incontrôlable de leurs factures PTT.

Si elle veut vraiment raccorder à Télétel ses soixante mille écoles, ses cinq mille collèges et ses deux mille cinq cents lycées, l'éducation nationale devra donc convaincre les communes de payer pour que les enseignants puissent communiquer avec le ministère (ce qui n'est guère logique) et assurer la DGT que les enseignants auront librement accès à l'appareil.

Le système destiné aux fonctionnaires devrait être inter-actif, car le ministre rêve de pouvoir effectuer *en direct des sondages* sur l'accueil réservé à ses projets ou à ses décisions. Mais cette pratique, où chaque utilisateur peut recevoir mais aussi émettre une information ou une opinion, n'est pas exempte de risque de manipulation (par les syndicats, entre autres), si elle relie directement les établissements entre eux. D'autre part, si le minitel permet aux usagers de questionner l'administration, voire le ministre lui-même, il suppose la création d'équipes spéciales chargées de rédiger en style télématique les réponses officielles. Déjà chaque direction du ministère a été mobilisée pour alimenter en informations le nouveau service mis en place par la direction de l'information et de la communication.

On peut pourtant s'interroger sur l'intérêt d'informations ainsi passées par les filtres successifs de l'administration, laquelle pourra difficilement prendre le moindre recul par rapport à son propre fonctionnement. Propagande ? En attendant de répondre, il est permis de rêver. De rêver par exemple que, par la grâce de la télématique, le ministre rompe soudain avec le penchant pour le secret et l'information au compte-gouttes qu'il manifeste, depuis son arrivée Rue de Grenelle dans ses relations avec la presse...

PHILIPPE BERNARD.

(1) Tél. : 36-15, taper USTEL.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

ALORS qu'approchaient les fêtes de Noël 1992 et que se mitonnaient déjà de formidables boustifailles, les services de Matignon publièrent le communiqué suivant : « *Vivement ému par la progression alarmante du nombre des ulcères à l'estomac (+ 12 % en données corrigées des variations culinaires), qui ont coûté très cher en argent et en vies humaines à la collectivité l'an dernier, le gouvernement a décidé de rendre obligatoire l'absorption de bicarbonate de soude à chaque repas, quelles qu'en soient les circonstances, publiques ou privées, en ville ou à la campagne.*

» En effet, après une période d'essai appliquée aux repas de communion et aux banquets d'anciens du RPR, il est apparu que cette expérience devait être étendue à l'ensemble de la population. En seront toutefois exemptés ceux qui pourront établir leur état de pauvreté, à l'aide d'une attestation fournie en mairie, ou bien leur anorexie chronique, grâce à un certificat délivré par un médecin non traitant (ce, afin d'éviter toute complicité entre le praticien habituel et son patient). »

Non. On n'en est pas là. Mais on y vient. En témoignent les vastes opérations de police organisées pour contraindre au port de la ceinture de sécurité en ville. Depuis lundi, tous les voleurs et tous les assassins étant sous les verrous, tous les terroristes ayant été échangés contre tous les otages du Liban, la police est libre de son temps pour protéger la République que menacent gravement ces anarchistes qui refusent d'être harnachés dans leur automobile. Pour les piétons et pour les passagers des transports en commun, une semblable mesure est à l'étude.

Comment ! se récrieront les bons Français qui ne se sentent rassurés que ligotés, vous êtes un irresponsable de ne pas voir les sommes énormes qui seront ainsi économisées, et le nombre des vies humaines épargnées. Trop de gens sont tués ou blessés lors *d'accidents de la circulation qui ont lieu en* ville, et que le port de la ceinture aurait (assurément ?) épargnés.

Il se peut. Mais alors, que devient la liberté de mouvement de chacun lorsqu'elle ne risque *pas de nuire à autrui ?*

Sophisme ! se re-récrieront les mêmes bons Français (les étrangers n'ayant que le droit de la boucler), il faut faire le bien des imprudents, y compris contre leur gré. Il en va de leur vie. Il en va de la santé... des finances publiques grevées par les soins que nécessitent ces antisociaux. Il en va de l'ordre.

Bien. Mais alors il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. Il faut faire jouer ces principes jusqu'à l'extrême de leur logique. Outre l'absorption obligatoire de bicarbonate, il faut prévoir l'interdiction de l'alpinisme et des randonnées en montagne qui, chaque année, quel que soit le temps, coûtent lourd en vies humaines, en sauvetage et en hôpital. Il faut *naturellement proscrire le tabac, l'alcool et les* nourritures épicées.

Non moins logiquement, il faut prescrire, sous peine d'amende, l'usage des préservatifs (ces capotes anglaises que les Anglais nomment *french letters*), afin d'empêcher toute prolifération du SIDA. Mais prescrire ne servirait de rien si l'on ne vérifiait pas. Pour commencer, des contrôles seront opérés, au moment de l'acte sexuel, chez les homosexuels fichés comme tels. En cas de manquements répétés au port de la capote, les contrevenants seront interdits de sexe. D'ailleurs, c'est l'opinion du pape, qui s'y connaît forcément sur le sujet des sens puisqu'il a fait vœu de chasteté.

Il a été noté aussi que la lecture persistante, pour ne rien dire de la télévision, abîmait les yeux. Il conviendrait de prévoir l'installation, chez tous ces liseurs et chez tous ces téléspectateurs, de compteurs à œil qui feront l'objet de relevés systématiques, afin de réprimer les abus et les dépenses qu'ils entraînent dans le domaine ophtalmologique.

Que d'exemples pourraient être trouvés de ce qui adviendra lorsque le prurit de sécurité l'aura emporté sur le parti pris de liberté ! S'il faut bien aujourd'hui en rire, ce n'est pas faute de craindre l'avènement d'une société où l'Etat irait jusqu'à vérifier que ses administrés dorment et marchent selon les règles qu'il a fixées.

Ceinture

QUE la ceinture dite de sécurité modère les conséquences d'accidents graves ou qui auraient pu l'être, c'est vraisemblable. Encore qu'il ne le soit pas moins qu'elle en aggrave d'autres, ou les suscite. Les citoyens sont sur ce point parfaitement éclairés. Suffisamment éclairés pour qu'ils *puissent, en connaissance de cause, faire le* choix qui, s'il se révélait mauvais, ne pèsera que sur eux.

Car c'est cela, le citoyen : celui à qui est laissé, pour lui-même, le droit de choisir, de se tromper, voire de se nuire. Les autres sont des marionnettes en mal de chef, de guide ou de confesseur. L'argument de la dépense collective est d'une totale malhonnêteté. Les exemples cités plus haut l'ont été sur le ton de la plaisanterie. On aurait pu tout aussi bien les *énumérer sur le ton de la solennité et observer* que *tous* les accidents *individuels* sont *collectivement* coûteux par le jeu de la solidarité nationale.

Même chez soi, sans même prendre en compte les accidents domestiques traditionnels dont on connaît l'importance statistique, le lustre peut vous tomber sur la tête et une tranche de jambon de régime étouffer la respiration d'un nourrisson. Va-t-on bannir les lustres, exiler le jambon ?

Faudra-t-il, pour se dégager de cette triste évolution, plaider pour un droit minimum à l'insécurité ? Ou bien acheter une « plaque » de taxi pour être dispensé, comme eux, de la fameuse ceinture ? Ou bien faudra-t-il défiler devant les palais de ce gouvernement si soucieux de notre bien pour mieux nous contrôler ? Faudra-t-il réciter sur les places publiques *le Loup et le Chien,* dans lequel La Fontaine exposait le conflit de la servitude et de la liberté ?

Le chien, bien gras, vante au loup, bien maigre, les agréments de sa vie. Le loup s'apprête à suivre le chien.

« [Mais le loup *vit le cou du chien pelé.*
Qu'est-ce là ? lui dit-il. – Rien. –
[Quoi, rien ? – Peu de chose.
– Mais encor ? – Le collier
[dont je suis attaché.
De ce que vous voyez est peut-être
[la cause.
– Attaché ? dit le loup :
[vous ne courez donc pas
Où vous voulez ? – Pas toujours ;
[mais qu'importe !
– Il importe si bien que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix
[un trésor. »

∴

PASSONS à moins terre à terre. Le Conseil d'Etat vient, une fois de plus, de se faire incendier pour ce qu'il a dit sur la réforme de la nationalité. Après la gauche, la droite. Le Conseil d'Etat, naguère repère de la réaction, est à présent un antre de rouges. Grotesque.

Oui, les conseillers d'Etat ont une opinion politique. Ils vont aux urnes comme tout le *monde. Ils ne composent par une « grande* muette » comme le fut l'armée lorsque les militaires étaient interdits de scrutin. Oui, il est entré par le biais du « tour extérieur » un certain nombre d'hommes nommés par la gauche. Non, ce n'est pas scandaleux, dans la mesure où, de 1958 à 1981 (vingt-trois ans contre cinq), la droite n'y a fait entrer que les siens. Pour qui voudrait la liste...

Non, la majorité des conseillers d'Etat *n*'a pas basculé à gauche depuis 1986. Oui, cette majorité reste largement favorable à la droite, et il n'est pour s'en convaincre que de noter la veste prise par le candidat de « la gauche » lors de la désignation du représentant du Conseil d'Etat à la Commision nationale de la communication et des libertés. (Son adversaire heu*reux n'était, de toute évidence, pas le candidat* de « la droite », mais celui de « la tradition ».)

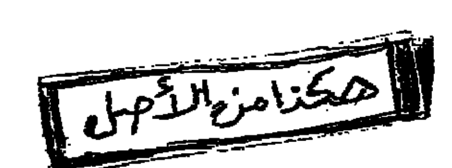
Non, les affinités ne l'emportent pas sur la loyale lecture des principes du droit. La preuve en est que cette assemblée à majorité conservatrice a (encore une fois) voté contre les projets du gouvernement. Ce n'est pas « la gauche » du Conseil « qui-a-gagné » (ça c'est déjà loin), c'est « sa droite » qui a désavoué la droite. Comme elle l'avait déjà fait à propos des textes sur la sécurité, sur l'audiovisuel, sur *la privatisation ou sur la circulation des étrangers.*

Oui, cette assemblée est indépendante. Non, elle n'est pas insensible aux nécessités du moment, mais elle se garde de la contingence. Non, elle n'est pas soumise. Oui, elle peut être timorée. Non, elle n'est pas déloyale. Non, elle n'est pas innocente. Non, elle n'aime pas les éclats à son propos. Oui, elle peut dire son fait, que cela plaise ou non. Oui, elle peut rendre des arrêts iniques. Non, elle ne le fait pas pour complaire. Oui, pour elle, l'Etat passe avant les particuliers. Non, ces derniers ne comptent pas pour rien. La preuve.

M. Gaudin (de Marseille) a tort de dire que le Conseil d'Etat « *penche plutôt à gauche* ». Mais il a raison de souligner son « *traditionnel conservatisme juridique* ». Béni soit-il, aujourd'hui, celui qui s'est allié à « la gauche » pour (tenter d') empêcher qu'une tache fût portée, sinon sur la réalité, du moins sur l'image de la France.

∴

UN dernier mot. Si l'on a bien compris la philosophie (? !) du projet de loi de M. Chalandon sur la drogue, il consiste, en fait, à étendre aux toxicomanes (*quelles qu'en soient les variétés*) le régime des internements psychiatriques prévu dans la loi de 1838. Encore bravo !



EXPOSITIONS

Le centenaire de la statue de la Liberté

La géante, l'artiste et l'ingénieur

Soigneusement restaurée, la statue de la Liberté a fêté son centenaire. Une exposition au Musée des arts décoratifs retrace les étapes de sa construction. C'est aussi un portrait de son auteur, quelque peu oublié : Bartholdi.

Jusque dans les dernières minutes du film de Franklin Schaffner, *la Planète des singes*, Charlton Heston, cosmonaute aux dents serrées, se croit égaré sur un satellite inconnu. La tête mutilée de la statue de la Liberté émergeant des sables, le long d'un rivage, lui fait comprendre sa (tragique) méprise. Le héros sanglote. Plus de doute, il est sur Terre. Et, précisément, du côté de Manhattan, dont il ne reste rien et surtout pas un être humain. Seul le bronze a défié les siècles et les catastrophes nucléaires. Si les défunts ont encore un ego, celui du sculpteur a dû considérablement enfler. Ambition (légitime) de tous les artistes : son œuvre est devenue un mythe. Après la New-York Public Library, le Musée des arts décoratifs nous en présente la genèse, avec, en filigrane, le portrait de son auteur : Frédéric-Auguste Bartholdi.

Cet Alsacien, petit-fils de pasteur protestant, aurait pu servir de modèle pour un personnage de Jules Verne : : inflexible, tendu vers un but unique, la découverte de la Lune, la conquête du pôle ou la construction d'une machine volante. Imaginer, calculer et convaincre sont ses tâches principales. La réalisation n'est qu'un point d'orgue. Le grand homme du dix-neuvième siècle, c'est l'ingénieur. Frédéric-Auguste le devine, même s'il choisit la carrière des arts. L'une de ses premières œuvres — une toile — est d'ailleurs un adieu à la mythologie : *Faunes et nymphes effrayés par un train*. Grand admirateur de ponts, de locomotives et de mécaniques en tout genre, il lorgne du côté de Lesseps et d'Eiffel dont les chemins vont d'ailleurs croiser le sien.

Comme eux, il est à l'affût de l'exploit. Comme eux, il affectionne le symbolique et le colossal. D'ailleurs, l'art *monumental est un créneau* encore peu fréquenté. Un jeune ambitieux peu s'y faire un nom. Bartholdi s'y engouffre.

Les vestiges pharaoniques qu'il découvre lors d'un premier voyage en Egypte le fascinent. Comme la statue de Saint-Charles Boromée, près du lac Majeur, où il note avec délice que *« la cavité du nez forme une cellule assez grande pour qu'on puisse s'y asseoir »*. Parmi les photos de sa collection exposée aux Arts décoratifs (à côté de trains de chasse-neige et de viaducs kilométriques), on remarque la *Bavaria* de Munich ou *l'Arminius* de Detmold, chefs-d'œuvre pâtissiers à l'échelle d'un Gargantua sculpteur. Il s'émerveille également de la virtuosité des prix de Rome qui reconstituent le colosse de Néron, l'Athéna du Parthéon ou le Jupiter d'Olympie. Il se souviendra de ces divinités en élaborant ses différents projets. Le dix-neuvième siècle doit pouvoir relever le défi des anciens. L'idée d'ériger une huitième merveille du monde, à mi-chemin entre le Colosse de Rhodes et le Phare d'Alexandrie germe dans son esprit.


Remise de la statue à M. Morton, ambassadeur des Etats-Unis, le 4 juillet 1884.

Une occasion se présente. Ferdinand de Lesseps achève de percer l'isthme de Suez. Le khédive d'Egypte, Ismaïl pacha est dit-on un homme tourné vers le progrès.

En 1869, Bartholdi reprend le chemin du Caire pour lui présenter la maquette d'un monument à placer au débouché du canal. Une Orientale à la poitrine généreuse, drapée à l'antique, qui brandit une lanterne où doit se loger le mécanisme d'un phare. Cette *Egypte apportant la lumière à l'Asie* ne reçut pas l'agrément du khédive.

Frédéric-Auguste ne se découragea pas. L'échec le stimule plutôt. Quatre ans auparavant, il avait rencontré Edouard de Laboulaye, un sénateur qui projettait de célébrer le centenaire de l'indépendance américaine en offrant à la jeune nation une œuvre digne d'elle. Bartholdi remanie son projet. *L'Egypte* est baptisée *Liberté*. Reste à mettre sur pied le financement et la construction de ce qui doit être le plus haut monument du monde.

Dès la fin de la guerre de 1870, il s'embarque pour les Etats-Unis. A la pointe de Manhattan, il repère le site qui lui convient. Grâce au chemin de fer tout neuf, il traverse le continent de New-York à San-Francisco et multiplie les rencontres : le président de l'Union, le général Grant et Sherman, héros de la guerre de Sécession, le poète *Longfellow* comme Brigham Young, le chef des Mormons. De Paris, il lance souscriptions sur souscriptions, organise des galas, des banquets, remue ciel et terre pour recueillir les fonds nécessaires à son grand œuvre. Gustave Eiffel met au point l'indispensable charpente qui sous-tend la statue. En 1874, rue Chazelles, il peut ouvrir un chantier qui va durer neuf ans. Les habitants du quartier voient lentement pousser au-dessus de leurs toits l'énorme figurine humaine. Avec un sens aigu de la publicité, Bartholdi fait photographier chaque étape de son œuvre. Des images qui sont aujourd'hui des témoignages passionnants. En 1884, la statue est prête.

Le 28 octobre 1886, après avoir franchi l'Atlantique, la statue est inaugurée en grande pompe par le président Cleveland.

Depuis lors, on connaît sa fortune. Sa renommée grandit en même temps que le nom de son créateur s'efface de la mémoire du public. Elle est devenue, peu à peu, un archétype de l'Amérique, cent fois reproduit, mille fois détourné, caricaturé, affiché. Des générations d'émigrants filmés par Chaplin ou Kazan, sanglotent en l'apercevant. Arman l'a découpée en lamelles et César l'a compressée. Doisneau l'a photographiée dans un envol de petites culottes. Elle a incité les jeunes Américains à s'engager dans la glorieuse armée de l'Union comme à boire du Coca-Cola. On l'a vue décapitée, le poing fermé, brandissant un soutien-gorge, croquant une pomme ou déjeunant, nue, sur les bords de l'Hudson. Elle est le symbole de *l'indépendance*, de la liberté, de l'espérance ou de tout ce qu'on voudra. C'est d'abord le premier rendez-vous de l'art et de la technologie.

EMMANUEL DE ROUX.

★ *La statue de la Liberté*. Jusqu'au 1er février 1987.

DANSE

« Parcelle de ciel » au Centre Georges-Pompidou

L'envol de Susan Buirge

Américaine installée depuis quinze ans à Paris, Susan Buirge se paie le luxe d'un regard sans nostalgie sur son adolescence. Cela donne Parcelle de ciel. *Un moment de plaisir intense et de beauté.*

« Pour la première fois dans une chorégraphie je regarde en arrière, vers mon enfance américaine. J'ai quarante-cinq ans et je souhaite me fixer avec une compagnie. Il m'aura fallu quinze ans pour trouver mon équilibre. Je suis une lente. »

Chorégraphe et pédagogue, Susan Buirge fait partie du paysage de la danse moderne. Sans tricher, elle a entrepris à contre-courant une migration qui l'a menée de Minneapolis à Paris.

« Aujourd'hui, dit-elle, *je pense, je crée, j'existe en fonction de l'espace français, de la culture française. Je me sens bien dans le monde gréco-latin. Mon père qui était médecin a débarqué en Normandie en 1944 avec la première antenne chirurgicale. Il s'est fait des amis à Bayeux. Il a ramené à la maison des souvenirs de ce pays lointain et tout s'est inscrit en moi. Très tôt j'ai dansé à Minneapolis. A New-York, j'ai découvert la* modern dance. *Je suis restée sept ans chez Nikolaïs comme élève puis comme professeur. Je travaillais en équipe avec Murray Louis. »*

Elle quittera Nikolaïs et viendra en France à peu près à la même époque qu'une autre de ses disciples, Carolyn Carlson, mais elle ne connaîtra pas le même succès.

« Carolyn c'était la fleur de Californie. Moi j'étais rigoureuse, disciplinée, attirée par l'abstraction. Il a fallu que je crée une esthétique à partir de mes exigences. »

En France, à cette époque, toute une génération de danseurs est en quête d'un nouvel outil. C'est l'occasion rêvée pour la chorégraphie de clarifier ses idées, de passer les influences au tamis : *« Il ne s'agit pas de faire tout ce qui passe par le corps ou par la tête. Pour chaque idée à exprimer il y a un seul geste possible. Le trouver demande beaucoup de temps. »*

Le public n'entre pas nécessairement dans des expériences parfois arides et le travail de Susan Buirge — une soixantaine d'ouvrages — reste longtemps confidentiel : *« Un jour, peut-être parce que je commençais à mieux me connaître, j'ai accepté de faire autre chose que de résoudre des problèmes. J'ai envisagé d'impliquer ma personne et ma vie dans ma chorégraphie. Il en est résulté* Parcelle de ciel, *un début de synthèse, ma première vraie pièce. »*

Parcelle de ciel est une œuvre maîtrisée, sereine, d'une grande beauté formelle. Dans les lumières moirées de Félix Lefebvre, les huit danseurs isolés sur une sorte de radeau, ou d'île, développent un itinéraire clair et harmonieux. La gestuelle un peu mystérieuse a un air de famille avec le style baroque de Dominique Bagouet et ce n'est pas un hasard si quatre de ses danseurs ont participé à la création du ballet à Montpellier.

En pleine possession de ses moyens, Susan Buirge est parvenue à donner au spectacle, une dimension mythologique. Et on n'est pas étonné d'apprendre que sa prochaine création, prévue à La Villette en 1988, aura pour personnage central Artémise, sœur amblématique de la chorégraphie.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre Georges-Pompidou, 8 novembre, 20 h 30 ; dimanche *9 novembre, 16 heures.*

THÉATRE

« L'Esprit des bois », de Tchekhov à Genève

Les rêveurs

La Russie provinciale et son lent enlisement. Des « héros » velléitaires, égoïstes et charmeurs : Tchekhov.

Au milieu de la forêt il y a une clairière, protégée du monde qui bouge, et une vieille maison de bois. Dans *l'Esprit des bois*, de Tchekhov, une pièce de jeunesse, il y a déjà le lent enlisement de la Russie dans l'apathie, *« la tranquille médiocrité, le provincialisme maladif, condamné, d'une vie agonisante »*, l'existence au ralenti d'un groupe d'individus semblables, qui noient leurs passions dans la nonchalance. Une nonchalance à fleur de fièvre. Ils se connaissent depuis toujours, leurs liens de famille, d'amour ou d'amitié sont confus et complexes. C'est pourquoi, peut-être, la pièce est rarement jouée.

Pour Jean-Louis Martinelli, qui l'a mise en scène à la Comédie de Genève dans l'adaptation d'Arthur Adamov, elle est l'ébauche d'*Oncle Vania* qu'elle précède de dix ans. Le « héros », Voïnitski, est, comme Vania, un velléitaire qui rate obstinément ses amours, un suicidaire mais qui se suicide réellement, au lieu de se défaire dans l'alcool et le sombre plaisir de sa déchéance. Sa mort trouble à peine le cours de l'histoire. Il était là, il est absent, la recherche d'un bonheur précaire se poursuit.

Le héros, c'est le groupe tout entier — un vieil atrabilaire, sa seconde femme, sa fille, la mère de Voïnitski, quelques figures annexes, pittoresques et pathétiques, un médecin écologiste avant l'heure, tous réunis par la même difficulté d'être et d'assumer le concret quotidien. Comme dans *la Cerisaie*, plutôt que d'exploiter ses richesses, on les vend, on se débarrasse d'un héritage aussi encombrant qu'un remord.

La pièce commence par une présentation assez laborieuse des personnages. Ils arrivent l'un après l'autre, s'engagent dans un dialogue qui les définit et expose leurs relations. L'avantage est que l'on voit de quoi le groupe est fait. On apprend à connaître chacun de ses éléments, et à reconnaître son identité. On en subit le charme. Ensemble et séparément, ces gens, si égoïstes, si vulnérables, si naïfs, si rapaces peuvent exaspérer. Mais il est difficile de s'en détacher, de rester indifférent à ce qui leur arrive, à leurs petits comme à leurs grands malheurs. On a envie de les protéger, et il faudrait si peu pour qu'on les admire. On éprouve pour eux la tendresse sarcastique que Tchekhov leur a portée.

Dans le décor de Paul Hickin — les troncs gris marbrés des bouleaux, — Jean-Louis Martinelli joue le jeu sans se défiler. Il donne à la pièce un ton très personnel, une sorte de réalisme, qui penche du côté de la poésie la plus naturelle, et que décalent le climat trouble, les ambiguïtés des relations entre les personnages. La distribution est bien homogène. C'est à l'histoire tragi-comique d'un groupe d'irrésistibles parasites à la dérive que l'on assiste.

COLETTE GODARD.

★ Comédie de Genève, jusqu'au 15 novembre. Bourges, maison de la culture, du 28 au 30 janvier. Théâtre de Sartrouville du 3 au 7 février. Théâtre de Gennevilliers du 3 au 15 mars 1987.

Man Ray, l'homme lumière

Emmanuel Rudnitsky, né à Philadelphie en 1890 et mort à Paris en 1976, le 18 novembre, avait *bien* choisi son pseudonyme : « Man », l'homme, « Ray », le rayon de lumière, à la fois le rayon reçu et celui du regard magique de ce contemporain de Mandrake le Magicien, comme lui grand hypnotiseur devant l'éphémère.

Man Ray eut le bon sens d'être un cancre à l'école de peinture où on tentait de lui apprendre le nu classique, de *toujours refuser* la leçon des anciens. De considérer tous les moyens de l'art avec une sorte d'innocence brutale, comme s'il était un extra-terrestre fraîche*ment débarqué sur ce vieux* globe et jouant de tout, peinture, sculpture, photo, cinéma, sans gêne, sans préjugé, comme sans mémoire.

Grâce à Cinédoc et à ses animateurs, Patrick de Haas et Dominique Willoughby, entre autres, ainsi qu'à Mme Juliet Man Ray, qui leur a ouvert le trésor de *l'atelier de la rue Férou*, c'est Man Ray cinéaste que l'on peut redécouvrir aujourd'hui (en deux programmes, aux cinémas Trois-Luxembourg, à partir du 12 novembre).

On imagine mal le scandale que provoqua l'irruption du cinéma de Man Ray dans le cadre d'une fameuse soirée du Cœur à barbe en 1923. *Man Ray* y présenta son premier film, improvisé en *quelques heures* : jetant directement sur la pellicule divers objets, épingles, punaises, grains de poivre, de sel, et exposant ensuite la pellicule à la lumière, sans passer, donc, par l'intermédiaire de la caméra, il réalisa des « rayographes », *blancs* sur fond noir intercalé avec des séquences filmées à la caméra (une boîte à œufs suspendue, tournoyante, car Man Ray inventa aussi le mobile avant Calder, ou le torse nu et glorieux de son modèle et maîtresse, Kiki de *Montparnasse*), l'ensemble constitue un film abstrait, une expérience de bricolage violent et sauvage, *intitulé dans* la pure logique dada, *le Retour à la raison*.

On jouait le même soir *le Cœur à gaz*, de Tristan Tzara, avec Marcel Herrand. Le chahut fut tel que l'on renonça aux projections du lendemain.

Emak Bakia (*Foutez-moi la paix*, nom de la maison landaise du financier du film) date de *1926 et multiplie les recherches* formelles et les trouvailles. Il lance sa caméra en l'air, filme les w.-c. comme une icône et le poète Jacques Rigaut en train d'enlever son faux col comme un prestidigitateur au ralenti.

Si l'on peut trouver moins d'intérêt au petit film pornographique *(Deux femmes)* où deux prostituées se donnent de la joie avec un godemichet, en revanche *l'Autoportrait, où Man Ray souffle* des bulles de savon pleines de fumée, est d'une simplicité parfaite.

L'Etoile de mer est construit sur un scénario de Robert Desnos ; *le Mystère du château du Dé*, le plus achevé des films de Man Ray, est un de ces courts métrages mythiques que le vicomte de Noailles finança, comme *l'Age d'or* de Bunuel et *le Chien andalou*, au péril de sa réputation dans le gratin. On y suit deux voyageurs à bord d'une limousine entre Paris et Hyères jusqu'au « château » construit *pour les Noailles par Robert* Mallet-Stevens (un chef-d'œuvre que l'on s'avise, paraît-il, de sauver à présent qu'il a été pillé de ses œuvres d'art). Les *comédiens (quelques Noailles, entre* autres), masqués de bas de soie, jouent une partie de dés énigmatique dont l'enjeu reste secret. Le château reste ouvert et le mys*tère entier, on se dit que le* vicomte avait bien de la chance. Et du talent.

L'époque, à vrai dire, avait du talent. Quand Man Ray filme ses vacances à La Garoupe *en 1937*, en utilisant les premières pellicules couleur Kodak, ses compagnons de plage et de cartes sont Paul Eluard, Nusch, Adrienne, Roland Penrose, Picasso. Picasso, un fichu sur la tête, *jouent* les cigarières... Ce qui s'appelle une belle compagnie. Sans parler des nombreuses femmes, superbes, *dont* Man Ray sut toujours s'entourer.

On complètera la vision de ces films, pour beaucoup inédits, par une visite à l'exposition organisée au 34 de l'avenue de New-York, dans l'ancien hôtel particulier de Mona Bismark. *Des* autographes, des photos, des pellicules y sont exposés, ainsi que la plupart des objets qui figurent dans les films de Man Ray, mobiles, sculptures, tableaux, ainsi que l'admirable métronome dont *l'aiguille porte un œil peint*, qui cligne à chaque battement de *mesure*. Un beau blason pour un homme qui ne prit jamais le temps d'imiter ni de se répéter.

MICHEL BRAUDEAU.

Culture

ROCK

A-Ha au Zénith

Six vaches qui rient

Collectionneurs de tubes, stars de vidéo-clips, des jeunes Norvégiens très sages s'accrochent en tête des hit-parades.

Voilà donc le phénomène adolescent, pourfendeur de hit-parades internationaux, peu différent d'un autre sinon qu'il est norvégien. Trois têtes à clips canonisées par le petit écran : en l'espace d'un an, les A-Ha sont devenus les dieux de la religion cathodique.

Des chiffres : 8 millions du premier album vendus (soit deux fois la population de leur pays d'origine), trois 45 tours extraits dudit album (*Huntig high and Low*), dont les scores cumulés dépassent la douzaine de millions, un compte en banque non communiqué. Le second album *(Schoundrel Days)*, qui vient de sortir, est parti pour faire mieux. Des faits : une tournée mondiale qui fait un tabac. A Vienne, en Autriche, où ils se sont produits le 1er novembre, il y avait dix mille personnes qui se répartissaient *grosso modo* comme suit : huit mille sept cent vingt-trois petites filles hurlantes et énamourées, huit cent quatre-vingt-quinze jeunes garçons fascinés et jaloux, le reste étant constitué de parents « modernes », qui ont lâchement fait basculer la moyenne d'âge de quatorze à quinze ans. Une réalité : on a entendu pire. Les trois A-Ha (dit comme ça, ça ressemble à un fou rire) concoctent en effet des mélodies avec un sens du gimmick entêtant : le genre de ritournelles qu'on se surprend à chantonner malgré soi, mais sans en avoir honte.

Si l'on doutait encore du pouvoir du vidéo-clip, A-Ha apporte la preuve par trois de ce qu'il a chamboulé les règles du marché phonographique. *Take on Me*, leur premier tube mondial, mis en place trois fois consécutives (la première sous un autre titre : *Lesson One*) n'a pris son envol qu'une fois lesté d'une vidéo-promo. Un modèle du genre, il est vrai, où la réalité basculait dans la BD, réalisé par Steve Barron (Michael Jackson). Aux USA, la chaîne musicale MTV en a fait le fer de lance de sa programmation. La chanson suivante, qui devait emprunter le même chemin (clip et succès interstellaire), avait pour titre *The Sun always shines on TV* « le soleil brille toujours à la télé ». Chez A-HA, on a le sens de la reconnaissance.

Et à vrai dire, en la personne de Terry Slater, un manager de premier ordre. Il faut l'être, quand on est anglais au pays du rock, pour miser sur ces Vikings du yogourt allégé dont personne ne voulait. Car autant l'avouer, dans l'univers du show-business, la Norvège est à la chose rythmée ce que la marine est à la Suisse : un mauvais placement. D'autant que Morten Harket (chant), Mags (claviers et chant), et Pal Waaktaar (guitare et chant) avaient, dans d'autres groupes (Bridges, Soldier Blue), déjà tenté leur chance en Angleterre sans résultat.

A quoi ressemblent-ils ? Trois beaux gosses, type scandinave façon Pernfors, sains de corps et d'esprit. Ils ont la fraîcheur de vivre de la fameuse gomme à mâcher et la soif d'aujourd'hui de la non moins fameuse boisson pétillante.

Restait à passer du papier glacé à l'épreuve brûlante de l'acte public. A 20 heures pile, ils sont en scène. A 21 heures pile, ils en sont sortis. On leur rend grâce de leur courtoisie, les enfants seront couchés avant le ciné-club.

Ils sont six sur les planches (batterie, basse, claviers en sus), menant en jeans et en baskets un spectacle, sans artifice ni épate, qui repose uniquement sur les tubes dont pas un ne manque à l'appel. Ce n'est pas que c'est mauvais, c'est seulement que ça n'est pas. Du tout. Le chanteur (une belle voix au demeurant) semble être monté sur scène parce qu'il a vu de la lumière, et le jeu de scène du clavier se résume à faire la roue et à marcher sur les mains, triplant invariablement le volume des hurlements des fans.

Tout cela est tellement dépourvu de charisme qu'on résiste mal à l'envie douteuse de dire que les A-Ha sont six vaches qui rient, un peu trop faciles à mettre en boîte. Une chose est sûre, c'est que le beurre est ici moins important que l'argent du beurre. O-Ho !

ALAIN WAIS.

★ Les 7, 8, 9 et 10 novembre, à 20 heures, au Zénith.

★ Disques chez WEA.

LETTRES

A l'Académie française

• Le Grand Prix du roman à Pierre-Jean Rémy
• Le prix Paul-Morand à Jean Orieux

Le Grand Prix du roman de l'Académie française, doté de 50 000 francs, a été décerné jeudi 6 novembre, au premier tour de scrutin, à Pierre-Jean Rémy pour son livre Une Ville immortelle *(Albin Michel), par treize voix contre huit à Philippe Labro pour* l'Etudiant étranger *(Gallimard). Le prix Paul-Morand, doté de 300 000 francs, a été attribué, pour l'ensemble de son œuvre, à Jean Orieux, au premier tour de scrutin, par quatorze voix contre sept à Jean Cau.*

Trente titres en vingt-quatre ans

Agé de quarante-neuf ans, Jean-Pierre Angrémy (Pierre-Jean Rémy est l'un de ses pseudonymes), énarque, mène une carrière de diplomate (depuis 1963) et une carrière littéraire (commencée en 1962 avec *Et Gulliver mourut de sommeil*, publié sous son vrai nom). Il fut successivement vice-consul à Hongkong, secrétaire d'ambassade à Pékin, puis à Londres (1966-1971), avant de devenir conseiller culturel, toujours à Londres (1975-1979). Depuis 1981, il est consul de France à Florence. Il fut également directeur-adjoint au président-directeur général de l'ORTF, chargé de l'harmonisation des programmes (1972) et directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture (1979-1981).

Ces activités ne semblent pas nuire, bien au contraire à son travail d'écrivain. En vingt-quatre ans il a publié plus de trente livres – dont vingt-cinq romans, parmi lesquels *Midi ou l'attentat* (1963, repris en poche 10/18), *le Sac du Palais d'été* (Gallimard, prix Renaudot 1971) – la même année paraissait *Gauguins à gogo*, sous le pseudonyme de Raymond Marlot, – *Une mort sale* (Gallimard, 1973), *Orient-Express* 1 et 2 (Albin Michel 1979 et 1984, *Pandora*, (Albin Michel, prix Alexandre-Dumas 1981), *Comédies italiennes* (Flammarion 1984).

« J'ai un stylo qui écrit tout seul », dit Pierre-Jean Rémy. Ce n'est pas un vain mot. Mais on peut parfois regretter qu'il ne semble pas posséder de machine à relire et de stylo adapté à corriger et à réécrire. Ses ouvrages se succèdent à un rythme accéléré (un par an est un minimum). Parallèlement à ses romans, Jean-Pierre Angrémy a rédigé plusieurs biographies, notamment *Callas. Une vie* (Ramsay 1978) et *Mata Hari* sous le pseudonyme de J.-R. Pallas (Albin Michel 1983).

S. T.

De la fiction à la biographie

En couronnant Jean Orieux, les académiciens récompensent non seulement le biographe talentueux de Bussy-Rabutin, La Fontaine, Talleyrand, Voltaire et Catherine de Médicis (tous chez Flammarion), mais aussi le romancier qui, voilà tout juste quarante ans, recevait pour *Fontagre* le Grand Prix du roman de l'Académie française.

Après des études de lettres à l'école normale supérieure de Saint-Cloud, Jean Orieux, qui est né le 20 mai 1907 à Duras (Lot-et-Garonne), a enseigné la littérature, d'abord en France, puis en Algérie et au Maroc où il a séjourné pendant quelque quinze ans. Il a entamé une carrière de romancier dès 1940 avec *Fontagre*, (publié seulement à la fin de la seconde guerre mondiale chez Flammarion). Son séjour au Maghreb lui inspira notamment *Kasbahs en plein ciel* (Flammarion, prix du Maroc 1953) et *Petit Sérail*, un roman ayant pour cadre le Sud marocain (Flammarion 1952).

C'est en 1958 qu'il aborda la biographie historique, genre qui, dit-il, *« si l'on excepte les ouvrages de spécialistes pour des spécialistes, n'était pas aussi répandu que maintenant et n'avait pas les faveurs du public »*. Après Bussy-Rabutin, le subtil cousin de Madame de Sévigné, trop méconnu, Orieux a exploré le destin de Voltaire (1966), du mystérieux Talleyrand (prix des Ambassadeurs 1971), de La Fontaine, probablement celui pour lequel il a *« le plus d'estime personnelle »* (1976), et enfin, cette année de la fameuse « reine noire » Catherine de Médicis, femme de pouvoir comme l'Histoire – sinon faite du moins dite, depuis des siècles par les hommes – ne les aime guère. Une femme qu'il a, selon ses propres mots, *« non pas réhabilitée, mais restaurée »*.

Jo. S.

Six postes à pourvoir à l'Ecole des beaux-arts

Six postes à pourvoir à l'Ecole nationale des beaux-arts de Paris. Quatre chefs d'atelier pour la peinture, la gravure, le dessin et la sculpture. Mais aussi une chaire d'esthétique (supprimée depuis la mort de Gaëtan Picon) et une autre, nouvelle, d'histoire des civilisations.

Procédure inhabituelle, un appel d'offre publique a été lancé. Les dossiers seront examinés par un comité de quatre professeurs, le directeur de l'école, François Wherlin, et – innovation – quatre personnalités extérieures. Une liste de trois noms par disciplines sera présenté le 25 novembre au ministre de la culture, qui choisira théoriquement, le premier de chaque liste.

Ce mode de désignation des nouveaux enseignants permettra sans doute, à long terme, de renouveler les structures de la vieille Ecole des beaux-arts, qui manque singulièrement de sang neuf en dépit de la présence d'Alechinsky, de Cremonini et de quelques autres.

Alain Resnais reçoit le Grand Prix du cinéma

L'Académie française a décerné jeudi 6 novembre son Grand Prix du cinéma. Il a été donné à Alain Resnais « pour l'ensemble de son œuvre ». Agé de soixante-quatre ans, l'auteur d'*Hiroshima mon amour* et de *l'Année dernière à Marienbad* a présenté son dernier film, *Mélo*, au Festival de Venise en septembre dernier.

Communication

Le débat sur les concentrations

Un handicap pour Havas dans la course à la « 5 »

Le projet de loi sur la concentration dans les médias n'a pas été sensiblement modifié jeudi 6 novembre par les députés et sénateurs réunis en commission mixte paritaire. Seuls, quatre amendements purement rédactionnels ont été votés. Le texte devrait être définitivement adopté le 12 novembre prochain et promulgué avant la fin du mois, à moins d'un nouveau – et improbable – recours devant le Conseil constitutionnel.

Hachette, Havas, Hersant : le gouvernement ne voulait pas changer de tiercé gagnant. Contraint par le Conseil constitutionnel d'élaborer une loi sur la concentration dans les médias, il n'entendait pas contrarier les ambitions télévisuelles des trois géants. Pari tenu ? Inégalement. Si Hachette et Hersant traversent allègrement l'enchevêtrement compliqué des dispositions de la loi (*le Monde* du 9 octobre), Havas voit des obstacles inattendus se dresser sur son chemin. Au gouvernement, dans la majorité comme au siège de l'agence, certains commencent à douter. Par un effet pervers du nouveau texte, le groupe sera-t-il obligé de réviser ses projets à la baisse ?

Havas est tout à la fois le premier porteur de parts de Canal Plus (avec 25 % du capital) et un important actionnaire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, la CLT. Or, l'agence et cette dernière sont candidates à la reprise de la « 5 ». Dans leur projet commun, la CLT souhaite obtenir 25 % du capital de la cinquième chaîne, et Havas 15 %. Fort de l'appui discret mais répété du premier ministre, le tandem avait de grandes chances de l'emporter. Pas si vite, répondent aujourd'hui certains juristes et professionnels : tel qu'il est, le projet de loi peut tout faire capoter.

Que dit le texte ? D'abord, que nul ne peut détenir plus d'une autorisation pour une télévision nationale. Ensuite, qu'une même personne ne peut avoir plus de 25 % du capital d'une chaîne. Au sens de la loi, donc, Havas contrôle Canal Plus et est considérée, par assimilation, comme détentrice de l'autorisation d'émettre. Contrôler une autre télévision lui est donc interdit. C'est à partir de là que les difficultés s'emboîtent comme des poupées russes.

Dans le montage prévu pour la « 5 », c'est la CLT qui détiendrait le contrôle de la chaîne, avec 25 % de son capital. Mais qui contrôle la CLT ? Havas, répondent certains, qui constatent que l'agence, si elle est le second actionnaire de la CLT, est liée au premier d'entre eux, le groupe Bruxelles-Lambert, par un « pacte majoritaire ». D'autres contestent cette interprétation en se référant au seul droit des sociétés.

A défaut de trancher, de nombreux juristes estiment qu'il y a au moins une « présomption de contrôle », qui pourrait gêner la candidature du tandem CLT-Havas à la reprise de la « 5 ». Surtout si l'agence persiste à vouloir prendre une participation directe dans la chaîne et à en contrôler la régie. Pour éviter toute contestation, Havas sera-t-elle amenée à choisir entre une participation dans la chaîne ou dans sa régie ?

P.-A. G.

Guadeloupe, Martinique, Réunion

La télévision d'outre-mer face au privé

Effervescence dans les DOM-TOM. Tandis que le gouvernement y envisage une « privatisation » d'une partie du service public, les projets de télévision privée s'y multiplient.

La langue de M. Bernard Pons n'avait pas fourché en septembre dernier à la Réunion lorsqu'il avait évoqué la « privatisation » possible du deuxième canal de RFO, la société publique de radio-télévision d'outre-mer. Il dévoilait simplement une idée discrètement caressée jusque-là, y compris dans l'entourage du premier ministre.

Cadeau de Noël 1983 à la Réunion, avant d'être installé à la Martinique et en Guadeloupe, puis en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon, le deuxième canal de RFO n'est pas à proprement parler une « chaîne ». C'est un nouveau réseau de diffusion progressivement implanté dans chacun des départements. Il est utilisé par RFO trois à quatre heures par jour pour retransmettre des émissions de TF1, Antenne 2 et FR3. Sans production propre, ce deuxième canal permet surtout au service public d'offrir aux habitants des DOM, un choix plus vaste, aux heures de grande écoute.

C'est ce réseau qui est aujourd'hui en cause. *« RFO n'est pas propriétaire de ses fréquences »*, souligne-t-on au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM. La loi du 30 septembre 1986 prévoit en effet que la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) peut retirer aux chaînes publiques les *« fréquences qui ne sont plus nécessaires à l'accomplissement de leurs émissions »*. Missions qui doivent être prochainement redéfinies dans les cahiers des charges en préparation au ministère de la culture et de la communication. *« RFO n'utilise pas à plein son deuxième canal*, ajoute-t-on dans l'entourage de M. Bernard Pons. *Il peut paraître opportun de concentrer l'activité de cette société sur une chaîne renforcée. »*

Concentrer ? Mais au profit de qui ? Des candidats à la télévision privée. Après la métropole, les DOM-TOM sont aujourd'hui victimes d'une poussée de fièvre. Avec Télé-Freedom à la Réunion, Canal 10 et Galaxie en Guadeloupe, les télévisions pirates y ont fait leur apparition. Les projets se multiplient – parfois suscités par les collectivités régionales – n'est pas sans rappeler la naissance des radios libres. *« Pour qu'une chaîne privée puisse exister, il lui faut une zone de diffusion suffisante, que seul, à l'heure actuelle, le deuxième canal de RFO est susceptible de lui apporter »*, reconnaît-on.

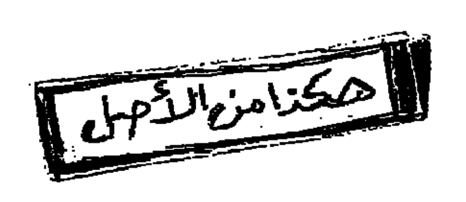
L'ennui est que ce seul critère ne suffit pas. Il faut aussi des recettes publicitaires... rares dans ces départements éloignés. Selon des professionnels, le marché publicitaire local d'une ville moyenne de métropole est d'environ 200 millions de francs. Avec une population équivalente, les marchés de la Martinique et de la Guadeloupe sont six fois moins importants. Aucune télévision locale ne peut prétendre vivre à ces conditions-là. L'interdiction de la publicité sur les canaux de RFO ne serait pas non plus une solution. Elle déstabiliserait toute l'économie locale, le service public touchant chaque soir 80 % du public potentiel. Pour les publicitaires, RFO reste irremplaçable.

Les départements d'outre-mer sont-ils condamnés à n'avoir jamais de télévivions privées – sauf subventionnées, – malgré les vœux gouvernementaux ? Ce serait oublier la possibilité d'organiser ces stations locales en réseaux. M. Robert Hersant, propriétaire du quotidien *France-Antilles*, a-t-il cette ambition-là ? Certains la lui prête. Canal Plus et Havas-DOM (l'agence Havas détient 25 % du capital de la chaîne cryptée) sont également sur les rangs.

Le directeur général d'Havas-DOM, M. Christophe Charpentier, revient d'un voyage aux Antilles pour essayer de mettre sur pied un réseau de stations affiliées à Canal Plus. Cette dernière fournirait décodeurs, assistance technique et programmes cryptés contre paiement d'une redevance. Les stations du réseau se rembourseraient sur les abonnements des particuliers et pourraient inclure quelques heures hebdomadaires de programmes locaux en clair, financés par la publicité. *« Avec six mille abonnements par île des Antilles et douze mille à la Réunion pour 180 francs par mois, l'affaire peut être rentable »*, estime M. Charpentier, confiant.

Paradoxalement, ce projet pourrait bien faire l'affaire de RFO. Havas-DOM, qui est le régisseur exécutif de la société du secteur public, n'ayant aucun intérêt à démanteler ses réseaux... Et serait plutôt porté à essayer de trouver des fréquences inexploitées.

PIERRE-ANGEL GAY.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ECHANGE, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.
LA PATIENCE, La Tempête (43-28-36-36), 21 h.
L'IDIOT, Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 30.
PURGATOIRE DANTE, Gennevilliers, salle Gagarine (47-90-35-07), 20 h 30.
ISAAC GAGMAN, Vanves, salle Clouet (46-45-46-47), 20 h 30.
DOUBLE MIXTE, Michodière (47-42-95-22), 20 h 30.
ATTENTION A LA MARCHE, Pavillons-sous-Bois, salle des Arts (43-79-43-46), 20 h 30.
HOSANNAH, Créteil, maison des Arts (48-99-94-50), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), à 19 h 30 : Salomé.
SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : 19 h 30 : Ballets Tudor/Van Manen.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.
CHAILLOT (47-27-81-15), théâtre Gémier : (dern.) à 20 h 30 : Marionnettes de Xian (province de Shanxi) ; Grand Théâtre : 20 h 30 : l'Echange.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes., d'A. Cohen.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Poussière pourpre, de Sean O'Casey.
BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-vidéo : Vidéo-information : 16 h : l'Empire de Neisiel, de E. K. Granger ; 19 h : Autour du mur, de P. Blossier ; Vidéo-musique 16 h : Cendrillon, de Rossini ; 19 h : Turandot, de Puccini ; Cinéma du musée : 15 h : Masters of Modern Sculpture : Beyond Cubism de Blackwood ; Reinhard Mucha, de M. Kreyssing ; 18 h : De la peinture au cinéma dans les années 20 ; Hommage à la Fédération Jean-Vigo. Voir rubrique cinéma ; Concerts/spectacles : 20 h 30 : Compagnie Susan Buirge : Parcelle de ciel.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), à 20 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : Don Carlos ; à 18 h 30 : Nass El Ghiwane (Maroc).
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), à 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : le Banquet.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30, 1er épisode : Ariane ou l'Age d'or.
ASTELLE-THÉÂTRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Instrumental clown.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Elvire Jouvet 40 ; Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Prometheus.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : les Elégies de Duino ; 21 h : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : William.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Lola Pélican dite Rosalie Charité ou la Femme aux mille soins.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne » ; La Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : des Aveugles. – Salle II : 21 h : la Patience.
CC SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Mars.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : Baby Sitting.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : les Chaussures de Madame Gilles.
18-THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Petit'pièces intérieures.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images ; 20 h 30 : Identité minute.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Stefano.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : le Système Ribadier.
GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Un drôle de petit vieillard ; 21 h : les Gouttes.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Dragne ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 20 h 30 : les Voisins.
HOTEL LUTETIA (45-44-38-10), 20 h 30 : Fin de tournage.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.
LIBRAIRIE-THÉÂTRE MARAIS PLUS (42-72-73-52), 20 h 45 : Rodéo.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h : Nora ; 22 h : Julie.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : l'Idiot.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle (D.), 21 h : Un amour de punk.
PETIT THÉÂTRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88), 21 h : Un amour.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : B 29.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; 20 h 45 : Histoire de Mahen, le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.
THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : les Oiseaux.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Théâtre de foire ; Petite salle, 20 h 30 : Pour un oui, pour un non.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is born ; 21 h 30 : les Chiens de pluie ; 22 h 30 : H. pour hommes ; 18 h 30 : Buffo.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Petit Prince.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Vendredi 7 novembre

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30 : Marionnettes de Xian.
Th. des Bouffes du Nord, 20 h 30 : Les petits pas.
Cartoucherie. La Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Des aveugles.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h 30 : Le drame de la vie.

7e Festival de jazz de Paris

(42-73-05-10)

Sceaux-C.A.C. « Les Gémeaux »-Sceaux What : 20 h : Xamabal.

Festival théâtral du Val-d'Oise

(34-12-40-50)

ENGHIEN, Th. du hall Garnier, 21 h : La Petite Apocalypse.
VILLIERS-LE-BEL, Salle M. Pagnol, 21 h : Amélia.
ARGENTEUIL, Salle Jean Vilar, 20 h 45 : La repasseuse.
ANDILLY, Maison des associations, le 8 à 21 h : Gustave parking.
ERMONT, MJC, 21 h : Fulvio.
SANNOIS, Th. Cyrano, 21 h : Capriccio.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Adrien, de Fernandel ; 19 h, hommage à Keisuke Kinoshita : le Matin de la famille Osone (v.o. s.-t. anglais) ; 21 h, hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : Tih Minh, de L. Feuillade (l'Homme dans la malle, Chez les fous, Oiseaux de nuit).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29 (MAR)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : Vendredi 7 novembre : 17 h 30, la Petite Marchande d'allumettes, de Jean Renoir ; Boudu sauvé des eaux, de Jean Renoir ; 20 h 30, Samson, d'Andrzej Wajda.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, la Parole est au colt, d'E. Bellamy (v.o. s.-t. français) ; 19 h, la Fin de Hitler, de G.W. Pabst (v.o. s.-t. français).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AIDS (TROP JEUNE POUR MOURIR) (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-80).
AJANTRIK (Ind., vo) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ANGEL II, LA VENGEANCE (A., Vf) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94). –
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE CHIEN (Fr.) (*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CLIN D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
COBRA (*) (A., vo), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – Vf : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
DE L'ARGENTINE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode (42-45-66-00).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES FRÈRES PETARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES MINIPOUSS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80)
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
OTELLO (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PICASSO (Fr.) : Vendôme-Opéra, 2e (47-42-97-52).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43 (h. sp.), 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

COURS PRIVE, film français de Pierre Granier-Deferre, Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).
DESCENTE AUX ENFERS, film français de Francis Girod, Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (43-59-92-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
PERVOLA, film hollandais de Orlow Seunke (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
TOKYO BLUES, Film japonais de Haruki Kadokawa (v.o.), St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 NOVEMBRE

« Cité d'artistes et jardins de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (C. Sagave).

« L'hôtel Salé et le musée Picasso », 10 h 45, 6, rue de Thorigny, près caisses (D. Bouchard).

« A Versailles, les appartements des enfants de France, fils et filles de Louis XV dans leur splendeur retrouvée », 13 heures. Inscriptions, tél. : 45-26-26-77.

« Les hôtels d'Evreux et de Castagnier », 15 heures, 19, place Vendôme (Paris et son histoire).

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (S. Rojon).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« De Corot à Delacroix : les peintres du dix-neuvième siècle au Père-Lachaise », 14 h 30, sortie escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Le vieux quartier Saint-Merri-Quincampoix », 15 heures, parvis Hôtel-de-Ville, devant l'entrée centrale (G. Botteau).

« Science et technique au secours de l'art », 14 h 30, 2, rue de Bellechasse (La France et son passé).

« Saint-Sulpice et son quartier », 15 heures, parvis de l'église (Lutèce).

« Le palais du Louvre et les nouveaux aménagements de la cour Carrée », 15 heures, sortie métro Louvre (Arcus).

« La route Jacques-Cœur », du 8 au 11, tél. : 42-82-08-88 (M. Hager).

« Les palais de justice, histoire et fonctionnement, procès des flagrants délits », 14 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs.

« Exposition au Grand Palais : François Boucher et la peinture du dix-huitième siècle », 17 h 30, haut des marches (M. Ragueneau) ou 13 h 30, entrée (M. Ch. Lasnier).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (carte d'identité) (AITC).

« Les passages du Palais-Royal, de Richelieu à Buren », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat (Ch. Merle).

« La guerre de 1914-1918 et la deuxième guerre mondiale au Musée de l'armée », 15 heures, cour d'honneur des Invalides, devant l'entrée de l'église Saint-Louis (Approche de l'art).

« Exposition Sam Francis », 10 h 30, 101, rue Rambuteau.

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (P.Y. Jaslet).

« Auguste Rodin à l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varennes (Hauts lieux et découvertes).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection Passé).

« La Butte du Chapeau-Rouge », 10 h 30, angle boulevard d'Algérie et de la rue A.-Aulard (Les Amis de la Terre).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons. Rituel des prêtres et embaumement », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 9 NOVEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « le bouddhisme et la Thaïlande » ; 16 h 30 : « la Thaïlande » ; 18 h 30 : « Israël, le pays de la Bible » (M. Brumfeld).

Salle de l'Espace du CNES, 2, place Maurice-Quentin, 15 heures : « la mission du spirituel dans l'art » (avec projection de dispositives).

DERNIÈRES

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 7 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 **Variétés : La vie de famille.**
22 h 30 **Feuilleton : Shôgun.**
D'après le roman de James Clavell. Réal. J. London.
23 h 20 **Journal.**
23 h 30 **Premier Balcon.**
Rendez-vous hebdomadaire de l'actualité théâtrale.
23 h 50 **TSF** (Télévision sans frontière).
▶ Tropical Parade Touré Kunda (Sénégal), Zouk Machines (Martinique), Jo Amurin (Togo)

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Série : Deux flics à Miami.**
21 h 30 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : La passion : ses bonheurs, ses détresses. Avec Geneviève Bon (Traversée du désir), Madeleine Chapsal (la Maison de jade), Christian Giudicelli (Station balnéaire), Alexandre Jardin (Bille en tête), Françoise Wagener (Madame Récamier), Christel Peyrefitte, préfacière de l'édition de Belle du seigneur d'Albert Cohen, dans la « Pléiade ».
22 h 40 **Journal.**
22 h 50 **Ciné-club : La belle équipe.** ■■■
Film français de Jean Duvivier (1936), en noir et blanc, avec Jean Gabin...

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Feuilleton : Cinq filles à Paris.**
21 h 30 **Magazine : Taxi.**
De Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
Enquête : J.-P. Kaufmann « La vie malgré tout ». Avec les témoignages de Denis Trillinac, Frédéric Fajardie, Michel Guillard, Bernard Franck, Forj Chalandon et Joëlle Kaufmann ; 3e volet de l'enquête sur l'émigration soviétique ; rétroviseurs ; Zorro.
22 h 30 **Journal.**
22 h 25 **Décibels.**
23 h 40 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20 h 30 Les triplés ; 21 h, Cinéma : Le secret derrière la porte. ■■ Film dramatique américain de Fritz Lang (1946), avec Joan Bennett, Michael Redgrave, Anne Revere... ; 22 h 35, Flash d'informations ; 22 h 40, Boxe : En direct de Bercy (Christophe Tiozzo contre Jose Roseman) ; 0 h 10, Cinéma : Les copains d'abord. ■■ Film dramatique américain de Lawrence Kasdan (1983), en v.o. avec Tom Berenger, Glenn Close, Jeff Goldblum... ; 1 h 55, Cinéma : Les griffes de la nuit. ■ Film d'épouvante fantastique américain de Wes Craven (1984) ; 3 h 20, Cinéma : Le lit d'Elodie. ■ Film érotique français, classé X, de J. Helbie (1983), avec Yves Callas... ; 4 h 35, Téléfilm : Infidèlement vôtre ; 6 h 05, Série : Comics.

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Dynasty 2 : 21 h 20, Série : Kojak ; 22 h 10, Feuilleton : Flamingo Road ; 23 h, Tennis en direct d'Anvers ; Reprise ensuite de Dynasty 2 ; Kojak ; Flamingo Road ; Chips.

TV 6

20 h 10 Live 6 ; 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Débat : Vivre avec les minorités étrangères.
21 h 30 Musique : Black and blue.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert émis de Baden-Baden. Prélude des Noces de sang, de Fortner ; Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre, op. 33, de Tchaïkovski ; Symphonie nº 14 pour soprano, basse et orchestre de chambre, op. 135, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Uri Segal, avec Mstislav Rostropovitch, violoncelle, Eva Csapo, soprano, Anton Diakov, basse.
22 h 20 Les soirées de France-Musique.
A 22 h 30, Les pêcheurs de perles, avec des œuvres de Fauré, Debussy, Schumann, Mozart ; à 0 h 30, Méli-Mélodame.

Samedi 8 novembre

PREMIÈRE CHAINE : T F1

13 h 50 **La séquence du spectateur.**
Les bijoutiers du clair de lune ; Le pigeon ; Boat-People.
15 h 45 **Tiercé à Auteuil.**
16 h **Temps X.**
16 h 55 **Mini-Mag.**
17 h 30 **Série : Agence tous risques.**
18 h 20 **Trente millions d'amis.**

18 h 50 **D'accord, pas d'accord.**
19 h **Magazine : Auto-moto.**
19 h 40 **Cocoricocoboy.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Tirage du Loto.**
20 h 35 **Téléfilm : Docteur Teyran.**
1er épisode : Le meurtre, avec Michel Piccoli, Nadine Alari, Pascale Bardet, Philippe Deplanche (rediff.).
22 h 10 **Droit de réponse.**
De Michel Polac.
Sur le thème : Les pieds-noirs.
0 h 15 **Ouvert la nuit.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 55 **Les jeux du stade : Rugby : France-Nouvelle-Zélande.**
17 h **Document : Les carnets de l'aventure.**
18 h **Série : Loterie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 40 **Affaire suivante...**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**



22 h **Série : Le voyageur.**
22 h 30 **Les enfants du rock.**
0 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3



14 h 15 **Spécial : Thalassa.**
La route du rhum.
15 h 10 **Théâtre : Henri IV** (1re partie).
20 h 4 **Disney Channel, pour les tout-petits :** Winnie l'ourson.

20 h 35 **Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes :**
21 h 55 **Journal.**
22 h 25 **Série : Mission casse-cou.**
23 h 25 **Série rose : La gageure des trois commères.**
▶ D'après La Fontaine. Réal. Michel Boisrond. Avec Diane Niederman, Christian Bouillette. Thierry Redler... *Comment rencontrer un amant sans encourir les foudres du mari.*
23 h 40 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

14 h, Téléfilm : Le convoi de la dernière chance ; 15 h 30, Cabou Cadin ; 16 h 20, Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 16 h 40, Série : Hollywood Blues ; 17 h 25, Documentaire : Les animaux du soleil ; 17 h 50, Téléfilm : L'étoile inconnue ; 20 h 30, Téléfilm : L'autopsie d'un crime ; 22 h 05, Espion à la mode ; 22 h 50, Flash d'informations ; 23 h 05, Cinéma : Inferno ■ Film d'épouvante fantastique de Dario Argento (1979), avec Leigh McCloskey, Irène Miracle, Sacha Pitoëff, Daria Nicolodi ; 0 h 45, Cinéma : Reuben, Reuben (ou la vie d'artiste). ■■ Film dramatique américain de Robert Ellis Miller (1984), avec Tom Conti, Kelly McGillis, Roberts Blossom ; 2 h 25, Cinéma : Le lit d'Elodie. ■ Film érotique français, classé X, de J. Helbie (1983), avec Yves Callas, Alban Ceray, Christine Glemne ; 3 h 30, Cinéma : Venin. ■ Film dramatique britannique de Piers Haggard (1981), avec Klaus Kinski, Oliver Reed, Nicol Williamson ; 5 h, Téléfilm : Au-delà des plaines.

LA « 5 »

13 h 20, Feuilleton : Flamingo Road ; 15 h, Tennis : en direct d'Anvers ; 17 h 30, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 20, Série : A fond la caisse ; 19 h 10, Série : Happy Days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller (Un coup monté) ; 21 h 40, Série : Arabesque ; 22 h 30, Feuilleton : Flamingo Road ; 23 h, Football américain : Dallas cow-boys contre New-York géants ; 0 h 30, Tennis : en direct d'Anvers suivi de Thriller.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h, Variétés : Show ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; 19 h 35, Une page de pub ; 20 h 10, Série : Insiders ; 21 h 15, Série : No Soap Radio ; 21 h 45, Série : A. Hitchcock ; 22 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique. Le sas, de Michel Azama.
22 h 10 Démarches. Les fêtes de mon moulin, avec Roger Vergé.
22 h 30 Musique : Semaine Musica 86.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert en direct de Genève. Harold en Italie, symphonie pour orchestre et alto principal, op. 16, de Berlioz ; Symphonie en ut, de Bizet, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner, avec Peter Schidholf, alto.
23 h Les soirées de France-Musique. Eugen Jochum, chef d'orchestre. Symphonie nº 98 en si bémol majeur, de Haydn ; Symphonie nº 5 en si bémol majeur, de Bruckner ; à 1.00, Les Hollywoodiens : musiques des films Moonfleet, Jungle Book, Lydia, Knight without armour.

Dimanche 9 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h **Emission islamique.**
9 h 15 **Orthodoxie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe célébrée en la paroisse de Saint-Etienne d'Issy-les Moulineaux (Hauts-de-Seine).**
12 h **Télé foot 1.**
13 h **Journal.**
14 h 20 **Variétés : A la folie, pas du tout.**
14 h 25 **Sports dimanche.**
▶ Championnat du monde de billard à Coubertin ; Pour les adieux de Bernard Hinault, cyclo-cross en direct de Quessoy ; Tiercé, en direct d'Auteuil.
16 h 30 **Variétés : A la folie, pas du tout** (suite).
17 h 30 **Les animaux du monde.**
19 h **Magazine : Sept sur sept.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : La scoumoune.** ■
Film français de José Giovanni (1972), avec Jean-Paul Belmondo, Claudia Cardinale, Michel Constantin, Michel Peyrelon, Enrique Lucero, Alain Mottet, Adolfo Bufi-Landi.
22 h 10 **Sport dimanche soir.**
23 h 10 **Journal.**
23 h 30 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h **Récré A 2 dimanche.**
11 h 30 **Dimanche Martin.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **Tout le monde le sait.**
14 h 30 **Série : Magnum.**
15 h 30 **L'école des fans.** Invité : Paul Meyer (clarinettiste).
17 h **Disney dimanche.**
De William Leymergie, présentée par Dorothée.
18 h 25 **Stade 2.**
19 h 25 **Série : Maguy.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.**
22 h **Musiques au cœur.**
Emission présentée par Eve Ruggieri.
Concert Bach au Louvre, par l'Orchestre de chambre de Paris, sous la direction de Pierre Duvauchelle.
23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Magazine : Mosaïque.**
12 h **D'un soleil à l'autre.**
12 h 30 **Spécial Thalassa.**
14 h 30 **Sports loisirs.**
17 h **Amuse 3.**
18 h 25 **RFO hebdo.**
18 h 55 **Amuse 3 (suite).**
19 h 45 **Jeu : Cherchez la France.**
20 h 4 **Série : Benny Hill.**
20 h 35 **Les géants de la musique.**
21 h 35 **Espace francophone.**
22 h 5 **Journal.**
22 h 35 **Cinéma de minuit : La valse dans l'ombre.** ■■

CANAL PLUS

8 h 30 Cinéma : Antarctica. ■ ; Film d'aventures japonais de Koreyoshi Kurahara (1983), avec Ken Takahura, Tsunehiko Watase, Masako Natsume ; 10 h 20, Cinéma : ; Trois hommes et un couffin. ■■ ; Film français de Coline Serreau (1985), avec Roland Giraud, Michel Boujenah, André Dussolier ; 12 h, Le croc-note-show ; 12 h 05, Canaille plus ; 12 h 30, Hollywood star ; 13 h, Flash d'informations ; 13 h 05, Deux secondes pour un livre ; 13 h 09, Série : Rawhide ; 14 h, Téléfilm : Good Bye, New York ; 15 h 30, Les superstars du catch ; 16 h 20, Série : Les monstres ; 16 h 55, Football américain universitaire ; 18 h, Cinéma : Le transfuge. ■ Film d'espionnage franco-allemand de Philippe Lefebvre (1984), avec Bruno Cremer, Heinz Bennent, Jean-François Balmer ; 19 h 30, Flash d'informations ; 19 h 35, Ça cartoon ! ; 20 h 30, Cinéma : To be or not to be. ■ ; Film américain d'Alan Johnson (1984), avec Mel Brooks, Anne Bancroft, Tim Matheson ; 22 h 15, Flash d'informations ; 22 h 25, Documentaire : J'ai deux amours ; Portrait de Joséphine Baker ; 23 h 15, Cinéma : La cage aux rossignols. ■ ; Film dramatique français de Jean Dreville (1945), avec Noël-Noël, Georges Biscot, René Genin ; 0 h 45, Cinéma : L'homme dans l'ombre. ■■ Film dramatique américain de Jack Fisk (1982), avec Sissi Spacek, Eric Roberts, Sam Shepard ; 2 h 15, Série : Hollywood blues.

LA « 5 »

7 h 15, 13 h, Série : K 2000 ; 8 h 05, 13 h 50, Série : Happy Days ; 8 h 30, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 9 h 20, Série : Shérif, fais-moi peur ; 10 h 10, Série : Star Trek ; 11 h, Football américain ; 12 h 10, Série : Tonnerre mécanique ; 14 h 10, Feuilleton : Flamingo road ; 15 h, Tennis : en direct d'Anvers ; 17 h 40, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 30, Série : A fond la caisse ; 19 h 15, Série : Happy Days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Mike Hammer ; 21 h 20, Série : Supercopter ; 22 h 15, Feuilleton : Flamingo road ; 23 h 05, Série : Mike Hammer ; 23 h 55, Série : Supercopter ; 0 h 50, Star Trek ; 1 h 40, Série : Chips.

TV 6

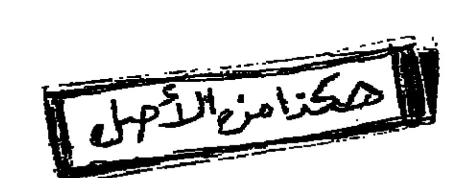
De 14 h à 17 h, Rediffusions : Les envahisseurs ; Superminds ; Au cœur du temps ; 17 h, Clips ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h 10, Série : Les globe-trotters ; 20 h 30, Cinéma : Apocalypse 2024. ■ ; Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique : Repérages. Bernadette Rollin, auteur, interprète.
20 h 30 Atelier de création radiophonique. Mallarmé-Salomé, par Patrick Rondier, sur des textes de Stéphane Mallarmé.
22 h 27 Musique : Semaine Musica 86.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert retransmis en simultané sur FR3.
21 h 30 Concert (donné le 1er juin 1986) : Fechtschule, de Schmelzel ; Sonata con tre violoni, de Gabrieli ; Sonate pour violon et basse continue ; Fantaisie ; Suite nº 5 pour clavecin en ut majeur ; Sonate en trio pour deux violons et basse continue en sol mineur, de Purcell ; Quatuor nº 17 en si bémol majeur, de Telemann ; Sonate en ut majeur pour viole de gambe et basse continue, de Bach ; Concerto pour clavecin, cordes et basse continue en la majeur, BWV 1055, de Bach, par l'Academy of Ancient Music.
23 h Les soirées de France-Musique.



Sciences

Visualisation d'un pur quasi-cristal

Une chimère pour la première fois visible à l'œil nu : *ainsi* pourrait-on dire du « mono-quasi-cristal » élaboré par des chercheurs de Péchiney. Ce petit objet d'à peine plus de 1 centimètre, simple alliage métallique qui, au travers d'un microscope, apparaît comme un *empilement* de polyèdres aux trente faces en losanges réguliers, semble *a priori* bien ordinaire. Il est toutefois le premier représentant « palpable » de structures dont l'existence apparaissait, il y a deux ans encore, comme impossible tant elle semblait contredire les lois les plus communément admises par les cristallographes.

Les responsables de Péchiney ont publiquement montré, jeudi 6 novembre, des *photographies* agrandies de ce matériau élaboré au centre de recherche de Voreppe



(Isère), alors même que les résultats de ces travaux *étaient* publiés dans la revue britannique *Nature*. La firme française coiffait ainsi au poteau *les chercheurs américains* des Bell Laboratories d'ATT, qui sont, semble-t-il, parvenus à des *résultats analogues sans en avoir* encore fait l'annonce officielle.

C'est en fait une sorte de « mouton à cinq pattes » qui suscite une telle concurrence de part et d'autre de l'Atlantique. Les cristaux, empilements parfaitement ordonnés d'atomes, sont en effet formés de motifs qui doivent être jointifs et qui, *placés côte à côte*, doivent pouvoir paver un volume sans laisser d'espace vide. Or les simples lois de la *géométrie euclidienne semblaient* nier l'existence de cristaux constitués de groupes d'atomes ayant globalement la *même symétrie* que le pentagone. Pour reprendre l'expression en usage chez les cristallographes, la « *symétrie d'ordre cinq* » paraissait interdite, et elle n'avait d'ailleurs jamais été observée dans la nature (*le Monde* daté 3-4 février 1985).

Pourtant, en novembre 1984, trois équipes – aux *Etats-Unis* et en Israël (1) créaient une véritable révolution en annonçant qu'elles avaient élaboré un alliage d'aluminium et de manganèse présentant cette symétrie et qu'elles avaient mis en évidence un nouvel état de la matière, les quasi-cristaux. Cette découverte a provoqué bien des controverses et suscité de nombreux travaux – notamment aux Etats-Unis dans les universités de Pensylvanie et de Virginie, et aux Bell Laboratories.

Mais les quasi-cristaux, élaborés jusqu'ici par refroidissement ultra-rapide de métaux liquides, étaient noyés dans une matrice, et leur taille n'excédait pas quelques microns (millièmes de millimètre). Et si l'on possédait bien la preuve qu'ils avaient la structure tant recherchée, ce n'était que par des méthodes indirectes. Au centre de Voreppe, les chercheurs de Pechiney travaillant en collaboration avec un laboratoire *du CNRS à Grenoble ont été* les premiers à fabriquer des quasi-cristaux purs et de « grosse » taille à *partir d'alliages d'aluminium-lithium-cuivre* et d'aluminium-lithium-cuivre-manganèse. Et ce, en *utilisant* les *techniques* de la *métallurgie* classique et en pratiquant des solidifications lentes. Le directeur de *l'équipe, M. Bruno Dubost*, évoque encore avec émotion « *ce lundi matin de la fin du mois de juillet* » *où il a observé au microscope optique* un agrégat qui avait la parfaite allure du polyèdre attendu.

Quel avenir connaîtront *ces* nouveaux matériaux ? Avant de pouvoir le prédire, il faudra « décortiquer » leurs structures et étudier leurs propriétés, pour savoir s'il possèdent ou non des caractéristiques exceptionnelles *ou du moins utilisables dans* des applications pratiques. Peut-être resteront-ils de simples curiosités de laboratoire, mais pour l'heure, tout peut arriver...

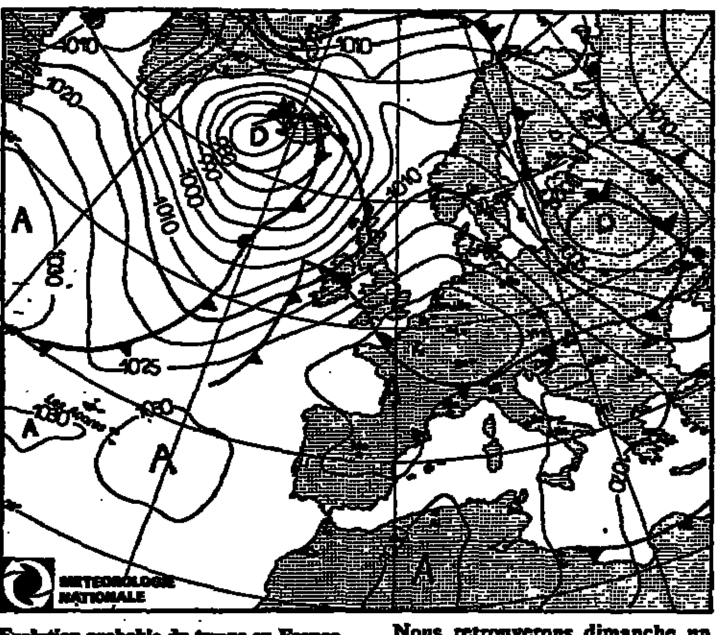
ELISABETH GORDON.

(1) Il s'agit d'équipes du National Bureau of Standards américain, du Centre d'études de chimie métallurgique du CNRS à Vitry-sur-Seine et du Technion à Haifa, en Israël.

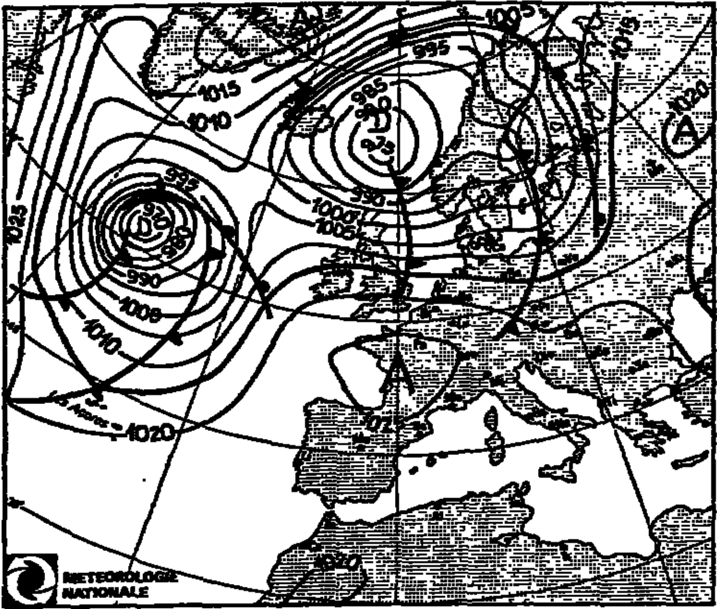
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 novembre à 0 heure et le dimanche 9 novembre à 24 heures.

Au cours des prochaines soixante-douze heures, le pays bénéficiera d'un champ de pression relativement élevé.

Ainsi, la perturbation qui traversera la France dans la journée de samedi ne manifestera qu'une activité très faible, se limitant essentiellement à la moitié nord du pays où elle s'accompagnera de quelques précipitations.

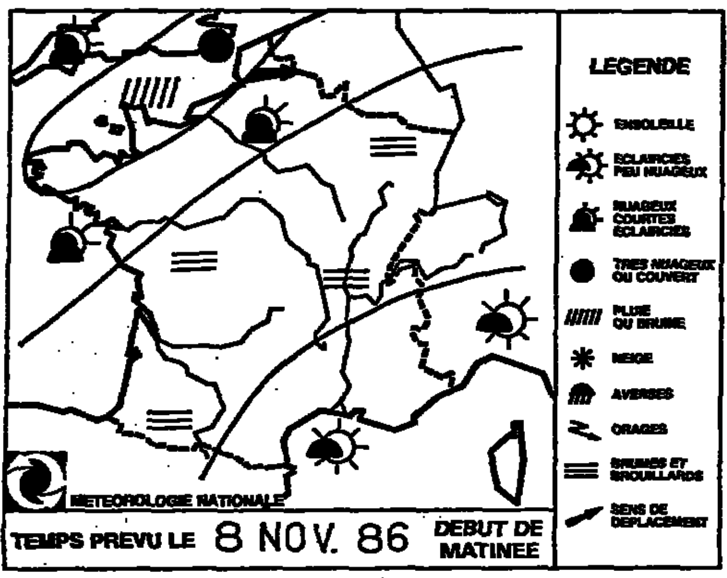
Nous retrouverons dimanche un régime anticyclonique caractérisé par une matinée très brumeuse et une après-midi ensoleillée.

Samedi : de la Bretagne à la Normandie et au Nord, le temps couvert et faiblement pluvieux du matin s'améliorera en mi-journée pour laisser place à un ciel nuageux avec quelques éclaircies. Quelques ondées pourront se produire l'après-midi sur le Nord.

Des pays de Loire au Bassin parisien et aux Ardennes, c'est un temps brumeux et très nuageux qui prédominera en matinée. Il se dégradera en mi-journée avec l'arrivée de petites pluies ou bruines, avant de laisser place dans l'après-midi à un temps nuageux entrecoupé d'éclaircies.

Les régions s'étendant du Roussillon au Languedoc, aux Alpes et à la Corse seront encore privilégiées, puisqu'elles bénéficieront d'une journée bien ensoleillée.

Partout ailleurs, des bancs de brouillard se formeront par endroits au lever du jour, principalement dans les vallées. Puis le ciel se couvrira en cours d'après-midi, annonçant de petites pluies en soirée du Massif Central au Lyonnais et aux Alpes du Nord. Le vent soufflera modérément de secteur sud-ouest le matin, pour s'orienter progressivement au nord-ouest en cours de journée. Quant aux températures, elles avoisineront un minimum de 1 à 5 degrés dans l'intérieur (*localement 0 degré*), *10* à 11 degrés des pays de Loire aux Ardennes, 12 à 13 degrés près de la Manche. Elles atteindront un maximum de 10 à 13 degrés sur la moitié nord, 11 à 16 degrés sur la moitié sud, 17 à 20 degrés près de la Méditerranée.



★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-11 à 6 h TU et le 7-11-1986 à 6 h TU

FRANCE			
AJACCIO	18	5	D
BIARRITZ	16	5	D
BORDEAUX	15	3	N
BOURGES	10	9	B
BREST	14	11	P
CAEN	13	6	C
CHERBOURG	12	5	B
CLERMONT-FERR.	10	7	C
DIJON	10	7	C
GRENOBLE St-M-H	10	-1	B
LILLE	11	2	B
LIMOGES	9	8	C
LYON	11	8	C
MARSEILLE-MAR.	15	2	D
NANCY	8	5	B
NANTES	14	12	P
NICE	18	9	D
PARIS-MONTS.	12	9	N
PAU	15	0	D
PERPIGNAN	19	7	D
RENNES	15	11	P
ST-ÉTIENNE	10	7	C
STRASBOURG	9	3	C
TOURS	11	10	B
TOULOUSE	11	0	N
POINTE-A-P.	28	23	N

ÉTRANGER			
ALGER	20	5	D
AMSTERDAM	11	4	D
ATHÈNES	15	8	D
BANGKOK	32	25	N
BARCELONE	20	6	D
BELGRADE	9	5	N
BERLIN	10	4	N
BRUXELLES	11	2	D
LE CAIRE	26	17	C
COPENHAGUE	8	2	D
DAKAR	29	23	D
DELHI	30	15	D
DJERBA	20	15	N
GENÈVE	12	0	C
HONGKONG	24	22	D
ISTANBUL	10	5	N
JÉRUSALEM	19	12	B
LISBONNE	21	8	D
LONDRES	12	3	C
LOS ANGELES	20	15	D
LUXEMBOURG	3	-2	B
MADRID	15	-1	D
MARRAKECH	29	15	D
MEXICO	24	13	B
MILAN	13	0	B
MONTRÉAL	4	-2	N
MOSCOU	1	-1	*
NAIROBI	28	16	D
NEW-YORK	10	2	D
OSLO	7	-3	C
PALMA-DE-MAL.	21	4	N
PÉKIN	16	3	D
RIO-DE-JANEIRO	30	25	C
ROME	17	4	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	5	-1	D
SYDNEY	16	16	B
TOKYO	10	10	C
TUNIS	19	10	D
VARSOVIE	9	3	D
VENISE	14	2	D
VIENNE	10	5	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 8 novembre

Versailles-Chevau-Légers, 14 heures : grands vins.

Dimanche 9 novembre

Les Andelys, 14 h 30 : bijoux, mobilier, objets d'art ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, bronzes, argenterie, fourrures ; **Nogent-le-Rotrou**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux ; **Provins**, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : meubles, tableaux, bibelots ; **Versailles (Palais des congrès)**, 14 h 15 : tableaux anciens, objets d'art, mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 8 novembre

Bergerac, 14 heures : mobilier, Extrême-Orient ; **Bourges**, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Gien**, 10 heures : linge ; 14 heures : art nègre, objets d'art ; **Lille**, Mᵉ Mercier, 14 heures : livres ; Mᵉ Singer, 15 heures : timbres, cartes postales ; **Lorient**, 14 h 30 : tableaux, argenterie, meubles, objets d'art ; **Nice**, 15 heures : affiches ; **Orléans**, 10 h 30 et 14 h 30 : affiches ; **Poitiers**, 14 h 30 : livres, gravures ; **Saint-Malo**, 14 heures : arts 1900 et 1930, mobilier, objets d'art, bijoux.

Dimanche 9 novembre

Auxerre, 14 h 30 : livres ; **Bayeux**, 14 heures : art normand ; **Bourges**, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Castres**, 14 heures : tableaux, meubles, objets d'art ; **Dijon**, 14 heures : bijoux, objets d'art, tableaux, meubles ; **Gien**, 14 heures : vaisselle, tableaux, meubles, objets d'art ; **Guéret**, 14 heures : tableaux anciens, meubles, objets d'art ; **Pamiers**, 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Reims**, Mᵉ Dapsens, 14 h 30 : tableaux modernes ; Mᵉ Damoisy, 14 heures : objets d'art, meubles, art nouveau, art déco ; **Romans**, 14 heures : objets d'art, argenterie, tableaux ; **Rouen**, 14 h 15 : archéologie.

FOIRES ET SALONS

Boulogne-sur-Seine, La Couture (62), **La Ferté-Alais** (91), **La Rochelle, Les Pennes-Mirabeau** (13). A partir de dimanche, à Paris (PLM Saint-Jacques) : Toymania ; dimanche, de 10 heures à 17 heures, **Rochefort-sur-Mer, Toulouse, Valence, Vire.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 7 novembre 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 16 octobre 1986, relatif aux modalités de l'inspection sanitaire et qualitative à l'importation des denrées animales ou d'origine animale destinées à la consommation humaine ou des animaux de compagnie.

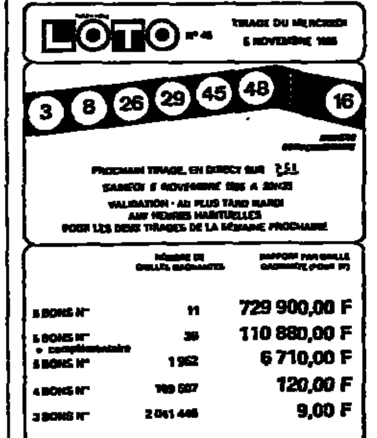
● Du 29 octobre 1986, modifiant l'arrêté du 5 février 1977 réglementant les conditions d'hygiène relatives aux viandes de volaille découpées et conditionnées à l'avance.

● **CARRIÈRES : risques professionnels.** – Le Centre d'éducation permanent de l'université de Paris I organise un DES d'étude et prévention des risques professionnels. Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise ou de diplômes équivalents. A titre exceptionnel peuvent *être admises* les personnes ayant donné la preuve de leur qualification par leurs titres ou travaux. L'objectif de cette formation est de renforcer et compléter les connaissances théoriques et surtout pratiques des ingénieurs, techniciens de sécurité, conseillers du travail et médecins du travail dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité, les rendent ainsi parfaitement aptes à s'intégrer à une équipe ergonomique. Les cours commencent en novembre 1986, ils sont répartis sur onze mois à raison d'une semaine par mois.

★ Renseignements et inscriptions : Centre d'éducation permanente de l'université de Paris I, Mᵐᵉ Geneviève Bot-*Gartner, 14, rue Cujas, 75005 Paris.* Tél. : 43-29-75-23 ou 43-54-67-80 ou 43-29-12-13 p. 3317.

Le Loto sur terminaux

Dès la fin de l'année 1988, les treize mille points de validation du Loto et du Loto sportif de France seront informatisés. Les quelque quinze millions de Français qui jouent au Loto chaque semaine pourront faire valider leurs jeux en quelques secondes. *Le* terminal leur délivrera un ticket de couleur grise qui leur servira de reçu. Après les *résultats, l'ordinateur*, à la lecture du ticket, affichera le montant du lot. Ce système – beaucoup plus *rapide pour les joueurs et les dépositaires* – devrait rendre toute fraude pratiquement impossible.



Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 30

loterie nationale
TRANCHE N°205 DU SUSPENSE

TIRAGE DU VENDREDI 7 NOVEMBRE 1986

LE NUMÉRO 0 5 6 6 3 2 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 0 7 7 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Philatélie

Les grands prix du Salon d'automne

Le quarantième Salon philatélique d'automne a lieu jusqu'au 11 novembre à la Défense. Y sont présents une soixantaine de marchands de timbres et les postes de Suisse – qui mettent en vente un bloc-feuillet spécial au prix de 13 FF environ – et celles de Finlande. Léonard de Vinci et la Suisse sont les deux thèmes de l'exposition et constituent le sujet des trois cachets mis en service à cette occasion. L'un d'entre eux est utilisé pour le « premier jour » du timbre Isabelle d'Este *(voir notre rubrique du 25 octobre)*.

Le jury des grands prix de l'Art philatélique du Salon a proclamé les résultats suivants :

– *Grand prix des douze nations africaines et de la nation malgache :* le bloc-feuillet « rhinocéros » à 500 F CFA émis par le Tchad en 1985, dessiné et gravé en taille-douce par Claude Andréotto.

– *Grand prix des territoires d'outre-mer :* l'« arrivée d'un bateau vers 1880 », *poste aérienne* à 400 F, émis par la Polynésie en 1986, dessiné et gravé en taille-douce par Pierre Béquet.

– *Grand prix européen :* les deux timbres Europa 1984 émis par la





Suisse (50 c et 90 c). Dessinés par H. Herni et gravés par K. Bickel, ces timbres sont imprimés en taille-douce.

– *Grand prix de l'Art philatélique français :* le timbre « Liberté » à 2,20 F d'après des photos de Peter Kaplan, des maquettes de Howard Paine. La gravure est de Claude Jumelet, de l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux, et le *timbre est imprimé en taille-douce.*

Retour à une tradition perdue depuis de nombreuses années, c'est le ministre des *P et T lui-même*, M. Gérard Longuet, qui a inauguré le Salon, réchauffant ainsi le cœur de nombreux philatélistes qui avaient cru, un temps, être tombés dans l'oubli.

★ Entrée gratuite, accès dans la salle des pas-perdus de la station du RER La Défense (porte K). *Heures d'ouverture* : de 10 h à 18 h 30 (17 h 45, le 11 novembre). Par la route, parking des *Quatre-Temps (La Défense 7)*, parc PB et suivre le fléchage Rethondo-des-Miroirs.

En filigrane

● **Quelques bonnes adresses.** – Les philatélistes disposant de trop peu de temps pour aller à la poste acheter les timbres nouvellement émis peuvent s'abonner aux nouveautés de France par correspondance auprès du Service philatélique des PTT, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cédex 15. Tél. : (1) 43-06-19-73.

Bénin, Cameroun, Niger, Vanuatu... Si ce sont les pays d'expression française (ex-colonies) sur lesquels votre choix se porte, n'hésitez pas alors à vous renseigner auprès de l'agence des timbres-poste d'outre-mer (ATPOM), 85, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris. L'agence se charge également de la commercialisation des timbres de Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon et des Terres australes et antarctiques (TAAF).

● **Administrations postales étrangères.** – Lorsque les timbres d'un pays étranger vous attirent, vous avez deux solutions : vous adresser à un négociant proche de votre domicile ; vous adresser à l'administration postale émettrice des timbres qui vous intéressent.

Nous entamons ici la liste des administrations postales de l'étranger. Chaque semaine, nous nous efforcerons de la compléter ou de la mettre à jour :

Australie : Philatelic Bureau, GPO Box 9988, Melbourne Vic 3001, Australie.

Chili : Empresa de Correos de Chile, Assesoria filatelica, Agustinas 1137, Santiago, Chili.

Macao : Divisao de filatelia, Edificio CTT, 2ᵉ, Largo do Senado, Macao.

Niue : Philatelic Bureau, Box 150, Niue Post Office, Government of Niue Alofi, Niue (Pacifique sud).

Nouvelle-Zélande : Post Office *Philatelic Bureau, Private bag*, Wanganui, Nouvelle-Zélande.

République de Chine (Formose) : Philatelic Department, Directorate General of Posts, Taipei 10605, Taiwan, République de Chine.

A suivre donc...

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Téléphone : (1) 42-47-99-08.

Le Monde

SPORTS

RUGBY : la tournée des All Blacks

La charge des tuniques noires

« C'EST *un autre jeu, une autre planète.* » Dans le regard d'Olivier Saïsset, entraîneur d'une sélection du Languedoc-Roussillon, balayée par les All Blacks, 59 à 6, à Perpignan, voilà une semaine, on pouvait voir s'agiter un curieux coktail de sentiments. Il y avait l'orgueil blessé d'un ancien troisième ligne aile international qui collectionna les titres de champion de France avec le grand Béziers des années 70. Il y avait aussi une sourde admiration. Et même, de l'envie.

Avant d'aborder l'épreuve de vérité, le premier test-match samedi après-midi 8 novembre à Toulouse (15 heures) contre le XV de France de Daniel Dubroca, les All Blacks 86 ont réussi, en deux semaines de tournée, à se reforger une légende. On les disait profondément marqués par deux défaites encaissées devant les Wallabies australiens. On les supposait affaiblis par les départs ou les absences de grands joueurs : Knight, Dalton, Ashworth, toute la première ligne ; Haden, le deuxième ligne géant ; Mexted, considéré comme l'un des meilleurs numéro huit du monde ; Loveridge, le demi de mêlée qui a vendu sa ferme néo-zélandaise pour s'installer avec femme et enfants en Angleterre.

Au pays de l'apartheid

Et, plus grave : on les croyait minés par l'affaire des Cavaliers, ces All Blacks partis en secret effectuer une tournée pirate en Afrique du Sud sous la houlette du légendaire Colin Meads. Ces hommes ont vraisemblablement reçu pour ce périple de confortables dédommagements. D'abord mis au ban de l'équipe néo-zélandaise, ils ont bien vite été absous. Dix d'entre eux (1) font partie des vingt-six joueurs emmenés en France par l'entraîneur Brian Lochore.

Après cette escapade rémunérée au pays des Springboks et de l'apartheid, on a parlé de véritable schisme. Comment pouvaient cohabiter sous le célèbre maillot noir frappé de la fougère d'argent les bénéficiaires des contrats sud-africains et les « amateurs » qui, tels le demi de mêlée David Kirk ou l'ailier John Kirwan, avaient refusé de s'envoler pour Johannesburg ?

Impossible dans la vie de cette tournée de déceler la moindre différence de comportement entre les uns et les autres. « *Pour moi, ce sont tous des Blacks* », assure Brian Lochore, avant d'ajouter : « *Nous avons laissé de côté le passé.* » Dans la bouche du grand Lochore, paisible monument de la légende rugbystique néo-zélandaise, ce ne sont pas de simples mots. C'est une formidable machine de rugby qui a débarqué en France, pratiquant un jeu total, compact et dynamique, imparable. Les voilà inaccessibles, comme avant le 14 juillet 1979, où ils perdirent pour la première fois contre le XV de Jean-Pierre Rives.

La Nouvelle-Zélande, avec ses deux îles grandes comme une moitié de France et ses trois millions d'habitants, cultive son rugby avec ferveur. Les All Blacks sont sa fierté. Les joueurs au maillot noir sortent d'un vivier de 70 000 joueurs et de 100 000 écoliers. Plus que les clubs, ce sont les onze provinces de première division qui forment la véritable charpente de ce rugby. Non seulement parce qu'elles chapeautent les compétitions interclubs, mais aussi parce que le championnat qui sert de référence est celui qui oppose les sélections provinciales entre elles. Les sélectionneurs repèrent les All Blacks dans ces confrontations.

Il y a quelques années, on ne comptait que des fermiers sous le maillot noir. L'éventail professionnel s'est considérablement élargi. Les hommes de la terre sont devenus minoritaires. Le capitaine Jock Hobbs a un diplôme d'avocat. John Drake, le pilier, exerce comme expert-comptable. David Kirk, le demi de mêlée, est médecin. Hika Reid, le talonneur, s'occupe d'une boîte de nuit.

Brian Lochore, lui, est fermier. Il parcourt chaque jour à cheval les centaines d'hectares de sa propriété de Masterton dans une région montagneuse à 100 kilomètres de Wellington. Il règne sur un cheptel impressionnant de trois mille moutons et plusieurs centaines de bœufs et de vaches laitières. Ce colosse protestant de quarante-six ans, discret, amoureux de la nature, joua d'abord au tennis avant d'opter pour le rugby afin de rester avec ses copains. Le rugby ne l'a plus lâché, en a fait un All Black de légende et aujourd'hui un entraîneur au-dessus de tout soupçon. Sérieux, grave, réservé mais jamais distant, Brian Lochore est sûrement pour beaucoup dans la qualité du jeu pratiqué par les Néo-Zélandais depuis le début de leur tournée en France. « *Le rugby de haut niveau*, dit-il, *c'est avant tout une affaire de concentration. Les All Blacks d'aujourd'hui ne pratiquent pas un jeu très différent de ceux de ma génération. Ils se comportent comme tout joueur appartenant à ce club très spécial où l'on est particulièrement fier de son maillot noir.* »

« *Etre un All Black*, résume le pilier John Drake qui joua à Bourg-en-Bresse, *cela signifie travailler plus durement encore à l'entraînement. Mais, croyez-moi, le maillot n'a rien de magique. Le revêtir ne change pas un homme fondamentalement.* » Porter ce maillot impose simplement plus de rigueur, plus de responsabilités. Le talonneur Hika Reid avoue que tout jeune Néo-Zélandais qui se respecte rêve de ce maillot. Lors de sa première sélection pour une rencontre avec des Australiens, il ne quitta pas la précieuse tunique pendant une journée entière. Ce Maori de vingt-sept ans, qui a pratiqué la plupart des sports de combat, aurait dû diriger le haka, ce chant de guerre rituel qui précédait le combat des tribus de ses ancêtres, si Fitzpatrick ne lui avait pas été préféré (2). « *Je joue pour moi*, dit Hika Reid, *mais aussi pour mon pays et pour ma famille. Au poste de talonneur, je dois avant tout penser à faire mon boulot, les lancer en touche, parce que je sais que le reste de l'équipe dépend de ce que je vais faire. Et puis un bon joueur All Black doit toujours aller à la limite de lui-même.* »



Le Haka, chant de guerre rituel des Maoris.

PRESSE-SPORTS

Ses matches, Hika Reid y pense sérieusement dès la veille. Il essaie d'imaginer les gestes qu'il aura à répéter sur le terrain. Et après chaque rencontre, les All Blacks ont une petite cérémonie bien à eux. Ils se réunissent et organisent une sorte de récréation rituelle. « *C'est très important*, souligne Hika Reid. *Chacun des joueurs peut dire à son corps et à son esprit : « c'est fini ». On se vide du match. Les quinze joueurs participent, mais aussi les remplaçants, et les responsables de la tournée. Tout le monde est sur un pied d'égalité. L'un parle, un autre chante s'il en a envie. Appartenir aux All Blacks est un plaisir* », conclut Hika Reid. L'impeccable Brian Lochore pourrait ajouter : « *Et c'est beaucoup de travail* ».

MICHEL DESFONTAINES.

(1) Kieran Crowley, Grant Fox, Craig Green, Steve McDowell, Murray Pierce, Hike Reid, Mark Shaw, Wayne Shelford, Gerry Whetton, Jock Hobbs (capitaine).

(2) L'équipe devait avoir la formation suivante : Crowley - Kirwan, Stone, Stanley, Green - (o) Bofica, (m) Kirk - Hobbs (cap.) ; Shelford, Brewer - Whetton ; Pierce - Drake, Fitzpatrick, McDowell. Rempl. : Gallagher, Fox, Kenny, Earl, Boroelvich, Reid.

KAYAK : 28 mètres de chute

Le cascadeur des cascades

ON connaissait le ski extrême de Patrick Valençant. Grâce à François Ciroteau, un Grenoblois de vingt-neuf ans, le kayak extrême entre à son tour dans la panoplie des grands paris sportifs. L'exploit a été accompli cet été dans les Pyrénées, au beau milieu du parc national d'Ordesa, sur le versant espagnol du cirque de Gavarnie. Dans l'anonymat (l'embarcation de 3,40 m et 14 kilos a été amenée de nuit), car le kayak est interdit dans cette réserve naturelle...

François Ciroteau détient, depuis, le record du monde de saut de chutes d'eau. Celle qu'il a dévalée présente un dénivelé total de 28 mètres, l'équivalent d'une maison de sept étages ! Le descriptif du parcours donne le frisson : trois petits seuils, une chicane et une première chute de 12 mètres à 80 degrés ; arrivée dans une piscine de 12 mètres de long sur 8 de large tourmentée comme une machine à laver ; virage obligatoire et instantané à 90 degrés pour pouvoir affronter, de face bien sûr, une deuxième chute de 15 mètres, absolument verticale.

En une heure et demie, François Ciroteau s'est offert trois descentes folles dans les gerbes d'eau moussante coulant à 5 mètres cubes-seconde. La deuxième toucha à la perfection : « *A l'arrivée, le bateau s'est enfoncé facilement 5 mètres sous l'eau, et le retour de la pression l'a fait ressortir du bouillon comme un bouchon. J'ai éprouvé une énorme jubilation.* »

En revanche, le troisième plongeon s'est conclu par un tassement de vertèbres : « *J'ai esquimauté* (1) *dans la piscine et me suis retrouvé à la parallèle de la deuxième chute au lieu d'être à la perpendiculaire. J'ai sauvé les meubles à l'arrivée.* » L'aire de réception constitue la zone de vérité : « *Je la sonde toujours selon la même méthode. Une canne à pêche de 10 mètres de long et je dépose le plomb le plus près possible de la chute. Un fond de 7 à 8 mètres suffit. C'est une vérification importante, mais je sais qu'il existe un fossé d'effondrement. Surtout à Ordesa, où, certainement depuis la nuit des temps, l'eau s'écrase à 15 mètres cubes-seconde au printemps.* »

Après avoir franchi des obstacles de 12 mètres, François Ciroteau cherchait à aller plus haut. Connaissant sur le bout de sa pagaie la France des rivières, il ne trouvait pas de chute à sa convenance. Il aurait pu s'attaquer au Saut du Doubs, mais il le jugea trop dangereux. Il sillonna également l'Italie et la Suisse. En vain : si la hauteur convenait, en revanche le torrent était trop maigre (« *Je ne saute pas en dessous de 5 mètres cubes-seconde, car ce serait du saut de cailloux* », dit-il pour expliquer son éthique du kayak extrême) ou alors la réception était mal pavée. C'est un Parisien venu lui louer son film *Corsicayak* (onze fois primé et resté en mémoire grâce aux « Carnets de l'aventure ») qui lui signala le site d'Ordesa. Il inspecta la chute au printemps. Il tenait l'occasion d'entrer dans la septième dimension du kayak (2) !

Avant d'accéder à cet eden inviolé, il consacra trois journées pleines à vivre au bord de la chute, à la regarder, à jeter des morceaux de bois dans le bouillon pour en décortiquer les réactions. Une vraie communion : « *Cette longue approche mentale m'est absolument nécessaire* », insiste-t-il.

Kamikaze ? François Ciroteau ne se considère pas dans un domaine de déviance du sport : « *Je me sens impliqué dans le sport de très haut niveau*, rétorque-t-il. *Je me plie aussi à une très sérieuse approche sur le plan physique et sur celui du matériel.* » Il est tout de même conscient de côtoyer la mort : « *Je n'irai pas plus haut dans des chutes verticales*, soutient-il. *En revanche, on doit pouvoir dépasser les 20 mètres dans des glissières à 70 degrés. C'est ce que je veux explorer.* » « *Mes rêves sont remplis des murmures de l'eau*, poursuit-il. *J'ai toujours aimé les rivières, comme d'autres aiment la montagne. Je leur trouve une dimension esthétique, et l'expression la plus forte est dans les cascades et les chutes. J'aime les affronter. C'est une relation à la nature pure et brute. Elle est pour moi épanouissante.* »

LLIBERT TARRAGO.

(1) Esquimautage : technique qui permet au pagayeur qui a versé de rétablir son embarcation en position normale de navigation.

(2) Il existe comme en escalade une cotation des difficultés. La classe 6 définit les passages normalement infranchissables à cause de la pente et du volume.

● **Précision.** — Dans l'entretien qu'il nous a accordé (*le Monde* daté 1er novembre), M. Didier Forterre, directeur d'ISL Marketing, déclarait : « *Nos contrats avec le mouvement olympique expirent en 1988* », et non 1990, comme nous l'avons écrit à la suite d'une erreur de transmission.

FOOTBALL : Claude Bez et l'information

La presse au pilon

« DANS *les pays libres, on abuse du droit à l'information.* » Auteur de cette forte maxime (1), Claude Bez est partisan de combattre les abus. Depuis deux ans, le tonitruant président des Girondins de Bordeaux s'y emploie avec fracas, ne manquant pas une occasion de claquer la porte de son stade au nez des journalistes (*le Monde* du 11 octobre). Ses souffre-douleur favoris sont la télévision et la presse spécialisée. Tantôt c'est une équipe d'Antenne 2 qui est éconduite, tantôt c'est TF 1 qui est punie, « *jusqu'au 31 mars 1987* », comme on prive un enfant de dessert.

Prompt à se saisir d'un bazooka pour répondre, « *en état de légitime défense* », à une piqûre de guêpe, Claude Bez a même appelé les supporters bordelais, de plus en plus circonspects, à boycotter le quotidien *l'Equipe* et les entreprises qui y insèrent de la publicité. Entre un photographe expulsé et un journaliste menacé, Claude Bez trouve certes le temps d'envoyer un huissier à Bernard Tapie et quelques injures à d'autres présidents de club, mais ce sont ses rapports avec les médias qui l'obsèdent.

A ses yeux, le droit à l'information cumule deux inconvénients. D'une part, il induit le droit à la critique ; or, selon lui, « *97 % des journalistes sont malhonnêtes* » (2), et « *la presse est, en général, d'une médiocrité redoutable* » (3). D'autre part, et surtout, ce droit ne fait pas tinter son tiroir-caisse, puisque le résumé de trois ou quatre minutes diffusé par les télévisions est gratuit (alors que les retransmissions intégrales, considérées comme des spectacles, sont tarifées depuis plusieurs années).

Pour contrôler la presse, Claude Bez avait concocté cet été un projet de carte de presse non plus délivrée par les instances nationales du football, mais par les clubs eux-mêmes. Sans l'intervention *in extremis* des organisations syndicales de la presse, ce projet étonnant — devant aboutir à la notion de journalistes attitrés (attachés ?) à un club — aurait été sans doute adopté par la Fédération française de football (FFF) et la Ligne nationale (LNF).

Ces deux honorables organismes sont en effet ballottés entre séduction et répulsion à l'égard d'un homme qui ne leur ménage pas ses injures mais qui « *n'a pas toujours tort* ». Quelques heures après avoir été traité publiquement d'« *incompétent* » et d'« *HS* » par Claude Bez, Jean Sadoul, soixante-quinze ans, président de la LNF, lui reconnaissait l'avantage d'avoir « *mis en évidence certains problèmes de fond* ». Les patrons du football français ont, il est vrai, les mêmes soucis que leur homologue bordelais : boucler les fins de mois d'un sport qui joue au-dessus de ses moyens. Rentabiliser : voilà l'obsessionnelle rengaine des gestionnaires équilibristes du ballon rond !

Claude Bez veut faire payer la télé, les radios (il leur a proposé des loges à 350 000 F pour la saison et empêche désormais celles qui ont refusé — c'est-à-dire toutes, sauf Europe 1 — de travailler dans l'enceinte du stade-vélodrome), mais aussi la presse écrite. Il est question de péage (15 000 F par an) pour accéder à la tribune de presse bordelaise ! Conciliants, sinon complices, les dirigeants du football suivent avec intérêt le combat de Claude Bez, n'offrant leurs bons offices que pour un armistice « *jusqu'au 31 décembre* », trêve aussitôt violée, cessez-le-feu d'une précarité libanaise...

Un droit à double sens

Tous oublient que le droit à l'information fonctionne à double sens. S'il fallait payer pour rendre compte des matches de championnat, certains s'y résoudraient peut-être à Bordeaux ou à Marseille, tant que l'équipe joue les premiers rôles. Mais il n'y aurait pas foule dans la tribune de presse de Toulon ou de Laval. Pour un Bordeaux triomphant, prêt à marchander ses grâces, combien de clubs vacillants en quête de promotion gratuite ? *A contrario*, la promotion qui est faite au football n'est-elle pas elle-même tarifable ? Si le droit à l'information n'existait pas, il ne resterait que la publicité qui, elle, ne saurait être gratuite.

L'ambiguïté de l'attitude de la FFF et la LNF, tout autant que les agressions de Claude Bez, a poussé l'Union syndicale des journalistes sportifs à appeler à la grève pour les 22 et 23 novembre (*le Monde* du 5 novembre). Petit moyen pour grande cause. Les patrons de journaux, notamment régionaux, ont pourtant des arguments : les pages consacrées à longueur d'année aux milliers de clubs des divisions inférieures, cette multitude anonyme sur laquelle repose l'élite du football et à laquelle la presse consacre d'énormes efforts au nom du « *devoir d'informer* ». Un devoir et une liberté qui, en fait, n'ont pas de prix.

J.-J. BOZONNET.

(1) *France-Football* du 18 décembre 1984.

(2) FR 3, le 18 avril 1985.

(3) *Le Quotidien de Paris* du 29 juillet 1986.

LES HEURES DU STADE

Voile

Route du rhum. Départ à Saint-Malo, dimanche 9, à destination de Pointe-à-Pitre (FR 3, direct à 12 h 30).

Coupe Louis-Vuitton. Deuxième round robin jusqu'au 19 (TF 1, Mini-journal à 18 h 30 et Sports-dimanche à 22 h 10).

Rugby

France-All Blacks. Samedi 8 à Toulouse (A 2, direct à 14 h 55).

Automobilisme

Critérium des Cévennes. Samedi 8 et dimanche 9.

Haltérophilie

Championnats du monde. Jusqu'au 15 à Sofia.

Football

Championnats de France. Seizième journée, samedi 8 (TF 1, Télé-foot, dimanche 9 à 12 h).

Volley-ball

Championnat de France. Première journée, samedi 8.

Cyclisme

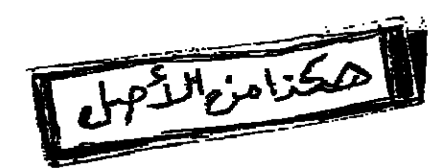
Six jours de Paris. A partir du mercredi 12 au POPB.

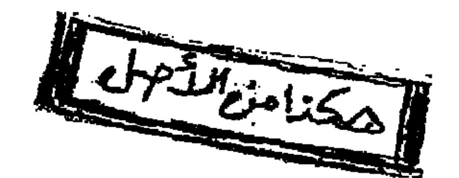
Squash

Championnat du monde. Jusqu'au mardi 11 à Toulouse (FR 3, demi-finales le 10 à partir de 16 h ; finale le 11 à 15 h).

Sponsoring

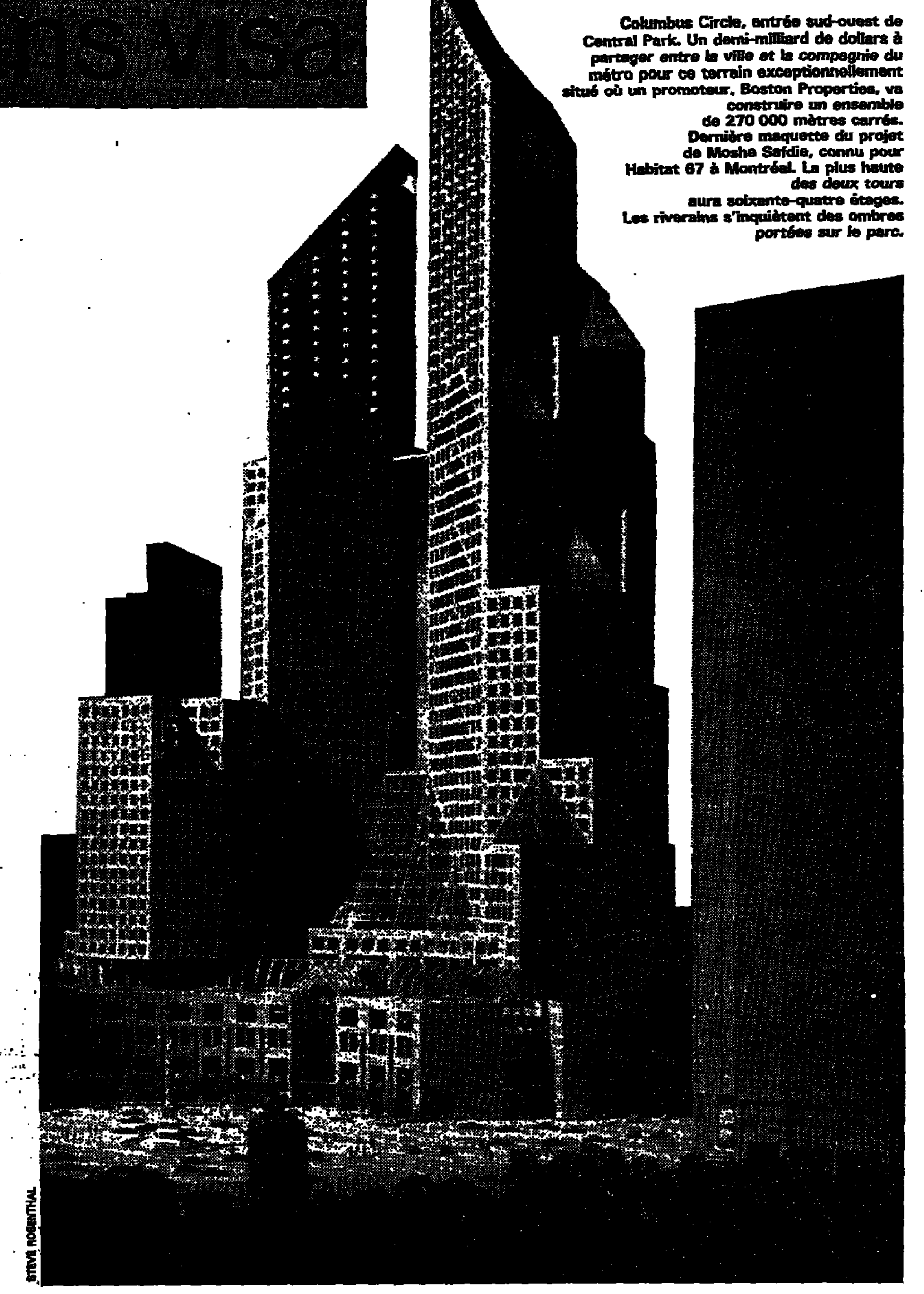
Sponcom. Premier marché du sponsoring et du mécénat, du 12 au 15 à Cannes.





Le Monde

sans visa



Columbus Circle, entrée sud-ouest de Central Park. Un demi-milliard de dollars à partager entre la ville et la compagnie du métro pour ce terrain exceptionnellement situé où un promoteur, Boston Properties, va construire un ensemble de 270 000 mètres carrés. Dernière maquette du projet de Moshe Safdie, connu pour Habitat 67 à Montréal. La plus haute des deux tours aura soixante-quatre étages. Les riverains s'inquiètent des ombres portées sur le parc.

STEVE ROSENTHAL

NEW NEW-YORK

Il y a dix ans, New-York était en faillite. Mais New-York s'est relevée. La grande cité, aujourd'hui, voit grand, encore plus grand ; voit haut, encore plus haut. Paul Morand se demandait si cette ville n'allait pas un jour tomber à la renverse. Certains de ses habitants peuvent actuellement se poser à nouveau la question.

Enquête de Michèle Champenois

IL y a sous le pont de Queensboro, celui qui vous jette dans la mêlée urbaine de Manhattan, étourdi et ravi, grisé déjà par le grondement jazzé des roues sur la chaussée métallique, un garage qui affiche : Potamkin Cadillac Group. Sans doute un M. Potamkin y vend-il des Cadillac...

Il y a face à la terrasse des Nations unies une grande enseigne lumineuse qui étale les arabesques rouges de Pepsi-Cola au-dessus des entrepôts du Queens, sur l'autre rive... L'impérialisme limonadier étanchant les soifs du monde, du tiers comme du quart.

Il y a au tout début de Park Avenue une gare, Grand Central, la bien-nommée, et juste au-dessus, dans l'axe, un gratte-ciel, Pan Am, le bien-nommé, qui rappelle comment on prit possession d'un continent pour mieux conquérir la planète.

Collages. New-York, capitale des collages, ville à déchiffrer, résumé américain.

Ce n'est pas la première fois que vous entrez dans Manhattan, et cette fois encore vous êtes pris. Une exaltation légère, une douce folie, *comme* une électricité qui met en mouvement, tire vers le haut. New-York, c'est du café, un tonique, et puis d'immenses fatiques. *L'envie* de tout voir, d'être partout.

Vous l'aviez quittée pantelante, malade, sans le sou. On vous la rend effervescente, dispendieuse et courtisée. New-York a fait du body-building, et son maire, réélu triomphalement pour la troisième fois, il y a un an, mange *sûrement* des *épinards* au petit déjeuner. Ed. Popeye Koch.

Il y a dix ans, la ville était en faillite. Les banquiers lui coupaient les vivres, les sièges sociaux pliaient bagage. Des mesures d'assainissement sévères, une attitude féroce à l'égard des syndicats, des abandons cyniques (qui parle encore de Charlotte Street ou de reconstruire le Bronx) l'ont écartée des gouffres financiers. Les chaussées sont toujours percées, le métro sale et cher, et les pauvres sont pauvres. Mais l'argent privé afflue, les promotteurs *achètent et construisent* les yeux fermés, en croisant les doigts *(cross fingers)* pour avoir tout vendu avant la prochaine crise, celle de la surchauffe.

« La municipalité est constamment en train de vendre New-York au plus offrant. Le public n'a pas la part qui lui revient », dit Laurie Beckelman, directeur exécutif de N.Y. Landmarks Conservancy, une société sans but lucratif qui agit pour la sauvegarde des immeubles historiques.

Manhattan encombrée, survoltée ? *« Une ville n'est jamais trop active. »* C'est la philosophie de Norman Levine, *quartier-maître* de la Trump Organization, qui, passé le rempart des secrétaires bardées d'Harriet Hubard Ayer, offre le *sourire lisse d'un Fabius* promoteur qui jonglerait plus facilement avec les milliards qu'un secrétaire d'Etat au budget.

« Les gratte-ciel sont trop petits. » Le Corbusier, qui débarque en *1937* dans la « ville debout » provoque son auditoire de journalistes dès la passerelle. Il fait les gros titres. Pas assez hauts, dit-il, et trop proches les uns *des autres*. *Heureusement*, personne ne l'a écouté et ne s'est avisé de traiter Manhattan à la façon de Brasilia. Si New-York garde à nos yeux cette qualité urbaine indéniable, c'est justement par ce travers qu'un urbaniste penché sur une règle à calcul juge malsain. New-York se reconstruit sur elle-même sans toucher à la grille initiale, le génial carroyage de 1811. Ce n'est pas une ville qui s'adapte à l'automobile ; c'est l'automobile qui s'adapte. En évitant d'y pénétrer. En sachant qu'il faut des heures, certains jours, pour aller d'*une rive* à l'autre, pour franchir 4 kilomètres. Alors, la rue conserve son aspect, lieu d'échange, foules *sur* les trottoirs, tangage souple des voitures, ponctué de klaxons ironiques, déchiré de sirènes hallalis.

Les grandes manœuvres immobilières qui transforment Manhattan obéissent plus ou moins consciemment (il n'y a pas dans cette ville de plan directeur d'urbanisme) à trois grands mouvements qui s'inscrivent concrète*ment sur* le terrain. Le plus visible, c'est le Midtown, le quartier d'affaires juste au sud de Central Park, qui vient de recevoir, en *quatre ou cinq ans*, l'équivalent d'une petite Défense. Le mouvement à moyen terme, c'est l'Ouest : beaucoup moins bien équipé, beaucoup moins bien servi jusqu'à présent, l'ouest de la ville va se transformer radicalement dans les dix années à venir. Le grand mouvement, celui qui changera le plus radicalement l'aspect de l'île, c'est la reconquête des rives.

« La municipalité est constamment en train de vendre New-York au plus offrant. Le public n'a pas la part qui lui revient. »

New-York n'a pas de président qui la chérit comme les hôtes de l'Elysée peuvent gâter Paris et lui offrir des monuments, des chantiers. Mais les *projets qui l'agitent* ces temps-ci représentent sans doute l'équivalent de tous les *chantiers du président plus* quelques-unes des grandes entreprises de rénovation des années 60 à Paris.

Voyons Midtown... Si New-York envie à l'Europe ses terrasses de café, il y a longtemps que son climat heurté, bises et canicules, l'en *ont* découragée. Mais elle rêve d'attirer la rue, le square, à l'intérieur, à l'abri. Tous les gratte-ciel les plus récents de Midtown l'ont fait, pour profiter d'une réglementation très généreuse qui leur accordait des étages supplémentaires en *échange de ces espaces* publics au rez-de-chaussée.

Que vaut la dernière moisson de gratte-ciel ? Que valent les espaces publics nichés à leurs pieds ?

A quelques blocs au sud de Central Park, de la 49e à la 59e *Rue, entre Madison et la* 5e Avenue, le carré d'as de la nouvelle génération est d'abord une compagnie de titans. Cinquante, soixante *étages* ne leur *font* pas peur. Leurs promoteurs ont cumulé sur des parcelles immenses *toutes* les astuces de la réglementation (bonus pour plazas et arcades, rachat des droits des voisins, etc.). Il n'y a pas de limite de hauteur à New-York (on s'en serait douté). Mais il existe tout de même des règles de densité dont les chiffres feraient bondir un parisien habitué à des COS de 2, 3, ou 3,5. Ici, c'est 15, 18 et parfois 21... auxquels s'ajoutent les bonus.

Si le nouvel Equitable Building, sur la 7e Avenue, est bien dans la tradition « pattes d'éléphant » que cette compagnie d'assurances cultive depuis 1910, année où elle s'était distinguée en construisant massivement et cubiquement jusqu'aux limites extrêmes de sa parcelle au point de *provoquer* la *toute première* réglementation urbaine de l'histoire des Etats-Unis, d'autres font *plutôt* les malins, à l'heure où architecture et publicité se donnent si volontiers la main.

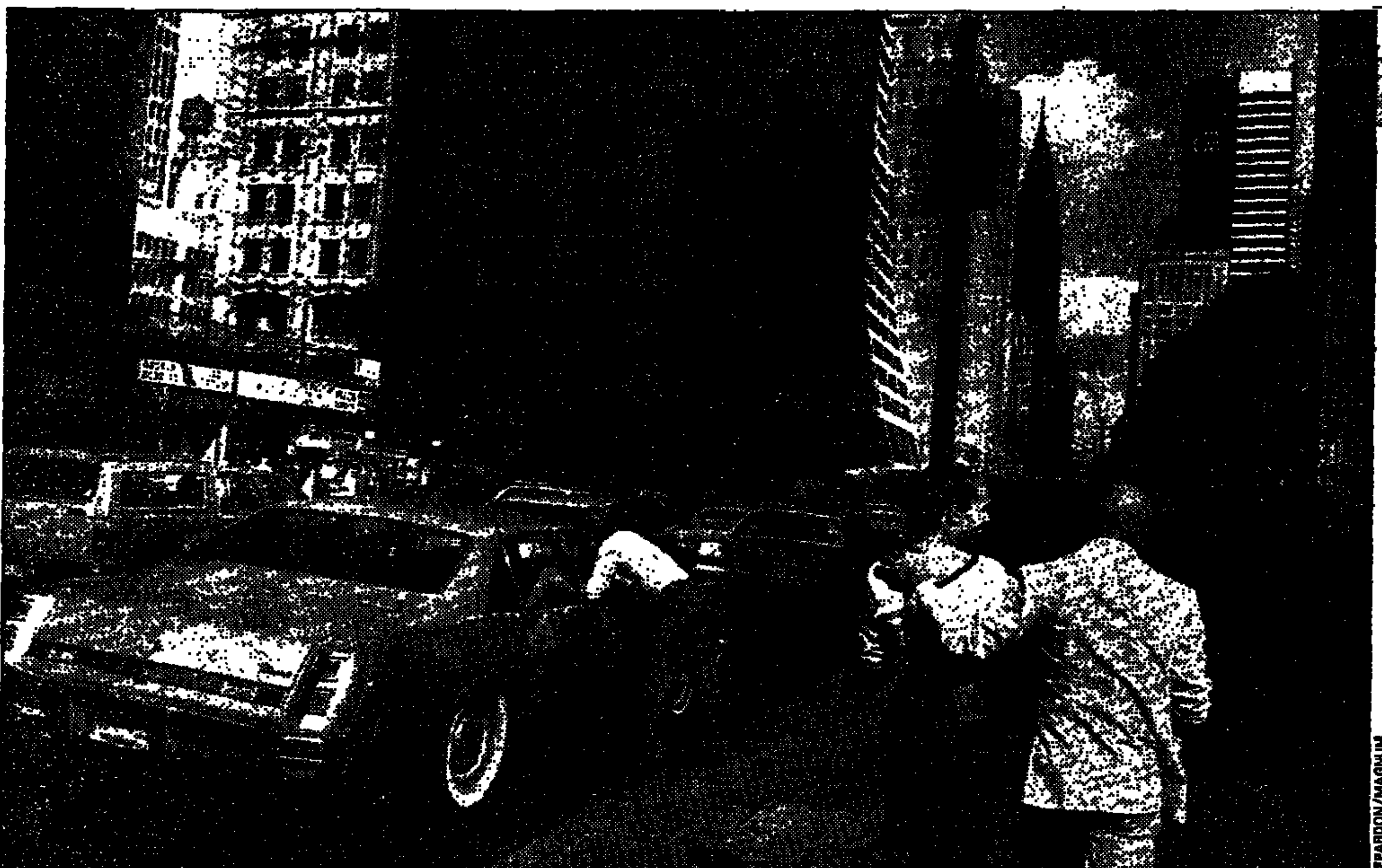
On a beaucoup jasé du fronton néo-classique de la tour ATT. *Qu'un ancien compagnon de route* de Mies Van der Rohe récite soudain la messe architecturale en latin a fait ricaner, mais certains *ont décelé le triomphe de la* nature... dans l'œuvre de Philip Johnson –, qui redonnait aux édifices une tête et des jambes. Car l'ATT *n'a pas qu'une mitre* ; il est juché sur des arcades, hautes comme huit étages, une galerie à la milanaise. On peut en admirer l'échelle *mais non, hélas !* avoir envie de s'asseoir sur ces sièges en fonte rococo, dans les courants d'air et une lumière grise et glauque.

Deux rues plus haut, deux com*pères se tournent le dos*. Noire, biseautée, la tour IBM (Ed Barnes) a enfermé à ses pieds un jardin de roseaux géants. *Sol* de granit, bancs de bois très simples, lumière calme, un grand jardin japonais, ouvert de 8 h à 22 h, un vrai « service public ». Le voisin, c'est tout le contraire. Marbre rose, cascades, l'argent *qui* s'affiche en lettres d'or, et des Apollons de magazine en guise d'huissiers. Nous sommes chez Trump, comme tout le rappelle au badaud, dans le fracas de la réussite.

Trump, c'est l'édifiante *story* d'un jeune homme qui n'avait pas trente ans et voulait conquérir une ville, la sienne, Manhattan. Fort de la fortune accumulée par son prudent, acharné et économe papa, Fred Trump (vingt-cinq mille logements *middle class* dans le quartier populaire de Queens), fort des relations politiques dudit *et capable de se forger les siennes*, et surtout, disent ses biographes (autorisés), animé d'un sens aigu de la négociation, *il fait son* premier coup de force, il y a dix ans, en pleine débâcle. Il achète, sans rien payer, un grand hôtel en *déconfiture*, l'hôtel *le plus* proche de la plus grande gare. Et il obtient de la municipalité aux abois de l'époque un fabuleux abattement d'impôts fonciers.

C'est la première fois que l'incitation à investir prend cette forme directe : les autres promoteurs sont jaloux. *Mais aujourd'hui certains* seraient prêts à lui tresser une auréole et à considérer comme un génie le jeune Donald (il a *tout juste quarante ans*) qui voulait avoir son nom en lettres d'or sur la plus haute tour de la plus chic avenue de la plus belle ville du monde... aussi simplement que d'autres font graver leur prénom sur une gourmette.

(Lire la suite page 18.)



DEPARDON/MAGNUM

LOUÉ SOIT MANHATTAN

Les loyers et les prix des appartements dans l'« île » de Manhattan sont largement prohibitifs, sauf à s'installer les premiers dans des quartiers peu recommandables. En attendant que les prix grimpent.

Par Charles Lescaut

« C*'EST le boom, et il y a encore beaucoup, beaucoup d'argent à gagner dans cette île.* » Le promoteur immobilier qui m'accueille au milieu d'une batterie de téléphones et d'ordinateurs est visiblement un homme heureux : au bord de la faillite il y a dix ans, il était parti vers le sud, au Texas, profiter des pétrodollars. En mars dernier, voyant la chute du baril et de Dallas, il est revenu : la pomme, la Big Apple, avait repris des couleurs.

Condamnée à la déchéance publique à partir des troubles raciaux de la fin des années 60, la glorieuse cité des marchands de rêves américains était en faillite virtuelle en 1976, et, comme dans la Rome de Trajan, il y avait davantage de cas sociaux que de cas de réussite.

Vint Edward Koch, élu « *maire d'une ruine* », comme il le dit lui-même. Première chose, les impôts fonciers : ceux qui ne peuvent pas payer leurs arriérés seront dépossédés. Le résultat fut à la mesure du désastre financier des années précédentes : la ville s'est trouvée, du jour au lendemain, propriétaire de plusieurs milliers d'immeubles, portant le total de son « parc » à plus de 10 000 bâtiments, dont environ la moitié inoccupés en raison de leur délabrement, dans l'ensemble des cinq « bourgs » de New-York. Incapable de gérer un tel patrimoine, la Ville aurait donc conçu plusieurs plans de « réhabilitation » destinés à intéresser le petit épargnant et le petit entrepreneur.

Si les familles refusaient de quitter la campagne où elles s'étaient réfugiées, les enfants devenus adultes trouvaient, eux, les offres du maire plutôt alléchantes. A partir de 1980, le « retour à la ville » était amorcé grâce à ces *yuppies (young urban professionals)* d'un genre nouveau, prêts à racheter, pour 1 dollar symbolique, un vieil immeuble en briques roussies, à peine debout, situé en général dans un quartier « inacceptable » pour le commun des bourgeois : Upper West Side, au nord-ouest de Manhattan, Lower East Side au sud-est, Soho dans le centre-sud et même East Harlem, le prolongement nord du très chic Upper East Side.

L'emplacement constituant un obstacle infranchissable aux yeux des grands investisseurs, étonnamment fidèles au vieux principe anglo-saxon du « développement séparé », la réhabilitation de ces quartiers sera entièrement due à la nouvelle génération, dont l'absence de préjugés raciaux – ou tout simplement socio-économiques – étonne dans un pays où la ségrégation sociale reste très grande, surtout dans l'immobilier.

Alors qu'il y a trente ans encore les bonnes familles ne sortaient pas, à quelques exceptions près, du très étroit rectangle compris entre les 5e et 3e Avenues, 46e et 92e Rues, et qu'il y a quinze ans il était proprement impensable d'habiter au-delà de la 90e Rue côté ouest, occupée par des métis caribéens et latino-américains, à partir de 1978 l'Upper West Side a changé jour après jour grâce à ces pionniers qui rachètent, en copropriété et entre amis, les *brownstones* que la ville est heureuse de voir partir... Pour 20 000 à 30 000 dollars de l'époque, ils parviennent à rénover trois ou quatre étages d'une centaine de mètres carrés chacun, insufflant aux *slums* une vie nouvelle à coups de boutiques, de « cafés-restaurants » et même de terrasses, comme à Paris.

Il est intéressant de noter le rôle de la communauté homosexuelle, l'une des plus « affranchies » du monde, riche d'idées nouvelles et prête à transgresser les autres tabous, avec la témérité de ceux qui n'ont plus rien à perdre face à la morale bourgeoise. Comme jadis Greenwich Village, Upper West Side lui doit beaucoup aujourd'hui. De même, la disparition, après les émeutes de la fin des années 60, d'une bonne part des discriminations quasi officielles contre les Noirs a été très bien assimilée par la nouvelle génération, visiblement peu inquiète d'avoir pour voisins des Noirs ou des Latino-Américains. Aussi la réhabilitation commence-t-elle à toucher les parties les plus déshéritées du sud-est de Manhattan, les avenues A, B, C et D (Alphabet City), où des groupes de jeunes – le courage vient avec le nombre – emménagent timidement dans des immeubles particulièrement peu attrayants, souvent squatterisés par des vagabonds.

Rien à moins de 9 000 F par mois

C'est sans doute le dernier endroit dans la partie sud de l'île où il est possible de trouver un trois-pièces de 100 mètres carrés à rénover entièrement pour environ 5 000 F par mois, charges en sus. Néanmoins, l'achat est désormais plus onéreux – un immeuble de quatre ou cinq étages pour 3,5 millions de francs, – ce qui prouve que les propriétaires ont préféré verser l'impôt qu'ils devaient et garder leur bien pour le revendre librement. C'est le début du processus de « gentrification », comme l'on appelle ici la réhabilitation des bas quartiers.

Bien sûr, dans une ville où un deux-pièces « normal » de 80 mètres carrés est introuvable à moins de 9 000 F par mois, la différence vaut le courage d'aller plus loin, si l'on veut rester « dans l'île », c'est-à-dire à Manhattan, la partie la plus intéressante et la plus active de New-York. Et il faut se presser : la rénovation individuelle attire très rapidement les grands investisseurs, qui semblent avoir compris le processus. Afin de détendre le marché de la location – 80 % des New-Yorkais restent locataires, – la Ville avait offert des dégrèvements fiscaux pour tout chantier commencé avant le 1er novembre 1985. Aussi, le nombre d'immeubles qui arrivent à achèvement en ce moment est-il particulièrement grand, et bon nombre d'entre eux se situent près des zones considérées encore comme « difficiles ».

Si, actuellement, la progression des loyers (15 % par an depuis cinq ans) s'est arrêtée, le marché risque de se tendre de nouveau une fois que les appartements mis en chantier avant la date du dégrèvement auront été loués.

Afin d'attirer la clientèle, la plupart des agences immobilières renoncent à la commission due par le candidat à la location, et les propriétaires offrent des avantages inconnus il y a un an encore. Néanmoins, la location à Manhattan reste particulièrement chère, comme le sont les ventes : 25 000 F le mètre carré en moyenne, avec des « pointes » vertigineuses : dans un immeuble en cours d'achèvement au coin de la 1re Avenue et de la 48e Rue, un triplex de 400 mètres carrés est proposé à 35 millions de francs, les charges étant de 70 000 F par mois.

Le processus de « gentrification » soulève souvent des protestations de la part de ceux qui n'ont pas les moyens de revenir dans leur immeuble après sa rénovation, notamment à Harlem et à Chinatown, deux quartiers historiques qui défendent farouchement leur caractère ethnique – et pauvre. Néanmoins, les élus de la ville estiment que seuls la réhabilitation et l'aménagement des zones laissées vacantes par les industries apporteront – en augmentant l'offre d'appartements modernisés, très demandés par les cadres et les professions libérales – une solution à la crise du logement locatif. ■

NEW NEW-YORK

(Suite de la page 17.)

Tandis que son papa travaille toujours dans le Queens, Donald n'a pas encore réussi à faire dresser le Trump Castle (six cylindres de soixante étages en guise de forteresse) sur Madison Avenue, mais le mauvais goût de l'idée ne fait pas peur à Philip Johnson qui trouve cela très « trumpish ». Et c'est encore lui qui rachète à un Argentin les anciens terrains ferroviaires où il bâtira Television City.

Car le boom immobilier n'est pas terminé. Si on pliait un plan de Manhattan dans le sens nord-sud, on verrait que l'Est est très riche, très dense, très cher et que l'Ouest, sorte de pampa urbaine, attend...

Comme toutes les villes américaines, Manhattan fait alterner, parfois jusqu'à l'exaspération, le sublime et le sordide, les strass et la crasse. D'un bloc à l'autre, un monde s'écroule et montre ses arrière-pensées, ses laissés-pour-compte. Mais si une rue peut attraper la ruine comme une mauvaise grippe, rien ne lui interdit d'espérer la métamorphose inverse. Les acheteurs de locaux industriels de Soho, aujourd'hui propriétaires de *lofts* valant plus d'un million de dollars l'ont montré. Tout est possible.

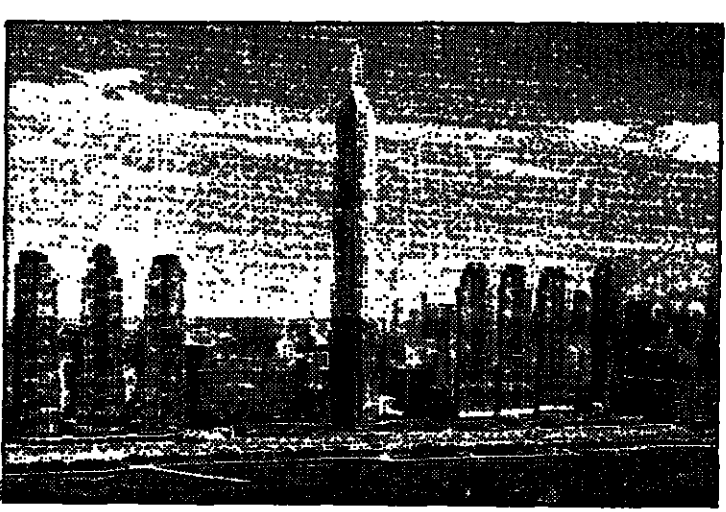
Ainsi l'ouverture, au bord de l'Hudson, du Jarvis Center, gigantesque palais des expositions (dû à un associé d'I.M. Pei) est-elle un harpon lancé vers ces quartiers que l'on connaissait dans les années 30 sous le nom de *Hell's kitchen* (la cuisine du diable) et qui pourraient, avec leurs entrepôts, leurs garages et leur population de manœuvres aux mains graisseuses, le mériter encore.

Mouvement vers l'ouest, donc. Des publicités l'affirment : aujourd'hui, c'est ici que ça se passe. Ici, dans les « quarantièmes » ouest, un hôtelier veut construire pour les joueurs en mal de casino un palace avec plate-forme pour zeppelins qui les emporterait en quinze minutes à Atlantic-City et les ramènerait fauchés mais contents.

C'est dans cette direction que la municipalité a jeté de vastes plans de rénovation pour le secteur de Times Square. Quartier des théâtres, des music-halls, la croisée de Broadway et de la 7e Avenue, c'est aussi « mille Pigalle mis bout à bout » où l'on affiche une *erotic orgy* pour 1,99 dollar et où le noble profil de George Washington reste impassible sur un quarter où le mot *peepland* a remplacé celui de *liberty*.

Sous prétexte de « nettoyer » (« *clean it up* », ce sont les mots du maire), la collectivité usera de ses pouvoirs d'expropriation pour livrer ensuite l'ensemble à un promoteur, George Klein. Les associations de défense du patrimoine sont affolées. Trois théâtres seulement sont protégés. Depuis que la notion de monument historique a été admise à New-York en 1965, sept cents immeubles ont été classés et quarante-huit secteurs historiques délimités. Mais Broadway n'était pas dans les priorités. Et même si l'on conserve ici et là des théâtres, ils ne doivent pas devenir, écrit le *New York Times*, « *les vestibules des gratte-ciel* ».

En fait, « *ils vont faire de ce quartier un parc à bureaux*, dit Laurie Beckelman. *Le maire a beaucoup de pouvoir, mais il lui manque une vision de la ville* ». Les associations ont repéré sur les plans vingt-sept emplacements où les immeubles pourront grimper jusqu'à cinquante étages. C'est encore Philip Johnson qui fera les quatre premiers : toitures à la Mansart (on dit ici « *French second empire* » pour s'en tenir à la version XIXe siècle de cette spécialité française), façades à la parade.



Projet de Television City avec le gratte-ciel le plus haut du monde (150 étages, 501 mètres).

Cette fois, la bagarre tourne autour des néons et des affiches lumineuses. On en est à inscrire dans le cahier des charges le nombre, la hauteur, l'espacement souhaitables de ces enseignes, de ces hauts-reliefs électriques qu'il faudra accrocher aux façades blêmes des tours de bureaux. Comme si l'on pouvait décréter la zizanie... Quand le libéralisme capitaliste et l'industrie de l'*entertainment* se prennent au piège de la discussion démocratique et planifiée de la rénovation, Ubu, tout nu, ou avec une plume de Ziegfield Folies, n'est pas loin.

Bref, on se dispute beaucoup et les plus avertis regrettent l'intelligente orchestration urbaine du Rockefeller Center qui, en pleine dépression (1930), sut créer avec rues, boutiques, restaurants, patinoire, équipements publics intégrés au pied des tours, un véritable ensemble qui cinquante ans plus tard continue d'être un modèle.

« *Ces promoteurs se prennent pour les Médicis avec leurs architectes.* » De la ville, des promoteurs ou des architectes, loués comme chauffeurs en livrée pour mieux servir leur gloire, ou, au mieux, achetés comme des footballeurs à l'équipe adverse pour aider à la victoire, qui est le patron ? Celui qui maîtrise l'énergie première, l'argent. Le promoteur assurément.

La ville les regarde faire, les appelle, les encourage. Bien souvent, ce sont eux qui proposent. C'est leur nom qu'on inscrit au sommet, ou qui fait les gros titres des journaux : « *Aujourd'hui, Zeckendorf a fait 884 millions* », titrait le *Post* le jour où ce promoteur a décroché à la fois le gratte-ciel du South Ferry, et une grosse autorisation à Madison Square. Des promoteurs qui figurent en tête des généreux financeurs de campagne électorale, comme l'avoue très simplement le maire dans ses Mémoires, même s'il se flatte de savoir leur résister.

Le porte-parole des services de l'urbanisme n'a aucun mal à admettre que c'est ainsi. C'est bien naturel : quelqu'un qui se donne le mal de rassembler des terrains et qui a une idée vient la proposer. Il y a bien un zoning et des densités théoriques. Mais l'ULURP est là pour légaliser les entourloupes. L'Uniform Land Use Review Process, savante procédure qui conduit devant les commissions de quartier, le bureau de l'urbanisme, puis le Board of estimate, instance politique, et, en six mois, vous rend légal.

Mais avant de s'y engager, un entrepreneur sérieux prend des précautions. C'est pourquoi le débat public à propos de l'urbanisme est si vif et qu'il occupe tant de place dans les journaux.

Démocratiquement, tout se discute. Ainsi, la société Boston Properties qui a emporté le morceau, un très gros morceau, 270 000 mètres carrés, pour la reconstruction du Coliseum, sur Columbus Circle, entrée sud-ouest de Central Park, vient-elle de rabaisser de huit étages le bouquet empâté de gratte-ciel (de soixante-douze étages, on passe à soixante-quatre) pour complaire aux riverains en colère, inquiets de voir s'abattre des ombres sans fin sur leur cher parc.

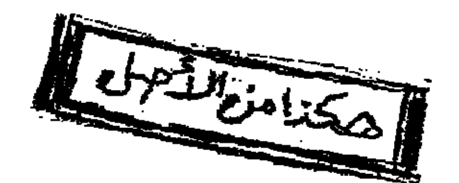
Ainsi Trump et sa Television City. Fort d'un terrain immense, treize blocs entiers au bord de l'Hudson, Trump avait fait tracer un plan par le plus voyant des jeunes architectes américains, Helmut Jahn, de Chicago. Son plan : six tours de soixante-dix étages, dispersées comme on l'aurait fait à Créteil ou à Villeurbanne dans les années 60, et un super-gratte-ciel de cent cinquante étages au centre.

Les habitants des quartiers voisins, la critique, les politiques, personne n'a aimé. Circonspect, Trump a retiré ses esquisses et loué les services d'une équipe qui gagne, celle qui venait d'emporter un franc triomphe dans la bataille de la Battery, un autre quartier du bord de l'eau, au pied du World Trade Center. Dans le nouveau plan, il y aura sans doute, des rues, un tracé plus subtil, des immeubles plus raisonnables, un morceau de ville.

Mais il y aura toujours une tour de plus de 500 mètres. Car ceux qui se sont juré de redonner à New-York *grandeur* et *excellence* (en français dans le texte) estiment qu'il est temps de rapatrier sur les rives de l'Hudson l'immeuble le plus haut du monde, record trop longtemps détenu par Chicago... ■

MICHÈLE CHAMPENOIS.





FAIRE DE L'OR AVEC L'EAU

Manhattan avait les pieds dans l'eau et vient juste de s'en souvenir. Des deux côtés de l'Hudson, les promoteurs sont sur le coup.

TOT le matin. Un soleil vif réveille les sommets un à un. Le moment de filer vers le sud, vers la pointe de l'île, ce downtown qui est presque une autre ville. Au bout de chaque rue, le ciel est cadré comme un fond de théâtre, chaque fois plus lumineux, *brillant*, *optimiste*, encourageant.

La pointe. Là où l'île de Manhattan se rassemble dans ses plus vibrantes confrontations. Ce qui reste de bas-fonds et les têtes de diamant de la compétition financière ; des reliques, une taverne d'autrefois, de grands voiliers et les projets les plus inattendus : une tour devant toutes les autres, un phare de soixante étages au-dessus des gares d'eau du *ferry* de Staten Island. Mais peut-on vraiment blesser la beauté hauturière de Manhattan ?

South Street, Fulton Street. Le pier nº 17 vient d'être reconstruit, solide, neuf, nickel. Les restaurants, les boutiques de luxe, sont encore fermés. Dans la lumière réfractée par la filigraphie du pont de *Brooklyn*, deux demoiselles armées de *fusains* s'essaient à la skyline. De grands voiliers dorment à quai. Mais une vraie fébrilité toute portuaire se cache à côté. Côté malpropre, mal rasé. Odeurs. A Fulton Market, c'est l'heure du poisson, le vrai. Des halles avant les Halles.

Ces débardeurs n'ont pas été embauchés par Disneyworld. Ils iront boire un café et lire les gros titres du *Post* dans l'atmosphère enfumée de ce café, là, au coin. La gent bureaucratique prend ses œufs brouillés avant de s'engouffrer dans un de ces flambants donjons. D'autres font la queue devant le camion de Mario et emportent leur café dans un gobelet de carton à couvercle. Nous sommes à Wall Street ; enfin, à deux pas. De grosses motos attendront jusqu'au soir leurs propriétaires déjà grimpés à bord.

8 heures. La rue est noire, froide, étranglée d'ombre. Les grues de Tishman s'agitent dans une carrière titanesque d'où jaillira un nouveau building, peut-être celui qui doit s'orner en façade de pilastres classiques, découpées dans le verre et l'acier... Les architectes n'ont plus honte de rien. Le soleil s'accroche loin, très haut, comme il le fait en montagne.

A quelques blocs, c'est la pointe, la Battery, le grand large. Une Pontiac noire dépose un homme très important à la Chase. Les banlieusards débarquent par vagues du ferry de Staten Island.

25 cents, vingt minutes, le « métro » le plus panoramique du monde, la vue qui commotionna des millions d'immigrants, chaque matin recommencée. Pour 25 cents. A côté, vieille bête rongée d'algues, verte et rouillée, l'autre gare à bateaux, celle qui mène à Governor's Island, avale des automobiles. Le ferry mugit. Oui, New-York est un port. En tout cas, il le fut, pour sa fortune.

Quand les rues ne s'arrêtaient pas à la rive, quand les grands liners prolongeaient l'activité de la cité, quand la circulation était aussi intense sur l'eau qu'à terre, les *quais en épi faisaient* à l'île comme des nageoires. Désœuvrées, désarmées, ces jetées ont été pour beaucoup démolies.

« Si j'avais un million... »

9 heures, dans le parc de la Battery, premier embarquement d'Oklahomiens et de Pennsylvaniens pour la visite de Miss Liberty. « *Dans la tête, qui est vide,* notait malignement Paul Morand, *des sociétés philanthropiques font des banquets.* » Eux reviendront avec l'idée qu'elle est beaucoup plus grande, Dame Liberté, vue du dehors.

10 heures, au pied du World Trade Center, les deux mégatours qui ont joué un vilain tour à la skyline. Des employés de bureau fervents de macrobiotique (sur 30 000 personnes il y en a forcément quelques-uns) peuvent acheter en toute tranquillité leurs brocolis, élevés sans engrais, à des fermiers barbus du New-Hampshire. Le choc intersidéral des modes de vie, spécialité new-yorkaise.

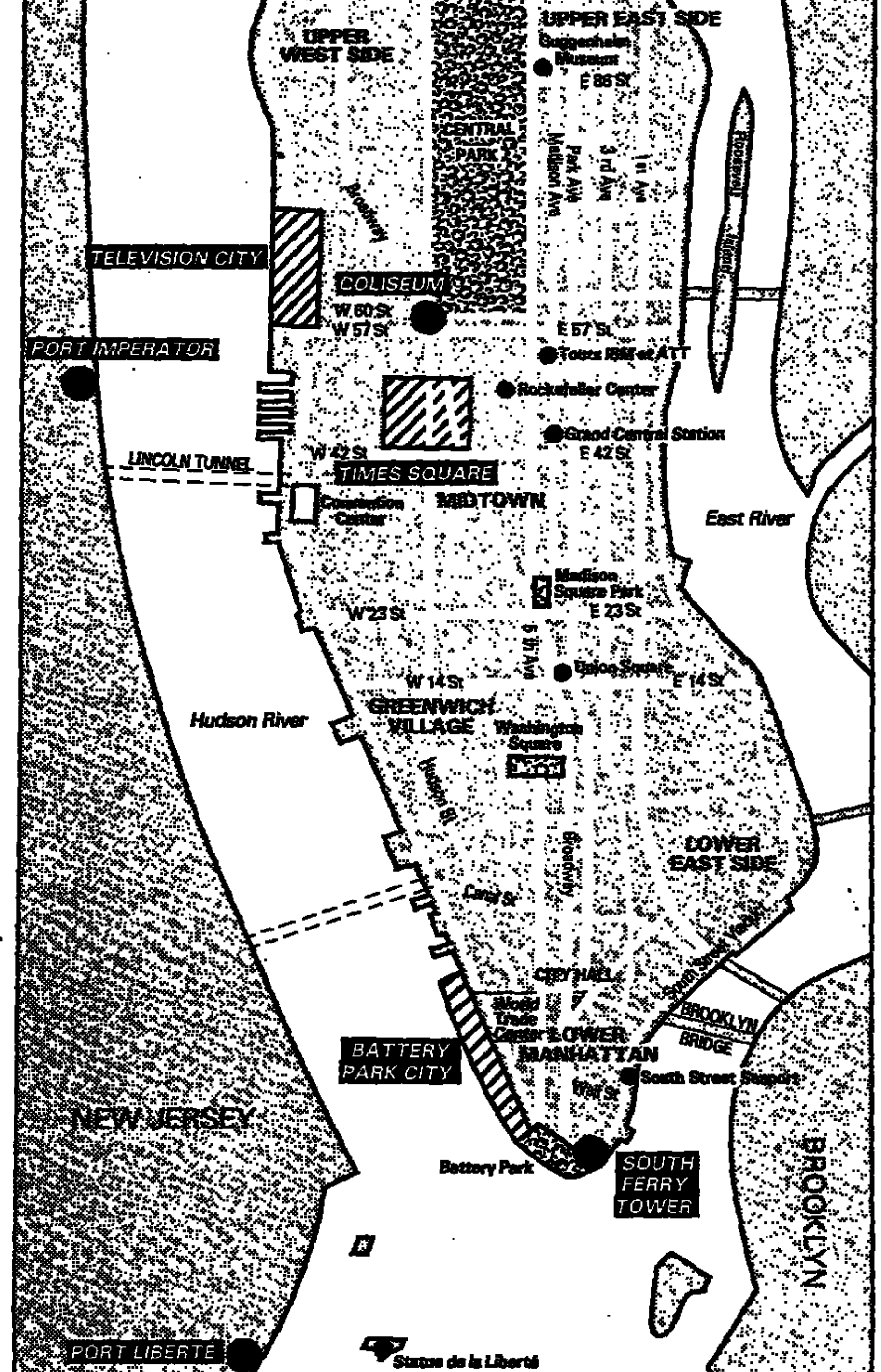
« *Si j'avais 1 million* (de dollars bien entendu), m'a dit un homme avisé, *j'achèterais un bateau. L'avenir de Manhattan est sur les rives. Un de ces jours quelqu'un va ouvrir un service de vaporetti, ou tout comme.* » Il a raison. Manhattan avait les pieds dans l'eau et vient juste de s'en souvenir. Pendant plus d'un siècle, les activités portuaires ont occupé le terrain. Elles ont alimenté, approvisionné la ville, mais en même temps elles faisaient blocus, la coupaient de ses rives. *Puis, les grands* paquebots ont cessé leur trafic, les navires de commerce, moins nombreux, sont allés ailleurs, dans le quartier du Bronx notamment.

On oubliait le port, zone abandonnée, dangereuse et laide. Sur l'East River, les entrelacs d'échangeurs d'accès aux ponts, des centrales thermiques, que *sais-je... Sur les rives de l'Hudson*, de grandes routes délabrées, des voies rapides en mauvais état.

Il y a quelques années, le seul restaurant au bord de l'eau était le River Café, calfeutré sous une pile du pont de Brooklyn, sur l'autre rive. Mais cela va changer. Revenons au World Trade Center. Des travaux gigantesques *avaient laissé pendant* des années – vingt ans – une esplanade en remblai, un terrain gagné sur l'eau à grands frais toujours vide, et inutilisé. La ville avait fini par le vendre à l'Etat. L'Etat de New-York a fini par le meubler. Intelligemment. Un plan d'urbanisme astucieux a tracé des rues prolongeant *celles qui existaient*. Des immeubles de logements de hauteur raisonnable créent un environnement résidentiel plaisant dans la tradition du vieux New-York. Quatre tours de bureaux ont surgi, lourdes, carrées, coiffées d'un vrai « sommet » à la façon des gratte-ciel de l'époque *romantique, celle que les* New-Yorkais *et* les autres affectionnent, celle des années d'avant-guerre.

Le jeu du granit rose et des vitrages bleutés est d'un bel effet dans le lointain, vu de l'eau par exemple, et il atténue les silhouettes trop drues du World Trade jusque-là esseulées. On a *reproché* à l'architecte, Cesar Pelli, doyen de Yale, d'avoir sacrifié lâchement à la boîte carrée, au volume simpliste qui convient mieux aux calculs de rentabilité qu'aux plaisirs de l'œil urbain. Mais déjà on se réjouissait des chapeaux pointus et des hauteurs variées des édifices *qui* amorçaient un retour à la tradition plus débridée qui fut celle de Manhattan.

Quant au bord de l'eau, il a droit à une véritable esplanade, une promenade comme à Enghien ou plus exactement comme à Brooklyn Heights, avec des pavés, des bancs et des lampadaires. Une petite révolution qui a fait s'enflammer les commentateurs et crier au miracle urbain dans une ville qui est américaine par son appétit pour les excès, mais très « vieux monde » par son esprit critique et son goût pour les valeurs urbaines traditionnelles.



Les rives de l'île de Manhattan et du New-Jersey ont longtemps été exclusivement vouées aux activités portuaires. Aujourd'hui, les promoteurs privés et les autorités municipales s'en emparent pour créer de nouveaux quartiers et des lieux de promenade : Battery Park City, Port-Liberté, et, bientôt, Port-Imperator. A la pointe sud de Manhattan, c'est une tour de soixante étages qui sera construite au-dessus de l'embarcadère pour Staten Island.

Au-delà de sa silhouette, tellement sympathique aux New-Yorkais, ce quartier marque une autre révolution : c'est *le* premier retour des résidents dans un quartier entièrement voué à la finance et où ne demeuraient plus que 15 000 personnes. Brusquement, cette population va doubler.

Le *peuplement et* l'aménagement des rives n'est pas propre à Manhattan. En face, la côte du New-Jersey, rendue aux herbes sauvages depuis des décennies, songe activement à s'urbaniser. Le New-Jersey, pour un New-Yorkais, c'est pire que la banlieue. C'est la patrie des « tunnel-pigeons », ces pauvres travailleurs à veston gris et chemise blanche qui sont prisonniers, par le métro ou en voiture, de l'un des deux tunnels qui relient l'île au continent. Il n'y a aucun pont sur l'Hudson, et sans doute *il* n'y en aura jamais : autre ville, autre Etat, trop compliqué. Plus sûrement, il y aura des bateaux.

Déjà, l'inventeur de Port-Grimaud, François Spoerry, construit son Port-Liberté, un village lacustre de maisons de style hollandais, plus ouvert à la *fréquentation de l'eau, au pied de la* statue de la Liberté, qu'à celle d'un arrière-pays ingrat. Déjà, les groupes financiers se sont partagés le rivage et présentent des esquisses grandiloquentes de leurs projets.

Déjà, un magnat du transport routier, Arthur Imperator, qui *détient 4 kilomètres de rivage*, au pied des falaises, les Palisades, s'est assuré la collaboration de Ricardo Bofill pour les deux mille cinq cents premiers logements d'une cité de douze mille. *Des* logements qui offriront la vue la mieux assurée, la plus spectaculaire de la skyline de Manhattan.

Dans un atelier désaffecté, l'équipe de Bofill gratte les plans et les perspectives de Port-Imperator *(« J'ai des vues cosmiques pour cet endroit »*, a déclaré *le promoteur à la presse*), qui seront présentées à grands sons de trompe avant la fin de l'année.

Un vrai Imperator, un vrai site, Bofill a trouvé à qui parler. Et déjà un bateau fait la navette entre les deux rives, préfigurant ce qui, un jour prochain, fera de l'Hudson un grand *canal* et *du* New-Jersey, une *véritable* Giudecca. ■

M. Ch.

BOFILL EN AMÉRIQUE

DERRIÈRE lui, l'Hudson, large, réfléchissant, *affirmant* la ligne *de* Manhattan « belle comme un rocher du désert ». Devant lui, un plat de pâtes, géant, auquel il touchera à peine, *un verre d'eau*, qu'il ne *boira* pas. Un à un s'effaceront les *chromos* et les fiasques torsadées de ce restaurant italien, façon guinguette à Nogent, outrageusement bien *placé sur* la corniche du New-Jersey... La conversation *s'établira* sur la nappe blanche, terre vierge. L'Amérique des bâtisseurs à laquelle Bofill le planétaire n'a pas voulu renoncer.

« Ici, dit Ricardo *Bofill, c'est comme à Barcelone. Chacun est responsable de soi-même. Il n'y a aucune protection. Si tu gagnes* (le « tu » catalan), *les gens sont contents. Pas de jalousie. Une grande compétition. Si tu perds, tant pis.*

» Je ne peux pas exporter mon expérience. Je dois réapprendre tout. Il est seulement réconfortant de constater que les idées continuent, en fait d'aller de l'est vers l'ouest. On peut continuer à dire que les idées partent d'Europe. Il faut réfléchir à la façon dont le Bauhaus s'est transporté ici, comme il a été transformé. C'est le génie de Mies Van der Rohe. Les idées là-bas, ici la pratique. La France, par exemple, est un pays rationaliste et idéaliste. D'abord, on construit l'idée, ensuite on essaie de la réaliser. Ici, pragmatisme pur, on bâtit élément par élément sans concevoir un ensemble. Ce pays est très constructeur, très fasciné par la technologie, donc très capable. Mais les systèmes sont encore pensés par les Européens.

» Exporter du savoir-faire, des technologies ? J'ai essayé de toutes mes forces. La France est très en avance dans l'usage du béton, dans l'assemblage d'éléments fabriqués en usine. » En exportant les techniques mises en œuvre à Marne-la-Vallée, Bofill aurait donné le *pre-cast concrete* comme il y a eu, au dix-neuvième siècle, le *pre-cast iron*, ces façades en fonte, usinées en Angleterre, reproduisant les modèles de l'architecture classique, transportées par bateau et assemblées à New-York, pour créer des quartiers entiers. Mais Bofill a dû renoncer à construire « à la française ».

« Exporter des technologies d'Etat à Etat, c'est très facile. On touche des subventions, on arrive dans des pays démunis de toute technique, on leur livre le tout. Avec les pays riches, avancés, c'est autre chose. Les costauds du bâtiment sont forts à Paris. Ici, ils baissent les bras, ils tremblent, ils ont peur des syndicats, peur de la concurrence. Au lieu d'affronter les marchés par le haut, ils rachètent des petites sociétés locales pour construire des petites maisons en Floride. Jamais à New-York. Pourtant, celui qui gagne à New-York s'ouvre un marché de 200 millions d'individus. Que ce soit pour l'architecture ou pour les cosmétiques, c'est vraiment la porte de l'Amérique.

» Les ministres, les diplômes, l'ENA, les normes, les protections, les aides de l'Etat, ne comptent plus. Alors ils sont perdus. Ils renoncent. Ce qui compte dans cette ville, ce sont les relations de personne à personne. Un rapport de forces personnalisé. Le jeu du pouvoir ne passe pas par la politique, il passe par l'argent.

» La réussite de New-York vient de ces minorités qui arrivent du monde entier et qui veulent prouver quelque chose, entrer dans la compétition. Tout passe par un rapport de confiance. Dans les articulations, souvent, il y a les juifs qui mettent en relation celui qui a une idée et celui qui a l'argent. Si tu veux faire un musée, tu le fais toi-même, tu ne demandes rien à l'Etat. Comme à Barcelone, c'est la banlieue, l'Etat est trop loin.

» Pourquoi, dans cette ville, l'architecte compte... Il est respecté comme designer. C'est une vedette. On ne lui demande pas de calculer les coûts, il y a d'énormes bureaux d'études pour cela. On lui demande du style. Il est aberrant qu'en France la mode ait plus d'importance que l'architecture, que les gens qui ont des moyens habitent des châteaux, collectionnent des antiquités... C'est aussi parce qu'à Paris on ne construit pas vraiment en ville. Ici tout se passe au milieu de Midtown... et tout le monde en parle, les gens qui travaillent à côté, les journaux, tout le monde.

» Le maximum, le sommet de la réussite, c'est construire une tour et mettre son nom dessus, Chrysler, Rockefeller, et maintenant Trump. Mais les riches paniquent tout le temps : ils s'embarquent sur des opérations immenses, avec des paquets d'argent, des intérêts colossaux. Or il y a des oscillations brutales : celui qui construit au mauvais moment est un homme mort. J'entendais l'autre jour à la télévision que l'on voulait déclarer le Pérou en faillite parce qu'il ne payait pas une dette de 182 millions de dollars. Ici, on met facilement 200 millions de dollars dans la construction d'un gratte-ciel.

» La ville est tellement chère qu'elle devient exclusivement réservée au riches. New-York attire à elle les gens riches du monde entier. Elle les accepte tous. Japon, Europe, Philippines... Tout l'argent sale qui a été gagné on ne sait comment, armes, drogues, tout cet argent est recyclé à New-York. Une sorte de club domine la ville, des gens qui se connaissent entre eux, et qui acceptent cet argent. Mais pour être admis, il faut faire quelque-chose pour la cité, un bâtiment, un musée, quelque-chose en plus. A ce moment-là on devient acceptable, on est reçu partout.

» La droite américaine n'est pas fasciste. Elle défend des valeurs ultra traditionnelles, mais elle est installée dans un système démocratique qui lui convient et qu'il ne lui viendrait pas à l'esprit de faire sauter. En Europe, un capitaliste est un rentier. En Espagne, il possède des terres, ne veut rien changer, rien toucher, et en plus s'il le pouvait, il ferait volontiers un coup d'Etat. Ici, les gens riches ne sont excités qu'à l'idée de construire de nouvelles choses. Ils n'imaginent pas de vivre sans rien faire. » ■

M. Ch.

l'enquête

UNE SI JOLIE PETITE VILLE...

Ancienne critique d'architecture du New York Times, *Ada Louise Huxtable se fâche. Son New-York résistera-t-il à l'appétit des nouveaux bâtisseurs ? Où est le style ? Où est le goût ?*

Par Ada Louise Huxtable

AU cours des cinq dernières années, le milieu de la construction, à New-York, a radicalement changé : dimensions, style, pratique municipale, philosophie, la révolution était partout. Cette mutation, alliée à des investissements effrénés, a provoqué le plus grand essor de la construction que New-York ait jamais connu, et les plus grands immeubles. Dans ce climat de course à la rentabilité, l'architecture n'était plus qu'un outil de marketing.

Dans les années 70, New-York fonctionnait encore sur la lancée des plans d'urbanisme novateurs et des directives architecturales préconisées avec succès dans les années 60 pour souligner le caractère particulier des quartiers et l'apport nouveau des équipements publics.

Par égard pour l'urbanisme, on mettait la pédale douce, au moins dans le discours public, sur l'optimisation du profit. New-York attirait les meilleurs architectes, les planificateurs les plus brillants. Leurs rangs furent décimés par la récession du début des années 70 et la ville, qui cherchait à se refaire une santé économique, s'avisa qu'elle devait faire la cour aux constructeurs plutôt que de les contrôler.

Dès que le marché se fut réchauffé, la loi d'airain du profit l'emporta sur toute autre considération. Il est difficile de dire à quel moment les nouvelles réglementations libérales se sont transformées en un monstrueux mécanisme au service d'une sur-construction massive, grâce aux manipulations adroites des promoteurs et à la remarquable habileté de leurs juristes.

Au fur et à mesure que la ville faisait monter plus haut ses projets immobiliers, elle a minimisé l'impact d'un nombre record d'immeubles toujours plus grands, concentrés sur une infrastructure vétuste et des services en voie de détérioration. Il y a « quelque chose de pourri » sous la surface dorée, et le prix à payer demain sera lourd.

Il est devenu évident que New-York, sous la conduite de son très aimable maire, Ed Koch, a sa part de responsabilité dans le processus de sur-construction. Les indices ne manquent pas. Qui d'autre que la ville pouvait éviter d'annoncer en fanfare la vente au plus offrant, de deux de ses sites de choix, à savoir Columbus Circle - là où la 59e Rue rencontre Central Park - et South Ferry, un emplacement en bordure de l'eau, à Lower Manhattan ? Et que dire de l'aveu ingénu que la somme offerte par les promoteurs viendrait en tête des critères de sélection ? On ne s'étonnera donc pas si les enchères « compétitives » ont fait grimper en même temps le prix du terrain et la hauteur de la construction.

Le géant de pacotille

Les énormes structures approuvées pour les sites urbains vendus aux enchères à Colombus Circle et à South Ferry donnent l'impression de vouloir se mesurer à la tour de Babel. Pour New-York, cependant, leurs seuls péchés sont d'ordre architectural. La géométrie prismatique agressive du projet de l'architecte israélien Moshe Safdie pour Colombus Circle fait penser à un géant de pacotille. C'est une construction en rupture avec un environnement banal mais homogène (l'architecture de New-York a été, dans l'ensemble, conçue dans un style étonnamment conservateur). Si les calculs des critiques sont exacts, elle projetera une ombre en longueur au travers de Central Park.

Au cœur de la proposition pour une Television City présentée par l'entrepreneur Donald Trump, figurait le bâtiment le plus élevé du monde et une demi-douzaine de « petites » tours de soixante à soixante-dix étages seulement au garde-à-vous sur une plate-forme qui recouvre les gares de triage abandonnées du West Side de Manhattan. Dessinées par Helmut Jahn de Chicago, dont la candeur semble sans fond, toutes les tours n'étaient que des copies de son modèle à flèche favori où le style Arts déco rencontre la « guerre des étoiles ». Son plan, sans lien visible avec la ville alentour, souleva aussitôt une protestation publique.

D'habitude, M. Trump ne se laisse pas émouvoir par la critique. Pourtant, cette fois, il changea d'architecte et prit Alexander Cooper and Partners, qui, en tant que Cooper-Eckstut, était l'auteur du plan de masse et des directives d'architecture urbaine pour Battery Park City, un nouveau complexe commercial et résidentiel tout à fait réussi. C'est cette même société qui élabora les directives d'architecture urbaine d'un autre projet gigantesque ; le plan de rénovation de Times Square.

Ce qu'il est advenu de ces directives de Times Square illustre à merveille le changement de politique. Quelques années s'étaient écoulées depuis le travail pour Battery Park City. Écoulée aussi la minute de vérité pour New-York. Dans ce climat opportuniste, l'entrepreneur de Times Square et ses architectes, Philip Johnson et John Burgee, se sont sentis libres de rejeter les directives. Leur plan est un stérile retour à la rénovation urbaine par le bulldozer, dans le style pompier, généreusement financé par l'Etat et l'administration de la ville. Il comporte suffisamment d'« adoucissements » (dans le sens courant de compromis) – améliorations du métro et préservation de quelques théâtres historiques – pour distraire l'attention de l'échec patent en matière de planification et d'une carence architecturale complète. Bien sûr, les immeubles seront grands.

Toitures « à la Mansart » et pilastres géants, références historiques sur des immeubles de plus en plus grands. Ici, le « 60 Wall Street », projet de Kevin Roche plus connu, jusque-là pour un style lisse et sculptural.

Plus significative encore est la bataille incessante pour sauver un monument du style Beaux-Arts du début du siècle, le Grand Central terminal. Dans les années 60, on proposa de construire au-dessus de ce haut lieu une tour d'inspiration brutalement moderniste : seule une décision de la Cour suprême évita le désastre architectural.

Le projet vient de resurgir sous une forme beaucoup plus ingénieuse et sophistiquée. Une suite de tours de passe-passe juridiques compliqués mettant en jeu quelques-unes des clauses les plus pointues des lois d'urbanisme permettraient de construire un gratte-ciel plus haut que le Chrysler Building, quelques immeubles après le Terminal, sur la toujours embouteillée Madison Avenue, un appendice monstrueux que le *New York Times*, habituellement bienveillant pour les promoteurs, qualifiait dans un éditorial de « *déplacé* » et de « *blessant* ». Le journaliste ajoutait que la chose était belle, mais c'est un mot qu'il ne faut pas trop utiliser pour un monstre maladroitement effilé, évoquant Karnak surmonté de Motorola.

Ce qui nous amène à la très sérieuse question du style. Le style de New-York a toujours été caractérisé par l'addition d'une énorme charge d'électricité à une culture traditionnelle cosmopolite. Il est audacieux, mais pas nouveau riche ; New-York est construite d'après les règles en vigueur dans les autres capitales, avec une énergie et une vitalité sans égales au service d'un chic international, kaléidoscopique.

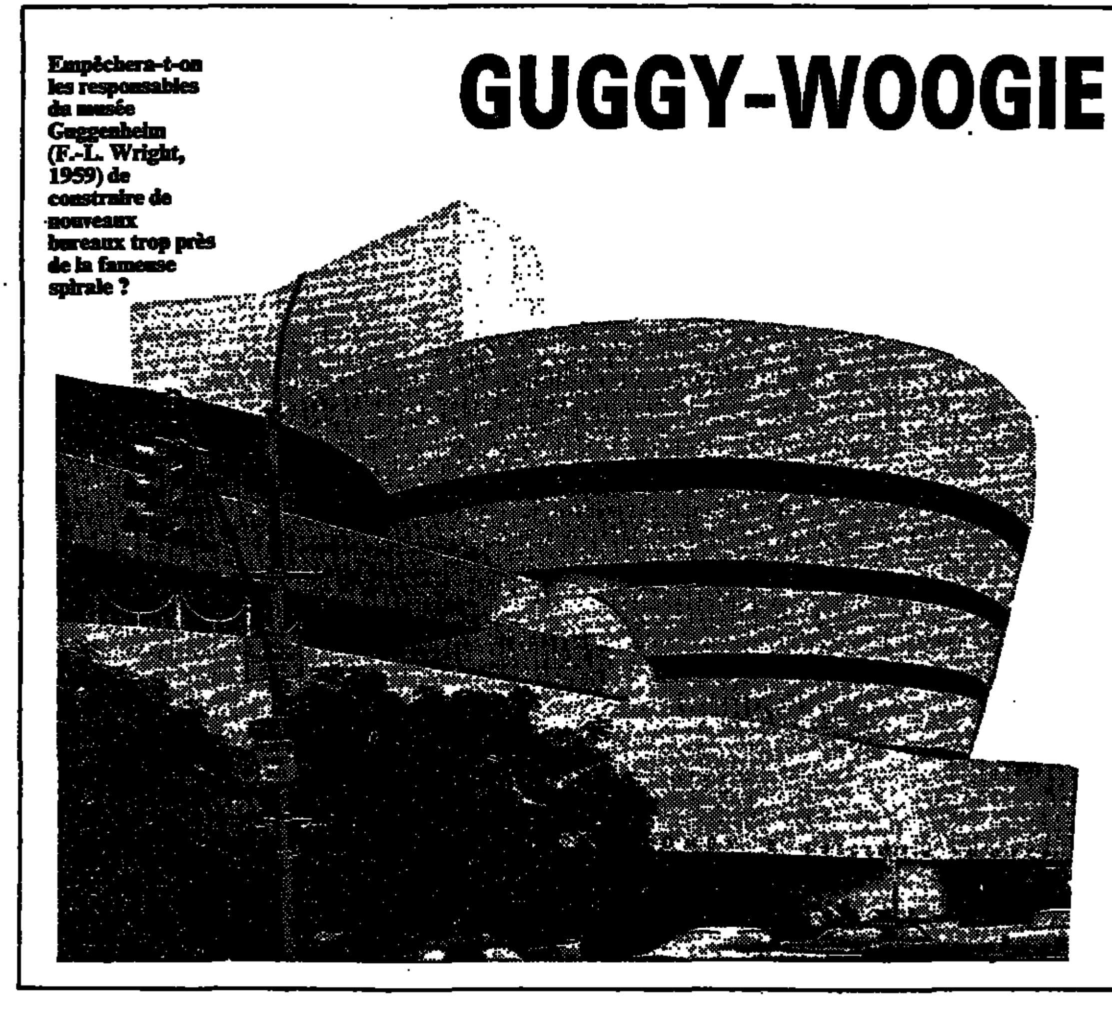
Avec les gratte-ciel nouveaux, postmodernistes, cela change vite. Une ère de spectaculaire un peu bête, scintillant, a été inaugurée par l'atrium clinquant, tape-à-l'œil, en marbre pêche, de la tour de Trump sur la 5e Avenue : le « blé » n'a jamais été plus rose. Tout ce qui est égyptien a les faveurs de Kohn, Pedersen, Fox, pour le projet de Grand Central station, et de Kevin Roche, pour l'immeuble de E.F. Hutton. Le fronton brisé qui surmonte l'édifice de Philip Johnson pour AT and T est, si l'on peut dire, déjà vieux jeu. Il s'agit là d'un style particulièrement régressif dont on n'a pas fini de voir des spécimens dans l'avenir.

Regarder les gratte-ciel est devenu le sport favori des New-Yorkais. Cet exercice est encore plus fascinant quand on sait avec quelle brutalité et quelle habileté le jeu de la construction se joue. Lisses, brillants, ces monuments dédiés à l'argent et au pouvoir, c'est l'âme d'acier et de pierre de la cité. Les enjeux, comme les édifices, n'ont jamais été plus élevés. ■

▶ Ada Louise Huxtable a créé en 1963 au *New York Times* la première tribune régulière de critique architecturale dans un journal américain et l'a assurée jusqu'en 1982. Lauréate du prix Pulitzer et de nombreuses distinctions, elle vient de publier une étude critique des gratte-ciel : « *The tall building artistically reconsidered. The search for a skycraper style* » (Pantheon books, New-York).

GUGGY-WOOGIE

Empêchera-t-on les responsables du musée Guggenheim (F.-L. Wright, 1959) de construire de nouveaux bureaux trop près de la fameuse spirale ?



ALERTE rouge au Guggenheim ! Viol au sanctuaire ! Qui veut aller réveiller F.-L. Wright ? La frénésie immobilière qui s'est emparée de New-York n'épargne pas les lieux saints. Troublés par les records d'escalade qui se disputent alentour, des églises, des musées, des monuments historiques veulent entrer dans la course.

Plusieurs bâtiments vénérables et dûment protégés servent ainsi de vestibule à de hautes tours glacées qui ont doublé leur altitude autorisée en rachetant les « droits aériens », c'est-à-dire la densité théorique d'une parcelle qui ne peut l'utiliser elle-même. Au bas de Park Avenue, l'église Saint-Bartholomew, lassée de se voir toisée par les immeubles les plus hauts et les plus chers de la ville voulait construire le sien.

Un procès est en cours et les défenseurs des monuments historiques iront jusqu'à la Cour suprême (ils reçoivent des dons et ont de gros moyens). La Cour suprême, comme cela fut nécessaire pour empêcher les propriétaires de Grand Central Station de surmonter ce véritable « palais du départ » (1913, style Beaux-Arts) d'une tour qui aurait pris pied à travers la voûte du hall et crevé le plus somptueux ciel de nuit qu'on puisse rêver pour des adieux.

Sans que l'on songe encore à déranger ces messieurs de la Cour suprême, deux batailles d'esthètes enflamment les salons. Après que le Metropolitan Museum se fut étendu par les ailes sans trop de polémiques, toutes deux concernent des musées « modernes ».

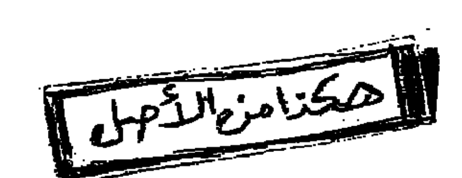
La plus baroque est celle du Whitney : un des architectes les plus sophistiqués, les plus intellectualisants de la vague post-moderne, Michael Graves, a été choisi pour coiffer un édifice typique des obsessions de la génération précédente, l'œuvre brutaliste et abstraite de Marcel Breuer. Un peu comme si l'on avait demandé à Odilon Redon ou à Paul Klee de terminer une toile de Braque... Ou si l'on voulait traduire le bœuf mode en termes de nouvelle cuisine.

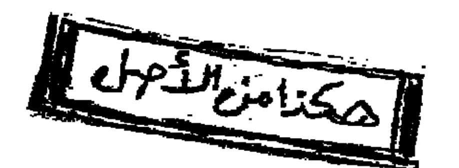
La controverse est vive et savante (*le Monde* daté 24-25 août). Au Guggenheim, l'affaire est plus simple et la révolte unanime.

Que l'on ose toucher à cet objet posé à la fin des années 50 (la seule œuvre de Wright à New-York) sur la bordure est de Central Park, et qui, lové au beau milieu du quartier le plus huppé de la ville est devenu instantanément une sorte de tour Eiffel, une icône de la modernité bientôt sur son déclin, dépasse l'entendement. Que cette menace vienne des gardiens du temple eux-mêmes fait s'étrangler de rage presque tout le monde (même Woody Allen, l'impertinent est scandalisé).

Entendons-nous : pas question ici d'un gratte-ciel de rendement, comme le fit, 52e Rue, le Musée d'art moderne qui vend des appartements de luxe pour financer sa survie. Non, onze malheureux étages collés en limite de propriété pour y transférer des bureaux et libérer quelques espaces d'exposition. Onze étages en surplomb trop près de la fameuse structure serpentine pour ne pas en altérer la pureté. Si le Guggenheim a de l'argent à dépenser, qu'il achète d'autres locaux, disent les mécontents. Et Manuela Holterhoeff, l'irrévérencieuse critique d'art du *Wall Street Journal* n'a pas de mots assez durs ni d'images assez désobligeantes pour décourager la fumeuse entreprise. Les architectes ont beau exhumer des croquis du maître pour un immeuble au même emplacement, rien n'y fait, les pétitions s'alourdissent... En attendant que le musée, ouvert six mois après la mort de Wright en 1959, obtienne la carte vermeil des édifices méritants, ces trente ans d'âge, de résistance aux modes et aux spéculations qui sont à New-York nécessaires pour prétendre à la qualité de monument historique.

M. Ch.

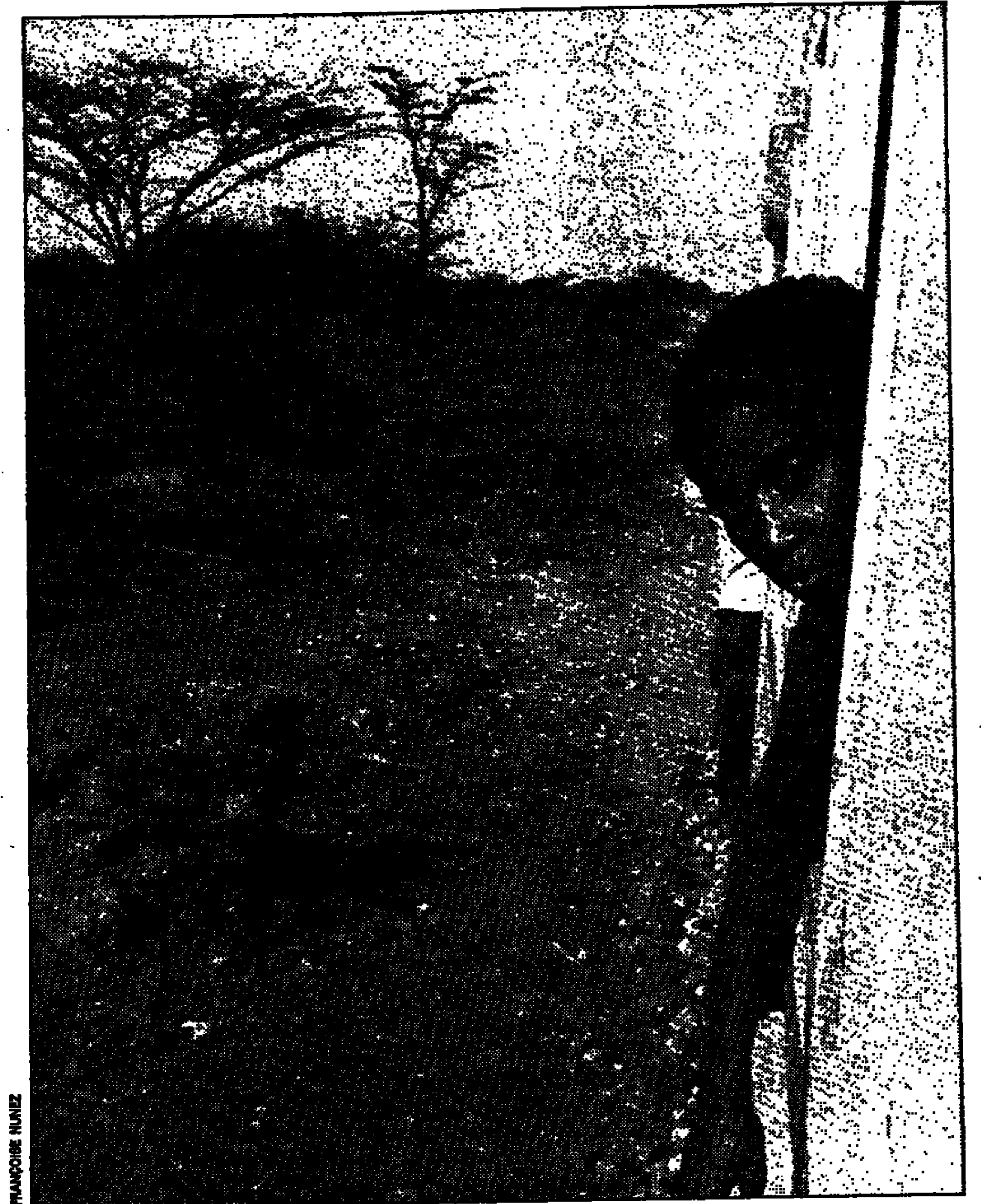




Voyages

ESCALE A TADJOURAH (DJIBOUTI)

AU-DELA DU « REGARD COLONIAL »



FRANÇOISE NUNEZ

S'abandonner à la canicule, laisser passer les heures... On n'entre pas sans difficultés dans la sérénité un peu mystérieuse d'un tel endroit.

Par Jean-Claude Guillebaud

UNE fois par jour à Tadjourah (République de Djibouti), l'arrivée du bac vient troubler l'immobilité des choses. Comme une pierre – une seule – tombant dans un lac, elle produit une onde de mouvements minuscules qui se propage sur le port. Agglutinement des enfants près de la jetée; écart des chèvres à l'approche des camions de l'usine d'embouteillage; remue-ménage plus confus autour des conteneurs; bref tangage des boutres yéménites aux poupes de bois sculpté. Une joyeuse cohue d'étoffes vives et de balluchons descend du bac. Une autre y monte; on lève l'ancre. C'est fini.

Sur ce gros village aux sept minarets, alangui entre mer et rocailles, le silence revient aussitôt. Un silence d'oasis lointaine sous une lumière très blanche. Heureux endroit de bout du monde qui ne paraît subir ainsi, devant l'éternité, qu'un seul événement par jour! Pour le voyageur laissé à quai, cette uniformité subite des jours, cette lenteur du temps, restituée au hasard d'une étape, ces lieux où rien n'arrive, sont la vraie respiration du voyage. Mais saura-t-on y accorder la sienne ?

Il faut peut-être s'accouder sans impatience à l'une de ces planches sur tréteaux qui font office de « café du port », s'abandonner à la canicule énorme, laisser passer les heures au milieu des vieillards fumant la pipe et d'enfants pataugeant. On n'entre pas sans difficulté dans la sérénité un peu mystérieuse d'un tel endroit. Désignant la mer et, au-delà, dans les brumes du golfe le pointillé modeste de Djibouti-Ville étiré sur l'horizon, un homme murmure avec un peu d'effroi : *« Là-bas c'est comme à Paris. »* Diable!

Sérénité mystérieuse? Oui, et plus encore qu'hier. A Tadjourah, sultanat de légende, on dirait que l'ancienne réalité, cet exotisme prévisible qu'on savait retrouver et décrire, s'est évanouie dans l'histoire. Il était, exclusivement, colonial et littéraire; répercuté en tant que tel de livres en reportages. Dans tous les textes écrits sur Tadjourah, on croisait le souvenir obligatoire de Rimbaud assis sur sa caisse de fusils Gras destinés au Négus d'Abyssinie, la silhouette du gouverneur Lagarde, impérial et patriote, celle de Monfreid, vieux forban coureur d'embrouilles. On y retrouvera, plus tard les sous-ofs avinés de la Légion et, à demi avouée, la splendeur hautaine des femmes afars offerte au désir muet du petit Blanc.

Plus tard encore, quand la France se crispa vingt ans de trop sur sa « possession stratégique » aux rives du Bal-el-Mandeb, on ne perçut plus Tadjourah qu'au travers des manigances de gouverneurs d'outre-mer sortis de Pierre Loti. Ah! la France « mainteneuse » d'empire et protectrice des minorités afars bousculées par le dynamisme somali! A Tadjourah, un moment, elle chercha son Glaoui ou son Bao Daï. C'était vers 1975...

La vanité des empires

De tout temps, ici et jusqu'à aujourd'hui, ce fut ce « regard colonial » (1) impérieux et myope qui modela une réalité – jusqu'à l'inventer – quand il prétendait la découvrir. Et Tadjourah, de ce point de vue, ne connut rien de plus que le sort commun. Partout, la même illusion. Et pas vraiment innocente. De l'orientalisme kitsch des années 30 à l'hindouisme « made in Britain » du début du siècle, ce malentendu radical dont parlait encore Paul Mus à propos de l'Indochine illustra la vanité des empires. De leur littérature, de leurs littérateurs... Mais, de ce regard cannibale, de cette lanterne magique projetant partout sur le monde les fantasmes du projectionniste, serions-nous encore, nous tous, lecteur, voyageur, journaliste, les prisonniers ?

Bonne question. Où qu'on porte le regard à Tadjourah, le même embarras vous habite. Comme si, désormais, la réalité – la vraie – offrait moins de prise; comme si nous nous retrouvions plus étrangers que jamais là même où nous fûmes longtemps partie prenante. Voilà que les mots nous manquent... Tadjourah – goutte de silence et de paix à deux pas des carnages d'Erythrée, famines et assassinats éthiopiens, fusillades d'Aden, guerre sporadique de l'Ogaden – est une étape propice aux réajustements du regard.

Certes, l'indépendance (acquise en juin 1977) n'a guère modifié, ici, les apparences. Et, physiquement du moins, la France est tout aussi présente qu'hier : ses trois mille six cents soldats stationnés à Djibouti, ses subventions à des finances publiques en crises récurrentes comme partout en Afrique, le monopole de sa compagnie aérienne, du français dans les écoles et des grosses maisons d'import-export. Indépendance symbolique ? A Tadjourah le pastis du soir chez Daniel Mondino – « dix chambres climatisées » – pourrait faire croire un moment que rien n'a changé. Ce romantisme de broussard, ces pin-up en quadrichromie, ces histoires viriles de cambouis et d'essieux cassés, ces gosses pieds nus venus du port une bonite dans les bras. *« Patron, tu veux un poisson ? »* Alors, rien de changé ? Si, justement. On sent bien qu'une faille imperceptible mais nette s'est ouverte quelque part dans les rapports quotidiens entre ex-colonisé et ses anciens protecteurs, entre Blanc et Noir. Affaire de regard, justement. Fierté impavide des Djiboutiens d'un côté quand chez les autres, les Blancs, la brusquerie d'hier a fait place à une politesse appuyée, obséquieuse parfois dès qu'il s'agit de conserver son poste. Et son bénéfice. Si même l'indépendance n'était que cela...

Quant aux convois militaires français qui, retour de manœuvres, descendent de la forêt du day dans le fracas des diesels, ils ne sont plus « troupe d'occupation » mais alliés invités, disciplinés, courtois, prompts à ravitailler en eau potable les campements nomades. Bien finies les patrouilles de gros-bras à la trique facile...

Pour ce qui est du pouvoir politique, laissé vacant par notre départ, il s'est déjà partagé, organisé dans cette capitale du pays afar selon une alchimie bien intéressante pour ce qu'elle révèle de compromis calculés juste. Le commissaire somali nommé par Djibouti représente tout à la fois le parti du président, le pouvoir central et la prépondérance des Issas Somalis, pour qui l'indépendance fut l'occasion d'une revanche historique. Il n'empêche qu'à Tadjourah le sultan afar intronisé en grande pompe voici deux ans – ce ne fut pas par hasard – incarne rien de moins qu'un contre-pouvoir traditionnel qui n'est pas théorique. Difficile de voir l'un sans l'autre, c'est la « cohabitation » sur la mer Rouge. Quant au Cadi, il suffit de l'observer, chaque soir, avec ses assesseurs battant le rappel des oublieux de la prière pour apprécier le poids de ses avis. A Tadjourah, il y a sept mosquées à remplir...

Politiquement évincés, placés sous la tutelle du vainqueur issa au nom du discours convenu récusant les « différences tribales », les Afars n'en demeurent pas moins maîtres chez eux. Tout autour de Tadjourah, le calme de la brousse en témoigne. En outre, on est toujours le seigneur de quelqu'un. L'actualité tragique de la région a fourni aux Afars des nouveaux venus sur qui régner. Chassés d'Ethiopie par la faim et la « dictature du prolétariat », des milliers de paysans gallas (2) ont franchi les frontières de la République et du pays afars. Dans les villages et les campements de brousse ils offrent leurs bras à la journée et, pour trois sous, ce dynamisme du désespoir propre à tous les réfugiés du monde. Resteront-ils ? Dans les montagnes entourant Tadjourah, partout vers Randa, Dorra ou Bahlo, on n'avait jamais autant travaillé. Par Gallas interposés.

Plus guère de Blancs dans les villages – les instituteurs sont somalis, – aucune révolution en vue, des projets modestes (cette route de l'unité contournant le golfe et l'infernal Goubet qui rattachera un jour Tadjourah à Djibouti), à peine des chicaneries de pâturages et quelques orages – parfois – emportant les routes... Tadjourah serait-il simplement rendu – tel quel – à sa propre histoire, qui, en ces lieux, a beaucoup de temps devant elle ?

Demain les ouragans

Ecoutant l'appel à la prière du soir quand une nuit très douce, déjà, coule comme de l'encre sur le village, on serait tenté de discourir sur la pérennité des choses. Et sur tout ce qu'elle offre de consolateur. Ce serait imprudent. Certes, à Tadjourah, le décor est intact comme il l'est rarement en Afrique, presque inchangé depuis plus d'un siècle. Même entrelacs de bicoques blanches, mêmes troupeaux en liberté dans la poussière, mêmes théories de femmes aux voiles flottants, mêmes poursuites d'enfants sur la plage colonisée par les crabes coureurs... A mieux regarder pourtant, on voit bien qu'un choc énorme est d'ores et déjà annoncé, plus brutal sans doute dans ses conséquences que ne le fut le temps des colonies : le choc de la modernité. En veut-on quelques symptômes ?

Cette petite fille, par exemple, qui, en costume traditionnel, surveille ses chèvres au pied d'un arbre. « Image immémoriale », comme on disait jadis ? Pas tout à fait. Sur les oreilles elle porte un walkman et réécoute un tube de Dire Straits. Ces gosses chamailleurs sur leur plage d'avant la « civilisation » ? Ils attendent surtout l'heure du dernier épisode de « Tom Sawyer » à la télévision et les rediffusions du Mundial. Les caravanes de dromadaires en partance pour l'Abyssinie comme il y a mille ans ? Elles transportent sous leurs chiffons et leur marmaille les produits dernier cri de l'électronique japonaise.

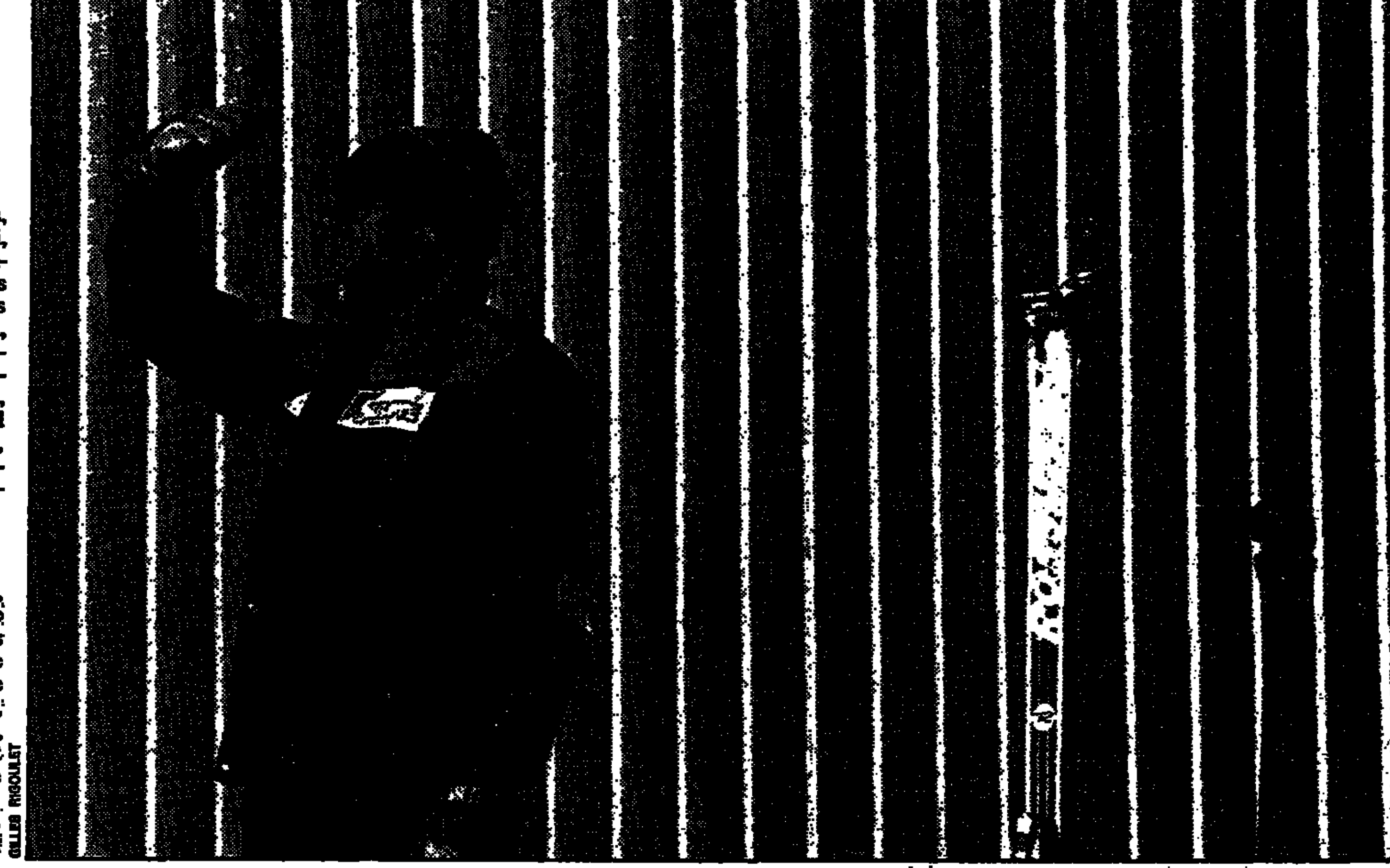
Le muezzin peut bien hausser la voix, ce soir, dans la sono de la grande mosquée. Il sent venir des ouragans... ■

(1) C'est le titre d'un ouvrage de Jean-Pierre Diehl sur Djibouti (Ed. Régine Deforges, 1986, 284 p., 95 F).

(2) Les Gallas – ou Oromos – constituent l'ethnie majoritaire en Ethiopie.

SKI, VALLÉES AUX PIEDS

Le grand ski est là. Sur quatre, neuf ou douze vallées, les safaris des neiges s'adressent au skieur confirmé comme au skieur moyen, alternant hors-piste et pistes balisées.



GILLES RIGOULET

■ 4 VALLÉES

A partir de janvier, du lac Léman au mont Blanc, quatre vallées s'ouvrent aux skieurs, d'Avoriaz à Chamonix en passant par les Gets, Flaine, Samoëns, Mégève, les Contamines. Deux formules d'hébergement sont possibles : en hôtel trois étoiles à Morzine ou Mégève pour 5 900 F, ou en gîte d'étape à partir de 3 850 F.

■ SAFARI 9 VALLÉES

De janvier à mars, c'est une découverte sauvage de la montagne pendant sept jours, à travers le massif de la Tarentaise, de Valmorel, à Saint-François-Longchamps, Saint-Martin-de-Belleville, Méribel, les Trois Vallées (avec le meilleur hors-piste par le col du Fruit, de la fenêtre de Gebroulaz et la vallée des Avals). La Plagne, Montchavin par glaciers et forêt, Peisey, les Arcs (avec le col des Roches et les Aiguilles-Rouges), Villaroger, les Arcs. La récompense du dernier jour : une dépose en hélicoptère près du Petit-Saint-Bernard. De 4 290 F à 4 790 F, comprenant hébergement en hôtel ou appartement, pension complète, forfait et encadrement.

■ SAFARI 12 VALLÉES

Cette « croisière » des neiges, organisée par les frères Bianchini, traverse la Savoie à partir de janvier, par ses plus beaux domaines skiables de Val-Thorens, les Ménuires, Méribel, Courchevel, La Plagne, les Arcs, Tignes, Val-d'Isère. Les groupes sont composés de six à dix skieurs. Le prix, de 4 980 F à 5 700 F, comprend les remontées mécaniques, l'hébergement en hôtel ou appartement, la demi-pension, le transport des bagages.

■ SAFARI 16 VALLÉES

Le Caron, les Aiguilles-Rouges, une petite face nord de Bellec pour ne présenter que les plus grands moments. L'itinéraire passe par les grandes stations de la Tarentaise (les Trois-Vallées, La Plagne, les Arcs, Val-d'Isère, Tignes) et s'adresse aux bons et moyens skieurs. Le prix, de 4 700 F à 4 900 F, comprend l'encadrement, les remontées mécaniques et l'hébergement en demi-pension.

■ LE TOUR DE LA TARENTAISE

De février à avril, International Ski Espace vous emmène au cœur des Alpes du Nord. Le tour de la Tarentaise, de Val-Thorens jusqu'à Val-d'Isère, en passant par les Ménuires, Méribel, Courchevel, La Plagne, les Arcs, Tignes, par groupe de dix personnes (du cours 3 au cours compétition). Le prix en pension complète est de 5 950 F.

■ OISANS SUPERSKI

Une balade de cinq jours mise au point par Bernard Lambolez, guide de haute montagne, permettant de dévaler à skis de l'Alpe-d'Huez par le glacier de Sarenne (16 kilomètres), les Deux-Alpes par le glacier du Jandri, puis le glacier de la Girose jusqu'au vallon de la Meije et à La Grave. Les qualités requises : être à l'aise sur une piste noire. Les points forts de ce stage : les liaisons interstations et les retours d'itinéraires hors piste se font en Alouette-II ; la sécurité est assurée grâce à une liaison inter-radio permanente entre le guide et la station. Le prix : 3 855 F à 4 755 F avec hébergement.

■ SUN SKI SAFARI

Deux safaris sont proposés aux skieurs : l'un du Briançonnais à l'Oisans avec Serre-Chevalier, la Voie lactée, Montgenèvre, Puy-Saint-Vincent, les Deux-Alpes, l'Alpe-d'Huez ou la Grave, ou dans la Tarentaise, de Bourg-Saint-Maurice, avec Val-d'Isère, les Arcs, Tignes, La Plagne, Montchavin, les Trois Vallées... Avantage de la formule, elle peut se jouer en famille avec des enfants du niveau 3 étoiles, et des adultes du cours 2, et elle est d'une grande souplesse ; aucun itinéraire n'est imposé, le skieur choisit chaque matin un des domaines skiables proposés. Prix : 4900 F pour sept jours, comprenant la location du matériel, l'hébergement en demi-pension, les remontées mécaniques, l'assurance et le transport.

■ WINTER SAFARI

Une escapade à la portée de tous les skieurs, avec douze vallées au départ des Portes du soleil, par groupes de sept personnes, qui traverse quatorze stations (Avoriaz, Chambéry, Morzine, Châtel, Montriand, Morgins, Saint-Jean-d'Aulps, Champoussin-Torgon, Val-d'Ilez, Les Crosets, Les Gets, Abondance, La Chapelle-d'Abondance). Aux plus audacieux, on proposera monoski, surf, aile delta, et dépose en hélicoptère pour les fanatiques du hors-piste. Aux curieux, on proposera une initiation au Télémark. Prix à partir de 6650 F, tout compris, à partir de Genève.

■ LA GRANDE TRANSALPINE

C'est la version ski écran géant, avec balade à skis et vols panoramiques pour quitter ou rejoindre les pistes. L'itinéraire commence à Genève, survole le lac Léman, puis grand ski à Châtel, les Portes du soleil, Avoriaz, Morzine, les Gets, Samoëns, Flaine, survol du mont Blanc, Megève, Val-d'Isère, Tignes, survol du parc de la Vanoise, les Arcs, la Grande-Plagne, Méribel, Val-Thorens, Annecy, Genève. Prix : 35000 F tout compris au départ de Genève.

■ SKI PLUS

Un safari qui, au départ des Gets, vous ouvre les portes du soleil sur dix-sept stations, avec en prime la possibilité de vous initier à toutes les techniques de glisse. En pension complète avec hébergement en hôtel trois étoiles et prêt du matériel, le safari revient à 6 300 F.

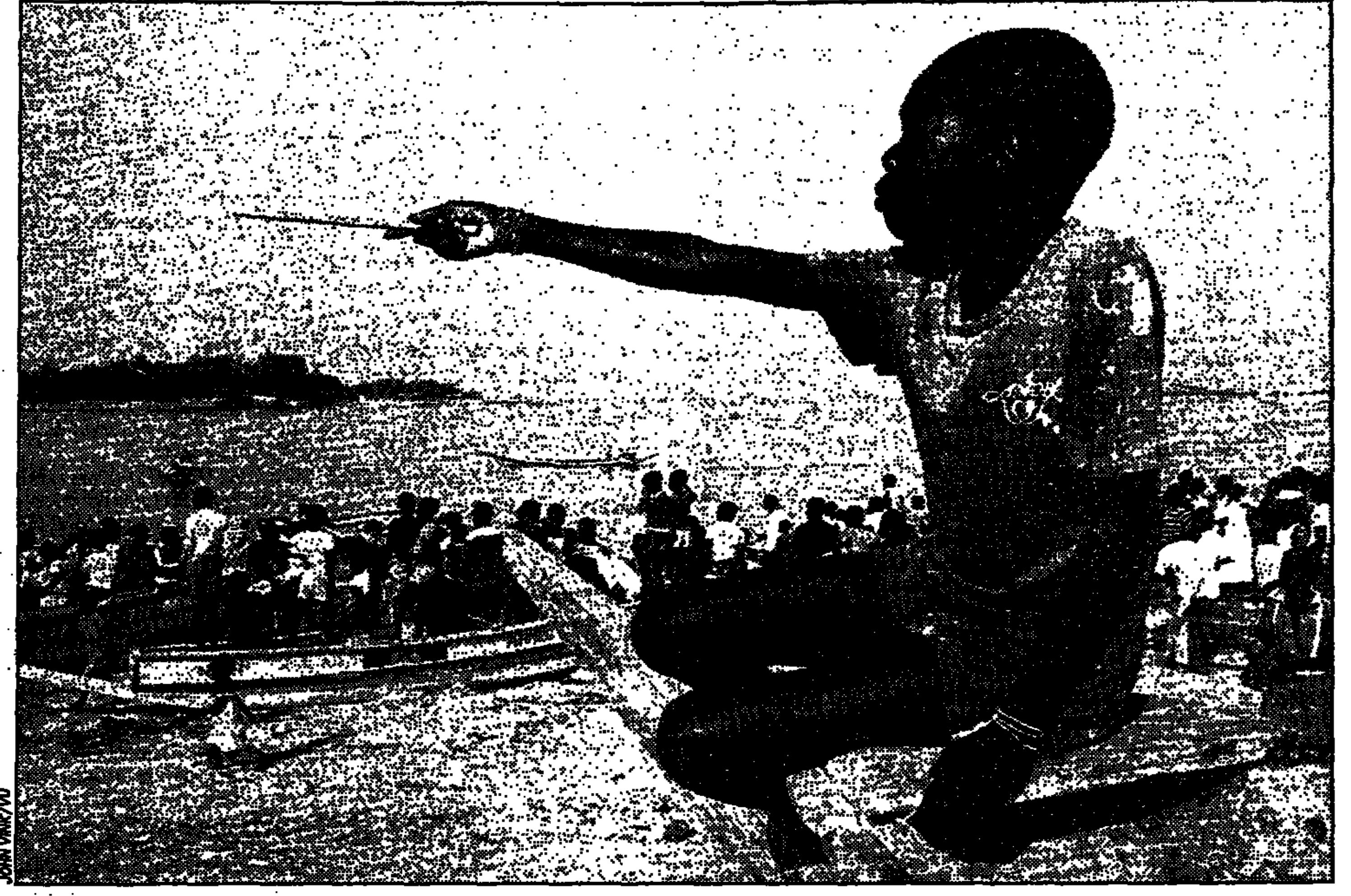
ISABELLE D'ERCEVILLE.

REPÈRES

- *Ski plus :* Berthet Sport, 74260 Les Gets. Tél. : 50-79-73-55.
- *4 vallées :* Danzas Voyage, 60, avenue de la Gare, 74100 Annemasse. Tél. : 50-37-02-00.
- *Safari 9 Vallées :* Chalet Bobech. 73320 Tignes. Tél. : 79-06-51-77.
- *Skiez 12 Vallées :* 73440 Val-Thorens. Tél. : 79-00-00-95.
- *16 Vallées :* Pepi Pragers, Roc de Peclet, 73440 Val-Thorens. Tél. : 79-00-01-23.
- *Le tour de la Tarentaise :* International Ski Espace, 73440 Val-Thorens. Tél. : 79-00-03-11.
- *Oisans superski :* Bernard Lambolez, rue du Coin, Huez-Village, 38750 Huez-Village. Tél. : 76-80-38-76.
- *Sun ski safari :* Paradox Voyages, 60, rue de Cambronne, 75015 Paris. Tél. : 47-34-26-26.
- *Winter safari :* B.P. 70 74502 Evian Cedex. Tél. : 50-75-46-75.
- *La Transalpine Map up Travel :* 13, rue de Tournon, 75006 Paris. Tél. : 46-34-16-18.



LE BOU-EL-MOGDAD EN MISSION



JOHN VINK/VU

Il fait visiter le pays et apporte de l'eau douce aux villages les plus déshérités : Georges Console en patrouille sur le Sénégal.

DEPUIS des années, le commandant Georges Console et son épouse, Dominique, consacrent leur expérience à faire des croisières du *Bou-El-Mogdad* (51 m, 62 couchettes) au cœur du Sénégal un moyen privilégié pour découvrir l'Afrique, la vraie, c'est-à-dire celle de la brousse. Au charme d'une aventure organisée s'ajoute l'intérêt d'une prise de contact chaleureuse avec les populations locales.

Cet hiver, le *Bou-El-Mogdad* navigue sur le Saloum, un fleuve dont le niveau monte et descend au rythme d'une marée qui fait sentir ses effets jusqu'au port de Kaolack, capitale de la région et axe routier entre la Casamance, la Gambie et le Cap-Vert. Le paysage est superbe : nombreuses îles, rivages bordés de palétuviers aux racines enchevêtrées, bancs de sable peuplés d'ibis, de pélicans et de hérons. Quant aux eaux plus profondes, elles sont le royaume des dauphins.

Ici, en pleine brousse, il est des villages et des campagnes nomades qui n'ont jamais vu passer de voitures. On y accède par des sentiers difficiles, à partir du fleuve où la pirogue reste le principal moyen de transport. On ne meurt pas de faim – grâce à la pêche – mais la disette est permanente. Pour toute nourriture, du mil, du maïs pilé et du poisson boucané dont on assaisonne le riz. Outre le paludisme, le fléau des fléaux y est le manque d'eau permanent.

Causeries en fin de repas

C'est d'ailleurs en apportant de l'eau douce à ces villages déshérités que le commandant Console (qui avait fait de même pour le Sahel en remontant le fleuve Sénégal) a acquis une connaissance authentique des mentalités et des coutumes locales et noué, avec la population, des liens qui contribuent pour beaucoup au succès de ses croisières.

Une compréhension et une affection qu'il sait en effet faire partager lors des causeries qui terminent les repas et au cours desquelles sont tour à tour évoquées la vie quotidienne de la brousse, les coutumes liées à une religion islamique doublée d'un fétichisme traditionnel et l'image qui est celle du « toubaj » – le Blanc – dans ces régions isolées où sa présence est des plus rares.

Lors des visites à terre, c'est le village tout entier qui accueille les « amis » du *Bou-El-Mogdad* : les maisons s'ouvrent et l'on danse avec naturel. Point d'enfants quémandeurs. Seuls présents : des médicaments, des crayons et des cahiers remis au chef ou à l'instituteur. A elle seule la visite fait plaisir. Sans oublier l'eau, si précieuse, que l'on vient chercher de très loin, en pirogues surchargées de bidons multicolores.

A bord, chaque heure apporte ses plaisirs. La femme du capitaine veille à tout tandis que son époux conduit les fanatiques à la pêche au gros : des yarhs, des barracudas ou des tarpons de plusieurs dizaines de kilos. A la palangrotte, les moins patients multiplient les prises plus modestes. Chaque matin, on part à la découverte des villages et de l'intérieur du pays. L'après-midi, le temps s'écoule lentement, partagé entre les baignades, le farniente, les activités sportives (planche à voile, ski nautique, ball-trap) et la découverte de la faune et de la flore.

A l'heure du dîner, on fait griller sur la braise langoustes ou huîtres « cueillies » aux racines des palétuviers. Et on savoure de vieilles recettes créoles. Autour d'une table raffinée, des amitiés se nouent. La nuit tombée, allongé confortablement sur le pont, on s'endort sous le ciel d'Afrique.

CHANTAL DE ROSAMEL

REPÈRES

Neuf jours/huit nuits : 8 350 F du 28 novembre au 12 décembre ; 8 800 F à partir du 19 décembre. Pension complète (boissons, ski nautique et ball-trap non compris). Départs de Paris et Marseille. Catalogue « Eldoradors » dans toutes les agences de voyages. Centres d'information Jet Tours : à Paris (47-05-01-95), Marseille (91-22-19-19) et Lyon (78-42-80-77).







COQUETELLISONS

Par La Reynière

LAS du franglais avant la lettre, j'ai souvent écrit « coquetel ». Encore que la traduction « queue de coq » d'un mot yankee datant, selon le Petit Robert, de 1860 corresponde bien au bariolage des mélanges. Mais le Larousse fait allusion à l'argot des champs de courses américains, où un cocktail est un tocard ! Les premiers cocktails firent leur apperition à Paris vers 1880. Les bars, qui nous venaient de Londres, étaient arrivés vingt ans plus tôt. Sans doute les mélanges de boissons existaient-ils bien avant cela chez nous. Un coquetel – où cocktail, comme vous voudrez, – c'est de l'alchimie. Les Romains, avant de s'aller coucher pour manger, dégustaient un vin mêlé de miel. Nos ancêtres les Gaulois débutaient leurs festins par des boissons mêlées d'épices, et, au Moyen Age, les vins aux herbes et au miel faisaient florès : cocktails de nos ancêtres.

La civilisation des bars anglais marqua toute une époque. Au bar disparu du Veber, Willy et Jean de Tinan médisaient avec esprit de leur prochain, à celui du Café de la Paix, le « bain de cuir », Toulet, Gide et Valéry rimaillaient un quatrain facétieux. A celui du Critérion Alphonse Allais expliquait qu'en mettant à la disposition d'un bon barman vingt liqueurs et eaux-de-vie et quelques ingrédients il pourrait faire un mélange différent par jour durant plus de mille ans. Au bar du Bœuf sur le Toit (le vrai) Cocteau citait un proverbre turc : *« Une vieille eau-de-vie vaut mieux qu'un ancien ami. »* Le bar de la Closerie des Lilas connut les chansons de Paul Fort, les silences de Lénine, les éructations d'Ubu et les explosions d'Hemingway, celui de la Coupole enfin vit la rencontre de Simenon avec son commissaire Maigret...

Il semble que le cocktail renaisse ou sorte de son assoupissement.

En tout cas, pour l'exposition « Le monde de la maison » (porte de Versailles, du 8 au 23 novembre prochains), Kenwood, qui présente généralement à son stand des démonstrations culinaires de nos grands chefs, a eu l'idée de débuter le repas par un cocktail et de demander ainsi à nos barmen de créer un cocktail préfaçant, si j'ose écrire, la recette du chef. C'est pourquoi Michel Le Régent (du *Bristol*) a créé son Hollywood Cocktail (2/10 de batida de coco – 2/10 de *lime juice* frais pressé – 2/10 de crème de banane – 4/10 de gin, avec un soupçon de grenadine, demi-tranche d'orange, de citron vert, une fraise, une branche de menthe). Mise en bouche pour le tournedos poêlé et le gâteau du Périgord au café du chef Tabourdiau. Démonstration le 8 novembre.

L'endemain – 9 novembre, – ce sera la « Royal's Cup » (3/10 de triple sec – 3/10 de cacao blanc Marie Brizard – 4/10 de jus d'orange – un trait de grenadine) du barman du *Royal Monceau*, avant les filets de daurade à la moutarde et les tartelettes soufflées à l'orange du chef Biscay.

Gaby (*Prince de Galles*) sera là le 14 novembre, et le samedi 15 ce sera le tour de Michel Brunetière (*Sully d'Auteuil*), dont le cocktail, « Symphonie d'Auteuil », est aussi étonnant que détonant : un trait de liqueur de mûres sauvages – 1/5 de fine cognac – 3/4 de Beaumes-de-Venise – un trait de curaçao bleu – un trait de jus de kiwi. Bernard Bosque, propriétaire et chef de *La Bûcherie* (dans la rue du même nom), proposera, le 15 novembre, le « Norburg » (2 traits d'angustura – une mesure de calvados – 1/2 mesure de crème cassis – une mesure de jus d'orange – une cuillère à café de jus de citron. Après ça, son sauté d'agneau aux aubergines ou son pot-au-feu de faisan passeront comme lettre à la poste.

A noter encore les prestations de Joël Robuchon, assisté du barman-patron du *Forum*, Christian Mas (21 novembre) et enfin, en apothéose, celle du *Fouquet's*, dont voici la recette du « Cocktail Etoile » : 3/10 de jus d'ananas – 3/10 de jus de citron – 3/10 de jus de pamplemousse – 3/10 d'alcool de péché mignon – 1/10 de curaçao bleu... Terminer au champagne. Vous me direz que cela fait 13/10, mais, comme après tous ces cocktails vous ne saurez plus bien compter !...

Cela me fait songer à une anecdote... de bar, justement, et chez Maxim's. On demandait à Yves Mirande : *« Et vous, vous avez déjà vu quelquefois tourner les tables ? – Oui, répondit-il... quand je suis dessous ! »*.

Mais aussi bien vous savez sans doute que l'on peut faire des cocktails sans alcool, comme celui-ci que m'a préparé Christiane Massia : jus de pomme, jus d'ananas, jus d'orange, jus de citron, miel, cannelle en poudre et glaçons.

Enfin, si vous préférez « coquetelliser » à la maison, notez aux éditions Marabout, le *Guide des cocktails* de Ninette Lyon. Elle cite cette remarque de Michel Bigot (1) qui officie au *Ritz* et préside l'Association internationale des barmen : *« Rien n'est plus dangereux que de siroter distraitement deux apéritifs, puis trois et quatre. Un cocktail doit s'apprécier et se suffire à lui-même. »*

(1) Michel Bigot publie justement *Le Bar et ses cocktails* (Dargand édit.) Une anthologie.

ENSEIGNE

LE NEZ SUR LE CHAMPIGNON

NOTRE nez est à la mode. « Le Parfum », remarquable roman olfactif de Peter Süskind (éditions Fayard) s'envole vers le million d'exemplaires européens : 250 000 ont déjà vendus en France et l'ouvrage connaît un succès équivalent en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne.

C'est, au-delà des qualités littéraires, le symptôme sans équivoque d'une nouvelle passion, celle que nourrissent nos contemporains pour cet écheveau au sensoriel qui, dans notre cerveau reptilien, dirige le goût et l'odorat.

Un alphabet odorant

En marge de l'édition classique, un passionné de l'olfaction obtient également un succès qui laisse rêveur. Jean Lenoir créateur-éditeur de livres-coffrets a été l'un des tout premiers à pressentir le phénomène. Il y a cinq ans, ce Bourguignon tentait un beau pari en créant puis en éditant « Le nez du vin ».

En 1981, l'aventure de Jean Lenoir apparaissait pour le moins risquée. C'est aujourd'hui un joli placement de jeune père de famille. Vingt mille exemplaires vendus dans vingt-cinq pays, une version « Fruits et fleurs » pour les enfants, Jean Lenoir rêve debout : il vit de son nez mieux que d'autres de leur plume. Et il récidive cet automne avec les champignons, en association avec un autre vrai passionné, de mycologie, Marcel Locquin.

L'idée est toute simple : recréer la gamme des odeurs des champignons. Offrir un garde-odeur, en somme, un alphabet odorant où l'amateur, le pharmacien ou le simple curieux, pourront venir puiser à la demande.

Les odeurs y sont classées en quatre groupes : odeurs fruitières et florales, balsamiques, de verdure et domestiques. C'est un délicieux voyage qui part de la compote de pommes teintée de biscottes fraîches (bolet scabre, amanite élevée, bussule fiel) et qui s'achève dans l'odeur de farine (clitopile meunier) et dans celle prenante, dite « spermatique » du mélanoleuque à pied strié et de l'inocybe fastigié. Une étrange balade aromatique aussi autour du prodigieux éventail que fournissent les trois mille espèces de champignons supérieurs. Odeurs qui entrent un instant en résonance avec nos références, nos souvenirs et notre imaginaire. Pourquoi – et comment – ces odeurs d'encre au fer, de rhubarbe cuite, de caramel, de chicorée torréfiée et de bonbons anglais ?

Ce livre provocant et nostalgique se ferme sur le flacon numéro 54 qui correspond au superbe clathre en lanterne, champignon médidional d'été et d'automne. Ce chef-d'œuvre non comestible dégage parfois une étrange odeur.

JEAN-YVES NAU.

▶ *« Le Nez des champignons » – Livre-coffret toilé, sous étui, format 28,5 × 36 cm. Poids 3,8 kg. Comprend cinquante-quatre arômes en flacon-verre, cinquante-quatre fiches cartonnées glacées illustrées d'aquarelles originales de Auguste Zaccarie et de Marcel Locquin et une brochure de cinquante-deux pages (saveurs, odeurs, recettes culinaires, etc.). 990 F, en souscription jusqu'au 1er décembre. 1 250 F en librairie ensuite. Editions Jean Lenoir : 39, avenue Gay-Lussac, Z.-I., 13470 Carnoux-en-Provence. Tél. : (16) 42-72-61-55 ou à Paris : 42-33-38-56.*

SEMAINE GOURMANDE

GALATHEA

Voué uniquement aux fruits de la mer (car on ne peut compter trois terrines de poisson venues d'ailleurs même si c'est d'un honnête traiteur) : huîtres de claire, spéciales, belons, zélandes, bouzigues pour composer selon votre humeur des plateaux marins, avec aussi praires, palourdes, clams, amandes, moules et bulots ainsi que tourteaux mayonnaise (75), grosses langoustines (118) et langouste de Roscoff cuite à la vapeur sur lit d'algues et sur place. Un fromage et quelques desserts (sorbets Berthillon). Muscadet, sancerre (rouge et blanc), gros-plant, champagne et beaujolais. Il y a un menu « croisière » (un demi-tourteau, une langoustine, six claires nº 3, un clams, six crevettes roses, praires, amandes, moules, bulots et bigorneaux, avec un dessert et une demi-gros-plant : 150 F s.c.). Cadre gentil et calme ambiance, accueil qualifié de Michel Mirassou.

▶ *GALATHEA*
3, boulevard Pershing (17e).
Tél. : 45-74-85-82.
Fermé dimanche.
Ouvert de 12 heures à 2 heures du matin non-stop.

CHEZ LE BARON

Avec Benoît Revel (le plateau Gourmand), Vergès (pavillon Puebla), Alain Chauveau est le troisième mousquetaire des Buttes-Chaumont. Le premier pourrait être Athos, le second Porthos, voici alors Aramis.

Donc, secondé en salle par sa charmante épouse, Alain-Aramis travaille en modeste douceur ; son délice de tourteau au beurre de cerfeuil ou sa petite quiche de langouste ont des grâces ecclésiastiques, sa chartreuse de ris et rognons est benoîtement savoureuse, ses desserts (île flottante aux pralines roses, prélat à l'orange), des saveurs couventines. Compter 250 F.

▶ *CHEZ LE BARON*
65, rue Manin (19e).
Tél. : 42-05-72-72.
Fermé samedi midi et dimanche.

LE SYBARITE

Voici une cuisine qui fait oublier le décor un peu tristounet. Une cuisine axée sur le Sud-Ouest avec un menu assez remarquable (une entrée, un plat, un fromage et un dessert) à 140 F net, comportant un très beau choix d'entrées, de plats (dont celui du jour), du pain aux noix « maison » avec les fromages et une dizaine de desserts.

A la carte, avec un foie gras et son verre de sauternes, une poêlée de cèpes pour accompagner, par exemple, le gigot à l'aillade, et un honnête rouge d'accompagnement, compter : 250 F. Amusants cocktails et bonne ambiance.

▶ *LE SYBARITE*
6, rue du Sabot (6e).
Tél. : 42-22-21-56.
Fermé samedi midi et dimanche.

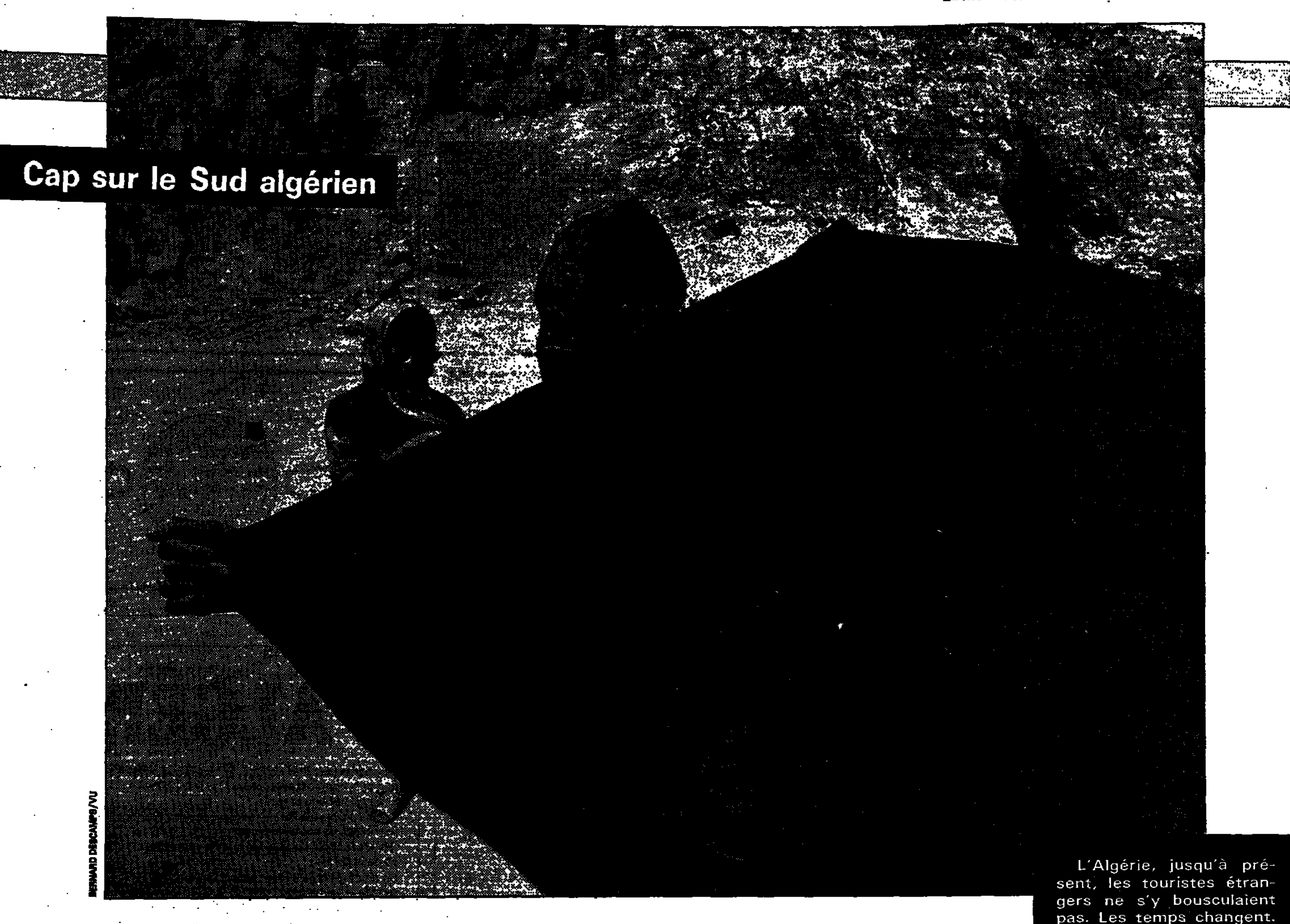
L'AUBERGE

C'était la petite auberge franc-comtoise. En passant de gérants libres à propriétaires, J.-F. Veysset et son épouse ont abrégé l'enseigne. Mais les chefs Roy et Landré sont là et la carte garde heureusement un petit « frisson » comtois avec les huîtres au vin jaune (59), le filet de sandre au pupillin (72), le jésu de Morteau (52), la potée jurassienne (69), la cancoillotte (23) et la grande sélection des fromages et des vins de là-bas. Mais on se régalera aussi d'inattendues rillettes de rascasse et espadon (41), du paillard de veau à l'orange (82) ou de la joue de bœuf braisée aux carottes (76). Un menu touristique : deux plats, fromages et dessert est à 130 F. La carte des vins d'Arbois est presque incroyable (28 variations avec aussi les vins de l'Etoile et les admirables château-chalon (millésimés 1977). Meilleur rapport qualité-prix du coin.

▶ *L'AUBERGE*
86, avenue J.-B. Clément,
Boulogne-Billancourt.
Tél. : 46-05-67-19.
Fermé dimanche et fêtes.







L'Algérie, jusqu'à présent, les touristes étrangers ne s'y bousculaient pas. Les temps changent. L'Algérie se découvre une vocation touristique. Le pays, surtout le sud, est magnifique. Une longue marche commence. En voici la préface.

TROIS THÉS DANS LE DÉSERT

Par Patrick Francès

TOURISTIQUEMENT parlant, l'Algérie ressemble à une idylle qui commencerait par une assiette de dattes posée dans votre chambre. Dans un hôtel de Tamanrasset, par exemple. *« La datte,* expliquera notre guide Riad, *c'est le sucre, la force, l'amitié : un fruit multimessages. »* Une bienvenue chaleureuse pour le visiteur qui, après un vol très matinal au départ d'Alger, débarque, un peu groggy, dans le Sud algérien.

« Apprivoise-moi », dit le renard au Petit Prince. *« Laisse-toi apprivoiser »*, semblent dire des Algériens qui multiplient, avec élégance et discrétion, les gestes d'amitié à votre égard. Tradition oblige. Ici, elle a nom « Hospitalité » avec un grand « H ». Un art de vivre qui serait d'abord un art de recevoir. Incarné dans la cérémonie du thé qui, au pays des Touaregs, au cœur du Sahara, ponctue le circuit du voyageur. Un thé trois fois servi en *« un long ballet pour deux mains et deux théières »* (1).

Le premier thé, doré comme du miel et parfumé de menthe, est très fort. Comme la poignée de main qui broie les phalanges. Le second sera moins amer et plus épanoui. Une sorte de plénitude. Le troisième, enfin, sera tout de douceur comme quelque chose qui, déjà, s'estompe. Le thé de l'au revoir : une fois le petit verre vidé, on se retire. Rituel immuable qui ne souffre presque aucune exception. Pourtant, sous une tente nomade dressée près de l'office du tourisme de Metlili, non loin de Ghardaïa, le maître des lieux, un notable grand seigneur, nous offrira un quatrième verre. Elégante manière, au demeurant, de « calibrer » une rencontre. Il y faut de la subtilité. Boire trop vite, c'est être aussitôt resservi et, le troisième verre avalé, s'ouvrir à soi-même la porte... Alors, si la compagnie plaît, on fera durer le plaisir.

Soyons juste : en général, les séparations sont plus longues que ne le laisserait penser cette pièce en trois actes et en trois thés. A Abalessa, par exemple, à une centaine de kilomètres de Tamanrasset, le maire tient à nous faire faire lui-même le tour du propriétaire : une bourgade largement électrifiée et fière de son unique sens interdit. D'abord, les cultures irriguées, le long d'un oued au lit asséché, troué de puits actionnés par des moteurs dont le bruit constitue souvent, aujourd'hui, le fond sonore d'un désert qui veut vivre.

Le violon de Riad

Ensuite, les ruines de l'époque romaine renfermant le tombeau supposé de *Tin Hinane, souveraine des Atlantes.* Retour à la mairie pour le sacro-saint thé. Mais, au moment de partir, on vous conduit dans une salle où, après vous être déchaussé, on vous invite à prendre place sur les matelas disposés autour de la pièce. Dans la coulisse, le maire s'affaire. Soudain, on amène plusieurs plats ronds imposants autour desquels un cercle se forme. Rien n'était prévu et l'après-midi touche à peine à sa fin. Qu'importe : que le festin commence !

Pourquoi tant insister sur ce qui, après tout, devrait aller de soi dans un pays à vocation touristique, à savoir la qualité de l'accueil ? D'abord parce que, justement, cela ne va pas toujours de soi, ainsi qu'en témoignent les efforts déployés actuellement par les responsables du tourisme français pour sensibiliser l'opinion sur l'importance de bien recevoir les visiteurs étrangers. Ensuite parce que l'Algérie n'est pas vraiment (pas encore) une destination touristique comme les autres. Enfin, parce que des portes seulement entrouvertes sur l'extérieur expliquent sans doute cet accueil encore spontanément chaleureux et dénué, jusqu'à présent du moins, de toute arrière-pensée mercantile.

Un résultat appréciable comparé aux dégâts souvent provoqués ailleurs sur les mentalités locales par un tourisme certes pourvoyeur de devises, mais dont le comportement n'est pas toujours à l'abri des critiques. Ici, au contraire, on ne cherche pas nécessairement à vous apprivoiser par intérêt mais à vous faire partager une authenticité et une identité préservées. Le reste en découle. Ainsi, comment mieux expliquer et faire aimer son pays qu'en l'aimant d'abord soi-même passionnément ? On pense à notre guide, Riad, qui, une semaine durant, « jouera » de son pays comme d'autres jouent du violon, sur tous les registres et sans oublier les zones d'ombre. Ou à ce Mozabite rencontré dans les ruelles de Ghardaïa et qui déchiffrera pour nous ce monde clos, tout en dissertant sur l'islam. Ou encore à ce cadre d'Air Algérie qui nous ouvrira les portes de son royaume secret, au cœur de la palmeraie voisine, là où un art de vivre inventa, il y a bien longtemps, une « *ville* » *d'été* où les notables d'alors déménageaient à la saison chaude.

Ne serait-ce que pour cet accueil, le Sud algérien mériterait déjà une visite. Mais il y a beaucoup plus. A commencer, pour le visiteur français, par la facilité de communiquer dans sa langue, ce qui permet d'aborder de plain-pied une société au rythme et au credo bien différents des nôtres.

L'histoire à vif

Pour certains, cela tiendra du pèlerinage, d'un retour aux sources, d'une occasion de se souvenir et de méditer. D'autres, plus jeunes, seront sans doute frappés par la mansuétude témoignée à l'égard d'une période historique douloureuse et dont témoignent les palmes géantes du mémorial du martyr dominant Alger. Un hommage qui va de pair avec la volonté de passer l'éponge et de vivre ensemble. Et, à défaut de refaire l'histoire, celle de construire un avenir. Autant de considérations qui, à quelque génération que l'on appartienne, font d'un voyage en Algérie une expérience pas tout à fait comme les autres : quelque chose d'affectif et d'émouvant.

Reste aussi, bien entendu, ce qui constitue le noyau dur d'un bon produit touristique : des sites à couper le souffle, des villes *coups de cœur*, de ces lieux dont on dit, dans les guides, qu'ils méritent le voyage. De tels chocs, l'Algérie en dispense généreusement. A commencer par l'immense tache blanche (ou jaune) des Atlas, le Sahara, c'est-à-dire le plus grand désert du monde et aussi le plus « fantasmé ». Avec, au cœur du grand *vide, un Hoggar plus vaste que la* France.

Pour capitale, une ville au nom magique : Tamanrasset, « Tam la rouge », passée du trou perdu au trop-plein. Au début du siècle, une vingtaine de huttes. Aujourd'hui, une capitale de wilaya (préfecture) un peu Far-West, rendez-vous d'une faune hétéroclite et bigarrée. Tourisme oblige, les Touaregs ont troqué leur chameau contre une 4×4 japonaise mais pas leur chèche, ce turban de plusieurs mètres dans lequel ils enroulent leur visage... et leur mystère. Désert oblige. Avec eux, se croisent dans une grand-rue sans fin anciens esclaves et clandestins du Sud en quête de travail, anciens guerriers et jeunes soldats planteurs d'arbres, nomades en voie de sédentarisation et fonctionnaires déracinés soucieux d'avancement, trafiquants avides de profits et chercheurs d'absolu, routards et retraités saisis par la bougeotte, casse-cou et pèlerins sur les traces de Charles de Foucauld.

Difficile, il est vrai, d'échapper à ce dernier. En ville, on visite la « frégate », cette drôle de maison qu'il acheva en 1910, *« un peu étrange mais très commode »*, et le fortin où il s'était ensuite installé et où, le 1er décembre 1916, il devait tomber sous la balle d'une jeune Touareg venue, avec une quarantaine d'autres, enlever ce « marabout ». Mais c'est surtout l'ermitage qu'il occupa cinq mois, en 1911, sur le plateau de l'Assekrem qui aimante le visiteur et le conduit au cœur de l'Atakor (superbe nom !), ce massif fastueux de 2 000 mètres d'altitude en moyenne, planté de pitons volcaniques frôlant les 3 000 mètres.

Grand décor romantique que ce château fort hérissé de tourelles et entouré d'un fossé circulaire de près de 200 mètres de large ! Un site assurément grandiose et qui, *dit-on*, instillerait l'angoisse au cœur de qui le parcourt. N'empêche que les Touaregs, peuple pourtant guerrier, en ont fait le théâtre d'étranges et tumultueuses histoires d'amour entre montagnes nommées Ilamane, Amdjer, Tahareghet, Tahat et Ti Hiyène (2). Et que les pèlerins, comme Foucauld, *« ont peine à détacher leurs yeux de cette vue admirable dont la beauté et l'impression d'infini rapprochent tant du créateur »*.

Villes fortifiées

Que les mécréants se rassurent : on peut aussi admirer *« cette forêt de pics et d'aiguilles rocheuses »* sans penser à Dieu et, petit caillou vivant dans cette mer minérale, se griser de solitude et de beauté. En faisant attention de ne pas s'y abîmer pour toujours. *Heureusement*, dans ce décor de granit et de basalte, la lumière change constamment, caressant une roche qui paraît ainsi ondoyer. Plus que d'autres lieux, le désert, constate-t-on, est une affaire personnelle, *« un corps à corps sensible et sensuel »*.

Chacun, finalement, y trouve ce qu'il y apporte ou ce qu'il y cherche : une densité de silence, un vertige de dépouillement et de démesure, ou un désert-divan, peuplé de mythes et de fantasmes, d'où il rapportera une expérience qui restera son secret. A en croire un chercheur (3), *il y aurait deux* façons de vivre le désert : conquérir ou être conquis. Comment *conquérir pareille immensité* ? Et comment ne pas être conquis par pareille douceur ? Car cet univers, *apparemment si hostile, n'en* finit pas de séduire et d'apaiser.

Un sentiment que l'on retrouvera également en découvrant, à 600 kilomètres au sud d'Alger, au cœur de la « chebka » stérile et caillouteuse, au milieu de l'une des régions les plus inhospitalières du Sahara, un havre de paix et de douceur, une oasis de vie digne du paradis d'Allah : cinq « villes », pyramides harmonieuses aux doux coloris, créées, il y a près de mille ans, par les Mozabites (4).

Vision épique que celle de ces fugitifs considérés alors comme hérétiques par les musulmans chiites et chassés de leur royaume de Tiaret. Ils avancent dans la désolation d'une plaine rocailleuse à la recherche d'un asile enfin inviolable et les voilà, soudain, immobiles au sommet d'une falaise. Dans cette vallée du bout du désert, sur les rives de l'oued Mzab, ils bâtiront cinq villes. El Atteuf (« Le Tournant ») avec, en contrebas, la mosquée de Sidi-Brahim chère à Le Corbusier ; Bou-Noura (« La Lumineuse ») ; Melika (« La Reine »), toute rouge sur son piton avec, pour cimetière, un surréaliste capharnaüm de pierres ; Ghardaïa, la capitale du Mzab, avec sa mosquée-forteresse, et Beni-Isguen (« La Pieuse »), dont on ne manquera ni le marché aux enchères ni la vue offerte du haut de sa tour de guet.

Cinq villes fortifiées mais à dimension humaine et dont la perfection a fasciné les architectes du monde entier. Des villes et des maisons aux murs aveugles, tournées vers elles-mêmes mais aussi vers un ciel qui s'y glisse par des « puits de lumière ». Une pentapole doublée de *palmeraies qui*, grâce à un système d'irrigation raffiné, donnent à l'homme la datte nourricière mais aussi l'agrément et la fraîcheur de délicieux jardins où, dans la douceur de l'ombre, on vient fuir la chaleur de l'été.

Là comme dans l'Atakor, tout, vraiment, n'est qu'ordre et beauté.

(Lire la suite de notre enquête pages 28 et 29.)

---

(1) Sabrina Mervin. « Les trois thés ». Numéro hors série de la revue *Autrement* consacré au désert. Novembre 1983, 75 F.

(2) *Le Hoggar*, Claude Blanguernon. Arthaud, 89 F.

(3) Jean-Robert Henry, *le Désert nécessaire*, dans les hors série de la revue *Autrement*.

(4) Longtemps tenus pour des hérétiques et persécutés comme tels, les Mozabites appartiennent à la secte ibadite, une des branches du kharidjisme, *le plus ancien* schisme de l'islam. La pureté de la foi et de la morale est considérée comme la sauvegarde de la communauté.

L'ALGÉRIE

Elle mérite plus d'un voyage. Encore faut-il savoir l'appréhender, opérer la première approche...

Et choisir les suivantes !

Toujours avec hésitation, tant est ouvert l'éventail de ses itinéraires, de ses séductions.

On la tient pour voisine. On croit la connaître.

Et pourtant !

Se doute-t-on qu'elle est second pays d'Afrique — et dixième du monde — par la taille : près de 2.400.000 km² !

Presque cinq fois la France !

On pourrait dire aussi qu'elle est « petit pays au bord d'un grand désert ». Moins d'un arpent de terre à blé, de pâturage ou de forêt, pour plus de huit arpents de dunes et de cailloux !

Elle est proche, c'est vrai : un peu d'eau à traverser.

Mais ne peut-on penser qu'elle est plus proche encore du Maroc et de la Tunisie, entre lesquels elle s'insère, ou du Mali, du Niger et de la Libye, avec lesquels elle voisine ?

Elle a double façade, sur la mer et sur ses grands ergs.

Elle fait office de trait d'union entre deux mondes : l'Europe et l'Afrique Noire, mais elle appartient à plusieurs autres de ces mondes...

Elle est « méditerranéenne », sur ses côtes et sous ses oliviers, avec ce rien de barbaresque acquis du temps de la « course » et des Frères Barberousse, avec la marque punique, le sceau hellène et le cachet romain. Avec un long passé numide, une empreinte berbère profonde, indélébile. Et l'apport « andalou » des Maures de Séville, de Grenade et de Cordoue, ne serait-ce que sa musique ou cette rouge « chechia », rapportée d'Espagne, que portent toujours ses « anciens » !

Elle est « maghrébine », nord-africaine, à l'occident de cet Orient Arabe qui lui a tant apporté : sa foi et les minarets d'où partent les appels à la prière, sa langue classique, ses « medinas », à l'image de celles de la Péninsule, le patio de ses palais, le murmure domestiqué de l'eau dans ses jardins secrets, le point noué de ses tapis les plus précieux, et le savoir de ses « medersas », de ses villes-universités, telle Tlemcen où le plus grand des historiens arabes, Ibn Khaldoun, tenait bibliothèque.

Elle est « sahélienne » aussi, dénudant ses collines, calcinant ses plateaux, gommant ses frondaisons et asséchant ses oueds. « Sahel », ici, veut dire « rivage » et c'est de celui du désert qu'il s'agit ! Sait-on que cette « Mer des sables » a de formidables marées qui ont englouti des villes entières, telle Sedrata, sainte cité du Xe siècle, avec les 400 000 arbres de sa palmeraie ?

L'Algérie est donc « saharienne » enfin, avec la « mémoire de l'Afrique », a-t-on dit, enfouie sous le moutonnement de ses dunes, inscrite sur les parois des grottes, dans ses tassili.

Peut-on imaginer fête plus austère, plus âpre cérémonie que celle des Sioufs, les Sahariens de la « djebila », de la dune haute ? Ils se rassemblent à la tombée du jour, au pied de la « montagne dorée ». Le crépuscule refroidit un sable surchauffé qui, s'alourdissant, se met à glisser, de plus en plus vite, de plus en plus fort. Les hommes alors se lancent à l'assaut de la « djebila », pour en atteindre la crête, piétinant l'or liquide qui dévale la pente. Ils grimpent, tombent et se reprennent.

Il leur faut absolument rejoindre le sommet, afin de proclamer à la face du monde que l'homme, une fois au moins, a vaincu le sable !

On a vu, sur le pierrier de Belguebour, cueillir les branches de bois pétrifié d'une ancienne forêt tropicale.

Les caravaniers désignent par leurs noms, oued « Mya » ou « Irahar », des fleuves invisibles et qui ne coulent plus depuis des millénaires. Ils nomment « rue des Palmes » la piste qu'ils arpentent, sachant que l'eau est au-dessous et qu'elle conduit ainsi d'oasis en palmeraie et qu'elle allait jadis, à travers la plaine fertile, alimenter le lac Tchad ou grossir le Niger ! Alors ?

S'abandonnera-t-on à la fascination qu'exerce le Sahara ? Ira-t-on vers le Souf ou vers le M'zab, le reg du Tanezrouf ou celui du Tademaït ? Se contentera-t-on de l'orée des sables et de la forteresse rocheuse de l'Atakar ?

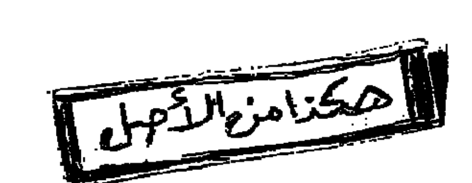
Optera-t-on pour une autre Algérie ? Romaine, peut-être, vers Cherchell, Timgad et Tipaza, ou ces sites moins connus que sont Tidis et Mila ?

Voudra-t-on longer la côte, sur la « Corniche des Dahra » ou la « Kabylie des Babours », vers le port sardinier de Dellys ou celui de Tigzirt où l'on pêche la bonite ? Visitera-t-on Alger ou fera-t-on étape à Constantine, Annaba, Tizi Ouzou, Sétif et Médéa ?

Peut-être faut-il embrasser l'Algérie, d'un premier grand regard, en un vaste circuit, pour y revenir ensuite, à petites étapes gourmandes, selon ses « coups de cœur », par monts et merveilles, pour le plaisir...

L'onctueuse saveur sucrée de ces « doigts de lumière » que sont les dattes des oasis, ou le parfum d'un grenadier, près de la vasque murmurante d'une fontaine.

Jacques Paul.



ALGERIE
le Sud

le sud algérien

Au-delà des montagnes aux pentes boisées s'étend l'Algérie magique du Sud, mer parsemée de dunes et d'oasis.

Bou-Saâda, Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, Touggourt, El-Oued, Biskra.

Ou encore :

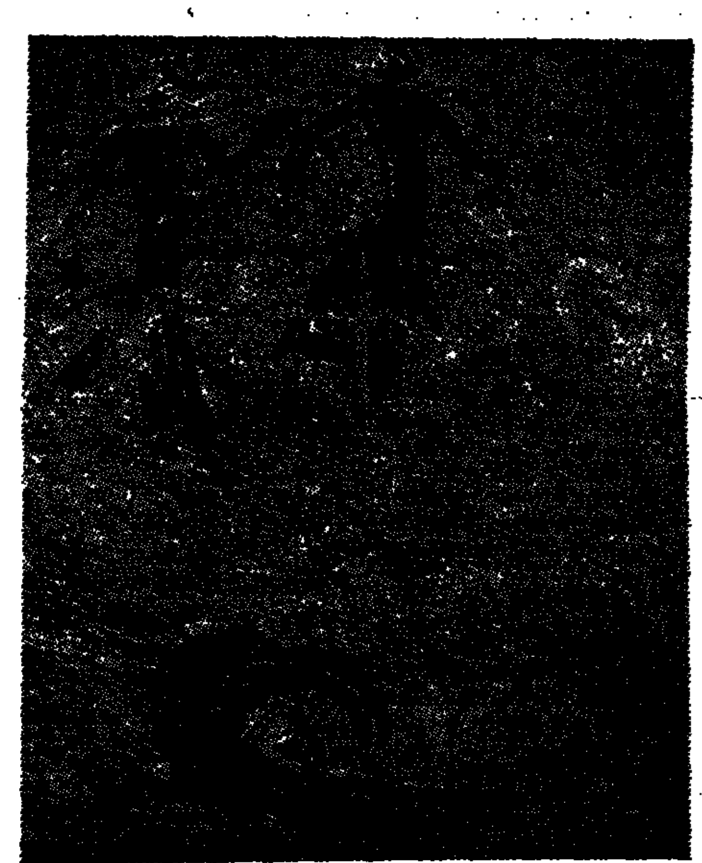
Aïn-Sefra, Béchar, Taghit, Béni-Abbes, Adrar, Timimoun, El-Goléa.

Ou encore :

In-Salah, Tamanrasset, Djanet,...sont autant de noms évocateurs de tourisme saharien, autant d'oasis diverses et captivantes blotties au creux des dunes, lovées au pied de montagnes lunaires ou étalant la tache verte de leur palmeraie, *autant de cités qui ont* conservé, à travers le temps, la splendides palmeraies qui vous introduisent *progressivement* au cœur du Sud algérien, ses quartiers particulièrement pittoresques et la splendide mosquée d'El-Attik.

Visitez le vieux Ksar aux portes fortifiées de Ouargla, les remparts bâtis sur les troncs de palmier enchevêtrés, les maisons en briques de terre et les ruelles couvertes de Tamelhat et Témacine, cités reliées à Touggourt par une piste *bordée de palmiers ainsi* qu'El-Oued, l'oasis singulière, qui *offre l'étonnant spectacle d'une* mosaïque de coupoles juxtaposées.

Découvrez aussi la vallée du M'Zab et les villes d'El-Atteuf, Bou-Noura, Ghardaïa, Béni-Izguen,



Peinture rupestre dans le tassili n'ajjer.

richesse de traditions immuables qui leur confèrent un cachet particulier.

Grâce aux possibilités offertes en matière de communications, que ce soit par voie *aérienne* ou par voie terrestre, et à l'existence dans chacune de ces oasis d'hôtels répondant aux exigences du confort moderne, vous pourrez parcourir ces grands espaces dans les meilleures conditions.

Les multiples formules de circuits organisés vous en donnent la possibilité.

Première étape : Bou-Saâda à 250 km d'Alger.

Découvrez le charme de ses vieilles rues et *de ses mosquées*, avant de vous rendre à Biskra, à partir de *laquelle* vous *aurez* le choix entre : la mosquée de Sidi-Okba avec *son* plafond en troncs de palmier.

Les magnifiques gorges d'El-Kantara et la station thermale de hamman Salhine *située* à l'entrée de Biskra.

Les villages *de Amentane*, Chir, Djamorah et surtout de Menaa, construit *sur et* autour d'un piton rocheux dans un décor où le perpétuel contraste entre les montagnes habillées de maisons basses s'identifiant à la couleur sobre de la terre et les couleurs vives des abricotiers, grenadiers et pêchers, vous surprendra.

Le célèbre balcon du Rhoufi avec ses villages en gradins aux maisons basses collées au flanc de la montagne.

Continuez votre voyage-découverte à Laghouat et ses Melika, Guerrara, Berriane avec leur étonnante conception allant du centre vers la périphérie, du haut vers *le bas, l'espace sacré* symbolisé par le minaret dominant la cité, avec également leurs constructions en forme de pyramides colorées constituant une apparition merveilleuse au milieu de la Chebka la plus aride.

Fruit de l'ingéniosité des Kharédjites de Tahert, les cités du M'Zab constituent un ensemble urbanistique étonnant.

La plupart de ces oasis *sont* dotées d'une place du marché à *proximité* des remparts, important lieu de rencontre grouillant d'activités où vous pourrez acheter tous les produits de l'artisanat traditionnel : tissage des tentes et burnous, poteries, tapis à points noués, broderie, dinanderie avec en particulier les plateaux aux ciselures délicates rehaussés de filigrane d'argent incrusté, bijoux et sculpture sur bois.

Chaque année, au printemps, ont lieu des fêtes folkloriques, concours de races chevalines et fantasias transforment l'oasis en un vaste marché de couleurs et de lumière. Ne manquez pas, à cette période, la fécondation des dattiers, dont les fruits les plus célèbres sont les « deglet nour » ou doigts de lumière.

Grâce aux communications faciles, entreprenez également un circuit dans la Saoura, qui égrène ses oasis pittoresques dans un site millénaire, au milieu des dunes ocre du grand Erg occidental baignées par une lumière d'ambre.

Adrar comme Timimoun frappent *par leur inimitable couleur* rouge : minarets, murailles, casbah, tout est voué au rouge.

Les jardins luxuriants, les palmeraies elles-mêmes sont fermées par de hautes murailles rouges ; ce mur fait de mottes d'argile minutieusement disposées et soigneusement restauré est le grand protecteur de l'oasis, *celui* qui résiste aux assauts du vent de sable et qui *conserve l'humidité des jardins.*

L'architecture de la Saoura et *surtout du Touat se caractérise* également par la présence de casbah, avec d'épaisses murailles en pisé flanquées de tours carrées, crénelées, entourées d'un fossé et munies d'une seule porte.

La casbah est aujourd'hui un labyrinthe de ruelles ensablées larges de 1 mètre, parfois couvertes de plafonds sommaires en troncs de palmier aboutissant à de *petits logements et témoigne du* mode d'existence des gens du Touat dans les siècles passés. Une *autre construction témoigne de ce mode de vie : le grenier fortifié,* construction en pierres qui *remonte au IX[e] et XX[e] siècles,* généralement construite sur une éminence rocheuse et divisée en multiples chambres où étaient stockés les réserves alimentaires et l'or.

Si par chance vous arrivez en fin d'après-midi à Aïn-Sefra, Béchar, Taghit, Béni-Abbès, Adrar, Timimoun, ou El-Goléa, vous découvrirez au cours de ce long spectacle qu'est *le coucher de soleil :* le rouge des murs, le vert des plantes *et le bleu du ciel dans une intensité* féerique.

C'est le premier *bonheur* de l'oasis, le deuxième est apporté au *réveil : le film se déroule à* l'envers : couleurs rafraîchis, air plus léger, parfums renouvelés.

Et si vos vacances coïncident avec les fêtes annuelles vous ajouterez à tout cela le spectacle inoubliable d'immenses assemblées de danseurs *qui* évoluent au rythme envoûtant *des mélopées sahariennes.*

Vous pourrez le vivre en séjournant dans les hôtels alliant douceur et confort qui parsèment les oasis et sont le point de départ de multiples randonnées.

Mais il vous reste encore à découvrir les *deux* grandes oasis de Tamanrasset et *Djanet* accessibles également par voie aérienne et terrestre.

Plus qu'un dépaysement, le *Hoggar et le Tassili sont une révélation*, la nature ne semblant pas ici appartenir à la terre.

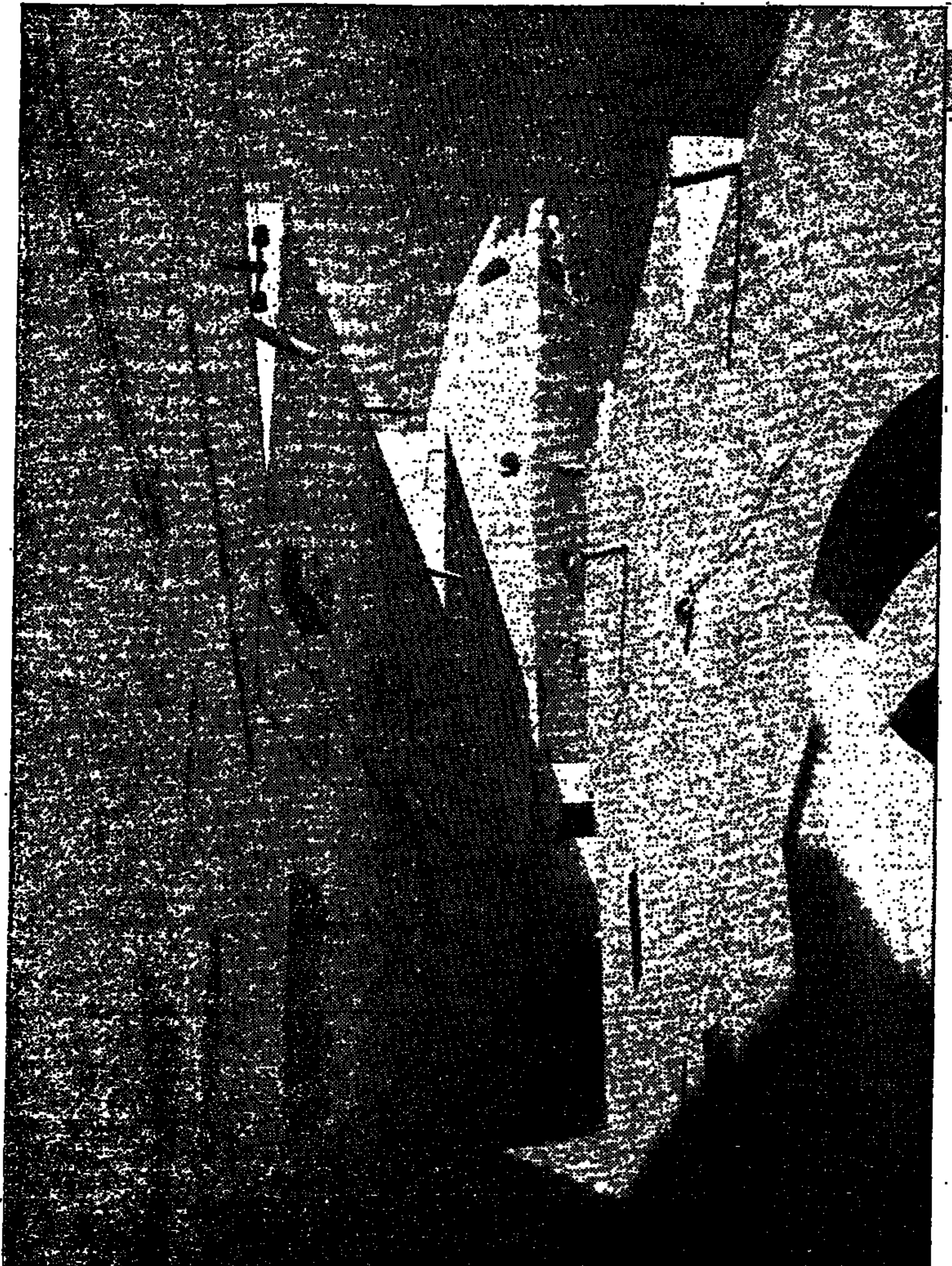
A Tamanrasset, vous pourrez loger à l'hôtel Tahat et de là partir en expédition sur l'Assekrem en traversant le massif de l'Atakor, visiter les stations de gravures rupestres à Hirafok, Idèles, où vous *bivouaquerez, continuer sur* Tazrouk par le mont Taderaz, Tahifet, Tamekrest.

C'est là l'une des multiples formules possibles.

Mais le Hoggar c'est aussi les *pics étranges et individualisés : le* Tahat (3 003 m) Illamane *(2 823 m), Assekem (2 804 m),* Garet El-Djenoun (2 327 m) et *c'est* encore le charme des touaregs, longues silhouettes bleues et majestueuses, et des danses, chants et courses de méhari durant une envoûtante fin du jour.

Au Tassili : Tamrit, Jabbaren, Ozaneare, *Sefar, Tam Zoumaïtok,* constituent le pays des rochers peints. Vous pourrez *découvrir* les principales stations de peintures rupestres en partant de Djanet où vous logerez en Zéribas pour une expédition qui vous mènera dans un musée à ciel ouvert à travers des défilés et des gorges dont les couleurs et les formes ne finiront pas de vous surprendre.

Participez à l'un de ces circuits, l'une de ces expéditions ou randonnées, et le rêve deviendra réalité.



« Joli dilemme pour qui imagine Ghardaïa (notre photo) *transformée en Mont-Saint-Michel mozabite, sa palmeraie en club de vacances, Beni Isguen en marché aux puces, ou l'Assekrem en machine à débiter du pèlerin sur une piste à quatre voies conduisant à un Relais de l'ermitage où l'on achèterait des Foucauld en terre cuite. »*

TOURISME EN TERRES FRAGILES

Les déserts ont la peau dure, les peuples moins. Comment développer l'industrie touristique tout en préservant le pays.

« UNE *vraie lame de fond.* » Ainsi un haut fonctionnaire algérien qualifie-t-il la nouvelle dynamique engagée depuis quelques mois dans la politique touristique de son pays. Au cœur du débat : la place à accorder au tourisme international. Au départ, les choses étaient claires : l'aspiration à la détente et aux vacances était considérée comme un droit des citoyens en général et des travailleurs en particulier, au même titre que tous les autres acquis sociaux obtenus grâce à la construction d'une société socialiste. Il revenait donc à l'Etat d'organiser ces loisirs et d'offrir aux travailleurs en congé *« des occupations saines et profitables pour leur santé »*. Un discours qui n'était pas sans rappeler celui du Front populaire et qui devait déboucher, naturellement, sur la priorité accordée à un tourisme essentiellement interne (tenant compte également d'un important tourisme d'affaires) et qui, pour être populaire, n'en visait pas moins des objectifs ambitieux tels que la promotion du patrimoine, le développement des échanges interrégionaux et l'édification d'une jeunesse invitée, par ce biais, à découvrir *« les hauts lieux de la guerre de libération nationale »*.

Par rapport à cet objectif principal, le tourisme international se voyait assigner un rôle secondaire et complémentaire. Et encore attendait-on de lui qu'il veille *« au respect de l'éthique et des traditions du peuple algérien »*. De plus, on souhaitait qu'il soit orienté, en priorité, *« vers les pays frères et amis »*. Sans oublier les familles algériennes émigrées incitées à passer leurs vacances au pays.

Une politique qui devait être assez largement suivie, du moins au niveau des principes, la mise en œuvre effective laissant apparaître quelques dérapages. Ainsi une résolution adoptée à ce sujet lors d'un comité central du parti, en mai 1980, dressait-elle de la situation un tableau plutôt sévère : grandes unités coûteuses, inefficaces et difficilement maîtrisables, limites d'une approche centralisatrice des investissements, manque de qualification du personnel et médiocrité du service offert, vétusté et dégradation du patrimoine hôtelier concédé et important déficit en matière de capacité d'accueil. Enfin, constat que l'Etat ne pouvait, à lui seul, répondre aux besoins dans ce secteur. D'où la décision d'en appeler à l'épargne nationale privée pour compléter l'effort public d'investissement dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et des services annexes et, pour ce faire, de prendre les mesures incitatives appropriées.

Plus de six ans après, les responsables du tourisme algérien ne tiennent pas vraiment un autre langage. Ce qui peut laisser penser que les choses progressent plutôt lentement... Comment s'en étonner quand on entend le président de l'Assemblée populaire nationale exprimer la volonté des dirigeants du pays *« d'éliminer l'inertie et l'immobilisme bureaucratique »*, appeler de ses vœux *« la consécration du travail comme discipline et comme valeur sociale suprême »* et souhaiter *« le bannissement des comportements de facilité et des tendances au gaspillage favorisés par l'existence de la rente pétrolière »*.

Le fait est que, face à la baisse des recettes pétrolières, l'Algérie se considère désormais dans *« l'après-pétrole »*. Et cherche aujourd'hui d'autres sources de revenus. Le tourisme, incontestablement, est l'une d'elles. Déjà créateur d'emplois (plus de 7 000 emplois directs en dix ans), le voilà promu au rang de pompe à devises. Avec, pour objectifs, une place honorable sur le marché mondial du tourisme et une programmation significative de l'Algérie par les grands professionnels étrangers. Une tâche ardue et un processus de longue haleine si l'on considère les résultats actuels, très en deçà des performances des pays voisins ou riverains de la Méditerranée (1).

Capitaux mixtes

Rien d'étonnant, dans ces conditions, si la démarche des autorités prend des allures de branle-bas de combat et de véritable mobilisation. Avec, toutefois, un esprit méthodique (recensement des potentialités, schéma directeur, délimitation de zones d'expansion touristique) qui traduit également une volonté de se presser lentement, d'une part, pour pouvoir dresser l'inventaire des voies et moyens d'une véritable industrie touristique ; d'autre part, pour ne pas se laisser déborder et préserver, autant que faire se peut, la société algérienne *« des inconvénients consécutifs à l'irruption des grands flux de touristes »*.

Ainsi, avant de « vendre » l'Algérie à l'extérieur, s'attache-t-on à construire la machine sans laquelle tout effort de promotion ne serait qu'un feu de paille. Avec une triple stratégie. D'abord sur le front financier, l'appel non seulement au secteur privé mais aux capitaux étrangers invités à s'investir dans des sociétés mixtes qui se verraient confier la construction et la gestion de nouvelles unités touristiques ; des contacts ont été pris et des négociations seraient en cours. Ensuite, sur le plan des structures, avec, notamment, la réorganisation de l'ONAT (Office national algérien de l'animation, de la promotion et de l'information touristiques) qui, rendu à sa vocation principale d'organisateur de circuits, constitue l'outil essentiel de la commercialisation du produit touristique algérien.

Enfin, au niveau de l'infrastructure hôtelière (25 000 lits dont 18 000 dans le secteur touristique contre environ 5 000 en 1966) et, surtout, de la formation d'un personnel suffisant en quantité et en qualité. Jusqu'en 1966, il n'existait qu'une seule école hôtelière, près d'Alger. Aujourd'hui, on dénombre les écoles de Ben-Aknoun et d'El-Asnam, le Centre d'instruction pour les métiers de l'hôtellerie, les centres de formation hôtelière d'Oran et de Constantine, les instituts de technologie hôtelière et touristique de Bou-Saâda et de Tizi-Ouzou et l'Institut supérieur de l'hôtellerie et du tourisme.

Situé à Alger, dans les locaux de l'hôtel Aurassi, ce dernier offre ainsi involontairement aux futurs cadres du tourisme algérien la mesure du fossé qui sépare la théorie de la pratique. *« Immense, glacial et prétentieux »* (Guide bleu dixit), cet hôtel « *5 étoiles* », le plus grand de la capitale avec 912 lits, condamnait encore récemment certains de ses clients à tâtonner dans des couloirs à l'éclairage défaillant, à la recherche d'une chambre dont le numéro, pour faciliter les choses, était rarement complet... On pourrait en rire si un tel état de choses n'illustrait malheureusement trop bien le caractère d'une hôtellerie se voulant haut de gamme mais, aujourd'hui, singulièrement défraîchie, pour ne pas dire délabrée.

Certes, les raisons invoquées par les responsables ne manquent pas : difficulté de remplacer certains équipements d'origine étrangère, médiocrité des produits locaux, personnel d'entretien sous-qualifié. Reste que le client qui paie — souvent très cher — son séjour dans de tels lieux n'a pas à faire les frais d'une gestion et d'une maintenance souvent médiocres. Pas plus qu'il ne devrait subir, dans des hôtels du niveau du Tahat (3 étoiles), à Tamanrasset, ou des Rostémides (3 étoiles), à Ghardaïa, des toilettes publiques franchement repoussantes.

Préserver Ghardaïa

Une situation assez sérieuse pour que soit posée la question de la capacité de l'hôtellerie à faire face, un jour, aux gros bataillons du tourisme international. Réalistes, les responsables algériens n'avaient-ils pas relevé, dès 1980, que *« la politique commerciale, axée jusqu'à présent sur la promotion d'un tourisme balnéaire, devrait être revue et corrigée en raison, d'une part, de la faible qualité des prestations proposées, d'autre part, de la concurrence particulièrement vive des autres pays méditerranéens »*. Un réalisme aux allures de démission puisque, apparemment, la situation, sur ce point, ne semble guère avoir évolué.

On comprend ainsi que, en matière de tourisme externe, l'accent soit plutôt mis sur la promotion du Sud algérien, qu'il s'agisse de la Saoura, des oasis ou du Hoggar. Sans que soit perçue très clairement la façon dont les Algériens entendent résoudre la quadrature du cercle, qui consiste à vouloir à la fois préserver un patrimoine et un environnement, souvent exceptionnels, tout en attirant davantage de visiteurs étrangers, donc de précieuses devises. Un terrain glissant, voire miné. Ou bien on préserve, on joue le cachet exclusif, le tourisme sélectif et la carte des petites unités hôtelières et des campings, moins nocifs pour l'environnement, mais on limite alors d'autant le nombre de touristes pouvant être hébergés dans des lieux vite saturés. Ou bien on joue la masse, les charters, les grosses unités (seules capables de recevoir des groupes importants) et la clientèle à fort pouvoir d'achat, mais alors on lâche une sorte de rouleau compresseur sur une société et des sites jusqu'ici miraculeusement préservés. Sans oublier l'attitude à adopter à l'égard d'un taux de change actuellement on ne peut plus dissuasif pour les visiteurs français notamment (2).

Joli dilemme pour qui imagine Ghardaïa transformée en Mont-Saint-Michel mozabite, sa palmeraie en club de vacances, Beni-Isguen en marché aux puces, ou l'Assekrem en machine à débiter du pèlerin sur une piste à quatre voies conduisant à un « Relais de l'ermitage » où l'on achèterait des Foucauld en terre cuite. D'accord, les déserts ont la peau dure ; les peuples moins. On pense au Ladakh et à ses fêtes religieuses dans des monastères transformés en Châtelet par la grâce des touristes. Comment ne pas craindre alors que cet accueil, cette noblesse et cette fierté venus du fond des âges et qui sont l'Algérie autant que ses sites ne soient un jour froissés et balayés par un sirocco de devises. Pour, finalement, louer la sagesse intuitive de ses responsables qui se pressent si lentement.

En regrettant cependant qu'un Etat qui, par le biais d'un imposant secteur public, détient tant de pouvoir (la plupart des grands hôtels sont gérés par des sociétés publiques) ne soit pas capable d'en user pour régler des problèmes aussi concrets que l'hygiène, la salubrité, l'entretien courant, la qualité des prestations et du service, la maintenance du patrimoine immobilier et la protection des sites. D'une part, parce qu'il s'agit, tout simplement, de l'image de marque du pays, d'autre part, de la sauvegarde d'un capital que l'on entend faire davantage fructifier.

A observer le Sud algérien jonché de milliers de boîtes à conserve, à constater l'aspect fruste et primitif d'un lieu aussi fréquenté que le refuge situé au pied de l'ermitage de Foucauld, on peut craindre, en effet, que l'Algérie n'ait un jour à vendre à l'étranger l'un des plus beaux dépotoirs du monde. Quant à la chaleur de l'accueil, si précieuse, elle ne saurait longtemps servir d'alibi à l'immobilisme. D'autant que les touristes qui débarqueront demain à « Tam » n'auront pas tous la foi et l'indulgence des pèlerins d'aujourd'hui.

PATRICK FRANCÈS.

(1) En 1985, l'Algérie a accueilli près de 270 000 visiteurs étrangers dont 108 000 Français. En comparaison, la Tunisie en a reçu un peu plus 2 millions pour 400 000 Français.

(2) Des touristes malades du dinar (*le Monde* du 7 décembre 1985).

REPÈRES

▶ QUAND ? En hiver, les journées sont agréablement chaudes mais les nuits franchement froides, surtout de novembre à février. Mais si l'hiver reste la saison traditionnelle du tourisme saharien, certains prétendent que seul l'été — juillet et août sont les plus chauds mais avec des nuits relativement fraîches — permet de découvrir et d'apprécier le vrai désert.

▶ COMMENT ? De France, l'avion reste le plus pratique — Air France et Air Algérie effectuent plusieurs vols quotidiens entre Paris et Alger pour 3 530 F A/R en éco — de même que pour les déplacements sur place. Le réseau intérieur fonctionne relativement bien, même si les embarquements se font parfois dans une certaine bousculade. Réservez longtemps à l'avance et reconfirmez vos vols. On met deux heures pour gagner Alger et deux heures de plus pour Tam. A noter un vol hebdomadaire d'Air Algérie Paris-Ghardaïa direct qui, pour 4 120 F A/R, met le Sahara à 2 h 45 de Paris.

▶ AVEC QUI ? Premier voyagiste algérien, l'ONAT assure les réservations, organise des séjours, loue des véhicules et propose un large choix de circuits et d'expéditions. Mais il n'a pas de représentation à l'étranger. Il faut donc s'adresser directement au siège central, au 25/27, rue Khelifa-Boukhalfa, à Alger (Tél : 19-213-61-29-86 ou 61-26-55. Télex : 66.339 et 66.383). Mentionnons également les agences situées dans les hôtels El Djazair et El Aurassi, à Alger, ainsi que celles de Djanet et de Tamanrasset qui organisent des excursions d'une journée mais aussi des expéditions sortant de l'ordinaire. Au départ de Tam, on peut notamment parcourir le Hoggar (Assekrem) et le Hoggar/Tassili en cinq jours. Depuis Djanet, on peut découvrir le Tassili Ténéré ou le Tassili N'Ajjer. Il en coûte de 1 700 à 2 700 dinars (1 F = 0,75 DA). A partir d'Alger, l'ONAT propose un circuit des oasis sahariennes (8 jours en autocar), la Saoura (9 jours en avion et autocar), le Hoggar, le Tassili N'Ajjer et le Tassili du Hoggar.

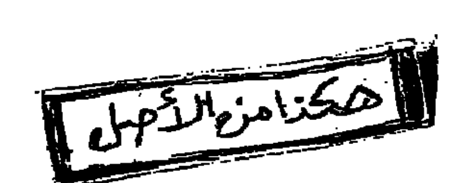
En France, où plusieurs voyagistes passent par l'ONAT tandis que d'autres traitent directement avec des agences privées, consulter notamment les brochures d'Africatours, Cosmovel, Nouvelles Frontières, Soleil Tours, Transtours et, pour les pèlerinages, de SIP Voyages. Dans le guide qu'il a consacré au Sahara, en décembre 84, le magazine *Géo* cite « trois bonnes adresses » : Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris), Terres d'Aventure (5, rue Saint-Victor, 75005 Paris) et Hommes et Montagnes, de Jean-Louis Bernezat (Château-Revel, Cedex 302, 38500 Voiron). Citons encore, pour des expés originales : Itinérances (5, rue Racine, 75006 Paris), Jerrycan Expédition (23, rue Sautter, 1205 Genève), Nomade (50, avenue des Ternes, 75017 Paris), Peuples du Monde (10, rue de Montmorency, 75003 Paris) et Atalante (81, Grande-Rue de la Croix-Rousse, 69004 Lyon).

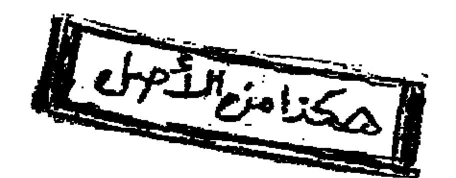
▶ FORMALITÉS. Les Français se rendant en Algérie ont désormais besoin d'un visa qu'ils se procureront auprès du consulat général, 11, rue d'Argentine, 75016 Paris (Tél. : (1) 45-00-99-50), du mardi au samedi, ou en s'adressant au consulat le plus proche de leur domicile.

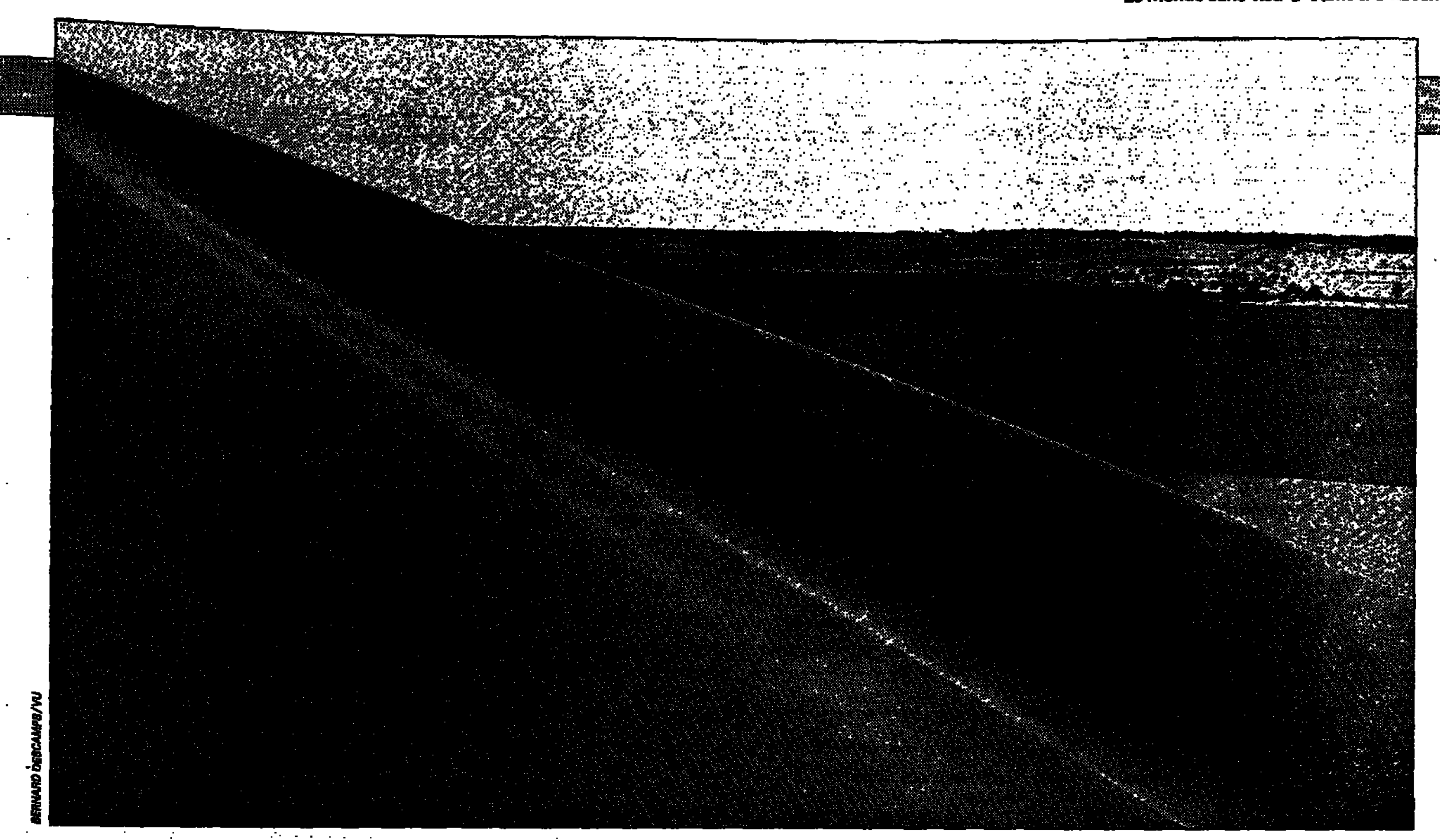
▶ VOTRE ARGENT. On ne peut importer ni exporter des dinars. Le montant de devises étrangères n'est pas limité mais elles doivent être déclarées à l'entrée du pays et consignées dans un document où seront mentionnées les opérations de change effectuées par la suite. Tout étranger est tenu de changer et de dépenser sur place l'équivalent de 1 000 dinars (y compris avec une carte de crédit).

En raison d'un taux de change officiel très élevé (1 F = 0,75 DA), les prix locaux paraîtront souvent prohibitifs et dissuasifs aux Français. L'idéal serait d'oublier de calculer... voire d'acheter un voyage tout compris en France et de ne plus y penser. Les autorités n'excluent pas l'adoption d'un taux plus réaliste et plus incitatif dans un proche avenir.

P. Fr.







BERNARD DESCAMPS/VU

SABLE MON AMI

D'étape en étape, on méditera sur les voies mystérieuses de l'art et les cheminements de la vie.

par Paul Balta

DE tous les déserts qui s'étalent de l'Atlantique à la mer Rouge, le Sahara algérien est sans doute le plus beau parce que le plus divers. Que de variations sur un même thème ! Diversité des paysages, des couleurs, des formes, de la lumière, de la *matière*... *Qu'on emprunte* les pistes avec une caravane traditionnelle ou en Land Rover, qu'on se contente de circuler sur la Transsaharienne et les routes construites depuis l'indépendance pour relier entre eux tous les chefs-lieux de wilayas ou qu'on survole le pays en avion, c'est un perpétuel émerveillement ! A part l'inhospitalier Tanezrouft où Pierre Benoit fait mourir de soif la douce Tanit Zerga dans *l'Atlantide*, le Sahara n'est ni plat ni monotone. Désert pluriel, qui change d'aspect tous les 100 ou 200 kilomètres, désert multiple où un même lieu se métamorphose selon les saisons et même les heures du jour.

Qu'y a-t-il de commun entre les oasis rouges — mystérieuses et sauvages — de l'Ouest, celles toutes blanches du Mzab — secrètes et policées — au centre, et celles ocre ou blanches de l'Est, qui paraissent plus ouvertes ? L'apprenti saharien rêve de dunes blondes ondulant à l'infini : il en trouvera presque partout. Mais il décrouvrira *aussi dans* les lits d'oueds asséchés le *fech-fech*, poussière de sable dans laquelle il s'enfoncera comme dans la neige poudreuse, et la plate *hamada* pierreuse, beige, grise ou brune, contrastant avec les masses altières du Hoggar d'un noir violacé qui vire au vieux rose à l'aube et au soleil couchant. Ailleurs, il tombera sur des roches vert pâle, jaune *vif* ou marron foncé, aux formes heurtées ou doucement fondues, ou encore des étendues de sable blanc ou doré, lesquelles, sous l'effet du vent, deviennent délicates dentelles, subtiles arabesques ou vigoureux bas-reliefs abstraits. Quant au Tassili (plateau) Ajjer c'est, à lui seul, un fascinant univers qu'il faudrait avoir vu une fois dans sa vie.

Partant d'Alger, on peut gagner le Sud à partir de trois points. En passant par Mascara et Saïda à l'ouest, on rejoint une des portes du désert, Aïn Sefra, la « source jaune », superbe jardin de peupliers, de saules et de différentes essences d'arbres plantés pour fixer les dunes d'or rouge. C'est là que la violente crue de l'oued emporta, en 1904, l'étrange Isabelle Eberhardt, convertie à l'islam, et dont on redécouvre actuellement l'œuvre vibrante de poésie et d'émotion (1). Au-delà, la ville de Béchar ne présente pas un grand intérêt, mais les deux plus belles oasis de la vallée de la Saoura méritent le détour. Arrivé au sommet de la route qui conduit à Taghit, on est saisi par une vision unique : couleur rose-lilas, le ksar, planté sur un éperon rocheux, domine la palmeraie vert sombre et se *détache sur le fond* d'une gigantesque dune d'un jaune éclatant. Plus au sud, à Béni Abbès, il faut gagner la vieille ville. De là, un peu avant le coucher du soleil, on fera la pénible ascension de la grande dune mais, ensuite, quelle récompense que l'admirable panorama sur l'immensité du Grand Erg occidental.

On peut, si l'on a tout son temps, s'enfoncer vers Adrar et Reggane, où la France fit ses premières expériences nucléaires ; sinon, on bifurquera vers Timimoun-la-rouge, par rubis au *cœur du Gourara qui propose une* palette de couleurs aux contrastes violents. De Timimoun, édifiée près d'un lac asséché, il faut prendre la piste (70 kilomètres) qui suit les berges, grimpe sur la falaise, dessert une quinzaine d'anciens ports lacustres aux formes étranges et fantomatiques, puis redescend *dans la sebkha* blanche, écrasée de soleil, face à la *masse* sombre de la palmeraie et aux dunes ocre.

Le « livre du bonheur »

D'Alger, on a *aussi* le loisir de descendre directement vers Djelfa *et la chebka*, le « filet », dans la vallée de l'oued Mzad qui, vue d'avion, ressemble effectivement à un filet de pêcheur. C'est là que, en cinquante ans, les Mozabites construisirent, au onzième siècle, leur célèbre Pentapole.

Ghardaïa, la dernière-née, est aussi la plus célèbre. On raconte qu'ayant perdu sa caravane une jeune nomade nommée la Daya s'était installée dans une grotte où tous les soirs elle allumait un feu. *Un chamelier*, Cheikh Sidi Bou Gdemma, qui avait planté sa *tente au pied de* la colline, *fut* intrigué par cette lueur. Il dépêcha un esclave sur les lieux. Superstitieux, craignant les djinns, l'esclave, tout tremblant, découvrit, ébloui, une beauté parfaite éclairée par les flammes. *« Je suis femme, tout ce qu'il y a de plus femme. Va le rapporter à ton maître »*, s'écria-t-elle. Le cheikh l'épousa et ils fondèrent Ghardaïa, où l'on visite toujours la grotte (*ghar*, en arabe) de Daya. Les linguistes se plaisent à détruire cette belle légende en faisant observer que le nom berbère de la cité, *taghardeyt*, la « colline », est plus adéquat, mais ils ne peuvent contester la beauté architecturale de cette ville-monastère et de ses quatre sœurs.

A partir de Ghardaïa, tous les choix *sont possibles* : on peut regagner Alger, foncer sur Tamanrasset, retrouver les oasis de l'Ouest ou aller à la découverte de celles de l'Est, accessibles également de la capitale. Dans ce cas, on passe par Bou-Saada, « le lieu du bonheur », qui est aussi la première oasis présaharienne, au débouché des hauts plateaux. Son charme, ses paysages, sa luminosité *attirent* les *peintres depuis* que les orientalistes, comme Guillaumet, l'ont découverte au dix-neuvième siècle. Etienne Dinet, qui se convertit à l'islam sous le nom de Nasreddine (victoire de la religion), s'y est fixé en 1905 et y est enterré. En attendant que soit enfin construit le musée qui doit être consacré à ses toiles, on pourra acheter l'album où elles sont reproduites.

Biskra, chantée par André Gide dans *les Nourritures terrestres* et le *Journal*, est surtout *séduisante* par *son immense* palmeraie où l'on ne se lasse pas de se promener tant le climat est doux. De là, les amateurs d'histoire se doivent de faire un détour d'une vingtaine de kilomètres pour se rendre à Sidi-Okba où le premier conquérant arabe du Maghreb, Okba Ben Nafi, mort en *684, est enterré dans une* pittoresque mosquée — d'époque, affirment les guides — dont les piliers sont des troncs de palmiers. De retour à Biskra, il est extrêmement tentant de remonter vers le nord (70 km) jusqu'au superbe balcon de Rhoufi, d'où l'on a une des plus belles vues au monde : une palmeraie sertie au fond du canyon de l'oued Abiod, dominée *par des falaises hautes de* 200 mètres et dont les couleurs sont un *enchantement*.

Revenons au désert faire le circuit des oasis du Souf (2) qui s'étendent de l'oued R'Hir au chott Melrirh et sont entourées de la « mer de sable » composée des majestueuses dunes du Grand Erg oriental. La plus belle étape est El-Oued, l'oasis au mille coupoles auxquelles répondent, en contrepoint, les « entonnoirs », sortes de cuvettes au fond desquelles poussent les palmiers qui donnent la datte *deglett en nour*, le « doigt de lumière », qui porte bien son nom tant sa chair fondante et d'une transparence ambrée est succulente. Mais quel travail de Sisyphe : *l'homme doit continuellement* remonter le sable du fond de la *cuvette afin* que le sol soit à 1 ou 2 mètres de la nappe d'eau souterraine qui irrigue naturellement les arbres ! Non loin de Touggourt, avec ses rues couvertes en troncs de palmiers, Hassi-Messaoud, avec ses puits de pétrole et ses derricks, propose une autre image du désert. Plus loin, Ouargla et El-Goléa se rattachent encore, par leur caractère, aux oasis septentrionales...

Au-delà, on entre vraiment dans le Grand Sud ! C'est le domaine des Touaregs, tribus nomades de Berbères métissés de Noirs qui parlent le tamachec et forment une société de type aris*tocratique et matriarcal*. Seigneurs du désert, célèbres pour leurs vertus guerrières et leurs poèmes d'amour courtois, les hommes, de haute stature, portent le *tagoulmoust*, voile noir ou bleu indigo qui ne laisse voir que les yeux et protège le visage du soleil et du sable. Leur domaine s'étend *du Tassili au Hoggar*, en *Algérie*, et au-delà des frontières du Niger et du Mali. Avec la découverte du pétrole et la sécheresse, la sédentarisation a commencé à faire son œuvre, et Tamanrasset, chef-lieu de la wilaya du même nom, à 1 400 mètres d'altitude, compte aujourd'hui cinquante mille habitants.

Les âges de la terre

Au Tassili des Ajjer, on n'accède qu'à pied. A partir de l'oasis de Djanet, l'ascension dure de quatre à cinq heures, par des sentiers escarpés. Sur le plateau, à 1 700 mètres d'altitude, c'est la récompense après l'effort. Des jours durant se succèdent des paysages plus surprenants et plus somptueux les uns que les autres : Sefar, « ville » préhistorique, avec ses artères et ses gratte-ciel naturels ; Tamrit, suite de forêts pétrifiées qui contrastent avec d'impressionnants canyons et une vallée de cyprès millénaires, insolites dans ce site lunaire ; Idoo et ses colonnades de grès ; Tin-Tazarift, dont les rocs ressemblent à de gigantesques minarets ; Jabbaren, Tin-Aboteka, Tanzoumaitak, et encore Sefar et Tamrit et tant d'autres, avec leurs fresques rupestres. Ici et là, on découvre quelques *gueltas* remplies d'eau limpide. Mais qui croirait que ce sol aride, brûlé par le soleil, fut il y a quelques milliers *d'années* un pays verdoyant, où chasseurs et pasteurs nous ont légué ces fresques qu'on croirait peintes d'hier ?

D'étape en étape, on médite sur les voies mystérieuses de l'art et les cheminements de la vie. Univers hors d'âge, mais où l'on retrouve, de strate en strate, tous les âges de la terre. Et l'on se prend à imaginer le vent de sable abrasif soufflant dans l'éternité pour transformer les plateaux rocheux en dunes de sable fin, ultime étape de l'érosion... Le soir tombe. Moments sublimes. Paix et volupté. Autour d'un feu de bois, on sirote avec les Touaregs un thé brûlant dans la fraîche douceur de la nuit ! ■

---

(1) Denise Brahimif, *Requiem pour Isabelle Eberhardt*, Paris, Publisud, 1983, et Françoise d'Eaubonne, *la Couronne de sable*, Flammarion, 1968.

(2) Equivalent berbère de l'oued arabe, rivière, qu'il ne faut pas confondre avec le mot *couf*, laine, souvent transcrit avec un *s* et qui a donné son nom aux *soufis*, ou mystiques musulmans.

LES CIRCUITS

▶ Pour voir le désert et visiter les oasis on peut n'y consacrer qu'une *journée ou y couler toute une vie.* Selon ce qu'on souhaite faire, il faut compter raisonnablement entre trois jours et trois semaines. *En voiture :* de nombreux circuits sont possibles. Une journée suffit, en partant tôt d'Alger, pour se rendre à Bou-Saada (250 km) et en revenir. *Trois ou quatre jours sont indis*pensables pour visiter la Pentapole du Mzab (à 600 km d'Alger), le voyage occupant pratiquement deux journées à lui seul. Huit à dix jours permettent de faire (en revenant à Alger par Ghardaïa) la boucle des principales oasis de *l'Ouest* (2 800 km ; environ 3 500 en allant à Alger, environ 2 000 si l'on veut voir Hassi-Messaoud). Il faut compter douze jours pour les deux boucles et environ trois semaines si l'on y ajoute le Hoggar (Tamanrasset est à 2 000 km d'Alger) et le Tassili. *L'avion* représente un gain de temps *considérable mais vous prive de cer*taines joies et suppose une préparation minutieuse, les liaisons n'étant pas quotidiennes entre toutes les villes sahariennes. Le Guide bleu *Algérie suggère un circuit, « le* Grand Sud » en avion (deux ou trois semaines) combinant l'avion, les randonnées en véhicules tout terrain (autour de Timimoun et de Tamanrasset), des méharées (entre Illizi et Oued-Djerat) et des trajets à *pied, inévitables (sur le Tassili).*

P. B.

REPÈRES

LE SAHARA SANS LE PERDRE

Fascinant, le désert peut être aussi dangereux que la mer ou la montagne pour celui qui n'en est pas familier. Ici, d'imperceptibles nappes de sable vous feront déraper comme le verglas ; là, des congères de sable durci peuvent être aussi fatales à l'automobiliste qui roule trop *vite que le fech-fech, poudre de* sable qui dissimule les cassis et les pierres pointues. La tempête de sable risque à la fois de vous égarer et, si l'on ne prend pas *les précautions nécessaires*, d'user la peinture de la carrosserie comme ferait du papier de verre.

Voilà donc l'instrument indispensable du touriste pour lui éviter les mésaventures. Il donne toutes sortes d'informations pratiques pour préparer *son voyage et s'équiper et, une* fois sur place, s'orienter, se protéger contre la nature, se loger, se nourrir... Il contient aussi des renseignements d'ordre sociologique et économique sur les régions décrites — du Tibesti au Sahara atlantique en passant par le Sud tunisien, l'Algérie, le *Niger et le Mali*, - sur le mode de vie des populations, sur l'artisanat local. Les itinéraires sur pistes et hors pistes sont précieux de même que le lexique qui donne les mots clés utilisés au Sahara.

P.B.

▶ *Ed. Hachette, 734 p., 164 F.*

LE GUIDE BLEU : VISITER ET COMPRENDRE

La réputation de la collection n'est plus à faire : pas une vieille pierre (château, monument, ruine, site archéologique, église, abbaye, calvaire, etc.) qui n'y soit recensée et minutieusement décrite. Cette nouvelle édition échappe à la critique souvent faite à cette *collection d'ignorer par trop* la vie quotidienne des gens et « l'état des lieux » d'un pays.

Outre les informations pratiques nécessaires à la prépara*tion d'un séjour et* la description détaillée des villes et sites traversés, on y trouve en effet une substantielle introduction aux diverses composantes de la *civilisation algérienne* : la terre et les hommes, l'histoire du pays, son art et sa littérature ainsi qu'un panorama de l'Algérie d'aujourd'hui rédigé par Paul Balta et *Claudine Rulleau*. On souhaiterait cependant, dans le *corps du guide*, des *encadrés* plus importants sur les sujets que le visiteur pourrait souhaiter approfondir, qu'il s'agisse, par exemple, de la culture des palmiers-dattiers ou de la vie de Charles de Foucauld.

P. Fr.

▶ *Guide bleu Algérie (Hachette), 542 p., 165 F.*
A noter également Trans- saha*rienne par Alain Riondet. Photos Catherine et Bernard Desjeux chez L'Harmattan. Collection Carn. Tél. 43-54-79-10. Et* Touaregs *par Bernus et Desjeux.*

jeux

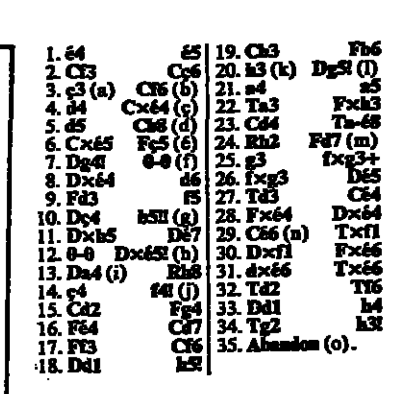
échecs

N° 1202

DÉVIATION

(XVe demi-finale du championnat du monde par équipes par correspondance, 1984-1985)

Blancs : S. SZILAGYI
Noirs : P. BEZZOLA
Début Ponziani.



1. é4	é5	19. Ch3	Fb6
2. Cf3	Cç6	20. h3 (k)	Dg5! (l)
3. ç3 (a)	Cf6 (b)	21. a4	a5
4. d4	C×é4 (ç)	22. Ta3	F×h3
5. d5	Cb8 (d)	23. Cé4	Ta-é8
6. C×é5	Fç5 (é)	24. Rh2	Fd7 (m)
7. Dg4!	0-0 (f)	25. g3	f×g3+
8. D×é4	d6	26. f×g3	Dé5
9. Fd3	f5	27. Td3	Cé4
10. Dç4	b5!! (g)	28. F×é4	D×é4
11. D×b5	Dé7	29. Cé6 (n)	T×f1
12. 0-0	D×é5! (h)	30. D×f1	F×é6
13. Da4 (i)	Rh8	31. d×é6	T×é6
14. ç4	f4! (j)	32. Td2	Tf6
15. Cd2	Fg4	33. Dd1	h4
16. Fé4	Cd7	34. Tg2	h3!
17. Ff3	Cf6	35. Abandon (o).	
18. Dd1	h5!		

NOTES

a) On trouve rarement aujourd'hui cette ouverture dont la théorie date de 1490, année du *Manuscrit de Gottingen*. La préparation de l'avance d2-d4 est évidemment un peu lente et permet aux Noirs de contre-attaquer au centre.

b) 3..., d5 semble moins précis à cause de 4. Da4!, d×é4 ; 5. C×é5, Dd5 ; 6. C×ç6, b×ç6 ; 7. Fç4, Dd6 ; 8. d3, é×d3 ; 9. 0-0, (Tchigorin-Bird, New-York 1889) ou 7..., Dd7 ; 8. d3, é×d3 ; 9. 0-0 Fd6 ; 10. Cd2, Cé7 ; 11. Cé4, 0-0 ; 12. Td1, Té8 (Ljuboevic-Karpov, 1975).

ç) Si 4..., d5 ; 5. Fb5!, é×d4 ; 6. é5, Cé4 ; 7. C×d4, Fç5 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. F×ç6, b×ç6 ; 10. Fé3 ; si 4..., é×d4 ; 5. é5, Cé4 ; 6. Dé2, f5 ; 7. é×f6, d5 ; 8. Cb-d2!

d) Le sacrifice 5..., Fç5 est douteux : 6. d×ç6, F×f2+ ; 7. Ré2, b×ç6 ; 8. Da4, f5 ; 9. Cb-d2, 0-0 ; 10. C×é4, f×é4 ; 11. D×é4, d5 ; 12. D×é5!, Té8 ; 13. D×é8+, D×é8+ ; 14. R×f2. 5..., Cé7 est faible : 6. C×é5, Cg6 ; 7. Fd3, C×f2 ; 8. F×g6, C×d1 ; 9. F×f7+, Ré7 ; 10. Fg5+, Rd6 ; 11. Cç4+, Rç5 ; 12. Cb-a3, C×b2 ; 13. Fé3 mat mais 7..., C×é5 ; 8. F×é4, Fç5 donne aux Noirs une certaine égalité selon Keres.

é) Le plus simple est encore 6..., Dé7 ; 7. Dd4, d6 ; 8. D×é4, D×é5 ; 9. Fd3, D×é4+ ; 10. D×é4, g6 ou bien aussi 6..., cf6 ; 7. Fé2, Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 et 9..., d6 avec égalité.

f) Si 7..., C×f2 ; 8. D×g7, Tf8 ; 9. Fé2, Dé7 ; 10. Cg4, C×g4 ; 11. D×g4 menaçant 12. Fh6.

g) Une diversion heureuse : si 10..., Té8 ; 11. 0-0, T×é5 ; 12. Ff4, Té8 ; 13. Cd2 et les Blancs sont bien.

h) Après 12..., d×é5 ; 13. Fg5!, Dd6 (si 13..., D×g5 ; 14. D×ç5, Ca6 ; 15. Da5) ; 14. Db3, Rh8 ; 15. Cd2, Cd7 ; 16. Ta-d1, Dg6 ; 17. Fé3 les Noirs ont un jeu actif (Anguelov-Dontchev, par corresp. 1967) ; par exemple, 17..., Tb8! ; 18. Dç2, é4 ; 19. Fç4, F×é3 ; 20. f×é3, Cé5 ou bien 17..., Tb8 ; 18. D×b8, C×b8 ; 19. F×ç5, Td8 ; 20. F×a7, Cd7 ; 21. Fç4, Fa6 ; 22. d6, D×d6 ; 23Cb3, F×ç4!

i) Parant la menace 13..., Fa6.

j) L'avantage des Noirs est clair : jeu actif au centre et sur l'aile - R. au prix d'un pion.

k) Si 20. Té1, F×f3!

l) Sans craindre 21. h×g4, h×g4 ; 22. Fé2, g3.

m) Le centre appartient toujours aux Noirs. la menace reste 25..., Cg4+.

n) Si 29. T×f8+, T×f8 ; 30. D×h5+, Rh8 ; 31. Dd1, Tf6.

o) Si 35. R×h3, Dh7+ ; 36. Rg4, g6!

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1201
V. KOROLKOV. 1967.

(Blancs : Ra5, Fé8, Pa2, b5, é7, g6, g5, g2, d2. Noirs : Rg8, Dg3, Pa3, b7, d7, é6.)

Après 1. Ff7+, Rg7 ; 2. é8=D les Noirs ont l'échec perpétuel 2..., Dç7+ ; 3. Rb4, Dd6+ ; 4. Rç4, Dd5+ etc.

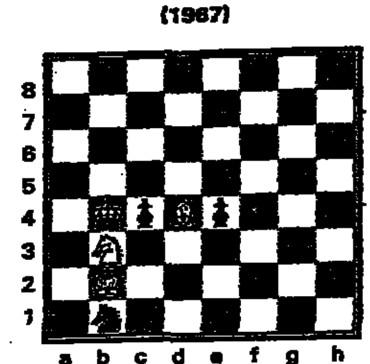
1. Ff7+, Rg7 ; 2. é8=C+!, Rf8 ; 3. g7+!!, R×f7 ; 4. Cf6!! la puissance C est incroyable.

4..., Dç7+ (et non R×g7 à cause de 5. Ch5+ et de 6. C×g3) ; 5. Rb4, Dd6+ (et non 5..., R×g7 à cause de 6. Cé8+) : 6. Rç4! (si 6. Rb3?, Dd3+ et 7..., R×g7), Df4+ (si 6..., Dç7+ ; 7. Rb3!) ; 7. Rb3! (si 7. Rç3?, Dé5+ ni 7. Rd3, Df5+), Dg3+ ; 8. Rç2 et maintenant les Noirs ne peuvent jouer ni 8..., D×g5 à cause de 9. g8=D+, D×g8 ; 10. C×g8, R×g8 ; 11. Rh3 avec gain, ni 8..., D×g2 ; 9. g8=D+, Ré7 ; 10. Dé8+ ni 8..., Dç7+ ; 9. Rd1 ni 8..., R×g7 ; 9. Ch5+ suivi de 10. C×g3 avec gain.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

I. VANDECASTEL
(1967)



BLANCS (3) : Rb2, Cb3, Fd4.
NOIRS (4) : Rb4, Cb1, Pç4 et é4.

Les Blancs jouent et gagnent.

---

bridge

N° 1200

LES PAKISTANAIS A MIAMI

Un des plus brillants joueurs parmi le millier de participants aux Olympiades de Miami a été sans conteste le Pakistanais Mahmood Zia qui a emmené son équipe en finale contre les Américains. Mais Mahmood Zia est également un redoutable joueur de partie libre.

♠ A D
♡ A D 10 4
♢ D 10 8 3
♣ R V 5

♠ 9 7 6 4 3
♡ V 8 2
♢ 7
♣ 10 8 7 2

N / O E / S

♠ R 8 2
♡ 7 6
♢ R V 9 6 4 2
♣ 9 4

♠ V 10 5
♡ R 9 5 3
♢ A 5
♣ A D 6 3

Ann. : O. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♢	passe	1 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♡...

Ouest a entamé le 7 de Carreau (singleton) pour la Dame couverte par le Roi d'Est. Le déclarant a pris avec l'As, puis il a donné deux coups d'atout (As et Roi de Cœur) sur lesquels les deux adversaires ont fourni. *Comment Zia, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS avec deux levées de mieux (petit chelem) contre toute défense ?

Réponse :

A partir du moment où les atouts étaient bien partagés, il n'y avait plus à se préoccuper de la place du Roi de Pique car il y avait douze levées sur table !

Regardez comment Zia a joué : il a fait tomber le dernier atout adverse avec la Dame de Cœur, puis *il a tiré... l'As de Pique* et les Trèfles maîtres et, sur le quatrième Trèfle, il a défaussé la Dame de Pique du mort ! Enfin Zia a joué le 5 de Carreau (*sans même espérer que* Ouest ait le Valet) et Est a pris le 8 du mort avec le 9 de Carreau :

♡ 10 ♢ D 8
♠ V 10 ♡ 9

Ne pouvant pas continuer Carreau sans libérer la Dame de Carreau (sur laquelle Sud défausserait un Pique), Est contre-attaqua le 8 de Pique, et Zia abattit son jeu en montrant que, si Ouest avait le Roi de Pique et couvrait le 10 de Pique, le mort couperait avec son dernier atout et le Valet de Pique deviendrait maître. Mais c'est Est qui avait le Roi de Pique et le 10 de Pique fit la levée...

Les champions américains

Les Olympiades de Miami ont été un triomphe pour les Américains qui ont remporté toutes les médailles d'or parfois avec une grosse avance, comme dans l'Open par paires où Meckstroth et Rodwell ont dominé tous leurs adversaires. Mais les deux jeunes Américains sont également redoutables en tournoi par quatre. Observez-les au cours des épreuves de sélection de 1985 dans une donne où ils ont fait chuter la manche à Cœur. Le contrat cependant aurait pu être réussi.

♠ A V 9 8 2
♡ A 7
♢ A D V 3
♣ V 8

♠ R D
♡ R 8 5
♢ 6 5 2
♣ A 7 6 3 2

N / O E / S

♠ 10 6 5 3
♡ 9 6 4
♢ R 10 8 7
♣ 10 4

♠ 7 4
♡ D V 10 3 2
♢ 9 4
♣ R D 9 5

Ann. : E. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Rodwell	Stansby	Meckst.	Martel
–	–	passe	passe
1 ♢	1 ♠	passe	2 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest a entamé Carreau. Le déclarant a fait l'impasse et Est, après avoir pris avec le Roi de Carreau, a contre-attaqué le 10 de Trèfle. *Comment Sud aurait-il pu gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense une fois que Ouest a laissé passer au premier tour à Trèfle ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 Carreau » *était conforme au Trèfle de précision* puisqu'on ne pouvait ouvrir de « 1 Trèfle » (qui aurait garanti au moins 16 H). Avec deux Cœurs seulement Nord n'a pas voulu faire de contre d'appel.

A l'autre table, les enchères avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Pender	Wold	Ross	Lair
–	–	passe	passe
1 SA	contre	2 ♢!	3 ♡
passe	3 ♠	passe	4 ♣
passe	4 ♡	passe	passe...

Ross et Pender utilisaient le Sans Atout faible en toute position et, comprenant que la catastrophe était arrivée, Ross s'est jeté à l'eau à « 2 Carreaux » (comme s'il avait au moins cinq ou six cartes dans cette couleur).

COURRIER DES LECTEURS

Diaboliquement vôtre (1183)

« Dans ce problème, écrit René Carle, lorsque Sud joue le 8 de Carreau, Ouest coupe, le mort surcoupe et vous conseillez à Est de défausser le 6 de Cœur. Or c'est plus qu'une erreur, une faute. Il convient de défausser un Trèfle. Est-ce exact ? »

Non, car un coup à blanc à Trèfle suffisait pour faire ensuite *deux* Trèfles puisque le Roi devenu second tomberait ensuite sur l'As. N'oublions pas, en effet, que la défense n'avait fait encore aucune levée et que le déclarant avait besoin simplement de faire l'As et la Dame de Trèfle pour réussir le chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

---

scrabble®

N° 254

PARLOTES

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EFIMPTU			
2	IP+AEEMO	FUMET	H 4	26
3	E+DEFLNR	PAUMOIE (a)	5 F	20
4	LN+BEIST	FEEDER (b)	L 1	28
5	-DEIISTW	LIFTES	1 J	27
6	II+AELRT	TWEEDS	3 I	34
7	BEEEILR	LITERAIT	8 A	77
8	IKNNOX?	LIBERER	2 C	63
9	KN?+AGNT	NOIX	1 A	92
10	EEHNPY?	(S) TAKNING (c)	B 3	91
11	AEEGOUV	SPHY(R)ENE (d)	N 3	93
12	AEEG+EIS	VŒU	8 L	33
13	E+AILNUZ	EGAIES	11 I	36
14	U+ACQSTU	LANGIEZ	J 8	39
15	C+AABMOV	STUQUA	11 B	44
16	AABMV+HR	OC	1 G	26
17	AV+DJOOR	MIHRAB (e)	L 10	30
18	OOV+ALRU	ADJURA	F 8	30
19	ALO+CNSS	VERROU	13 I	26
20	S+U	CALONS	14 A	37
21		SUA	9 H	14
				866

Haguenau, première manche, 21 septembre 1986.

Tournois à la MLC, le mardi à 20 heures.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

Des deux mots OTE ou OTTE proposés aux demi-finalistes du championnat de France d'orthographe, disputé le 25 octobre, le premier, SUÇOTER, est bien connu des scrabbleurs parce que difficile à construire, à cause de la cédille ; le deuxième, MANGEOTTER, les a rendus perplexes (sauf à penser que, s'il leur était inconnu, c'est qu'il avait plus de huit lettres...).

Le suffixe OTE ou OTTE, diminutif, parfois péjoratif, complète des noms, des verbes et des adjectifs, sans qu'aucune règle indique si le T est doublé ou non : ainsi *le Trésor de la langue française* écrit « mangeoter ». Seule la mnémotechnie peut donc vous aider.

Commençons par les féminins en OTE de noms ou d'adjectifs en OT : SOULOTE (« elle n'aime pas le T ») ; POIVROTE (item) ; RIGOLOTE (« elle aime le scrabble » ; avec deux T, elle aurait neuf lettres) ; FALOTE (anagramme : FOETAL) ; MANCHOTE (AMOCHENT) ; FIEROTE (permet de caser « foirée », féminin non admis) ; la BIGOTE excessive et la CAGOTE hypocrite : la PETIOTE, la NABOTE, et, tout aussi disgraciée, la jument RAGOTE.

Se singularisent par leurs deux T : PALOTTE (elle mit son PALETOT) et la JEUNOTTE. Notons que la GOULOTTE n'est pas le féminin de GOULOT, mais une variation de GOULETTE (petite rigole). *(A suivre.)*

(a) PAUMOYER, hâler un câble avec la main - (b) canalisation électrique - (c) progression simultanée des skis de fond - (d) poisson vorace, type barracuda. NY(M)PHEE et PHENY(L)e, scrabbles secs et NE(O)PHYTE ne passent pas - (e) niche de mosquée indiquant la direction de La Mecque.

1. B. Bloch, 862 ; 2. C. Lorentz, 805 ; 3. R. Mangin, 794.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Mots croisés

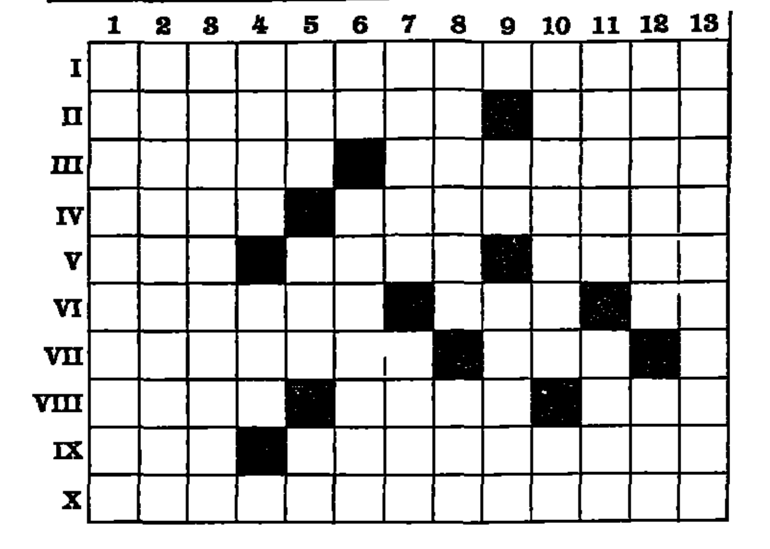
N° 431

Horizontalement

I. Que nous cache-t-il ? – II. Mettra l'un sur l'autre. Fleuve. – III. Vient de Nouvelle-Zélande. Monnaies, mais en plusieurs pièces. – IV. Reste sur sa faim. On parle surtout des mauvais. – V. Se repose ou repose. Auto. Saint. – VI. Donna quelques précisions. Un peu tiède. Préposition. – VII. Il faut y emmener le premier du IV, mais pas les seconds. Derrière le rideau. – VIII. Oiseau sacré. Roi. Bien entendu. – IX. Rivière. Dans la botte. – X. Voisines plus lointaines que la précédente.

Verticalement

1. Après ça on pourra construire. – 2. On aurait pu y penser. – 3. Donne forcément les seconds du IV, bons ou mauvais. – 4. Souvent triste. Possessif. – 5. Fleuve. Quelquefois bien nourri. Pronom. – 6. Pronom. Joua sans trop de conviction. – 7. Presser. Permet le saut. – 8. Couverte de fleurs. Certain âge chez d'autres. – 9. Le même, c'est vite dit. Fit son provocateur. – 10. Résistants. Voyelles. – 11. Bois précieux. On les remarque ou on les entend. – 12. Canal. Article. – 13. On a pu les éprouver.



SOLUTION DU N° 430

Horizontalement

I. Salvador Dali. – II. Uvée. Oraison. – III. Recrute. Asie. – IV. Rut. Résumé. – V. Exulte. Ranci. – VI. Raisonnées. – VII. Lierc. Vêtent. – VIII. Il. Gaie. Assa. – IX. Sequin. Mi. En. – X. Touer. Percut. – XI. Entreposeurs.

Verticalement

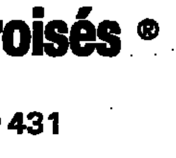
1. Surréaliste. – 2. Aveux. Iléon. – 3. Lecture. Qut. – 4. Ver. Larguer. – 5. Urticaire. – 6. Dotées. In. – 7. Ores. Ove. Pô. – 8. Ra. Urne. Mes. – 9. Diamantaire. – 10. Assénées. Cu. – 11. Loi. Censeur. – 12. Inexistants.

FRANÇOIS DORLET.

---

anacroisés®

N° 431



Horizontalement

1. AEEGLNOT. – 2. ADINOS (+3). – 3. EEEGNOR. – 4. AEEHINPR. – 5. EEFRRTT. – 6. AAENNNTT. – 7. AEMMRSU (+1). – 8. AEGILRU (+2). – 9. EHKOOSVZ. – 10. AEELSV (+3). – 11. AAKNNTU. – 12. ACEEIRTV (+3). – 13. AABELR. – 14. CEEOPRTU. – 15. CCFILNOS. – 16. EEEGNS (+2). – 17. AERSTZ.

Verticalement

18. CEEHIORT (+1). – 19. EIIMORT. – 20. EMNOOPTY (+1). – 21. ACEORV. – 22. ABEIKLS. – 23. AAEILRRV. – 24. EIINNOS. – 25. AEEGNST (+2). – 26. CEENNOS (+1). – 27. AAEGMRTU (+1). – 28. EEHSTU. – 29. ADEEEGLT. – 30. AEHIKSS. – 31. ACEEINRT (+6). – 32. EEFNRTV. – 33. AAINRRSS. – 34. AESTUZ.

18 19 20/21 22 23 24 25 26 27/28 29 30 31 32 33/34
1/2 3 4 5 6 7/8 9/10 11 12 13/14 15 16/17

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU N° 430

Horizontalement

1. YPERITE, liquide huileux. – 2. PYREXIE, fièvre. – 3. TELETYPE. – 4. STYLES. – 5. ATERMOYE. – 6. ESSUYAT. – 7. CRESYLS, désinfectant. – 8. LAYEES. – 9. TYPHONS (PYTHONS). – 10. MYRTACEE. – 11. FLAMBOYE. – 12. COTOYE (COYOTE). – 13. SYENITES, roche plutonique. – 14. YATAGAN.

Verticalement

15. LYMPHES, liquide organique. – 16. PYELITE, inflammation rénale. – 17. DYARCHIE. – 18. RAYENT. – 19. THYMINE, base azotée. – 20. PLOYES. – 21. ZEZAYE. – 22. YEUSES, chêne vert (ESSUYE). – 23. CURRYS. – 24. RENTRAYE, vt. réparer une tapisserie (RAYERENT). – 25. PLEYON, rameau de bois (PYLONE). – 26. ETAYERAS. – 27. STYLONS. – 28. LANGUEYE. – 29. ELYSEENS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Yves COLMOU,
Anne-Marie ARTAUD-MACARI
et Simon

sont heureux d'annoncer la naissance de

Frédéric,

le 5 novembre 1986.

21, rue du Colonel-Moll,
75017 Paris.

– Agnès et Jean-Michel LACOR
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,
le 3 novembre 1986.

Les Bruyères,
78610 Saint-Léger-en-Yvelines.

– Mme Jean SALATHE,
M. et Mme Charles-David BARBE,

ont la joie d'annoncer les naissances de

Léa,
le 3 août 1986,
au foyer de Viron et Anne-Lise Teodoridis,

Simon,
le 26 septembre 1986,
au foyer de Jean-Daniel et Claude Barbe.

Yoann,
le 3 novembre 1986,
au foyer d'Emmanuel et Laurence Florentin.

La Caravelle Sainte-Croix-de-Caderle,
30460 Lasalle.
Quartier de l'Horloge-Saint-Siffret,
30700 Uzès.
24, rue de la Croix-d'Or,
Hauterive (Ne) CH.
Elysée-I, 43, avenue Joachère,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
Le Charrel, bât. C,
13400 Aubagne.

Décès

– M. et Mme Robert Bouteaud-Tournaire,
Mme Geneviève Bouteaud,
ses enfants,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Les familles Bouteaud, Margules, Lavergne,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Julienne André BOUTEAUD.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 8 novembre 1986, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Montargis, où l'on se réunira.

303, rue des Pointards,
Amilly 45200 Montargis.
36, quai de Béthune,
75004 Paris.
203, Bluff Street Council-Bluffs,
IOWA 51501 USA.
PFA Patard Chalette 38-85-23-19.

– Le professeur Le Beau
fait part du décès de sa sœur,

Mme Louise CHAPOUTON,
née Le Beau,

dans sa quatre-vingt-unième année.

Selon le vœu de la défunte, l'inhumation civile a eu lieu dans l'intimité, au cimetière protestant de Châtillon-sur-Loire (Loiret).

107, rue de l'Université,
75007 Paris.

– M. et Mme Pierre Edde
et leurs enfants, Maria Dulce et Carlos,
M. Raymond Edde,
Mme Leili Seas
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile EDDE,

leur fils, frère et neveu,
survenu le 5 novembre 1986, à Sao-Paulo.

Adresse télégraphique,
Simaco SA, Industrias de Papel,
Sao-Paulo.

– On nous prie d'annoncer le décès le 15 octobre 1986, à Paris-18e, de

Mme Lucien KORN,
née Caroline Lang.

L'incinération a eu lieu le 28 octobre, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, rue Custine,
75018 Paris.

– Mme Lucas,
M. et Mme Guy et Odile Martin,
François, Anne, Christophe et Elisabeth Laffanour,
Corinne Martin
et son fils,
Sabine et Philippe Desaunez
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Yveline LEROY,
directeur de laboratoire
à l'Ecole pratique des hautes études,

survenu le 4 novembre 1986, à Paris.

Le service funèbre aura lieu en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e, le lundi 10 novembre, à 8 h 30.

– Ses collaborateurs, ses élèves, ses amis,
ont la grande tristesse d'annoncer la disparition de

Yveline LEROY,
directeur du laboratoire d'éthologie
de l'Ecole des hautes études, 3e section,

survenue le 4 novembre 1986.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 10 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.

– Mme Maurice Poirrier,
son épouse,
M. Yves Poirrier,
son fils,
M. et Mme Robert Poirrier
et leur fils,
ses frère, belle-sœur et neveux,
M. et Mme Pons
et leurs enfants,
Ainsi que ses oncles et tantes,
Cousins et cousines,
Toute la famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice POIRRIER,

survenu le 4 novembre 1986, à Saint-Cloud, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 7 novembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Cloud, place Charles-de-Gaulle, à Saint-Cloud.

135, rue des Tennerolles,
92210 Saint-Cloud.

– Le président et les membres du conseil d'administration du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales

ont la tristesse de faire part du décès de

**l'ingénieur général
René RAVAUD,**
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de l'aéronautique,
président d'honneur du GIFAS.

(Lire page 32.)

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	59 F
Abonnés	50 F
Communicat. diverses	65 F
Renseignements :	42-47-95-03

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Bui Tuong-Chieu,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bui TUONG-CHIEU,
ancien bâtonnier
du barreau de Hanoï,
ancien doyen de la faculté de droit
de Saigon,
président d'honneur
de l'Association France-Viêt-Nam,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 novembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le jeudi 13 novembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, à Paris-14e, métro Saint-Jacques, sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Luc Doumenc,
Les ami(e)s de

Hélène VABRE,

disparue le 6 novembre 1986,
demandent une pensée émue à ceux qui l'ont connue et aimée.

Les obsèques auront lieu à Arrigas par Arre (Gard), le samedi 8 novembre 1986, à 12 heures.

– Maurice WOLFF

remercie famille, amis et connaissances, tous ceux qui, par leurs témoignages d'affection, d'amitié ou de sympathie, ont entouré sa chère

Pitsy

tout au long des cinq années d'épreuves qu'elle a dû endurer au terme de sa vie.
Ses souffrances ont pris fin le 1er novembre 1986.
La levée du corps se fera à l'amphithéâtre de l'hôpital Ambroise-Paré, rue des Meuns, à Boulogne, le mercredi 12 novembre, à 15 heures.
L'incinération aura lieu au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, métro Gambetta, à 15 h 45, dans la plus stricte intimité familiale.

Que ceux qui les ont connus aient une pensée pour ses chers et regrettés parents,

**Constantin et Anastasia
FOTIADY.**

Ni fleurs ni couronnes.

58, rue de Sèvres,
92100 Boulogne-Billancourt.

Anniversaires

– Pour le vingt-cinquième anniversaire du décès de

M. Paul LABBÉ,
professeur d'Ecole normale,

une pensée est demandée à ses amis et anciens élèves.

– Pour le premier anniversaire de la disparition de

Chantal LECAS-MARTINON,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Il y a un an, le 9 novembre,

Madeleine NAIT-MAZI

nous quittait.

Son sourire, son courage, restent dans le cœur de ceux qui l'aiment.

Messes anniversaires

– A l'occasion du centenaire de la naissance de

Henri MASSIS,
de l'Académie française,

une messe sera concélébrée sous la présidence de Mgr Daniel Pezeril, ancien évêque auxiliaire de Paris, le samedi 15 novembre 1986, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.

COMMUNIQUÉ

POUR L'ÉPÉE D'ACADÉMICIEN DE JACQUES LAURENT

Les amis de Jacques Laurent, désireux de l'honorer à l'occasion de sa récente élection à l'Académie française où il sera reçu le 6 mars 1987, ont formé le projet de se réunir pour lui offrir l'épée traditionnelle.

Les souscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre 1986 sous forme de chèque bancaire au nom des Éditions Grasset & Fasquelle, et adressé à :

Madame Guidotti, Éditions Grasset & Fasquelle,
avec la mention
"Pour l'épée de Jacques Laurent",
61, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.

ENVIRONNEMENT

Les retombées de l'après-Sandoz

M. Alain Carignon, ministre délégué à l'environnement, a demandé, jeudi 6 novembre, des explications détaillées sur l'accident survenu le 1er novembre aux entrepôts Sandoz, près de Bâle, afin de déterminer *« les mesures de protections qui doivent en découler »* pour la population, la faune et la flore.

Pour sa part, l'Office de protection de l'environnement de Bâle-campagne, estime que *« 10 à 30 tonnes »* de produits insecticides et fongicides ont été introduits dans le Rhin par l'intervention des pompiers. Les insecticides à base d'acide phosphorique, et surtout les fongicides à base de mercure, ont eu des effets meurtriers sur la faune du Rhin. Selon le directeur du laboratoire bâlois de la protection des eaux, environ 200 kilos de mercure se sont retrouvés dans le fleuve, soit à peu près la quantité écoulée annuellement dans le Rhin.



En raison du 11 novembre

la rubrique

SECTEURS DE POINTE

(précédée de notre page rédactionnelle)

paraîtra le **Mercredi 12 novembre**

(Journal daté du 13).



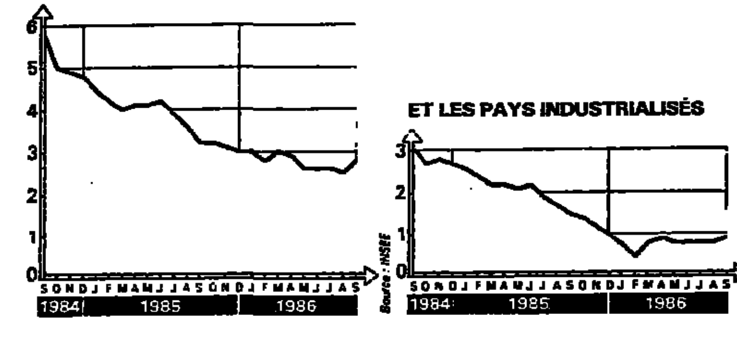
Economie

L'évolution des prix

L'atout de la rigueur salariale

En octobre, la hausse des prix pourrait être comprise entre 0,2 % et 0,3 %, a déclaré, mercredi 5 novembre, M. Georges Chavanes, ministre du commerce, de l'artisanat et des services. Au cours du même mois, les prix de détail ont baissé de 0,3 % en RFA. C'est dire que l'écart d'inflation entre les deux pays, qui avait atteint son point le plus bas pendant la période de quatre mois allant de mai à août 1986 (2,5 points en mai-juin-juillet, 2,4 points en août), va recommencer à augmenter comme il l'a fait en septembre (2,7 points). La question qu'on doit se poser est de savoir si cet écart qui n'avait cessé de se réduire depuis septembre 1984 – époque où il se situait à 5,6 points – va se stabiliser à la fin de l'année ou s'il continuera de croître.

ÉCART D'INFLATION
ENTRE LA FRANCE ET LA RFA...



On peut être relativement optimiste dans la mesure où les coûts salariaux unitaires augmentent très modérément en France et surtout moins vite qu'en RFA : 2 % contre 3 % outre-Rhin pour 1986 (1).

Optimisme qui ne peut être que prudent, certaines évolutions restant préoccupantes : les prix de détail des produits manufacturés et des services du secteur privé augmentent encore rapidement (4,7 % entre septembre 1985 et septembre 1986).

Certes l'évolution des prix de détail n'est pas complètement significative de la compétitivité des prix industriels français sur les marchés étrangers ; de même qu'elle n'est pas complètement significative du comportement des industriels puisqu'elle intègre les marges de la distribution. Elle n'en révèle pas moins la volonté de l'industrie et – ou – du commerce d'augmenter leurs marges après plusieurs années de vaches maigres. Une attitude qui, si elle devait durer trop longtemps, pourrait être un frein à nos exportations ou une facilité supplémentaire donnée aux produits étrangers pour pénétrer davantage sur le marché français.

C'est ainsi par exemple que les prix des automobiles ont augmenté de 5 % en un an, ce qui est beaucoup. Les hausses à la production sont également de 5 % pour les biens d'équipement ménager et sont même plus fortes sur le marché intérieur. Le commerce a ses responsabilités comme on le voit avec le textile et l'habillement (hausse très faible à la production mais de 6 % au détail) et pour les cuirs et chaussures (3,5 % à la production mais 5,5 % au détail).

Les libérations de prix intervenues en cours d'année *« n'ont pas entraîné de dérapage des prix, et le gouvernement est en mesure de tenir son pari de limiter la hausse à moins de 2,4 % entre le 1er janvier et le 31 décembre 1986 »*, a déclaré mercredi le ministre délégué au budget, M. Alain Juppé, au cours de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale.

Le ministre a toutefois reconnu que *« quelques cas de rattrapage »* avaient été constatés, mais il a affirmé qu'ils demeuraient *« isolés et peu significatifs »*. Peut-on l'affirmer ?

Une chose rassure en la matière : en 1980 et au tout début de 1981 – période au cours de laquelle M. Barre avait commencé à largement libérer les tarifs des services – les marges n'avaient pas augmenté de façon excessive. Un comportement semblable n'entraînerait fin 1986 début 1987 qu'une hausse supplémentaire de quelques dixièmes de point des prix de détail.

Le problème n'en reste pas moins posé de savoir jusqu'à quand les chefs d'entreprise auront raison de privilégier la reconstitution de leurs marges au détriment de la stabilité de leurs prix de vente. C'est une question importante puisque la tenue du franc et celle de notre commerce extérieur en dépendent dans une large mesure.

Cela étant, si la rigueur salariale est maintenue en France (2), les coûts unitaires de production continueront d'augmenter moins vite qu'en RFA. L'écart d'inflation avec le grand voisin d'outre-Rhin pourrait alors à nouveau se réduire.

Cela pourrait se produire à la fin de l'hiver, une fois digérées les libérations de prix.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Evolution des coûts salariaux unitaires : + 3,8 % en RFA et + 11,2 % en France en 1982 ; – 0,9 % en RFA et + 9,2 % en France en 1983 ; – 0,9 % en RFA et + 5,2 % en France en 1984. Pour 1985 : 0 % en RFA et + 3,9 % en France. Nous revenons de loin...

(2) Rigueur au niveau des évolutions nominales, car si les prix de détail n'augmentaient plus du tout, le pouvoir d'achat pourrait sans inconvénient progresser.

Le rachat d'Alfa-Romeo : Fiat l'emporte sur Ford

ROME
de notre correspondant

Alfa-Romeo entrera dans le giron de Fiat : le 6 novembre en fin d'après-midi, le suspense a pris fin avec l'annonce faite par l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle). Ce grand holding d'Etat qui chapeaute Alfa-Romeo a tranché en faveur du constructeur automobile de Turin, écartant l'offre formulée par Ford. La victoire de l'Italien était, ces derniers temps, tenue pour acquise, malgré un ultime forcing de M. Petersen, le président de la firme américaine, venu en Italie expliquer le sérieux de sa position aux principaux acteurs politiques et économiques.

Fiat, il est vrai, avait pu préparer ses propres cartes en connaissant celles de sa rivale, entrée en lice quatre mois avant elle. L'offre italienne était donc incontestablement plus alléchante pour l'IRI que celle de Ford. En particulier, Fiat s'était déclaré prêt à achater immédiatement 100 % d'Alfa-Romeo, alors que son concurrent entendait n'avancer que plus prudemment, en commençant par une mise un peu inférieure à 20 %. Pour la holding publique, cette disponibilité des Turinois était capitale : en plein redressement depuis trois ans, l'IRI n'a plus en son sein en effet que quelques rares secteurs boiteux, dont l'automobile était précisément l'un des plus visibles (1). La reprise complète et immédiate d'Alfa-Romeo est donc pour le holding beaucoup plus intéressante qu'une solution partielle qui aurait débouché sur une participation majoritaire (celle de Ford) en 1990.

Les dirigeants de Fiat ont annoncé leur intention de constituer une nouvelle entreprise réunissant Alfa et Lancia, une autre firme réputée, entrée dans leur groupe il y a près de vingt ans. La nouvelle entité devrait produire annuellement 620 000 voitures de haut de gamme, devenant, dans ce domaine, le deuxième européen après Mercedes, avec près d'un quart du marché, toutes choses égales par ailleurs. Alfa-Romeo a fabriqué 180 000 véhicules l'an dernier et Lancia 220 000. C'est donc plus de 200 000 « grosses cylindrées » supplémentaires que l'Italie entend, à l'horizon 1990, jeter chaque année sur le marché, dont près de 60 000 devraient être absorbées par les Etats-Unis. C'est un pari d'une grande audace, et peu nombreux sont les observateurs ici qui le croient vraiment gagnable.

Pour barrer la route de la Péninsule et, partant, de l'Europe au numéro deux mondial de l'automobile, Fiat est donc entré en lice avec tous ses moyens. Il met dans la balance quelque 8 000 milliards de lires (environ 38 milliards de francs) : l'achat d'Alfa représenterait 1 050 milliards, les investissements pour moderniser les usines et renouveler les modèles atteindraient 5 000 milliards (dont les trois quarts pour Alfa et un quart pour Lancia), enfin le solde couvrirait les pertes prévues au cours des prochaines années. En 1990, la nouvelle société devrait atteindre l'équilibre. Fiat se serait également engagé à ne pas procéder à des licenciements. Cependant, le ralentissement de l'embauche et le maintien de 6 000 salariés d'Alfa en *cassa integrazione* permettraient de contenir l'effectif Alfa-Lancia à 37 000 personnes.

Au départ, Fiat ne semblait pourtant pas prêt à tenter l'aventure. Lorsque le 21 mai a été rendu public le pré-projet de rachat d'Alfa par Ford, la firme de Turin a manifesté une certaine indifférence, allant même jusqu'à trouver bien qu'un futur concurrent vienne stimuler le marché. Par ailleurs, Fiat, qui, en 1979-1980, avait frôlé l'abîme, n'avait pas envie de se retrouver avec Alfa sur un terrain social encore très miné. Ayant atteint grâce à ses efforts un niveau de productivité très flatteur sur le plan mondial, Fiat n'envisageait qu'avec la plus extrême appréhension d'avoir à prendre en charge une entreprise deux fois moins compétitive que lui.

Soulagement

Mais des voix ont commencé de s'élever, insinuant que « Turin » se désintéressait trop facilement du destin d'un élément important du patrimoine industriel national – les mêmes parfois que celles qui vont répétant que le pouvoir de la famille Agnelli est trop important en Italie. Il semble bien surtout que, tout calcul fait, on ait craint le débarquement en force dans la Péninsule du géant automobile américain, alors que la concurrence européenne est déjà suffisamment exacerbée. Fiat exprima alors publiquement son intérêt pour Alfa-Romeo.

S'agissant d'un aussi beau match, chacun en Italie prit naturellement parti. Ceux qui s'étaient déclarés d'entrée de jeu favorables à Ford – à l'IRI et chez Alfa, ainsi que dans les états-majors syndicaux – opérèrent une prudente retraite. Le monde politique ne pouvait certainement pas rester hors du jeu, s'agissant de l'avenir d'une des entreprises publiques les plus connues du pays. A l'exception, à première vue bien étrange, du Parti communiste (2), toutes les formations se prononcèrent, comme il était prévisible, en faveur de la « solution nationale ». C'est donc sans surprise, mais avec plaisir, que la classe politique a appris la décision de l'IRI. Le gouvernement, dont les instances compétentes pourraient se prononcer très rapidement, ne devrait donc avoir aucune difficulté à entériner ce choix.

Dans les milieux professionnels étrangers à la Péninsule, c'est un soupir de soulagement qu'a provoqué la décision en faveur de Fiat. A leurs yeux, le choix de Ford aurait rendu la compétition nettement plus rude dans toute l'Europe. On semble aussi croire que, en acquérant le monopole de la production automobile nationale, la firme turinoise court le risque de voir quelque peu s'émousser sa position concurrentielle. Quoi qu'il en soit, un pan important du secteur public italien passe aux mains du privé, avec la bénédiction de la totalité du pays. C'était une aventure inimaginable il y a seulement un an et demi, comme on le vit bien lorsque l'IRI ne réussit pas à vendre la SME, sa branche agro-alimentaire, à M. Carlo De Benedetti, en raison de l'opposition du président du conseil socialiste, M. Bettino Craxi.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Les principaux autres secteurs publics en grave difficulté sont la sidérurgie et la construction navale.

(2) Des personnalités influentes du PC ont expliqué qu'elles craignaient que le pouvoir de M. Agnelli ne devienne excessif en Italie.

Moins de navires à réparer

Sale temps pour les « garagistes de la mer »

A l'image de sa grande sœur, la construction navale, le secteur de la réparation navale vit des temps difficiles. Surtout depuis ce jour de juillet 1986 où le ministère de l'industrie a fait savoir aux entreprises que l'Etat ne leur accorderait plus, comme en 1985 et 1986, une aide conjoncturelle qui avait pu représenter jusqu'à 20 % du prix des commandes.

La société ARNO (Ateliers réunis du Nord et de l'Ouest), qui représente environ 50 % du chiffre d'affaires de la profession et qui avait été créée au printemps 1985 pour reprendre la branche réparation navale des Ateliers français de l'Ouest (AFO), alors en liquidation de biens, est prête à en tirer les conséquences et à annoncer dans les prochains jours la résiliation du contrat de location-gérance qui la lie au syndic des anciens AFO depuis le 10 juillet 1985. De nombreuses réunions de travail ont été organisées avec les pouvoirs publics pour évaluer l'impact social d'un plan de restructuration sévère qui sera présenté à la mi-novembre aux salariés.

Les ARNO, avec quelque 1 900 salariés, exploitent six sites de réparation navale : à Dunkerque (600 personnes), Dieppe (100), Rouen (100), Le Havre (300), Saint-Nazaire (350), Brest (450). Un premier plan de restructuration avait été engagé en mai 1986, mais il s'est vite révélé insuffisant. Au moment de la reprise des AFO, les ARNO avaient obtenu de l'Etat une aide de 73 millions en 1985 et de 40 millions en 1986. Mais les pouvoirs publics n'avaient pris aucun engagement financier pour l'année 1987.

Si 1985 a été une année *« correcte »*, selon M. Alain de Boysson, président de CIF-Loire (qui contrôle les ARNO par l'intermédiaire de SOFICARNO), 1986, en revanche, se solde par de lourds déficits pour les ARNO, alors que les autres entreprises du secteur au Havre ou à Marseille équilibrent à peu près leurs résultats. La gestion des ARNO est-elle trop pyramidale et trop centralisée ? Les réductions d'effectifs ont-elles été assez énergiques ? Les tarifs de location des formes de radoub par les autorités portuaires ne sont-ils pas trop élevés ? Autant de questions que pose crûment le ministère de l'industrie.

Les solutions envisagées

« La réparation navale est aidée dans tous les pays du monde. A l'étranger, les subventions sont décentralisées et occultes. En France, elles sont étatiques et officielles », explique M. de Boysson, et il ajoute qu'à partir d'avril dernier la conjoncture internationale s'est profondément dégradée à cause du dumping sur les prix pratiqué par les grands chantiers portugais de Lisnave. *« Imaginez donc ! Ils proposent des prix de l'heure entre 9 et 11 dollars soit 60 F à 73 F, alors que nous sommes à 185 F et que nous nous sommes fixé un objectif de 145 F. »*

Les dirigeants des ARNO ont présenté aux pouvoirs publics un plan de restructuration progressif sur trois ans (1987-1989), mais les services du ministre de l'industrie, M. Madelin, ont en tête un plan à « effet rapide », un peu à l'image du dispositif adopté pour Normed, assorti éventuellement d'aides sociales à négocier. Parallèlement, Paris va demander à la Commission de Bruxelles de se prononcer sur le dumping portugais. Les solutions envisagées pour limiter la casse et maintenir un minimum d'activité de réparation navale sur les façades maritimes entre Dunkerque et Saint-Nazaire tournent autour des points suivants :

– Demander aux régions, villes, ports autonomes et chambres de commerce concernés de prendre le relais de l'Etat pour rechercher une baisse systématique du coût de l'heure de travail aux ARNO par des aides et des subventions à négocier au coup par coup ;

– Faire en sorte que la marine nationale confie aux ARNO l'entretien de certains de ses bâtiments, à Brest notamment ;

– Donner à chaque site, tranformé en « centre de profit », une plus grande indépendance, donc davantage de souplesse. Les ARNO ne conserveraient que quelques centaines de salariés en propre et feraient travailler davantage les sous-traitants pour la mécanique et la chaudronnerie ;

En tout état de cause, c'est plus de la moitié des effectifs actuels de l'entreprise qui sont menacés.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Un président pour CdF-Chimie le 14 novembre

Sauf rebondissement de dernière minute, le groupe d'Etat CdF-Chimie devrait dans quelques jours avoir enfin un président. Reportée deux fois, sa nomination, assure-t-on au ministère de l'industrie, des P et T et du tourisme, interviendra au cours de la réunion du conseil de surveillance convoqué le 14 novembre prochain.

Le nom du successeur de M. Michel Hug n'a pas été dévoilé. Mais il devrait s'agir de M. Serge Tchuruk, actuel directeur général de Rhône-Poulenc.

Sera-t-il ou non désigné ? La CGT, elle, ne l'entend pas de cette oreille et s'oppose fermement à son départ de chez Rhône-Poulenc. *« Il est aujourd'hui le seul à posséder une très haute compétence et une connaissance du groupe au sein de l'équipe de direction »*, a déclaré le représentant du comité de coordination de la centrale syndicale.

AÉRONAUTIQUE

Ancien président de la SNECMA

René Ravaud est décédé

René Ravaud, ancien président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction des moteurs d'aviation (SNECMA), est décédé à l'âge de soixante-six ans. Il a notamment imposé aux gouvernements de l'époque, qui, depuis, s'en sont tous réjouis, la mise au point du réacteur CFM-56, civil et militaire, qui est, aujourd'hui, un grand succès commercial.

Dans un message adressé à sa famille, le chef de l'Etat a rendu hommage à René Ravaud. *« Je tiens à souligner ce que la France doit à un ingénieur comme René Ravaud dans la conduite des grands programmes qui ont fondé sa puissance industrielle »*, conclut le chef de l'Etat dans son message de condoléances.

[Polytechnicien et ancien ingénieur général de l'armement, René Ravaud a présidé la SNECMA de 1971 à 1982, date à laquelle il fut remplacé dans ses fonctions, sans raisons apparentes, sur une décision du ministre de la défense, M. Charles Hernu.

René Ravaud avait soutenu, face à une hostilité générale, le programme d'un réacteur de 10 à 12 tonnes de poussée, le CFM-56, en association avec la société américaine General Electric. Après des débuts commerciaux difficiles, ce réacteur connaît, depuis plusieurs années, un succès considérable (les commandes atteignent aujourd'hui 7 milliards de dollars) puisqu'il équipe aussi bien des avions existants de longue date et que les clients modernisent en cours de service (le Boeing-737, les KC-135 et les Boeing-707), que des nouveaux modèles (comme l'Airbus A-320). La remotorisation d'avions existants a été, grâce à René Ravaud, une première dans l'histoire aéronautique.]

POLITIQUE FAMILIALE

Le PCF présente ses propositions

Le Parti communiste va déposer *« dans les jours qui viennent »* une proposition de loi sur la politique familiale, a annoncé, mercredi 5 novembre à Champigny (Val-de-Marne), Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central.

Les mesures nouvelles préconisées par le PCF s'inscrivent, a précisé Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste au Sénat, *« dans une autre logique économique »*. Après avoir souligné que *« la politique gouvernementale de régression sociale « fabrique » de nouveaux pauvres »*, la dirigeante du PCF a indiqué qu'il est *« urgent de repousser la politique actuelle et de gagner le droit à une autre vie »*.

Pour ce faire, le Parti communiste suggère le versement d'une prime de six cents francs aux jeunes scolarisés de seize à vingt ans, l'augmentation *« dès maintenant »* des allocations familiales de 50 F par mois et par enfant, l'attribution de 700 F par mois et par enfant, *« dès le premier et jusqu'au dernier, cette somme étant majorée suivant la composition, la taille de la famille et l'âge des enfants »*.

Un autre volet de mesures concerne la gratuité des soins pour les enfants de moins de six ans, le développement des modes d'accueil du petit enfant grâce à une participation des entreprises (à hauteur de 0,3 % de la masse salariale), la réduction d'une heure du temps de travail pour un des parents qui ont un enfant de moins de deux ans, l'allongement du congé maternité à vingt-quatre semaines ainsi que le développement du logement social, la gratuité *« réelle »* de l'enseignement et l'accroissement du taux et du nombre des bourses scolaires.

Outre *« l'excédent des 35 milliards »* de la CNAF, qui, selon le PCF, a rapporté 1 260 millions *« en placements financiers »*, ces mesures seraient financées par le rétablissement de l'IGF, la tranche d'imposition à *« 68 % »*, le déplafonnement des cotisations (20 milliards de francs), la taxation des revenus du capital et des revenus financiers (6 milliards de francs).

Enfin, Mme Moreau a annoncé l'organisation d'un colloque sur la protection sociale, le 25 novembre, par le groupe communiste de l'Assemblée nationale.

Economie

REPÈRES

Céréales

L'URSS annonce une récolte exceptionnelle

La récolte céréalière de l'URSS atteindra en 1986 environ 210 millions de tonnes, a annoncé jeudi 6 novembre M. Yegor Ligatchev, secrétaire du comité central du PC soviétique. Ce chiffre représente un accroissement de 30 millions de tonnes sur la production annuelle moyenne de la période 1981-1985. C'est aussi la seconde meilleure récolte de l'Union soviétique après celle de 1978 (237,4 millions de tonnes). La plus mauvaise dans les années récentes fut celle de 1981 avec 158,2 millions de tonnes, d'après les statistiques officielles qui ont été récemment publiées, alors que l'URSS ne donnait plus d'indications depuis 1979. L'estimation donnée par M. Ligatchev surprend les observateurs : fin octobre, le Conseil international du blé estimait à 185 millions de tonnes la récolte soviétique, et le secrétariat d'Etat américain à l'agriculture à 180 millions de tonnes.

Tourisme

320 000 emplois dans les communes

Les 1 211 communes touristiques françaises sont de véritables unités de production où travaillent 320 000 salariés. Telle est la première constatation du Livre blanc du tourisme présenté par M. Léonce Deprez, vice-président de l'Association des maires des communes touristiques. Ces communes, créatrices d'emplois, devraient bénéficier d'aides importantes de la part de l'Etat car leurs ressources ne leur permettant pas de jouer le rôle moteur dans l'économie qui est le leur, conclut le Livre blanc.

Finances

L'Etat lève un emprunt de 10,2 milliards de francs

Jeudi 6 novembre, lors de son adjudication mensuelle, l'Etat a levé 10,2 milliards de francs sous forme d'obligations assimilables du Trésor (OAT), ce qui porte à 135 milliards de francs le total de ses emprunts à long terme depuis le début de l'année, contre 100 milliards de francs pour l'ensemble de l'année 1985. Cette adjudication a consacré le très net relèvement du taux d'intérêt observé sur le marché secondaire depuis un mois, la tranche à taux fixe (4,35 milliards de francs) étant adjugée à un taux moyen de 8,44 % contre 7,68 % en octobre. La tranche à taux variable, qui était offerte pour la première fois depuis longtemps afin d'allécher des souscripteurs soucieux d'une éventuelle remontée des taux, a été adjugée à un taux moyen de 7,56 %, c'est-à-dire au-dessous du taux qui sert de référence à l'heure actuelle pour toute indexation : 8,14 %.

SOCIAL

Jean-Pierre Willot réclame des indemnités de licenciement

Jean-Pierre Willot, licencié en avril 1986 de son poste de conseiller technique auprès du groupe Boussac, demande à être traité comme un salarié ordinaire. Il réclame des indemnités de licenciement de 41 millions de francs, correspondant à son ancienneté, ainsi qu'une compensation au préjudice moral causé par son renvoi.

Plutôt que de recourir aux prud'hommes, Jean-Pierre Willot bénéficie des services d'Alain Simon, conseiller auprès de la cour de cassation, qui s'est proposé pour jouer les arbitres.

Le groupe Boussac refuse de payer la moindre indemnité, considérant que Jean-Pierre Willot a été licencié suite à sa condamnation pour abus de biens sociaux de juin 1985, confirmée – quoique réduite – en appel le 29 mai 1986.

Journée d'action de la CGT le 27 novembre pour défendre la Sécurité sociale

La CGT a annoncé, le jeudi 6 novembre, une *« initiative interprofessionnelle nationale de haut niveau »* d'action pour le jeudi 27 novembre, afin de protester contre les mesures envisagées concernant la Sécurité sociale. Les modalités en seront déterminées prochainement, mais cette journée sera marquée par des appels à des grèves et à des manifestations dans toute la France.

Pour M. Henri Krasucki, qui s'exprimait devant la presse, *« il s'agit d'un problème grave qui dépasse le seul monde des salariés. Il est impossible de laisser faire cela »*.

M. René Lomet, secrétaire de la CGT, a annoncé également un *« nouveau temps fort »* dans le secteur public le 13 novembre, jour du second tour de la « table ronde » de *M. de Charette sur la modernisation* de la fonction publique.

● **Sécurité sociale : l'union départementale FO de l'Eure propose une grève générale.** – Réunis en assemblée générale le 6 novembre, les trente et un syndicats Force ouvrière de l'union départementale ont voté une motion proposant à la confédération de *« se tenir prêts à appeler les salariés à la grève générale »* pour défendre la Sécurité sociale.

Grande-Bretagne : Une dérogation temporaire au thatchérisme

Le chancelier de l'Echiquier annonce une sensible augmentation des dépenses publiques

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement de Mme Thatcher déroge-t-il à l'une des règles les plus strictes qui caractérisent son action depuis sept ans ? Dans son « discours d'automne », qui traditionnellement annonce les grandes lignes du prochain budget – établi en mars de l'année suivante, – le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, a causé, jeudi 6 novembre, une certaine surprise à la Chambre des communes, en prévoyant une sensible augmentation des dépenses publiques.

Alors que, jusqu'à présent, le gouvernement s'était évertué à maintenir les charges de l'Etat à leur niveau de l'année précédente, M. Lawson a soudain décidé de faire exception à ce principe en indiquant qu'au cours des deux prochains exercices l'augmentation dépasserait les limites qu'il avait lui-même fixées auparavant, soit une rallonge d'environ 10 milliards de livres. Mais cette hausse demeure relative car elle n'excédera pas 2 à 3 % annuellement par rapport à un total de 140 milliards pour l'exercice en cours (1986-1987). L'éducation, la santé, la Sécurité sociale, le logement et les collectivité locales seront les principaux bénéficiaires de cet effort. Il s'agit, précisément, des domaines à propos desquels la politique gouvernementale est depuis des années fortement critiquée par l'ensemble de l'opposition et une grande partie de l'opinion publique, ainsi qu'en témoignent de multiples sondages. Ces derniers mois, devant une baisse de popularité inquiétante à l'approche des nouvelles élections, de nombreux députés conservateurs modérés ont souhaité que le gouvernement fasse un geste. Ils ont été entendus.

Les représentants de l'opposition ne se sont pas privés, jeudi 6 novembre, de dénoncer l'attitude « électoraliste » de M. Lawson. Celui-ci s'est défendu d'avoir effectué une *« conversion »*, selon l'expression de M. Hattersley, porte parole des travaillistes pour les affaires économiques. Il a rappelé que la ligne de conduite anti-inflationniste restera prioritaire. Il a, par ailleurs, fait comprendre que les dépenses supplémentaires auxquelles il se résigne pourraient avoir pour conséquence de limiter ou de sacrifier son projet d'une substantielle réduction fiscale qu'il avait encore évoqué il y a un mois devant le congrès du Parti conservateur. *« Une livre consacrée à l'augmentation des dépenses publiques*, a-t-il dit, *est une livre qui ne sera plus disponible pour assurer un allégement de l'impôt. »* les membres de l'aile droite du Parti conservateur, très attachés au respect de cette vieille promesse, ont plutôt mal accueilli l'allusion, regrettant amèrement d'être placés devant un tel choix. Les représentants des grandes institutions financières de la City sont, eux aussi, quelque peu déçus.

La croissance et l'inflation

Comme il en a toujours l'habitude à pareille époque, M. Lawson a annoncé ses prévisions au sujet de l'évolution des principaux indicateurs de l'économie. Il estime que l'ensemble des exportations et la production industrielle, qui bénéficient actuellement de la chute du cours de la livre, devraient augmenter respectivement de 5 % et à 4 % l'an prochain. Il a souligné que la croissance devrait continuer de se situer au niveau moyen des six dernières années, c'est-à-dire environ 3 %, notamment grâce à la baisse des prix du pétrole.

Mais M. Lawson a reconnu quelques-uns des aspects négatifs qui marquent en ce moment l'économie britannique. Il a avoué que le chômage, malgré de récents signes encourageants, devrait s'accroître *« légèrement »* en 1987 (le nombre des personnes sans emploi s'élevait en septembre à trois millions trois cent mille, soit 13,5 % de la population active) et que la balance des paiements courants enregistrerait un déficit assez considérable (il a atteint 886 millions de livres en septembre). *Le déséquilibre du commerce extérieur s'est fortement accentué en août et en septembre, alimenté par une hausse des importations due à une consommation qui se développe très rapidement.*

Les économistes redoutent les tendances inflationnistes actuelles. La hausse des prix a redémarré en 1986 et s'est accélérée ces derniers mois. L'inflation devrait approcher ou dépasser 3 % à la fin de l'année et être de 3,5 % en 1987, selon la plupart des estimations. Alors que la productivité stagne, les augmentations de salaires restent fortes. Déjà excessif, le coût de la main-d'œuvre s'est encore élevé de 6 % en un an. Et sur ce point la Grande-Bretagne vient largement en tête devant ses principaux concurrents. Outre les aléas du marché pétrolier, ces données sont une des raisons de la dépréciation de la livre, que le gouvernement vient d'essayer de limiter par une nouvelle hausse de 1 % des taux d'intérêt, tandis que la Banque d'Angleterre est contrainte de puiser dans ses réserves de devises, qui sont au plus bas niveau depuis 1982.

Dans la City, on craint manifestement que les concessions de M. Lawson sur le plan des dépenses publiques n'activent l'inflation. Mais pour la plupart des dirigeants conservateurs le jeu paraît en valoir la chandelle d'un strict point de vue politique.

Pour la première fois depuis plus d'un an, deux sondages viennent cette semaine de replacer les tories devant les travaillistes. Le gouvernement paraît vouloir développer cet avantage pour être en mesure de choisir à son gré la date des élections, au printemps ou à l'automne prochains, sans attendre l'échéance normale de la législature, en mai 1988.

FRANCIS CORNU.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EURAFRANCE

Le conseil d'administration d'Eurafrance, réuni le 5 novembre 1986 sous la présidence de M. Michel David-Weill, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1986, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 17 décembre 1986.

Ces comptes font ressortir un résultat net courant après impôt de 108,33 millions de francs, contre 62,91 millions de francs pour le précédent exercice. A ce résutat courant s'ajoute un résultat exceptionnel net d'impôt de 526,63 millions de francs, provenant essentiellement des apports et cessions de titres effectués par Eurafrance, contre 3,53 millions de francs, au titre de l'exercice 1984/1985.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire un dividende de 26 F par action auquel s'ajouteront 13 F d'avoir fiscal, en augmentation de 10,6 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui avait été de 23,50 F par action, plus 11,75 F d'avoir fiscal.



Conseil d'administration du 4 novembre 1986

1. Par suite de l'exercie de bons de souscription attachés aux obligations émises en 1984, 211 270 actions nouvelles ont été souscrites pendant les neuf premiers mois de l'année pour 119 millions de francs environ. Les capitaux propres de la société s'établissent après cette opération à 412 millions de francs.

2. Les comptes des neuf premiers mois de l'année se présentent de la façon suivante :

(MF)	30-9-85	30-9-86
Nouveaux engagements de crédit-bail conclus (HT)	95	127
Chiffre d'affaires (redevances et loyers HT)	209,5	234,9
Charges d'exploitation, amortissements et provisions .	136,8	159,6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	72,6	75,3
BÉNÉFICE NET	62,2	73,9



GROUPE TOTAL

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Comptes consolidés au 30 juin 1986

Au cours de sa séance du 5 novembre 1986, le conseil d'administration de Total Compagnie française des pétroles a examiné les comptes consolidés du Groupe Total au 30 juin 1986.

En millions de francs (MF)	1er semestre 1985	Année 1985	1er semestre 1986
Chiffre d'affaires	93 049	173 120	55 513
Marge brute d'autofinancement	4 708	7 923	591
Résultat	1 335	1 426	– 1 790
dont part du groupe	1 185	1 473	– 909
part des minoritaires	150	– 47	– 881
Effet de stock estimé	– 200	– 2 000	– 6 900
MBA hors effet de stock	4 908	9 923	7 491

La baisse des prix et le repli du dollar ont provoqué une diminution du chiffre d'affaires de 40 % par rapport au premier semestre 1985 et l'apparition d'un important effet de stock négatif estimé à – 6,9 milliards de francs.

Hors effet de stock, le montant de la MBA est en très nette progression par rapport à 1985, en raison du redressement des marges du secteur raffinage/distribution qui, au cours de ce premier semestre, a fait plus que compenser la dégradation des marges amont provoquée chez certaines filiales par la baisse du prix du pétrole.

Les investissements bruts du premier semestre ont atteint 4 746 MF contre 5 560 MF au premier semestre de l'année 1985, en raison notamment de la réduction des travaux d'exploration pétrolière.

L'incidence de l'effet de stock étant très réduite depuis le mois de juillet, le résultat comptable du deuxième semestre devrait être positif et venir réduire la perte comptable constatée au 30 juin, sauf nouvelle et importante dégradation du prix du brut.

MATRA

Le conseil d'administration de MATRA réuni sous la présidence de M. Lagardère a arrêté les comptes de la société au 30 juin 1986.

Les grandes données caractérisant le premier semestre de l'exercice 1986 de MATRA, comparées à celles de la période correspondante de l'exercice 1985, sont les suivantes :

● Le chiffre d'affaires s'élève à (en millions de francs) :

	Premier semestre 1986	Premier semestre 1985
Activités militaires	1 678	1 697
Activités spatiales	926	711
Divers	47	37
Total	2 651	2 445

● Le résultat d'exploitation atteint 170,9 MF contre 104,6 MF en 1985. Cet accroissement qui découle directement de l'importante facturation de la branche Espace au titre du semestre n'est pas représentatif de l'évolution qui caractérisera l'exercice dans son ensemble.

● Le bénéfice avant impôt et participation issu de ce résultat d'exploitation s'élève à 99,6 MF, contre une perte de 11,2 MF en 1985 après prise en compte :

– d'un résultat financier négatif de 57,8 MF en amélioration de 69 MF par rapport au résultat du 30 juin 1985 (126,8 MF) due essentiellement à la réduction des provisions constituées sur les filiales, lesquelles s'élèvent à 128 MF au 30 juin 1986 contre 219 MF un an auparavant.

– d'un résultat exceptionnel négatif de 13,5 MF contre un profit de 10,9 MF en 1985.

● Le résultat net s'élève à 25,6 MF contre 32,7 MF en 1985 après participation des salariés aux fruits de l'expansion pour un montant de 9,6 MF et un impôt sur les bénéfices de 64,4 MF. Il est rappelé qu'au titre du premier semestre de 1985 aucune participation n'était due aux salariés alors qu'était comptabilisé un profit de 43,9 MF représentatif d'une créance sur l'Etat en application du régime fiscal du report en arrière des déficits. L'impôt au 30 juin est calculé en tenant compte de l'incidence des déductions fiscales dont le fait générateur se situe sur le premier semestre de l'exercice, soit des montants respectivement de 19,5 MF et 15,6 MF aux 30 juin 1985 et 1986.

Pour l'ensemble de l'année en cours, l'impact négatif des filiales dans le compte de résultatCe la société mère et du groupe sera très sensiblement allégé par rapport à 1985. Il s'agit là de la confirmation de l'évolution déjà observée en 1985 par rapport à 1984. Cette tendance marquée sera néanmoins compensée par l'inflexion contraire que connaît le résultat de la société mère avant prise en compte des charges liées aux filiales et qui accompagne notamment la diminution de son volume d'activités. Dans ces conditions, et en fonction des éléments disponibles aujourd'hui, le résultat net après impôt de la société mère s'inscrirait en baisse par rapport à 1985, alors que la prévision d'amélioration du résultat net consolidé part du groupe par rapport à l'exercice précédent pourrait être confirmée.

ALLIED-SIGNAL INC.

EXTRAIT DES COMPTES CONSOLIDES DU TROISIEME TRIMESTRE 1986

(Chiffres non audités arrêtés au 30 septembre 1986, en millions de dollars)

	1986 (a)	1985 (b)
Chiffres d'Affaires hors taxes	2907	1631
Résultat avant impôt	220	116
Résultat net	164	95

(a) y compris les résultats consolidés à partir du 1er octobre 1985 de The Signal Companies Inc.

(b) chiffres retraités excluant The Henley Group afin de permettre la comparaison.

M. HENNESSY, Président d'ALLIED-SIGNAL INC., s'est déclaré particulièrement satisfait des résultats enregistrés par les activités aérospatiales et électroniques.

Leur performance confirme la décision stratégique de développer ces activités.

Sur 9 mois, le bénéfice net s'est élevé à 536 millions de dollars, en progression de 41 % par rapport à 1985. Sur la même période, le Chiffre d'Affaires a atteint 8,8 milliards de dollars, en augmentation de 35 % sur 1985.

Les dépenses en recherche, développement et ingénierie sont passées de 154 millions de dollars, durant le troisième trimestre 1985, à 308 millions de dollars sur la même période en 1986. Quant aux investissements, ils se sont élevés à 160 millions de dollars contre 99 millions de dollars en 1985.

ALLIED-SIGNAL INC. est une société de haute technologie qui exerce principalement ses activités dans les domaines de l'aéronautique/électronique, de l'automobile et des matériaux de synthèse.



Agriculture

Le financement du plan sécheresse

L'Etat apporte 780 millions de francs sur un total de 1 390 millions

Après des négociations délicates entre le ministère des finances, celui de l'agriculture et la Caisse nationale de Crédit agricole, le financement du plan annoncé par M. Guillaume, en août dernier, pour aider les agriculteurs victimes de la sécheresse semble acquis. Sur un total de 1 390 millions de francs, l'Etat apportera 780 millions, le Crédit agricole 530 millions et la société Unigrains (alimentée par des taxes professionnelles) 80 millions, selon les indications données par le ministère de l'agriculture le jeudi 6 novembre.

Le détail des aides, fourni par le ministère, est le suivant. A la charge de l'Etat : cession de 400 000 tonnes de fourrages gratuits et à prix réduit (400 millions) ; diminution du taux des prêts calamités (75 millions) ; prise en charge partielle d'intérêts (250 millions) ; secours d'urgence (50 millions) ; prise en charge de transports (5 millions).

A la charge du Crédit agricole : prise en charge d'intérêts des prêts bonifiés (125 millions) ; consolidation des exploitations viables (345 millions) ; coût financier d'une avance de trésorerie de 600 millions (que l'Etat devra rembourser, ce qui, pour l'heure, porte sa participation réelle à 780 + 600 = 1 380 millions) au Fonds national des calamités (60 millions).

A la charge d'Unigrains : 80 millions, dont 50 millions pour les transports de fourrage.

Par ailleurs, les arrêtés ministériels reconnaissant le caractère de calamités agricoles aux pertes de fourrage dans quarante-six départements sont encore à la signature du ministère des finances. Ces arrêtés, indique-t-on rue de Varenne, seront publiés dans les prochains jours, ce qui permettra de faire démarrer la procédure officielle d'indemnisation par le Fonds national des calamités.

Enfin, la Commission nationale des calamités agricoles se réunira le 18 novembre pour examiner d'autres dossiers de sinistres concernant les autres productions végétales, notamment les céréales. Il faut donc s'attendre à un accroissement de l'enveloppe globale des aides consacrées à la sécheresse.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Sir James Goldsmith lance une OPA sur Goodyear (32 milliards de francs)

Le doute n'est plus permis sur les intentions du financier franco-britannique Sir James Goldsmith au sujet de Goodyear. Déjà en possession de 11,5 % des actions du roi du pneumatique, le patron de *l'Express* et le groupe d'investisseurs qui l'appuie, viennent de lancer une OPA légèrement supérieure à 4,73 milliards de dollars (32 milliards de francs) pour acquérir tous les titres restant en circulation, soit 88,5 % du capital, au prix unitaire de 49 dollars. C'est la plus vaste opération financière jamais lancée sur une entreprise américaine par un groupe européen. Elle dépasse en importance celle de Hoechst sur Celanese (19,4 milliards de francs). Sir James l'a présentée comme étant de nature amicale. Mais Goodyear, semble-t-il, ne l'entend pas de cette oreille. Après avoir annoncé son intention de revendre sa filiale pétrolière *Celeron*, pour se constituer un volant de liquidités et contrer l'offensive, le groupe a décidé de racheter 20 millions de ses propres actions (18,3 % du capital) et se propose aussi de trouver un repreneur pour sa division aérospatiale. D'après les conseillers de Goodyear, l'action de la société vaut plus de 50 dollars. Mais Sir James refuse de surenchérir, assurant qu'au prix proposé, il est persuadé de trouver assez d'actionnaires disposés à lui revendre leurs titres. Mauvais coup pour Goodyear : Moody's Investors Service, firme spécialisée dans la notation de la qualité financière des entreprises, a décidé de revoir la cote du groupe, actuellement au plus haut (A 1), pour probablement l'abaisser.

General Motors ferme onze usines américaines

General Motors, le numéro un mondial de l'automobile, avec 96,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 762 500 salariés, a décidé de fermer onze usines aux Etats-Unis employant 29 000 personnes.

Cette mesure était attendue depuis l'annonce d'une perte d'exploitation de plus de 338 millions de dollars au troisième trimestre. Elle est à la fois le fruit et la première étape d'une stratégie industrielle engagée par GM à la fin des années 70 et qui lui a coûté 10 milliards de dollars : les unités de production dépassées technologiquement ont été remplacées par de nouvelles usines ou des outils modernisés. La fermeture de onze usines permettra une économie annuelle de 500 millions de dollars de frais fixes.

FAITS ET CHIFFRES

● **Renault va vendre des véhicules d'occasion aux enchères.** – Opération originale, du moins en France, Renault va, du 13 au 17 novembre, mettre aux enchères publiques sept cent cinquante véhicules d'occasion. Cette vente aura lieu sous le marteau de Me Hervé Poulain, bien entendu, habitué à officier plus généralement en faveur des voitures de collection.

Comme il se doit, tous les véhicules exposés (de 10 heures à 15 heures les jours considérés) disposeront d'une fiche technique très précise et chacun d'entre eux sera vendu (à 15 heures) avec une garantie de Renault. Ils bénéficieront, en outre, d'un contrôle de sécurité effectué par la marque.

Comme dans toute vente aux enchères, il faudra à l'acheteur payer comptant, mais la DIAC, la société de crédit Renault, sera présente lors des opérations.

● ***Air Inter* : préavis de grève pour les 13 et 14 novembre.** – Le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) d'Air Inter a déposé un préavis de grève pour les 13 et 14 novembre. Ce préavis remplace celui que le SNOMAC avait déposé initialement pour les 6 et 7 novembre, mais qu'il avait été contraint d'annuler, n'ayant pas respecté le délai légal de cinq jours. Le conflit qui oppose le syndicat à la direction d'Air Inter concerne la suppression des postes de mécaniciens et la réduction des équipages à deux personnes sur les Airbus A-320 commandés par la compagnie.

De son côté, la direction d'Air France a annoncé, le 6 novembre, que tous les long-courriers et 90 % des vols moyen-courriers de la compagnie seraient assurés samedi et dimanche, malgré le mot d'ordre de grève lancé par le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC), c'est-à-dire les hôtesses et stewards.

● **Gel des prix durant trois mois en Grèce.** – Par décret présidentiel, le gouvernement grec a décidé le gel des prix à leur niveau du 4 novembre, en raison de l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée, le 1er janvier prochain.

Marchés financiers

PARIS, 6 novembre ↑

Redressement

Rassurée par la réaction positive de Wall Street à la victoire des démocrates, la Bourse de Paris a, jeudi, corrigé son erreur d'interprétation, qui l'avait conduite la veille à s'engager dans un processus baissier. Les valeurs françaises se sont redressées en assez grand nombre. Les vedettes ont une fois de plus ouvert la marche, telles Peugeot, CSF, BSN, Compagnie bancaire, Chargeurs, Midi, Carrefour, L'Oréal, Pernod-Ricard, Moët. Cependant, comme à New-York, tout le terrain gagné initialement n'a pu être intégralement conservé, et l'indicateur instantané, d'abord en hausse de 1,51 %, en clôture réduisait son avance à 0,93 %.

Ce qui, de l'avis général, n'était pas si mal. Malheureusement, les courants d'affaires sont dans l'ensemble restés assez peu étoffés. « Sans volume, c'est le retour assuré vers une phase d'hésitation », disait un professionnel.

D'après l'un de ses confrères, la clientèle américaine continue tranquillement de prendre ses bénéfices pour profiter des différences de changes, éviter aussi d'avoir à payer trop de plus-values dans le cadre du nouveau régime fiscal en préparation aux Etats-Unis.

Beaucoup se posaient la question de savoir si l'on ne commençait pas à assister au début d'un reflux plus massif.

Sur le marché obligataire, l'événement marquant a été l'adjudication faite par le Trésor pour un montant global de 10,2 milliards de francs. Le placement ne s'est pas trop mal effectué. Mais, d'une façon générale, les cours se sont encore un peu repliés. D'après les spécialistes, le mouvement pourrait se poursuivre quelques jours encore.

NEW-YORK, 6 novembre ↓

Ventes bénéficiaires

Après trois jours de hausse ininterrompue, des ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à Wall Street. Toutefois, elles n'ont pas été trop mal absorbées, et sur une reprise des achats en fin de séance, l'indice des industrielles parvenait à regagner la plus grande partie du terrain perdu. Tombé à 1 868,95, il s'établissait en clôture à 1 891,59 (– 7,45 points).

Le bilan de la journée a donné un résultat comparable. Sur 1 997 valeurs traitées, 904 ont baissé, 640 ont monté et 453 n'ont pas varié.

Le facteur technique a joué un rôle déterminant. Mais la Bourse new-yorkaise s'est mise soudain à piquer du nez quand, sur le lancement d'un programme de ventes, le marché obligataire s'est brusquement alourdi. La rumeur d'une aggravation du chômage en octobre, également le recul d'IBM, sur les recommandations de ventes d'un « broker », ont, d'autre part, rendu les opérateurs nerveux. Cependant, par la suite, jugeant sans doute la réaction du marché un peu trop violente, des investisseurs en quête de bonnes affaires se sont remis à prendre des positions.

Les actions Goodyear ont figuré parmi les plus activement traitées (4,28 millions de titres). Sir James Goldsmith vient de lancer une OPA de 4,73 milliards de dollars sur le groupe. Goodyear a baissé de 3 %.

VALEURS	Cours du 5 nov.	Cours du 6 nov.
Alcoa	36 5/8	38 1/4
A.T.T.	25 1/2	25 1/4
Boeing	49 3/4	52
Chase Manhattan Bank	35 5/8	35 1/2
Du Pont de Nemours ..	87 1/2	88 1/4
Eastman Kodak	63 1/2	62 1/2
Exxon	69 3/8	68 7/8
Ford	58 3/4	59
General Electric	79	77 7/8
General Motors	74 5/8	74 3/8
Goodyear	49 1/8	48
I.B.M.	122 7/8	121 3/8
I.T.T.	54 7/8	54 1/2
Mobil Oil	38 3/4	38 3/8
Pfizer	60 5/8	61 1/4
Schlumberger	33 5/8	34
Texaco	36 1/8	35 5/8
U.A.L. Inc.	59 3/8	60
Union Carbide	22 7/8	23 1/4
U.S. X.	24 7/8	25
Westinghouse	58 3/8	58 3/8
Xerox Corp.	58	57 1/4

CHANGES

PARIS

Dollar : glissement à 6,73 F ↓

Dans des marchés généralement calmes, le dollar a glissé vendredi 7 novembre pour coter 6,73 F (contre 6,7460 F la veille) et 2,0625 DM (contre 2,0691 DM). Le démenti par le ministre japonais des finances d'un accord avec les Etats-Unis pour stabiliser le dollar entre 154 et 160 yens n'a eu aucun effet. Les cambistes attendent les chiffres du chômage pour octobre, mauvais pour les uns, bons pour les autres.

FRANCFORT	6 nov.	7 nov.
Dollar (en DM) ...	2,0691	2,0625
TOKYO	**6 nov.**	**7 nov.**
Dollar (en yens) ...	163,45	163

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 nov.)	7 1/2 %
New-York (6 nov.) ...	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	5 nov.	6 nov.
Valeurs françaises ..	143,8	144,6
Valeurs étrangères ..	109,9	110,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	376,3	379,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	5 nov.	6 nov.
Industrielles	1899,04	1891,59

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	5 nov.	6 nov.
Industrielles	1 296,1	1 303,9
Mines d'or	300,7	291,5
Fonds d'Etat	83,19	83,18

TOKYO

	6 nov.	7 nov.
Nikkeï	16758,35	16973,64
Indice général ...	1 395,48	1 409,18

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 novembre
Nombre de contrats : 15 740

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	107,30	108	107,90	107,70
Précédent ...	–	107,50	108,30	108,20	107,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CRÉDIT LYONNAIS : UNE GRATUITE POUR DIX. – Le conseil de l'établissement a décidé d'augmenter le capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action ou d'un certificat d'investissement pour dix anciens, pour le porter à 3 278 millions de francs. L'opération débutera le 1er décembre. La cotation des droits et des certificats nouveaux se fera à partir du même jour. Les nouveaux titres auront droit au dividende global de 22,50 F (15 F net) pour 1986.

La direction du Crédit lyonnais a confirmé les excellents résultats attendu pour cette année, à savoir un bénéfice brut consolidé de 9,4 milliards de francs accru de 25 %, un bénéfice net de 1,8 milliard (+ 50 %). Pour 1987, le profit net consolidé devrait atteindre 2,1 milliards de francs.

LA SODÉRÉ A MARSEILLE LE 14 NOVEMBRE. – La Société de développement régional de la Réunion (Sodéré) introduira 6 % de ses actions sur le second marché de Marseille au prix d'offre de 125 F le 14 novembre.

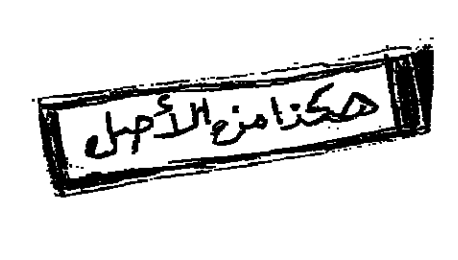
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	6,7390	6,7420	+ 70	+ 82	+ 155	+ 180	+ 500	+ 600
$ can.	4,8517	4,8573	– 54	– 39	– 101	– 73	– 296	– 209
Yen (100) ...	4,1225	4,1273	+ 98	+ 114	+ 201	+ 222	+ 26	+ 665
DM	3,2595	3,2633	+ 65	+ 79	+ 145	+ 165	+ 450	+ 515
Florin	2,8855	2,8886	+ 42	+ 50	+ 95	+ 108	+ 295	+ 346
F.B. (100) ...	15,7050	15,7193	– 2	+ 59	+ 13	+ 135	– 67	+ 462
F.S.	3,9101	3,9141	+ 129	+ 148	+ 229	+ 255	+ 697	+ 779
L (1 000) ...	4,7175	4,7229	– 112	– 88	– 245	– 203	– 667	– 552
£	9,5963	9,6074	– 305	– 275	– 576	– 521	– 1562	– 1383

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)..	6 7/8	7 1/4	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 5/8	7 3/8	7 3/4
F.S.	1 1/2	2	3	3 1/8	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4
L (1 000) ..	8	10	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 5/8	10 1/4	10 5/8
£	11	11 1/4	10 15/16	11 1/16	10 7/8	11	10 7/8	11
F. franç. .	7 1/8	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 11/16	7 7/8	8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.







Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 6 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1708	4,5 % 1973	1845	1820	1850	+ 0 30
4445	C.N.E. 3%	4455	4460	4460	+ 0 11
1185	B.N.P. T.P.	1175	1160	1170	– 0 42
1200	C.C.F. T.P.	1240	1250	1250	+ 0 80
1146	Créd. Lyon. T.P.	1162	1160	1160	– 0 17
2865	Electricité T.P.	2800	2810	2811	+ 0 42
2160	Renault T.P.	2110	2135	2136	+ 1 18
2095	Rhone-Poul. T.P.	2105	2110	2110	+ 0 23
1420	St-Gobain T.P.	1351	1370	1370	+ 1 40
1370	Thomson T.P.	1390	1390	1390	....
410	Accor	430	439	439	+ 2 09
1970	Agence Havas	2010	2025	2033	+ 1 14
1720	Ag. Havas C. I.	1805	1820	1820	+ 0 83
735	Air Liquide	677	673	673	– 0 59
1890	Alcatel	1995	2020	2030	+ 1 75
1810	Als. Superm.	1949	1949	1949	....
380	A.L.S.P.I.	380	376	377	– 0 78
320	Alsthom ★	303	300	305	+ 0 66
2050	Aréom. Prioux	2042	2010	2009	– 1 61
275	Aussedat-Rey	287	296	295	+ 2 78
1640	Aux. Entrepr.	1463	1396	1395	– 6 88
1200	Avions Dassault	1120	1120	1115	– 0 44
430	Bail-Equipem.	487	481	481	– 1 20
1070	Bail-Investiss.	1085	1080	1082	– 0 28
1080	Cie Bancaire	1047	1067	1065	+ 1 71
500	Bazar H.-V.	509	509	509	....

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 6/11

Droits et bons

Attribution

Souscription

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/11	COURS DES BILLETS Achat	Vente

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/11

c : coupon détaché
o : offert
d : droit détaché
d : demandé
• : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3 MM. Kohl et Genscher auraient mis en cause les services israéliens dans la tentative d'attentat contre El Al à Londres.
6 La visite de M. Chirac à Madrid.
— Les Etats-Unis et les otages au Liban.

POLITIQUE

7 La discussion du budget des *Affaires sociales et de l'emploi.*
8 Le sixième congrès du CDS.
— Le comité central du RPR.
— L'assemblée générale annuelle des Verts.

DÉBATS

2 Coopération Nord-Sud.

SOCIÉTÉ

9 En Corse, les ambitions de la *« Brise de mer »*.
— Un nouveau traitement contre le rejet des greffes de moelle.
10 La guerre du minitel entre M. Monory et les syndicats.
— Le journal d'un amateur, par Philippe Boucher.

CULTURE

11 Le centenaire de la statue de Liberté au musée des Arts décoratifs.
12 Les prix de l'Académie française.
— Communication.

ÉCONOMIE

32 L'évolution des prix en France et en RFA.
— Le rachat d'Alfa-Romeo par Fiat.
33 Le budget britannique, dérogation temporaire au tatchérisme.
34 *Agriculture : le financement* du plan sécheresse.

SERVICES

Radio-télévision 14
Petites annonces 31
Carnet 31
Météorologie 15
Mots croisés 30
Loto et suspense 16
Philatélie 15
Programmes des spectacles 13

MEXIQUE

Assassinat de l'éditeur du « Monde diplomatique » en espagnol

Mexico *(AFP)*. — Le journaliste mexicain Ivan Menendez, qui éditait au Mexique une version en espagnol du mensuel *le Monde diplomatique*, a été assassiné dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 novembre, a annoncé la police, sans fournir aucune indication sur les raisons de ce meurtre. Le corps d'Ivan Menendez, trente-huit ans, a été retrouvé criblé de cinq balles de revolver dans le coffre d'un véhicule volé, en face des bureaux du mensuel dans le quartier de Mixcoac, au sud de Mexico.

Ivan Menendez s'était vu confier il y a quelques mois la concession du *Monde diplomatique* au Mexique, détenue jusqu'alors par M. Federico Fasano, d'origine uruguayenne. Un conflit avait à ce moment éclaté entre les deux hommes, M. Fasano poursuivant la publication d'une « édition pirate » du mensuel. M. Fasano, qui se trouve actuellement à Buenos-Aires, doit regagner Mexico la semaine prochaine, a indiqué un de ses collaborateurs. Ivan Menendez avait quitté, il y a quelques semaines, son poste de directeur de la revue *Divulgacion*, organe pour la capitale du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir. Il collaborait également au journal mexicain *Uno mas Uno* (de centre gauche). Selon les chiffres publiés par la presse, c'est le douzième journaliste assassiné au Mexique au cours de ces deux dernières années.

[Ivan Menendez était l'un des journalistes mexicains les plus en vue. Travailleur infatigable, acharné à lutter contre l'injustice, il avait écrit plusieurs ouvrages sur les luttes sociales, notamment dans les campagnes du sud de son pays. Il venait de se marier. Nous ignorons tout pour le moment des raisons du meurtre et de l'identité des assassins et ne pouvons donc dénoncer que dans l'abstrait les criminels qui ont choisi de faire taire, de la manière la plus horrible, cet homme libre dont la mort tragique suffit à prouver à quel point il était courageux. Que Mme Menendez soit assurée de notre totale solidarité avec elle.]

L'accident d'hélicoptère en mer du Nord

45 disparus et 2 rescapés au large des Shetland

Londres *(AFP, Reuter)*. — Un hélicoptère civil tranportant quarante-quatre employés de la compagnie pétrolière Shell et trois membres d'équipage s'est abîmé en mer jeudi matin 6 novembre au large des îles Shetland dans le nord de l'Ecosse, ont indiqué les services de l'aviation civile britannique en faisant état de deux rescapés seulement *(nos dernières éditions du 7 novembre)*.

L'accident a été signalé à 12 h 37 à 2 milles à l'est de Sumburgh, la pointe sud des Shetland. Plusieurs hélicoptères civils et militaires se sont immédiatement rendus sur les lieux de la catastrophe.

« Des corps flottant sur l'eau ont été aperçus par des bateaux de pêche présents dans le secteur », a déclaré un porte-parole de la Royal Air Force. Les deux personnes secourues sont un passager et un membre de l'équipage. Elles ont été dirigées par hélicoptère vers un hôpital situé à Lerwick, sur les îles Shetland.

L'appareil, une version civile du Chinook américain, affrété par la compagnie British International, regagnait les îles Shetland, en provenance de plates-formes pétrolières en mer du Nord. Au moment de l'accident, des vents forts soufflaient mais la visibilité était bonne, ont indiqué des responsables des secours aux Shetland.

Jusqu'à ce jour, le plus dramatique accident survenu à des employés de plates-formes pétrolières remontait à juillet 1979, date à laquelle un avion avait dépassé la petite piste de Sumburgh et plongé dans la mer, entraînant la mort de dix-sept des quarante-sept personnes à bord.

Sur le vif

Vendez-les

Je vous parle souvent de mes copains, mais il y a un truc que je ne vous ai pas dit : j'ai un ami. *Devinez qui ! Bleustein-Blanchet.* O.k., d'accord, je suis pas la seule. On est mille. Mais bon, c'est un homme qui a le sens des relations. Hier, il nous invite tous à casser un petite croûte avec lui et je me trouve assise à côté de son dauphin, vous savez ce beau garçon, comment il s'appelle déjà... Maurice Lévy. On bavarde et je m'aperçois qu'il n'est pas du tout dans le coup, ce gars-là.

Je lui demande si, à l'occasion, Publicis se chargerait de promouvoir la vente d'un politicien et il me dit que non. C'est un produit à risque. On peut pas le retirer du marché au cas où il ne tiendrait pas ses promesses. *Imaginez qu'il soit vraiment nul* ou même nocif, ce serait pas bon pour l'image de marque de notre boîte.

Moi, je comprends pas. Pourquoi s'embarrasser de tous ces *scrupules. Regardez*, aux Etats-Unis, ce boom sur le marketing politique. Là-bas, on rigole au moins. D'autant que les candidats, pas gênés, s'envoient toutes les insultes, toutes les injures, qu'autorise la publicité comparative.

Imaginez un peu ce que ça donnerait ici, ce que ça donnera, parce qu'on y viendra, vous verrez.

Mitterrand : Moi, mon chapeau, Chirac l'avale et Rocard le porte.

Chirac : Minable, la performance du petit Léo au marathon de New-York. *Il a fait du 10 à* l'heure. A côté de ça, moi je bats tous les records : quatre têtes de veau vinaigrette, avalées au cours de quatre banquets successifs dans quatre départements *différents en quatre-vingt-dix minutes.*

Giscard d'Estaing : Choisissez l'élégance et la tradition en votant pour un nom accroché à la plus haute branche d'un arbre *généalogique qui remonte* à Louis XV. Ne laissez pas la France tomber dans la roture en couronnant un Raymond le Gros ou un Jacquot le Coq.

Barre, Chirac, Giscard, Mitterrand, *Léotard : Je vous promets,* je vous jure, croix de bois, croix de fer, si je mens, je vais en enfer, que mes idées ne valent pas plus cher que celles de mes concurrents.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 novembre

Effritement

Après avoir remis le compteur à zéro, la Bourse de Paris est entrée, vendredi matin au cours de la session préliminaire, dans une nouvelle zone d'indécision. Juste soutenu à l'ouverture, l'indicateur instantané s'effritait de 0,31 % à la clôture. Baisse de Printemps (– 1,9 %), Crédit national et Merlin (– 1,8 %), La Redoute (– 1,7 %), CSF (– 1,6 %), hausse de Synthélabo (+ 2,3 %), Esso (+ 2,2 %), Péchelbronn (+ 2 %), Sanofi (+ 1,5 %), L'Oréal (+ 1,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	439	439	438
Agence Havas	2033	2045	2045
Air Liquide (L')	673	669	668
Bancaire (Cie)	1065	1055	1058
Bongrain	2230	2240	2240
Bouygues	1280	1274	1285
B.S.N.	4320	4330	4340
Carrefour	3641	3645	3625
Chargeurs S.A.	1360	1369	1360
Club Méditerranée	617	617	617
Crédit National	1525	1528	1498
Eaux (Gén.)	1343	1332	1332
ELF-Aquitaine	314	314	314
Essilor	3270	3280	3260
Lafarge-Coppée	1357	1370	1354
Michelin	2315	2353	2320
Midi (Cie)	1580	1585	1580
Moët-Hennessy	2303	2290	2290
Navig. Mixtes	1050	1035	1040
Oréal (L')	3650	3695	3695
Pechelbronn	1159	1159	1182
Pernod-Ricard	1015	1015	1005
Peugeot S.A.	1090	1090	1078
Sanofi	680	675	670
Source Perrier	810	808	808
Télémécanique	2850	2850	2845
Thomson-C.S.F.	1526	1505	1502
Total-C.F.P.	436	434	436
T.R.T.	2112	2095	2080
Valéo	506	504	503

M. Aurillac annonce un léger renforcement du dispositif « Epervier » au Tchad

M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, a annoncé, mercredi 5 novembre, à N'Djamena, que la France renforcera *« légèrement »* le dispositif militaire français « Epervier » mis en place en février dernier. Au terme d'une brève visite dans la capitale tchadienne, M. Aurillac a indiqué : *« La France maintient naturellement le dispositif « Epervier » et même en le renforçant légèrement de façon à assurer la mission qui lui est confiée. »* Evoquant les combats qui se déroulent dans le nord du pays entre les troupes libyennes et les partisans du GUNT de M. Goukouni Oueddeï, ainsi que le sort des populations civiles victimes des exactions libyennes, M. Aurillac a ajouté : *« La France condamne l'agression dont est victime la population civile du Nord et apporte son soutien au gouvernement légitime du Tchad dans l'action qu'il mène. Ma visite à N'Djamena est la preuve que la France ne reste pas neutre et qu'elle est, au contraire, tout à fait engagée. »* — *(Reuter.)*

NDLR : De source militaire française, on indique qu'aucun renforcement du dispositif « Epervier » n'est prévu et on s'interroge sur le sens des déclarations du ministre de la coopération.

Le Monde Infos-Spectacles
sur Minitel
36-15 + ISLM

Publicis 6,6,6...

Marcel Bleustein-Blanchet, le fondateur de Publicis, est un affectif, un émotif, avec *« un cœur gros comme ça »*, selon le mot de son ami Chaban-Delmas. Ainsi avait-il organisé pour le soixantième anniversaire de Publicis, qui coïncide avec ses quatre-vingts ans, un déjeuner pour ses amis et ceux de son *agence : ils étaient neuf cent cinquante*, au Pavillon d'Armenonville, à entrer dans la grande salle par un couloir figurant — pavés en plaques amovibles et photos à taille humaine — la rue du Faubourg-Montmartre, où au 17 la première agence française de publicité est née.

Car M. Marcel Bleustein-Blanchet est aussi un nostalgique. Mais il reste surtout un grand publicitaire : le déjeuner s'est appelé celui des « Mille amis » et le « six » de Publicis, conçu en 1926, s'est décliné le 6 novembre 1986 pour un homme né le 21 août 1906, qui recréa son agence le 7 janvier 1946... avec des annonces pleine page dans la presse. Le 6 porte bonheur.

Et tant pis si la porte de la première agence, rachetée, conservée, apportée au restaurant des festivités, ne s'est ouverte vraiment que le 30 mai 1927 sur la carrière du patriarche : il raconte si bien l'histoire de sa vie, l'ancien petit garçon qui ne voulait pas vendre des meubles, mais vendre des *« courants d'air »*, comme son père le lui reprochait.

Fier du chemin parcouru du faubourg Montmartre à ce haut des Champs-Elysées, Marcel Bleustein-Blanchet l'est, incontestablement. Une seule table d'honneur ne suffisait pas, ce 6 novembre, à accueillir toutes les célébrités venues lui rendre hommage dans une cohabitation *qui ne devait rien à la politique.* Ainsi ont pu partager le pain et le sel (un pain en forme de lion soleil, signe de naissance de l'amphitryon, devenu logo de la firme), Maurice Couve de Murville, Roger Frey et Laurent Fabius, Pierre Messmer et Robert Badinter (gendre de M. Bleustein-Blanchet), Simone Veil, Maurice Schumann et le professeur Lwoff... Et les hommes d'affaires, et les direc*teurs de journaux... L'occasion* pour le président de l'Assemblée nationale d'égrener quelques souvenirs *(« Voilà, Marcel. A toi, l'ami »)* et pour le vieux lion de rappeler brièvement ce qu'il a *connu, ce qu'il a façonné, les slo*gans qu'il a enfoncés dans notre mémoire, les médias qu'il a vu naître : Radio Cité et l'aventure de la publicité radiophonique d'avant-guerre, le premier sondage rapporté d'Amérique et pratiqué avec l'appui de Pierre Mendès France, l'OPA de BSN sur Saint-Gobain, *« Shell que j'aime »* et les Galeries Lafayette où *« il se passe toujours quelque chose »*. Et Renault, et Colgate-Palmolive, et surtout la Fondation de la vocation qui compte trois prix Nobel dans son jury. Fier d'avoir *« pour tout bagage universitaire »*, tout comme Sylvain Floirat, *« le plus beau des diplômes, le certificat d'études »*, il affirme : *« A l'âge que j'ai, une seule chose m'intéresse : l'avenir. »*

Ce fonceur, ce gagneur, cet obstiné *(« Réussir finalement, c'est facile. Il suffit de croire et de vouloir »)* ne veut se connaître que des amis : dur en affaires, il est incapable de les faire sans y mêler l'amitié. Chaleureux, attentif, il est resté un grand vendeur, celui que le client remercie de l'avoir convaincu.

« J'aurais beaucoup aimé », a dit Marcel Bleustein-Blanchet avant de découper le gâteau d'anniversaire. Et cela sonne vrai.

JOSÉE DOYÈRE.

● **ETATS-UNIS : Condamnation à vie de l'espion John Walker.** — John Walker et son fils Michaël, convaincus d'espionnage au profit de l'URSS, ont été condamnés, jeudi 6 novembre, par un tribunal de Baltimore (Maryland) respectivement à l'emprisonnement à vie et à vingt-cinq ans de prison. John Walker avait accepté de plaider coupable afin d'éviter à son fils une sentence plus lourde. Le juge n'a toutefois pas entièrement tenu compte de cette collaboration : il a demandé que les *condamnés, contrairement à ce qu'ils* auraient pu espérer, ne bénéficient pas d'une remise de peine. Avant la découverte de son réseau en 1985, John Walker avait, pendant dix-sept ans, fourni à l'URSS des informations secrètes sur les services de transmission de la marine américaine. — *(AFP.)*

● **Un nouveau président pour UPI.** — L'agence de presse américaine United Press International (UPI) a changé, jeudi 6 novembre, de président : *Milton Benjamin, quarante-*quatre ans, qui a fait successivement carrière à UPI, au quotidien *Washington Post* puis à l'hebdomadaire *Newsweek* avant d'être consultant en relations publiques, remplace Maxwell Mac Crohon, cinquante-huit ans. Celui-ci a démissionné du poste de président auquel il avait été nommé cet été par le nouveau propriétaire de l'agence, M. Mario Vasquez-Rana, magnat de la presse mexicaine (*le Monde* du 10 juillet).

● **AUTOMOBILISME : la conformité de la 205 turbo 16.** — Les expertises effectuées en soufflerie en France et en Italie ont montré que les éléments de carénage de la 205 turbo 16 ne pouvaient pas provoquer un effet de sol interdit en course. La commission sportive de la fédération automobile italienne a donc décidé le 6 novembre d'accepter l'appel présenté par Peugeot à la suite du déclassement de ses trois voitures dans le dernier rallye de San Remo (*le Monde* du 18 octobre).

A B C D E F G

Dans une interview à « l'Expansion »

M. Bouygues fait du rachat de TF 1 une priorité

M. Francis Bouygues, PDG de la société de bâtiment et de travaux publics, confirme, dans une interview publiée dans *l'Expansion* de ce 7 novembre, que le rachat de TF 1 est *« notre priorité nº 1 »*.

A la question de savoir avec qui il espère s'associer, M. Bouygues répond : *« Nous avons étudié un rapprochement avec Matra. Mais M. Lagardère veut le leadership et moi aussi. Avec M. Hersant, nous n'avons pas la même conception du rôle de l'actionnaire : il veut être opérateur, moi pas. »* Quant à M. Bernard Tapie, *« rien sur le plan financier n'a été envisagé avec lui, mais depuis seize mois que je suis le seul industriel français à lui être associé, je puis dire que je n'ai strictement rien eu à lui reprocher »*.

Si TF 1 lui échappe, M. Bouygues n'en *« fera pas une maladie »*, mais se tournera peut-être vers *« ce projet de chaîne parisienne pour laquelle nous étions candidat et qui est reporté à plus tard »*.

M. LAURENT FABIUS invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 9 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député socialiste de Seine-Maritime, adjoint au maire du Grand-Quevilly, répondra aux questions d'André Passeron et Jean-Louis Andréani, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 7 novembre 1986 a été tiré à 489 256 exemplaires

